SHOUT
SHARE
IT

BIBLIOTHEQUE
BRITANNIQUE,
OU
HISTOIRE
DES OUVRAGES
DES SÇAVANS DE LA
GRANDE-BRETAGNE:
Pour les Mois
D'OCTOB. NOVEMB. ET DECEMB.
M DCC XXXVIII.
TOME DOUZIEME,
PREMIERE PARTIE.

PROSINT PLAN

A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT.
M. DCC. XXXVIII.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. D*Iſſertation ſur l'Initiation aux* Myſtères Eleuſiniens: *ou Nouvelle Explication du Sixième Livre de l'*Enéide *de Virgile; tirée de l'Ouvrage de* Mr. WARBURTON *ſur* la Divinité de la Miſſion de Moïſe. Pag. 1.

II. *Penſées ſur le Bonheur, par* Irenæus Krantzovius; *traduites de l'Allemand, avec des Notes.* 71.

III. Mr. THOMAS SHAW; *ſes Voyages en pluſieurs lieux de la* Barbarie *&* *du* Levant; *avec des Obſervations.* 81.

IV. *Mémoires Philoſophiques de la Société Royale de Londres. Tome* ***XXXVIII.*** Second Extrait, con-

TABLE DES ARTICLES *contenant l'année* 1734. 114.
ART. V. Mr. BUDGELL; *ſes Mémoires de l'illuſtre Famille des* Boyles. 143.
VI. *Etat préſent de l'Allemagne : où l'on fait connoître le Caractère, la Famille, la Cour, les Miniſtres, Intérêts, Alliances, Etats, Forces, Revenus, &c. de chaque Prince : le tout juſqu'à l'année* 1738. *avec des Remarques Politiques.* 168.
VII. *Lettre ſur les Prétentions que pluſieurs Princes formoient autrefois, & forment encore ſur les Etats de* Juliers, Bergue, Cléves, &c. 180.
VIII. *Quatre Cantates Françoiſes, par* Mr. *** 193.
IX. *Nouvelles Littéraires.* 207.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

O U

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'OCTOB. NOVEMB. ET DECEMB. MDCCXXXVIII.

ARTICLE PREMIER.

Diſſertation ſur l'Initiation aux Myſtères Eleuſiniens: ou, Nouvelle Explication du Sixième Livre de l'Enéide de Virgile: *Tirée & traduite de la* IVme *Section du ſecond Livre* de la Divinité de la Miſſion de Moïſe démontrée, &c. par Mr. Warburton.

J'Eſpère, dit Monſieur Warburton, de prouver d'une manière évidente que Virgile, dans le chef-d'œuvre de ſon Enéide, je veux dire le Sixième Livre, n'a eu d'autre deſſein, que de donner une Deſcription de l'Initiation de ſon Héros dans les Myſtères, & de mettre devant les yeux de ſes Lecteurs, au moins une partie du *Spectacle Eleuſinien*, où tout ſe faiſoit par le moyen de Décorations & de Machines, & où la Repréſentation de l'Hiſtoire de Cerès donnoit occaſion de faire paroître ſur le Théâtre les Cieux, les Enfers, les Champs Elyſées, le Purgatoire, & tout ce qui a du rapport à l'état futur des Hommes & des Héros.

Mais afin que cette Thèſe, qui a aſſez l'air d'un Paradoxe, revolte moins le Lecteur, il ne ſera pas inutile d'examiner d'abord, quel eſt le caractère de l'Enéide.

Chacun des deux Poëmes d'Homere contient le récit d'une action ſimple & unique, deſtinée à enſeigner un point de Morale également ſimple; & dans ce genre on admire à juſte titre ce Poëte. Il étoit impoſſible que Virgile encherît ſur lui à cet égard: ſon modèle étoit parfait, il ne lui manquoit rien: de ſorte que tous les Partiſans du Poëte Latin, ſans en excepter Scaliger lui-même, ont été obligez de ſoutenir, que tout l'avantage qu'il a ſur Homere, conſiſte dans ſes Epiſodes, ſes Deſcriptions, ſes Comparaiſons, la netteté & la pureté de ſon Stile, & la juſteſſe de ſes Penſées; mais perſonne n'a apperçu en quoi conſiſte le principal avantage qu'il a ſur le Poëte Grec. Il trouva le Poëme Epique en poſſeſſion du premier rang parmi les Ouvrages de l'Eſprit humain: mais cela ne rempliſſoit pas encore ſes vaſtes deſſeins. Ce n'étoit pas aſſez pour lui, que le but du Poëme Epique fût d'inſtruire les hommes dans la Morale; moins encore de leur enſeigner la Phyſique, comme quelques Anciens ſe le ſont ridiculement imaginez. Il eſt vrai qu'il aimoit ces deux genres d'étude: mais ſon ambition étoit, de compoſer un Poëme qui fût un Syſtême de Politique. Et en effet ſon Enéide en eſt un en vers, comme les Républiques de Platon & de Ciceron ſont de pareils Syſtêmes en proſe: celui-là enſeigne par l'exemple & la conduite du Héros, ce que celles-ci enſeignent par des préceptes. C'eſt ainſi que Virgile porta le Poëme Epique à un nouveau dégré de perfection; &, comme Velleïus Paterculus le dit de Menandre, ... *inveniebat, neque imitandum relinquebat.* Quoique chacun pût voir aiſément qu'Auguſte étoit repréſenté ſous le caractère d'Enée; cependant, comme on s'imagina que ces Inſtructions politiques, deſtinées en effet pour l'utilité de tout le genre humain, ne regardoient que l'Empereur, on ne comprit pas la nature de l'Enéide. Dans cette ignorance, les Poëtes ſuivans, voulant imiter ce Poëme dont ils ignoroient le vrai génie, réuſſirent plus mal encore que s'ils ſe fuſſent contentez de prendre le Plan ſimple d'Homere pour leur modèle. Un grand Poëte * moderne, juge compétent ſur ces matières, nous aſſure de ce fait, & ce que je viens de dire en explique la cauſe. *Les autres Poëtes Epiques*, dit cet Auteur juſtement admiré, *ont ſuivi la même méthode* (celle de Virgile, qui réunit deux Fables en une ſeule;) *mais ils ont pouſſé cela ſi loin, qu'ils ont introduit une multiplicité de Fables, par où ils ont entierement détruit l'unité de l'Action, & en ont étendu la durée d'une manière tout-à-fait déraiſonnable, de ſorte que les Lecteurs ne ſçavent plus où ils en ſont* †.

Telle fut la Revolution que Virgile produiſit dans ce noble genre de Poëſie. Il le porta à un point de perfection, auquel il ne feroit jamais arrivé, malgré toute la ſublimité de ſon génie, ſans l'aſſiſtance du plus grand Poëte: il n'y eut que le ſecours réuni de l'Iliade & de l'Odyſſée, qui put lui faire exécuter le beau projet qu'il avoit formé; car pour donner un Syſtême de Politique dans la conduite d'un grand Prince, il faut le faire paroître & agir dans toutes les ſituations & les circonſtances où un Prince peut ſe trouver comme Prince. De-là vient qu'il falut repréſenter Enée voyageant comme Ulyſſe, & combatbattant comme Achille: & je ne doute point que ce grand Admirateur de Virgile que je viens de citer, celui qui a le mieux imité la pureté de ſon ſtile, ne ſoit bien-aiſe de voir que c'eſt-là la véritable raiſon de la conduite de ſon Maître, plutôt que celle qu'il en donne dans ces paroles: *Virgile n'ayant pas un génie ſi vif ni ſi fécond* (qu'Homere) *y ſuppléa en choiſiſſant un ſujet plus étendu, auſſi-bien qu'une plus longue durée de tems, & en renfermant dans un ſeul Poëme, le deſſein des deux Poëmes du Poëte Grec* *.

---

* Mr. Pope.

† *Préface ſur* l'Iliade d'Homere.

Mais ſi, ayant rencheri ſur Homere par le choix même de ſon ſujet, il fut obligé de negliger cette ſimplicité de la Fable, qu'Ariſtote, & ſon Interprête le P. Boſſu, trouvent ſi divine dans Homere, † cela même lui a fourni d'autres avantages très-conſiderables dans l'exécution de ſon Poëme; car ces Ornemens & ces Décorations, dont les Critiques n'ont point pû rendre d'autres raiſons, ſi ce n'eſt la néceſſité de ſoutenir la dignité du Poëme, deviennent, par le but du Poëte, des parties eſſentielles à ſon ſujet. Ainſi le choix de Princes & de Héros pour acteurs, qui d'ad'abord n'étoit qu'un ſimple agrément, fait maintenant l'eſſence même du Poëme *: & les Prodiges, les interventions des Dieux, qui n'étoient deſtinez qu'à produire le merveilleux, deviennent, par le nouveau deſſein du Poëte, une partie eſſentielle de l'Action. On voit ici l'Eſprit même des anciens Légiſlateurs, qui, comme nous l'avons montré au commencement de ce Livre, avoient ſoin principalement de remplir l'eſprit des peuples de l'idée de la Providence. C'eſt donc-là la véritable raiſon de tant de fictions merveilleuſes qu'on rencontre dans l'Enéide; & au ſujet deſquelles des Critiques modernes accuſent notre Poëte d'avoir

---

* *La même* Préface.

† Nous ne trouvons point dans la Fable de l'Enéide, cette ſimplicité qu'Ariſtote a trouvé ſi divine dans Homere. *Traité du Poëme Epique, L. I. c.* 11.

,, * Le Retour d'un homme dans ſa maiſon, *dit le P. Boſſu*, & la querelle de deux autres, n'ayant rien de grand en ſoi, deviennent des Actions illuſtres & importantes, lorſque dans le choix des noms, le Poëte dit que c'eſt Ulyſſe qui retourne en Ithaque, & que c'eſt Achille & Agamemnon qui ſe querellent. " *Il continue ainſi*: ,, Mais il y a des Actions qui d'elles-mêmes ſont importantes; *comme l'Etabliſſement ou la ruine d'un Etat ou d'une Religion.* Telle eſt donc l'Action de l'Enéide. " Le P. Boſſu, Traité du Poëme Epique, *L.* II. *c.* 19. Il a apperçu la différence conſiderable qu'il y a entre les Poëmes d'Homere & celui de Virgile: il eſt étonnant que cela ne lui ait pas fait comprendre que l'Enéide eſt d'une eſpece différente de l'Iliade & de l'Odyſſée.

voir manqué de jugement, en imitant Homere d'une manière trop ſervile, dans un Poëme compoſé dans le Siécle de Rome le plus éclairé & le plus poli. Un excellent Auteur, de qui on ne doit jamais parler que dans les termes de la plus haute eſtime, s'exprime ainſi, au ſujet du *Merveilleux* dans Virgile. *S'il y a quelque endroit de l'Enéide qu'on puiſſe critiquer à cet égard, c'eſt le commencement du troiſième Livre, où Enée eſt repréſenté dechirant un Myrte qui répand du ſang. Cette circonſtance ſemble avoir le* merveilleux *ſans le* probable, *parce qu'elle eſt décrite comme provenant d'une cauſe naturelle, ſans l'aſſiſtance d'aucun Dieu, ou plutôt d'aucune puiſſance ſurnaturelle capable de la produire* *. Mais ce charmant Auteur, en faiſant cette remarque, ne paroît pas s'être ſouvenu de ce qu'Enée dit dans cette occaſion:

Nymphas venerabar agreſtes,
Gradivumque patrem Geticis qui præſidet arvis,
Ritè ſecundarent viſus, omenque levarent.

C'eſt-à-dire: „ J'adorai les Nymphes des „ bois, & le Dieu de la Thrace, les priant „ que ces Prodiges n'annonçaſſent rien „ que de favorablé, & que le Préſage fût „ heureux. „

---

* Oeuvres d'Addiſſon, *Tome III*, p. 316. *de l'Edit. in 4to* 1721.

Les Préſages de cette eſpece (car il y en avoit de deux eſpeces) étoient toûjours regardez comme produits par un pouvoir ſurnaturel. Ainſi, lorſque les Hiſtoriens de Rome racontent, qu'il étoit tombé une pluye de ſang, c'étoit un Préſage de la même nature que celui dont notre Poëte parle, qui s'eſt tenu ſans doute dans les bornes du probable, en ne diſant que ce que les plus graves Hiſtoriens rapportent dans chaque page de leurs Annales. Ce Prodige n'étoit point deſtiné à ſurprendre le Lecteur: Virgile, comme on l'a déja remarqué, revêt le caractère d'un Légiſlateur, & par les Prodiges & les Préſages il veut perſuader fortement le peuple, que la Divinité intervient dans les affaires de ce monde; ce qui étoit la méthode des anciens Légiſlateurs. Ainſi Plutarque nous apprend, *que, par des Divinations & des Préſages, Licurgue ſanctifia les Lacedémoniens, Numa les Romains, Ion les Athéniens, & Deucalion tous les Grecs en général; & par l'eſpérance & la crainte ils entretinrent dans l'eſprit de ces peuples le reſpect pour la Religion.* *. C'eſt avec beaucoup de Juſteſſe que Virgile a placé la ſcene de cette avanture parmi les peuples barbares & groſſiers de la Thrace, afin d'inſpirer de l'horreur pour les mœurs ſauvages & cruelles, & le deſir & l'amour d'un état civil & policé. L'I.

---

* Plut. adv. Colot.

L'Ignorance du véritable but de l'Enéide, a fait tomber les Critiques dans diverſes erreurs déſavantageuſes à Virgile, non ſeulement touchant le Plan & la Conduite de ſon Poëme; mais auſſi touchant le caractère de ſes Perſonnages. La Pieté d'Enée, & ſa profonde venération pour les Dieux, ont ſi fort choqué un célèbre Ecrivain François, * qu'il a dit que *ce Héros étoit plus propre à fonder une Religion qu'une Monarchie.* Mais il n'a pas ſçû qu'on a voulu repréſenter un Légiſlateur parfait dans le caractère d'Enée. S'il l'eût ſçû, il n'eût peut-être pas ignoré, que c'étoit l'office des Légiſlateurs d'établir une Religion, auſſi-bien que de fonder des Etats; & c'eſt ſous cette double idée que Virgile repréſente Enée,

Dum conderet Urbem,
Inferretque Deos Latio.—

Notre Critique n'eſt pas moins choqué de l'Humanité d'Enée, que de ſa Pieté: elle ne conſiſte, ſelon lui, que dans une grande facilité à pleurer. Mais il n'a pas ſaiſi la beauté de cette partie de ſon caractère. Pour donner l'idée d'un Légiſlateur parfait, il faloit le repréſenter penétré des ſentimens d'Humanité. Il étoit d'autant plus néceſſaire de donner un pareil exemple, qu'on voit par expérience, que les Politiques du commun ne ſont que trop dénuez de ces ſentimens.

---

* Mr. de St. Evremont.

Ce point de vûë ſous lequel nous repréſentons ici l'Enéide, n'eſt pas moins propre à juſtifier les autres caractères que le Poëte met ſur la ſcene. Le ſçavant Auteur des Recherches ſur la Vie & les Ecrits d'Homere, me permettra bien de n'être pas de ſon ſentiment par rapport à l'Uniformité de caractères qui regne dans l'Enéide; je penſe que c'eſt l'effet d'un deſſein prémédité, & non pas de la coûtume & de l'habitude. *Virgile*, nous dit-on, *étoit accoûtumé à la ſplendeur de la Cour, à la magnificence d'un Palais, à la pompe d'un Equipage Royal; de-là vient que les deſcriptions qu'il fait de ce genre de vie, ſont plus magnifiques & plus nobles que celles d'Homere: il a plus d'égard pour la décence, & pour ces manières polies, qui font qu'un homme eſt toûjours ſemblable à lui-même, & que tous les perſonnages ſe reſſemblent dans leur conduite & dans leurs manières* *. Mais puiſque l'Enéide eſt un Syſtême de Politique, & que *la durée éternelle d'un Etat, la forme de la Magiſtrature, & le Plan du Gouvernement étoient*, comme ce judicieux Ecrivain le remarque très-bien, *des choſes familieres au Poëte*, rien n'étoit plus convenable à ſon deſſein, que de décrire des mœurs polies: Car c'eſt l'office d'un Légiſlateur de rendre les hommes doux & humains, &, s'il ne peut les obliger à rénoncer entièrement à leurs mœurs ſauvages, de les engager au moins à les déguiſer.

---

* An Enquiry into the Life and Writings of Homer, *p.* 325.

Cette Clef de l'Enéide ſert non ſeulement à en expliquer divers paſſages qui paroiſſoient ſujets à la Critique, mais auſſi à decouvrir la grande beauté d'un grand nombre d'incidens qu'on rencontre dans le cours du Poëme.

Qu'il me ſoit permis de remarquer, avant que de finir cet Article, que c'eſt ici la ſeconde eſpece de Poëme Epique. Notre Compatriote, le grand MILTON, a produit la troiſième. Car comme Virgile tacha de ſurpaſſer Homere, Milton voulut les ſurpaſſer tous deux. Il trouva Homere en poſſeſſion de la *Morale*, & Virgile de la *Politique*. Il ne lui reſtoit plus que la *Religion*. Il ſe ſaiſit de ce ſujet, comme voulant partager avec eux le gouvernement du Monde Poëtique; &, par le moyen de la dignité & de l'excellence de ſon ſujet, il ſe mit à la tête de ce Triumvirat, pour la formation duquel il a falu tant de ſiécles. Voilà les trois genres du Poëme Epique. Le ſujet en eſt, en général, la Conduite de l'Homme, qu'on peut conſiderer par rapport à la *Morale*, à la *Politique*, ou à la *Religion*; Homere, Virgile & Milton, ont inventé chacun l'eſpece qui lui eſt particuliere, & dès le premier eſſai ils l'ont portée à la perfection; de ſorte qu'il n'eſt plus poſſible d'inventer rien de nouveau dans le Genre Epique.

Suppoſant donc que l'Enéide repréſente la conduite des anciens Légiſlateurs, on ne conçoit pas qu'un auſſi grand Maître que Virgile, ait pû oublier un Dogme, qui, comme nous l'avons fait voir, * étoit le fondement & le ſoutien de la Politique; je veux dire le Dogme des Recompenſes & des Peines d'une autre Vie. Auſſi trouvons-nous qu'il nous en a donné un Syſtême complet, à l'imitation de ceux qu'il a pris pour ſes modèles, ſçavoir, Platon dans *la Viſion d'Erus*, & Ciceron dans *le Songe de Scipion*. Et comme le Légiſlateur avoit ſoin de donner du poids à ce dogme, par une Inſtitution toute extraordinaire, où l'état des Morts étoit repréſenté dans un ſpectacle pompeux; il faut avouer que la deſcription d'un pareil ſpectacle ne pouvoit que donner beaucoup de grace & d'elégance au Poëme. La pompe & la ſolemnité de ces Repréſentations devoit naturellement inviter le Poëte à les décrire, puiſque cela lui donnoit occaſion de mettre en uſage tous les ornemens de la Poëſie. Nous ſoutenons donc qu'il l'a fait; & que *la Deſcente d'Enée aux Enfers, n'eſt autre choſe qu'une repréſentation énigmatique de ſon Initiation aux Myſtères.*

---

* Voyez le Second Extrait de l'Ouvrage de Mr. Warburton, dans notre Journal précedent.

Le deſſein de Virgile étoit, de donner en la perſonne d'Enée l'idée d'un Légiſlateur parfait: c'étoit l'Initiation aux Myſtères qui rendoit ſacré le caractère d'un Légiſlateur, & qui en ſanctifioit les fonctions: Car il n'eſt pas étonnant qu'il ait voulu annoblir par ſon propre exemple, une Inſtitution dont il étoit lui-même l'auteur; c'eſt pourquoi tous les anciens Héros & Légiſlateurs ont été initiez.

Pendant que les Myſtères étoient encore renfermez dans l'Egypte, qui leur avoit donné naiſſance, & que les Légiſlateurs Grecs alloient dans ce païs pour être initiez, il eſt naturel qu'on n'ait parlé de cette Cérémonie qu'en termes pompeux & allégoriques. C'eſt à quoi contribuoit en partie la nature des mœurs des Egyptiens, plus encore le caractère des Voyageurs, mais plus que tout, la Politique des Légiſlateurs; qui, de retour dans leur païs, & voulant civiliſer un peuple ſauvage, jugerent qu'il étoit utile pour eux-mêmes, & néceſſaire par rapport au peuple, de parler de leur Initiation, où l'état des Morts leur avoit été repréſenté en ſpectacle, comme d'une deſcente actuelle aux Enfers. C'eſt ce que firent Orphée, Bachus, & d'autres. Cette manière de parler continua d'être en uſage, même après que les Myſtères eurent été introduits dans la Grece, comme il paroît par les Fables d'Hercule & de Theſée deſcendus aux Enfers Mais il y avoit toûjours quelque choſe dans l'allégorie, qui découvroit la vérité cachée ſous les emblêmes. Ainſi on diſoit d'Orphée, par exemple, qu'il étoit deſcendu aux Enfers par le pouvoir de ſa Lire, *Threïcia fretus cithara, fidibuſque canoris*: ce qui montre évidemment que c'étoit en qualité de Légiſlateur: car on ſçait que la Lire eſt le ſymbole des Loix par leſquelles il civiliſa un peuple groſſier & barbare. De même, dans la vie d'Hercule nous voyons l'Hiſtoire véritable, & la Fable à laquelle elle a donné lieu, rapportées enſemble: car nous apprenons qu'il fut réellement initié dans les Myſtères Eleuſiniens, & que ce fut immédiatement avant qu'il exécutât l'onzième de ſes Travaux, qui fut d'emmener Cerbère des Enfers: & le Scholiaſte d'Homere inſinue, que le but de cette Initiation étoit, de le préſerver de tout malheur dans cette dangereuſe entrepriſe. Euripide & Ariſtophane paroiſſent confirmer l'explication que nous donnons ici de la Deſcente aux Enfers. Euripide, dans ſon *Hercule furieux*, repréſente ce Héros retournant des Enfers, pour ſecourir ſa famille & exterminer le Tyran Leucus. Junon, pour ſe venger, lui envoye les Furies qui le perſecutent, & dans ſa fureur il tue ſa femme & ſes enfans, les prenant pour ſes Ennemis. Dès qu'il eſt revenu à lui-même, ſon ami Theſée le conſole, & veut l'excuſer par les criminels exemples des Dieux; ce qui, comme on l'a remarqué, encourageoit les hommes à commettre les plus grands excès, & ce qu'on travailloit à prévenir dans les Myſtères, en y decouvrant la fauſſeté du Polythéiſme. Or il eſt aſſez clair, qu'Euripide a voulu nous faire comprendre ce qu'il penſoit de la fabuleuſe Deſcente aux Enfers, lorſqu'il fait répondre Hercule comme un homme qui vient de célébrer les Myſtères, & à qui on en a confié les ἀπόῤῥητα, ou *ſecrets. Les Exemples des Dieux que vous me citez*, dit-il, *ne ſignifient rien: je ne ſçaurois les croire coupables des crimes qu'on leur impute. Je ne puis comprendre qu'un Dieu ſoit le Souverain d'un autre Dieu.... Un véritable Dieu n'a beſoin de perſonne. Rejettons donc les Fables ridicules que les Poëtes nous content des Dieux*. Ariſtophane, dans ſes *Grenouilles*, a fait voir clairement ce qu'il entendoit par la deſcente des anciens Héros aux Enfers, dans l'équipage qu'il donne à Bacchus, lorſqu'il l'introduit demandant le chemin qu'Hercule avoit tenu. Remarquons donc que le Scholiaſte ſur ce paſſage nous apprend, que dans la célébration des Myſtères Eleuſiniens, c'étoit la coûtume de faire porter ſur des Anes, les choſes dont on avoit beſoin dans cette Cérémonie. Delà vient ce Proverbe, *Aſinus portat Myſteria.* Le Poëte introduit donc Bacchus, ſuivi de ſon bouffon de Valet Xanthius, portant un paquet, & monté ſur un Ane: Et afin qu'on ne ſe trompe point ſur ſon deſſein, Hercule ayant dit à Bacchus, que les Habitans des Champs Elyſées ſont les Initiez, Xanthius prend la parole, & dit, *Je ſuis l'Ane qui porte les Myſtères.*

Ici donc, comme à l'égard de pluſieurs autres Fables anciennes, les expreſſions ſublimes & magnifiques qu'on employoit en parlant des Myſtères, ont fait croire à la poſterité crédule, qu'il y avoit là-dedans quelque choſe de miraculeux. Et ne ſoyons pas ſurpris, que dans ces anciens tems on ſe ſoit plû à exprimer les choſes les plus communes dans le ſtile le plus extraordinaire & le plus figuré; puiſque nous voyons qu'un Auteur auſſi moderne qu'Apulée, ſoit pour imiter les Anciens, ſoit plutôt pour s'accommoder au ſtile reçu dans les Myſtères, décrit ſon Initiation en ces termes: *Acceſſi confinium mortis, & calcato Proſerpinæ limine, per omnia vectus elementa remeavi: nocte mediâ vidi Solem candido coruſcantem lumine: Deos inferos & Deos ſuperos acceſſi coram, & adoravi de proximo* *. Enée n'auroit pas pû décrire en d'autres termes ſon voyage de nuit, après qu'on l'eût fait ſortir par la porte d'ivoire.

---

* Apuleïus, *Lib. II. prope finem.*

Virgile a donc été obligé de faire initier ſon Héros; & l'Antiquité fabuleuſe l'autoriſoit à appeller cette Initiation une deſcente aux Enfers. Il a ſçû profiter de cet avantage avec beaucoup de jugement; car cette fiction anime toute ſa Fable, qui ſans cette Allégorie ſeroit trop froide, & trop fade pour un Poëme Epique.

Si un vieux Poëme attribué à Orphée, & intitulé, *Deſcente aux Enfers*, ſubſiſtoit encore, nous y verrions peut-être que le ſujet en étoit ſimplement l'*Initiation* d'Orphée, & que c'eſt-là ce qui a fourni à Virgile l'idée du Sixième Livre de ſon Enéide. Quoi qu'il en ſoit, Servius a aſſez bien compris le but de ce Poëte, pour remarquer qu'il contient pluſieurs choſes empruntées de la profonde ſcience des Théologiens d'Egypte; *multa per altam ſcientiam Theologicorum Ægyptiorum*: & nous avons fait voir que ce ſont eux qui ont inventé les Dogmes qu'on enſeignoit dans les Myſtères. Quoique je diſe que c'étoit-là le principal deſſein du Poëte, je ne prétens pas ſoutenir qu'il n'ait point eu d'autre guide que lui-même. Il a emprunté pluſieurs de ſes Epiſodes d'Homere, & diverſes notions philoſophiques de Platon, comme nous aurons occaſion de le montrer dans la ſuite.

Nous avons déja remarqué que l'Initié avoit un Conducteur, nommé Ἱεροφάντης, Μυσταγωγὸς, Ἱερεὺς; ce Conducteur, qui pouvoit être ou un homme, ou une femme, lui apprenoit les cérémonies préparatoires, le conduiſoit au Spectacle myſtérieux, & lui en expliquoit les diverſes parties. Ainſi Virgile a donné à Enée la Sibylle pour conductrice; il la nomme *Vates*, *magna Sacerdos, & docta Comes*. Et comme la Myſtagogue devoit vivre dans le célibat, * la Sibylle de Cumes n'étoit point mariée.

Le premier avis que la Propheteſſe donne à Enée, c'eſt de chercher *le Rameau d'or* conſacré à Proſerpine.

> *Aureus & foliis & lento vimine ramus,*
> *Junoni infernæ ſacer.*

Servius ne ſçait comment rendre raiſon de cette particularité. Il s'imagine que le Poëte fait peut-être alluſion à un Arbre au milieu du bocage ſacré du Temple de Diane en Grece. Lorſqu'un fugitif s'y étoit refugié, & pouvoit arracher une branche de cet Arbre, que les Prêtres gardoient ſoigneuſement, il avoit l'honneur de ſe battre à coups de poing avec l'un d'eux;

&

---

* *Hierophanta apud* Athenas *evitat virum, & æternâ debilitate fit caſtus.* Hieron. ad Geron. de Monogamiâ.

& s'il pouvoit le vaincre, il prenoit ſa place. Quoique rien ne ſoit plus étranger au ſujet que cette explication vague, cependant Mr. l'Abbé Banier, le meilleur interprête des Fables anciennes, a été obligé de l'admettre * après Servius, faute de mieux. Mais nous ſoutenons, que ce Rameau repréſente la Couronne de Myrthe, dont on couronnoit les Initiez lors de la célébration des Myſtères †. 1. Parce qu'il eſt dit que le *Rameau d'or* eſt conſacré à Proſerpine; & le Myrthe l'étoit auſſi. Il n'eſt fait mention dans toute cette Fable que de Proſerpine, & non pas de Cerès, en partie parce que l'Initiation eſt décrite comme une deſcente actuelle aux Enfers, & ſur-tout parce que, ſi dans la célébration des Cérémonies myſtérieuſes on invoquoit également Cerès & Proſerpine, celle-ci pourtant préſidoit ſeule aux Spectacles: or ce Sixième Livre de l'Enéide ne contient la déſcription que des Spectacles repréſentez dans les Myſtères. 2. La qualité pliable de ce *Rameau d'or, lento vimine*, repréſente très-bien les tendres branches du Myrthe. 3. Ce ſont les Colombes de Venus, qui dirigent Enée vers l'Arbre:

„ *Tum maximus Heros*
„ Maternas *agnoſcit* aves.

---

* Explic. Hiſtor. des Fables, *Tom. II*, p. 133. *Ed.* 1715.

† Schol. Ariſtoph. Ranis.

Elles volent vers l'Arbre, s'y arrêtent comme y étant accoûtumées, l'Arbre apartenant à la famille. *C'étoit un lieu où elles ſe plaiſoient.* Car le Myrthe, comme chacun ſçait, étoit conſacré à Venus.

,, Sedibus optatis, *gemina ſuper arbore ſedent.*

Mais il y a encore plus de beauté & de juſteſſe ici, qu'on n'en apperçoit à la première vûë. Car non ſeulement le Myrthe étoit conſacré à Proſerpine auſſi-bien qu'à Venus, mais les Colombes étoient auſſi conſacrées à la première de ces Déeſſes, comme Porphyre nous l'apprend. *

Enée ayant pris le Rameau, ou étant couronné de Myrthe, entra dans la Grotte de la Sibylle,

,, *Et Vatis portat ſub tecta Sibyllæ.*

Ceci marquoit l'Initiation aux petits Myſtères. Car Dion Chryſoſtome † nous dit, qu'elle ſe faiſoit ἐν οἰκήματι μικρῷ, dans une petite Chapelle étroite, comme on peut ſuppoſer qu'étoit la Grotte de la Sibylle. Les Initiez dans les petits Myſtères s'appelloient Μύϛαι.

Enſuite la Sibylle conduit Enée au lieu d'où il doit deſcendre aux Enfers.

---

* De Abſt. *Lib. IV.* §. 16.

† Orat. 12.

„ His actis *propere exequitur præcepta Sibyllæ.*

Ceci ſignifie l'Initiation dans les grands Myſtères; où les Initiez ſont appellez Ἐπόπται. Cette Initiation ſe fait durant la nuit: le lieu, ſemblable à celui où Dion dit que ſe célébroient les grands Myſtères, eſt un Dome myſtique d'une grandeur & d'une magnificence admirables. *

„ *Spelunca* alta *fuit*, vaſtoque immanis hiatu
„ *Scrupea, tuta lacu nigro nemorumque tenebris.*

Voici comment la Reception d'Enée eſt décrite.

„ *Sub pedibus mugire ſolum & juga cœpta*
„ *moveri*
„ *Sylvarum; viſæque canes ululare per umbram,*
„ *Adventante Dea. Procul ô, procul eſte,*
„ *profani,*
„ *Conclamat Vates, totoque abſiſtite luco.*

Que ceci ſoit une deſcription exacte de l'Ouverture de la ſcene dans les Myſtères, c'eſt ce qui paroît par la deſcription que Claudien fait de propos déliberé & ſans aucun déguiſement, de la manière dont ces redoutables Cérémonies commencent.

---

* *Ibidem.*

Il imite la ſurpriſe & le raviſſement d'un des Initiez, & ſe jette, pour ainſi dire, comme la Sibylle, au milieu de la ſcene.

„ *Furens antro ſe immiſit aperto.*

Il s'écrie comme en extaſe:

„ *Greſſus removete, profani.*
„ *Jam furor humanos noſtro de pectore ſenſus*
„ *Expulit* —
„ *Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri*
„ *Sedibus, & claram diſpergere fulmina lucem,*
„ *Adventum teſtata Dei. Jam magnus ab imis*
„ *Auditur fremitus terris*, templumque
„ remugit
„ Cecropium; ſanctaſque faces attollit
„ ELEUSIN;
„ Angues Triptolemi ſtridunt, *& ſquam-*
„ *mea curvis*
„ *Colla levant.* ———
„ *Ecce procul ternas Hecate variata figuras*
„ *Exoritur.* *

Il paroîtra combien ces deux deſcriptions s'accordent avec les relations des anciens Auteurs Grecs ſur ce ſujet, ſi l'on conſidere l'idée générale que Dion Chryſoſtome nous donne de l'Initiation, dans ces paroles: *Il en eſt ainſi lorſqu'on conduit un Grec ou un Barbare pour être initié dans un*

---

* De Raptu Proſerp. *ſub initio.*

un certain Dome myſtique d'une grandeur & d'une magnificence admirables; *où il voit divers Spectacles myſtiques*, & *entend de même une multitude de voix*; *où les ténèbres & la lumiere affectent ſes ſens alternativement*, & *où mille autres choſes extraordinaires ſe préſentent devant lui.* *

Ces Expreſſions *Viſæ canes ululare per umbram*, ſe trouvent clairement expliquées par Plethon dans ſes Scholies ſur les *Oracles Magiques* de Zoroaſtre. *C'eſt la coûtume*, dit-il, *dans la célébration des Myſtères, de préſenter devant plusieurs des Initiez, des fantomes, ſous la figure de chiens & d'autres formes & viſions monſtrueuſes.* Le PROCUL, Ô PROCUL ESTE PROFANI de la Sibylle, eſt une traduction littérale du formulaire uſité par le Myſtagogue, à l'Ouverture des Myſtères.

῾ΕΚΑΣ, ῾ΕΚΑΣ ᾿ΕΣΤΕ ΒΕΒΗΛΟΙ.

La Sibylle dit à Enée de s'armer de tout ſon courage, comme ayant bientôt à combattre contre les plus épouvantables objets.

„ *Tuque invade viam, vaginaque eripe ferrum:*
„ *Nunc animis opus, Æneas, nunc pectore firmo.*

Et nous trouvons bientôt le Héros engagé dans un combat: „ *Cor-*

---

* Dio Chryſoſt. Orat. 12.

,, *Corripit hic ſubita trepidus formidine ferrum*
,, *Æneas, ſtrictamque aciem venientibus offert.*

C'eſt auſſi de cette manière que les Anciens nous repréſentent l'Initié, au moment que les Cérémonies commencent. *Entrant préſentement dans le Dome myſtique*, dit Themiſtius *, *il eſt rempli d'étonnement & d'horreur: l'inquiétude & la crainte s'emparent de ſon ame. Il ne peut avancer d'un ſeul pas, & ne ſçait comment entrer dans le droit chemin, qui doit le conduire au lieu où il deſire d'arriver. Juſques à ce que le Prophete* (Vates,) *ou le Conducteur, ouvrant le Veſtibule du Temple, &c.* De même Proclus dit †: *Comme dans les très-ſaints Myſtères, avant que la ſcene des Viſions myſtiques s'ouvre, l'ame de l'Initié eſt penétrée de frayeur; ainſi, &c.*

On nous apprend beintôt ce qui cauſe la terreur d'Enée; car nous le trouvons engagé au milieu de tous les maux réels & imaginaires de cette vie; de toutes les maladies de l'Eſprit & du Corps, de toutes les *terribiles viſu formæ*, des Centaures, des Scylles, des Chimères, des Gorgones & des Harpies. Voilà ce que Plethon, dans le paſſage cité ci-deſſus, appelle ἀλλόκοτα τὰς μορΦὰς Φάσματα; *des for-*

---

* Orat. in Patrem.

† In Plat. Theol. *Lib. III. Cap. XVIII.*

formes & viſions monſtrueuſes, qu'on voyoit à l'entrée des Myſtères ; Celſe dit *, qu'on préſentoit les mêmes formes ou fantômes dans les Cérémonies de Bacchus. On les rencontroit, ſuivant Virgile, dès l'entrée, *Veſtibulum ante ipſum* ; & Themiſtius nous apprend, que le Veſtibule du Temple étoit le Théâtre de toutes ces horribles viſions ; Τά προπύλαια τȣ̃ νεȣ̃.

A l'ouverture de cette Scene, le Poëte interrompt ſa narration, &, comme voulant faire ſolemnellement ſa propre Apologie, il s'écrie :

,, *Di, quibus imperium eſt animarum, umbræque ſilentes ;*
,, *Et Chaos, & Phlegeton, loca nocte ſilentia late,*
,, *Sit mihi fas audita loqui ; ſit numine veſtro*
,, *Pandere res alta terra & caligine merſas.*---

Il ſçavoit qu'il alloit s'engager dans une entrepriſe impie ; car c'eſt ainſi qu'on regardoit la Revélation des Myſtères. Claudien, dans le Poëme que nous avons déjà cité, où il déclare ouvertement qu'il va traiter des Myſtères Eleuſiniens, dans un tems où on n'avoit plus gueres de vénération pour eux, ne laiſſe pas cependant de ſe conformer à l'ancienne coûtume, & d'excuſer ſon entrepriſe de cette manière : ,, *Di*,

---

* Orig. contr. Celſ. *Lib. IV. p. m.* 167.

„ *Dí, quibus in numerum, &c.* ---
„ *Vos mihi ſacrarum penetralia pandite rerum*
„ *Et veſtri ſecreta Poli, qua lampade Ditem*
„ *Flexit amor, quo ducta ferox Proſerpina raptu*
„ *Poſſedit dotale Chaos; quantaſque per oras*
„ *Sollicito Genitrix erraverit anxia curſu.*
„ *Unde datæ populis Leges, & glande relicta*
„ *Ceſſerit inventis Dodonia quercus ariſtis* *.

Si la Revélation des Myſtères eût été auſſi ſévèrement punie à Rome, qu'elle l'étoit dans la Grece, Virgile n'eût jamais oſé écrire cette partie de ſon Poëme. Cependant comme on ne laiſſoit pas de traiter d'impie † celui qui revéloit les Myſtères, Virgile le fait d'une manière couverte, & ſe juſtifie en même tems auprès de ceux qui pourroient penétrer ſon deſſein.

Le Héros & ſon Guide commencent maintenant leur Voyage.

„ *Ibant obſcuri ſola ſub nocte per umbram;*
„ *Perque domos Ditis vacuas, & inania regna.*
„ *Quale per incertam Lunam ſub luce maligna*
„ *Eſt iter in ſilvis; ubi cælum condidit umbra*
„ *Jupiter, & rebus nox abſtulit atra colorem.*

---

* Claudian. de Raptu Proſerpinæ, *Lib. I. ſub init.*

† V. Sueton. *in* Octav. Aug. *Cap.* 93.

Cette deſcription me rappelle un paſſage de Lucien, dans ſon Dialogue du Tyran. Une compagnie de gens de toutes conditions, allant enſemble dans l'autre monde, Mycille s'écrie : „ Ah ! qu'il fait noir „ ici. Où eſt à préſent le beau Megille ? „ Qui peut dire laquelle eſt la plus bel„le, Simmiche ou Phryne ? Tout ſe reſ„ſemble ici, tout eſt de la même cou„leur ; on ne ſçauroit faire de comparai„ſons. Et même mon vieux manteau, „ qui tout-à-l'heure n'offroit à vos yeux „ qu'un objet bien irrégulier, eſt à pré„ſent auſſi honorable que la Pourpre de „ ſa Majeſté que nous avons ici. La „ vérité eſt, que l'un & l'autre ſe ſont éva„nouis à nos yeux, & ſe ſont cachez ſous „ la même couverture. Mais mon ami le „ Cynique, où ès-tu ? Donne-moi la „ main. *Toi qui ès initié dans les Myſtè„res Eleuſiniens*, di-moi ; ceci ne reſſem„ble-t-il pas bien à la marche qu'on fait„là dans l'obſcurité ? CYN. Oh ! tout-à„fait ; & regarde, voilà une des Furies „ qui vient, comme je le conjecture par ſon „ équipage, avec ſa torche à la main, & „ ſon regard terrible *.

Enée arrivé ſur les bords du Cocyte, eſt ſurpris de voir la foule des Ombres qui errent aux environs de ce fleuve, & paroiſſent s'impatienter de ce qu'elles ne le paſſent pas, ſon guide lui apprend, que ce ſont les Ombres de ceux dont les corps n'ont pas été enſevelis; c'eſt pourquoi elles ſont condamnées à errer çà & là le long du fieuve pendant cent ans, avant que de pouvoir le paſſer.

---

* Lucian. Cataplus.

,, *Hæc omnis, quam cernis, inops inhuma-*
,, *taque turba eſt :*
,, *Portitor ille, Charon; hi, quos vehit unda,*
,, *ſepulti :*
,, *Nec ripas datur horrendas, nec rauca fluenta*
,, *Tranſportare prius, quam ſedibus oſſa quièrunt.*
,, *Centum errant annos, volitantque hæc litto-*
,, *ra circum.*
,, *Tum demum admiſſi ſtagna exoptata reviſunt.*

Ne penſons pas que cette ancienne notion doive ſon origine au vulgaire ſuperſtitieux: C'eſt une des plus ſages inventions des anciens Légiſlateurs, d'avoir ſçu imprimer cette idée dans l'eſprit des peuples. Il n'y a aucun lieu de douter que ce ne ſoit à eux qu'il faut l'attribuer, puiſqu'elle vient originairement des Egyptiens. Ces grands Maîtres de la Sageſſe, voulant procurer la ſureté de leurs Concitoyens, trouverent que rien n'y contribuoit davantage, que l'enterrement public & ſolemnel des morts; ſans quoi on auroit pû aiſément & impunément commettre mille meurtres ſecrets: c'eſt pourquoi ils introduiſirent la coûtume des Funerailnerailles publiques & pompeuſes. Hérodote & Diodore de Sicile nous apprennent que les Egyptiens étoient de tous les Peuples, ceux chez qui les Obſeques ſe faiſoient avec le plus de cérémonies. Mais afin d'en aſſurer davantage l'obſervation par un motif de Religion, auſſi-bien que par la Coûtume, ils enſeignerent au peuple, que les morts ne pouvoient point arriver à un lieu de repos dans l'autre monde, avant qu'on leur eût rendu ces honneurs funèbres en celui-ci: ce qui doit néceſſairement avoir porté les hommes à obſerver ſoigneuſement toutes les cérémonies des funerailles; par où le Légiſlateur parvenoit à ſon but, qui étoit la ſureté du peuple. Cette notion ſe répandit ſi loin, & prit de ſi fortes racines dans l'eſprit des hommes, que ce qu'il y a d'eſſentiel dans cette Superſtition, s'eſt conſervé même juſques à préſent, chez la plupart des peuples civiliſez. Il y a une choſe, qui, ſi on y fait attention, montre bien de quelle importance les Anciens croyoient qu'eſt la Sépulture des morts. Homere, Sophocle & Euripide ſont ſans contredit les trois plus grands Poëtes Grecs. Or, ſuivant le jugement des Critiques modernes, on remarque dans l'Iliade, dans l'Ajax, & dans les Phéniciens, une vicieuſe continuation de la Fable, qui rompt l'unité de l'action, par la célébration des funerailles de Patrocle, d'Ad'Ajax, & de Polynice. Mais ces Critiques ne conſiderent pas, que les Anciens regardoient les Obſeques comme une partie inſeparable de l'Hiſtoire de la mort d'un homme. C'eſt pourquoi ces grands Maîtres de l'Unité & des Bienſéances, ne pouvoient pas penſer que l'action fût finie, avant qu'on eût rendu les derniers devoirs aux défunts.

Mais le Légiſlateur Egyptien trouva enſuite un autre avantage dans cette opinion du peuple ſur la néceſſité des Funerailles pour le repos des morts: cela donna lieu d'infliger aux Débiteurs inſolvables une punition, qui rendit un ſervice conſiderable à la Societé. Car au lieu d'enterrer les Débiteurs inſolvables tout vivans, comme cela ſe pratique généralement parmi les Barbares modernes; les Egyptiens, peuple poli & humain, firent une loi, qui ordonnoit de laiſſer ſans ſépulture les cadavres de ces Débiteurs: & l'Hiſtoire nous apprend, que la terreur que cette punition inſpira, produiſit l'effet qu'on en attendoit. Le ſçavant Marſham ſemble s'être trompé ici, lorſqu'il ſuppoſe que cette défenſe d'inhumer, a donné naiſſance à l'opinion des Grecs, qui ont cru que les eſprits de ceux qui n'étoient point enterrez, erroient çà & là ſur la terre *; au lieu qu'il eſt clair par la

---

* Marsham. Canon Chronicus, *Sect. II.* §. 3.

la nature même de la choſe, que la Loi fut fondée ſur cette opinion, qui étoit originaire d'Egypte, & non pas l'opinion ſur la Loi; Car cette opinion étoit la ſeule choſe qui pût donner quelque autorité à la Loi.

Après tout, ſi le Poëte n'eût pas cru la choſe d'une grande importance, il ne s'y ſeroit pas arrêté ſi long-tems, & n'y ſeroit pas revenu dans la ſuite *; il n'y auroit pas inſiſté ſi fort, & n'auroit pas repréſenté ſon Héros conſiderant la choſe avec une extrême attention.

„ *Conſtitit Anchiſa ſatus, & veſtigia preſſit*
„ MULTA PUTANS.———

Le Poëte ajoute,

——„ *Sortemque animo miſeratus* iniquam,

Servius remarque là-deſſus, *iniqua enim ſors eſt puniri propter alterius negligentiam; nec enim quis culpâ ſuâ caret ſepulchro*:„ C'eſt „ un ſort injuſte que d'être puni pour la „ negligence d'autrui; car perſonne n'eſt „ privé de la ſépulture par ſa propre faute“. *Quelle injuſtice*! s'écrie ici Mr. Bayle †, *étoit-ce la faute de ces ames que leurs*

---

* Verſ. 373. & ſeq.

† Réponſe aux Queſtions d'un Provincial, *Tom.* IV. *Ch.* XXII. *p. m.* 329.

leurs Corps n'euſſent pas été enterrez? Mais ne ſçachant pas l'origine de cette opinion, il n'en a pas apperçu l'uſage; de-là vient qu'il attribue à la Superſtition, ce qui étoit l'effet d'une ſage Politique. Virgile, par *Sors iniqua*, le Sort injuſte, entend ſeulement, que dans cette inſtitution civile, comme dans pluſieurs autres, *un bien général eſt ſouvent un mal pour quelques particuliers.*

Ce qu'on appercevoit enſuite ſur les bords du Cocyte, c'étoit Charon avec ſa barque: tous les Sçavans ſont perſuadez que c'étoit un Egyptien, qui a exiſté réellement en chair & en os. Les Egyptiens, comme tous les autres peuples, dans les deſcriptions qu'ils faiſoient de l'autre monde, empruntoient leurs idées des choſes qui leur étoient familieres dans celui-ci. Dans leurs Cérémonies funèbres, qui étoient chez eux d'une bien plus grande importance que chez les autres Nations, comme nous l'avons déja obſervé, ils avoient coûtume de tranſporter les morts de l'autre côté du Nil, par le marais ou lac *Acheruſia*, & on les mettoit dans des voutes ſoûterraines: le Batelier s'appelloit Charon dans leur langue. Or dans les deſcriptions qu'ils faiſoient de l'autre monde, dans leurs Myſtères, rien n'étoit plus naturel que d'en emprunter les idées de ce qui ſe pratiquoit dans les Cérémonies funèbres. Et il ſeroit aiſé de prouver,

ver, s'il en étoit beſoin, que ce ſont les Egyptiens qui ont changé ces réalitez en *Fables*, & non pas les Grecs, comme la plupart de leurs Auteurs le penſent.

Enée ayant paſſé le fleuve, ſe trouve dans la Region des Morts. Le premier objet qui le frappe, c'eſt *Cerbère.*

——„ *Huc ingens latratu triſanci*
„ *Perſonat, adverſo recubans immanis in antro.*

C'eſt-là manifeſtement le fantôme des Myſtères, qui, ſelon le témoignage de Plethon cité ci-deſſus, paroiſſoit ſous la forme d'un Chien, *κυνώδη τινα·* Et dans la Fable de la Deſcente d'Hercule aux Enfers, laquelle, comme nous l'avons montré, ne ſignifie que ſon Initiation aux Myſtères, il eſt dit, qu'il fut aux Enfers pour en emmener *Cerbère.*

La Region des Enfers étoit diviſée en trois parties, ſuivant Virgile, ſçavoir, 1. Le Purgatoire, 2. Le Tartare. 3. Et les Champs Elyſées. Car Deiphobus étant dans le premier de ces Lieux, dit:

„ *Diſcedam*, explebo numerum, *reddarque*
„ tenebris *.

Et il eſt dit de Theſée qui eſt dans le ſecond:

——— „ *Se-*

---

* Le Poëte décrit au long la nature & le but de ce Purgatoire. *Verſ.* 736. —— 745.

——„ *Sedet*, æternumque ſedebit
„ *Infelix Theſeus.*

Dans les Myſtères, ces Regions étoient diviſées préciſément de la même manière. Platon * parle des Ames qui ſont enfoncées dans la bouë & dans l'ordure, & qui doivent demeurer dans l'obſcurité, juſques à ce qu'une longue ſuite d'années les ait purgées & purifiées, comme Virgile l'enſeigne ici. Et Celſe remarque, dans Origene †, qu'on enſeignoit l'Eternité des Peines dans les Myſtères.

Ce qu'il y a de bien remarquable ici, & qui fait à mon deſſein, c'eſt que les Vertus & les Vices dont le Poëte fait l'énumeration, & qui peuplent ces trois Regions, ſont préciſement ceux qui ſe rapportent le plus directement à la Societé; ce qui fait voir que Virgile avoit les mêmes vûës que les Inſtituteurs des Myſtères.

Le Purgatoire, qui eſt la première Diviſion, eſt peuplé de *Suicides*, ou gens qui ſe ſont tuez eux-mêmes, d'Amoureux extravagans, de Guerriers ambitieux; en un mot, de ceux qui ayant donné un libre cours à leurs paſſions violentes, étoient plutôt malheureux que méchans: &

---

* In Phædone.

† Contr. Celſ. *Lib.* VIII.

& il eſt à remarquer qu'on trouve un des Initiez parmi eux:

„ *Cererique ſacrum Polybœten.*

Ce qui s'accorde avec ce qu'on enſeignoit publiquement dans les Myſtères, que l'Initiation ſans la Vertu ne ſervoit de rien; au lieu que les Initiez, qui s'attachoient à la pratique de la Vertu, avoient de grands avantages ſur tous les autres hommes dans l'autre vie.

De tous les déſordres punis dans le Purgatoire, le Meurtre de ſoi-même eſt le plus pernicieux à la Societé; auſſi la triſte condition de ces Meurtriers eſt-elle marquée ici plus diſtinctement que celle des autres.

„ *Proxima deinde tenent mœſti loca, qui ſibi*
„ *lethum*
„ *Inſontes peperere manu, lucemque peroſi*
„ *Projecêre animas: Quàm vellent æthere in alto*
„ *Nunc & pauperiem, & duros perferre labores!*

Ici le Poëte ſuit exactement ce qu'on enſeignoit dans les Myſtères, où non ſeulement on défendoit le Meurtre de ſoi-même, mais on declaroit auſſi pourquoi il eſt criminel. *Le Diſcours qu'on nous tient tous les jours dans les Cérémonies & dans les Myſtères*, dit Platon *, que Dieu nous a mis dans cette vie, comme dans un poſte que nous ne devons jamais quitter ſans ſa permiſſion, *peuvent être trop difficiles pour nous, & paſſer notre portée.*

---

* Dans le Phedon, *de la Traduction de Mr.* Dacier. *Tom. II. p.* 166.

Juſques ici tout va bien; mais que dirons-nous *des Enfans*, & des Hommes *injuſtement condamnez*, que le Poëte place dans le Purgatoire? Car quoique la Religion des Romains modernes, & l'Inquiſition, envoyent ces deux ſortes de perſonnes dans un lieu de punition, l'ancien Paganiſme étoit d'un Eſprit beaucoup plus doux & plus moderé. Il n'eſt pas aiſé d'expliquer, pourquoi ces perſonnes ſont-là: Les Commentateurs, comme c'eſt leur coûtume, gardent ſur ce ſujet difficile un profond ſilence. Conſiderons d'abord le cas des Enfans; nous verrons qu'il n'eſt pas poſſible d'en rendre raiſon qu'en ſuivant mon Syſtême; ce qui doit être regardé comme un grand préjugé en ſa faveur.

„ *Continuò* auditæ voces, vagitus & ingens,
„ *Infantumque animæ flentes in limine primo;*
„ *Quos dulcis vitæ exortes, & ubere raptos*
„ *Abſtulit atra dies*, & funere *merſit* acerbo.

Il paroît que ce ſont ici *les cris & les lamentations*, que Proclus dit qu'on entendoit dans les Myſtères *; Il s'agit ſeulement

---

* *In* Comment. in Platonis Remp. *Lib.* X.

ment de ſçavoir, quelle eſt l'origine d'une opinion ſi extraordinaire. Je crois que c'eſt ici une autre Inſtitution du Légiſlateur, deſtinée à la conſervation des Enfans, comme l'Etabliſſement des Funerailles étoit deſtiné à la conſervation des Peres. Rien n'étoit plus propre à engager les Peres de prendre ſoin de la vie de leurs Enfans, que cette terrible doctrine. Et qu'on ne diſe point que l'amour naturel des Parens eſt aſſez puiſſant de lui-même, & n'a pas beſoin d'un nouveau motif pour les porter à conſerver leurs Enfans. On ſçait que la pratique horrible & dénaturée d'expoſer les Enfans, étoit univerſellement établie parmi les Anciens, & avoit preſque entierement déraciné de leur cœur les ſentimens de la nature, & ceux de la morale. Il faloit oppoſer une forte & puiſſante digue à ce déſordre: & je ſuis perſuadé que c'eſt ce qui engagea le Magiſtrat à employer cet artifice *, afin de rétablir l'inſtinct, & de ranimer les ſentimens naturels, qui étoient preſque éteints. Et rien en effet n'étoit plus digne des ſoins du Magiſtrat; car, comme Pericles l'obſerve très-judicieuſement de la jeuneſſe, *la déſtruction des Enfans, eſt comme ſi on retranchoit le Printems de l'année.*

---

* C'eſt-à-dire de perſuader aux peuples, que les Enfans morts en bas âge, ſouffroient dans le Purgatoire.

Ici Mr. Bayle eſt encore ſcandaliſé. „ La „ première choſe, dit-il *, que l'on rencontroit à l'entrée des Enfers, étoit la „ ſtation des petits Enfans, qui ne ceſſoient „ de pleurer, & puis celle des perſonnes „ injuſtement condamnées à la mort. „ Quoi de plus choquant, de plus ſcandaleux, que la peine de ces petites créatures, qui n'avoient encore commis nul „ péché, ou que la peine de ceux dont „ l'innocence avoit été opprimée par la „ Calomnie „ ? Nous avons déja éclairci ce qui regarde les Enfans ; & nous examinerons tout-à-l'heure le reſte de l'objection. Mais il n'eſt pas étonnant que Mr. Bayle n'ait pas pû digerer cette doctrine touchant les petits Enfans ; car je ſuis fort trompé, ſi le grand Platon luimême n'en a pas été choqué. Car en rapportant la Viſion d'Erus de Pamphylie, touchant la diſtribution des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie, lorſqu'il vient à parler de la condition des Enfans, il s'exprime de cette manière remarquable: *Mais à l'égard de ceux qui meurent en bas âge*, *il* (Erus) *diſoit certaines choſes, qui* NE MERITENT PAS QU'ON EN CONSERVE LA ME'MOIRE †. Le recit de ce qu'Erus vit dans l'autre monde, eſt un abregé de ce que les Egyptiens enſeignoient ſur ce ſujet: Et je ne doute point que ces choſes, *qui ne méritoient pas qu'on en conſervât la mémoire*, ne fuſſent la Doctrine *des Enfans dans le Purgatoire*; Platon en fût choqué, parce qu'il ne reféchit pas ſur l'origine & l'uſage de cette Doctrine, telle que nous l'avons expliquée ici.

---

* Réponſe aux Queſtions d'un Provincial. *Tom. IV. Ch. XXII*, *p. m.* 329.

† Plato, de Republ. *Lib. X*, *p.* 615. *Ser. Ed.*

Pour ce qui regarde ceux *qui avoient été injuſtement condamnez*, il faut chercher une autre ſolution; c'eſt ici la plus embaraſſante difficulté de toute l'Enéide.

„ *Hos juxta falſo damnati crimine mortis;*
„ *Nec verò hæ ſine ſorte datæ, ſine judice ſedes.*
„ *Quæſitor Minos urnam movet: ille ſilentum*
„ *Conciliumque vocat, vitaſque & crimina diſcit.*

Il ſemble y avoir ici une étrange confuſion auſſi-bien qu'une grande injuſtice: ceux qui ſont injuſtement accuſez, ſont non ſeulement dans un lieu de peine, mais après avoir été d'abord repréſentez tous ſous la même idée, ils ſont enſuite diſtinguez en deux claſſes, l'une de coupables & l'autre d'innocens. Pour débrouiller tout ceci, il faut ſe ſouvenir d'une vieille Hiſtoire que Platon rapporte dans ſon *Gorgias* *. „ Du tems de Saturne il y avoit „ une Loi touchant les Mortels, laquel-

---

* Oper. *Tom. I. p. 523. Ser. Ed.*

„ le les Dieux obſervent toûjours à pré-
„ ſent: C'eſt que lorſqu'un homme avoit
„ vécu ſuivant les regles de la juſtice &
„ de la pieté, il étoit tranſporté après ſa
„ mort dans l'Iſle des Bienheureux, où il
„ jouiſſoit de toute ſorte de félicitez,
„ ſans aucun mélange des maux qui
„ affligent les Mortels: Mais celui qui
„ avoit été injuſte & impie, étoit jetté dans
„ un lieu de tourment, la priſon de la
„ juſtice divine, appellée le Tartare. Or
„ du tems de Saturne, & au commence-
„ ment du Regne de Jupiter, les Juges qui
„ avoient la commiſſion d'exécuter cette
„ Loi, n'étoient que de ſimples hommes,
„ qui jugeoient les vivans, & marquoient
„ à chacun le lieu qui lui étoit deſtiné, &
„ le jour même qu'il devoit mourir. Ce-
„ ci donna lieu à des jugemens injuſtes &
„ mal-fondez. Sur quoi Pluton, & ceux à
„ qui le ſoin des Iſles bienheureuſes étoit
„ commis, furent trouver Jupiter, & lui
„ dirent, que les hommes deſcendoient
„ aux Enfers, *étant mal jugez*, *ſoit qu'ils*
„ *euſſent été abſous ou condamnez*. Sur quoi
„ le Pere des Dieux leur fit cette Répon-
„ ſe. Je remedierai à ce déſordre, dit-
„ il: les faux Jugemens ſont cauſez en
„ partie par le corps qui couvre ceux
„ qui ſont jugez; car on les juge tandis
„ qu'ils ſont encore en vie. Or pluſieurs
„ d'entre eux cachent un cœur corrompu
„ ſous une belle apparence; leur Naiſ-

,, ſance ou leurs Richeſſes en impoſent; ,, & lorſqu'ils viennent pour être jugez, ,, il trouvent aiſément des perſonnes qui ,, rendent un bon témoignage de leur ,, vie & de leurs mœurs. Voilà ce qui renverſe la juſtice, & aveugle les Juges. ,, Une autre cauſe de ce déſordre, c'eſt ,, que les Juges eux-mêmes ſont embaraſſez de cette couverture corporelle; ,, l'Entendement eſt caché ſous l'enveloppe des yeux, des oreilles *, & ſous ,, l'impénetrable voile de la Chair. Ce ,, ſont-là autant d'obſtacles, qui empêchent les Juges de juger droitement; ,, En premier lieu donc, nous aurons ,, ſoin, que les Juges ne ſçachent plus d'avance le jour de la mort; c'eſt pourquoi nous chargerons Promethée de leur ,, ôter cette préſcience. En ſecond lieu, ,, nous ferons enſorte que ceux qui vien-

,, dront

---

* Il y a dans l'Original, après ὀφθαλμοὺς ϗ ὦτα, ὀδόντας *les dents*. Si c'eſt la véritable leçon, je m'imagine que Platon a voulu tourner ici en ridicule les Juges d'Athènes, qui, comme il arrive à des Juges plus modernes, s'impatientant d'aller diner, abſolvoient ou condamnoient quelquefois, avant qu'ils euſſent bien compris le pour & le contre de la cauſe qu'il faloit juger. Mais comme c'eſt-là une circonſtance trop badine pour un ſujet ſi ſérieux, j'aime mieux croire que le mot ὀδόντας eſt une addition inutile de quelque ancien Copiſte.

„ dront pour être jugez, ſoient depouillez de tout ce qui les déguiſe : car desſormais ils ſeront jugez dans l'autre „ Monde. Et comme ils ſeront entierement dépouillez, il eſt à propos que „ leurs Juges le ſoient auſſi ; afin qu'à l'arrivée de chaque nouvel habitant, qui „ vient deſtitué de tout ce qui l'environnoit ſur la terre, & qui laiſſe tous ſes „ ornemens derriere lui, l'Ame puiſſe enviſager l'Ame, & être ainſi en état de „ prononcer un jugement équitable. C'eſt „ pourquoi, comme j'avois prévû toutes „ ces choſes, avant que vous-mêmes „ vous vous en fuſſiez apperçûs, j'ai pris „ ſoin d'établir mes propres fils pour Juges. Deux d'entre eux, Minos & Rhadamanthe, ſont d'Aſie ; Eaque, le troiſième, eſt Européen. Lorſqu'ils mourront „ ils auront leur Tribunal dans les Enfers, juſtement dans cette partie du „ grand chemin, où il ſe diviſe en deux „ routes, dont l'une conduit aux Iſles „ heureuſes, & l'autre au Tartare. Rhadamanthe jugera les Aſiatiques, & Eaque les Européens ; mais je donne une „ autorité ſupérieure à Minos, il jugera „ par voye d'appel, lorſque les autres „ Juges ſe trouveront embaraſſez à décider quelque cas obſcur & difficile ; afin „ qu'on puiſſe aſſigner à chacun, avec la „ derniere équité, le lieu qui lui eſt dû. „

Le ſujet commence à préſent à s'éclaircir :

cir: il eſt évident que le Poëte, en parlant de ceux qui ſont *fauſſement condamnez*, fait alluſion à cette ancienne Fable. Nous voyons maintenant, que par *falſò damnati crimine mortis*, Virgile n'entend pas, comme on pourroit ſe l'imaginer, *innocentes addicti morti ob injuſtam calumniam*, mais *homines indignè & perperam adjudicati*, non *des gens injuſtement condamnez*, mais *des gens mal jugez*, ſoit qu'ils ayent été abſous ou condamnez: Car les Juges prononçant plus ſouvent des ſentences de condamnation que d'abſolution, la plus grande partie eſt miſe ici figurément pour le tout *. Ce qui ſuit,

„ *Nec verò hæ ſine ſorte datæ ſine judice ſedes*,
——— „ *Vitaſque & crimina diſcit*,

s'accordant uniquement avec cette Expliplication (qui ſuppoſe une ſentence mal fondée, ſoit d'abſolution, ſoit de condamnation) la confirme en même tems, & le tout eſt alors bien lié & bien ſuivi. Il ne reſte plus ici qu'une difficulté: & pour dire la vérité, elle vient plutôt d'une mépriſe de Virgile, que de ſes Lecteurs. Nous trouvons ces gens mal jugez déja placez avec d'autres criminels, dans un lieu deſtiné pour eux, je veux dire le Purgatoire. Mais ils ſont mal placez, par une inadvertence du Poëte; car il paroît par la Fable, qu'ils auroient dû être mis ſur les limites des trois Diviſions, dans l'endroit où le grand chemin ſe partage en deux routes, dont l'une conduit au Tartare, & l'autre aux Champs Elyſées, que Virgile décrit enſuite de cette manière.

---

* Si l'on croit que c'eſt-là une figure trop hardie, on ſera peut-être tenté de penſer avec moi, que Virgile avoit écrit.

Hos juxta falſò damnati TEMPORE mortis.

Mal jugez *au tems* de leur mort; ce qui fait alluſion & à la Fable, dont cette circonſtance eſt empruntée, & à l'origine de cette Fable, comme on vient de l'expliquer: & de plus, cette correction s'accorde mieux avec toute la ſuite du diſcours.

,, *Hic locus eſt, partes ubi ſe via findit in ambas.*
,, *Dextera, quæ Ditis magni ſub mænia tendit:*
,, *Hic iter Elyſium nobis; at læva malorum*
,, *Exercet pœnas; & ad impia Tartara mittit.*

Il ne reſte plus qu'à réchercher le fondement & l'origine de la Fable. Voici ce que c'eſt, ſuivant mon opinion. Diodore de Sicile nous apprend, que c'étoit la coûtume des Egyptiens, d'établir des Juges à l'enterrement de tous les particuliers, pour examiner leur vie & leur conduite, & les abſoudre ou les condamner, ſelon que les témoignages qu'on leur rendoit, étoient favorables ou déſavantageux. Ces Juges étoient de l'Ordre des Prêtres, & il y a apparence, que, comme les Prêtres de l'Egliſe Romaine, ils prétendoient que leurs ſentences étoient ratifiées dans le ſéjour des Ombres. La partialité, & les préſens qu'on leur faiſoit, ont pu avec le tems leur faire prononcer des ſentences iniques: & le reſſentiment ou la faveur ont pû l'emporter ſur la juſtice. Ceci pouvant ſcandaliſer le peuple, on trouva à propos d'enſeigner, que la ſentence qui devoit décider pour jamais du ſort de chacun, étoit réſervée au Tribunal de l'autre Monde. Voilà, ſi je ne me trompe, ce qui donna lieu à la Fable en général. Mais elle renferme une circonſtance dont on ne peut pas ſi bien rendre raiſon par cette ſuppoſition: je veux parler des *Juges qui prononcent leur ſentence en ce monde, & qui prédiſent le jour de la mort du coupable*; & *l'ordre* donné à Promethée, *d'abolir leur juriſdiction*, & de *les priver de la préſcience.* Pour entendre cela, il faut ſuppoſer, ce qui en effet eſt très-probable, que la Coûtume dont parle Diodore, a ſuccedé à une autre plus ancienne; qui eſt, que les Prêtres jugeoient les Criminels durant leur vie, ſur les crimes dont le Tribunal civil ne pouvoit pas ſi bien prendre connoiſſance; ce qui eſt le ſeul cas dans lequel on puiſſe juſtifier la Juriſdiction Eccléſiaſtique. Si la choſe étoit ainſi, il ſuivra de-là, que *par la prédiction de la mort du coupable*, on entendoit *la Peine de mort à laquelle il étoit condamné*: & *Promethée qui les prive du don de préſcience*, ſignifiera, que *le Magiſtrat civil abolit leur Juriſdiction.* Ce nom de Promethée convient aſſez bien au Magiſtrat, qui par les Arts néceſſaires au bonheur de la Societé, forme l'eſprit & les mœurs du peuple. Voilà, ſuivant mon ſentiment, quelle fût l'origine de la Fable de Platon. Et il ſemble qu'il ait eu cette origine dans l'eſprit, puiſqu'en faiſant parler Socrate, qui la rapporte, il lui met ces paroles dans la bouche: *Ecoutez donc un conte célèbre, que vous traiterez je penſe de Fable, mais que pour moi je nomme une Hiſtoire véritable.*

Je me flatte d'avoir éclairci ce ſujet obſcur à la ſatisfaction du Lecteur. Il paroît combien il avoit beſoin d'être éclairci, pour l'obſervation que fait là-deſſus un des plus grands Génies de ce ſiécle, dans un Diſcours compoſé exprès pour expliquer la Deſcente d'Enée aux Enfers. *On voit ici*, dit ce célèbre Auteur *, *les Caractères de trois ſortes de perſonnes qui ſont placées ſur les limites. Et je ne ſçaurois dire pourquoi ils ſont placées ſi particulierement en cet endroit, ſi ce n'eſt parce qu'aucun d'eux*

---

* Mr. Addiſon, *dans ſes* Oeuvres *en Anglois, Vol. II. p.* 300. *Quart. Ed.* 1721.

ne paroît avoir droit d'occuper une place parmi les morts, à cauſe qu'ils n'ont pas achevé le cours des années qui leur avoient été aſſignées ſur la terre. Les premiers ſont les Ames des Enfans, qui ont été enlevez de ce monde par une mort prématurée: les ſeconds, ceux qui ont été mis à mort injuſtement, par une ſentence inique; & les troiſièmes, ceux qui las de la vie, ſe ſont tuez eux-mêmes.

Après cela on trouve deux Epiſodes; l'une ſur Didon, l'autre ſur Deiphobus, à l'Imitation d'Homére. Je ne trouve rien-là qui ſe rapporte à mon ſujet, ſi ce n'eſt l'affreuſe déſcription de Deiphobus, dont le fantôme mutilé eſt repréſenté ſuivant la Philoſophie de Platon, qui nous apprend que les Morts conſervent non ſeulement toutes les Paſſions de l'Ame, mais auſſi toutes les Marques & tous les Défauts du Corps.

Enée ayant paſſé la première Diviſion, arrive ſur les confins du Tartare; là on lui explique tout ce qui a du rapport aux crimes & à la punition de ceux qui habitent ces terribles lieux. C'eſt ſon guide qui l'inſtruit de tout, & qui, pour lui faire comprendre quel eſt l'office du Hierophante, ou Interprête des Myſtères, ſe ſert de ces paroles:

——,, *Dux inclyte Teucrûm*,
,, *Nulli fas caſto ſceleratum inſiſtere limen.*
,, *Sed me*, cum lucis Hecate præfixit avernis.

„ *Ipſa Deum pœnas docuit, perque omnia*
„ *duxit.*

Il eſt à remarquer, qu'Enée eſt conduit par les Regions du Purgatoire & des Champs Eliſées; mais qu'on ne fait que lui montrer le Tartare dans l'éloignement, dont ſon guide lui en dit la raiſon.

„ *Tum demum horriſono ſtridentes cardine ſacræ*
„ Panduntur *portæ*: Cernis, *cuſtodia qualis*
„ *Veſtibulo ſedeat*; *facies quæ limina ſervet*?

La choſe ne pouvoit pas être autrement dans les Spectacles & Repréſentations des Myſtères, comme il eſt aiſé de le comprendre.

Les Criminels condamnez aux peines éternelles ſont:

I. Ceux qui avoient péché ſecretement, afin d'éviter la punition du Magiſtrat:

„ *Gnoſſius hæc Rhadamanthus habet duriſſima*
„ *regna*
„ *Caſtigatque auditque dolos*, *ſubigitque fateri*
„ *Quæ quis apud ſuperos furto lætatus inani*,
„ *Diſtulit in ſeram commiſſa piacula mortem.*

C'étoit principalement par rapport à de pareils crimes, que les Légiſlateurs tachoient d'inculquer dans l'eſprit des peuples le Dogme des Peines d'une autre Vie.

II. Les Athées qui ſe moquoient de Dieu & de la Religion.

„ *Hîc genus antiquum Terræ Titania pubes.*

Ceci étoit conforme aux Loix de Charondas, qui dit, *que le mépris des Dieux ſoit mis au nombre des crimes les plus énormes* *. Le Poëte inſiſte particulierement ſur cette eſpece d'Impieté qui conſiſte à prétendre aux honneurs divins.

„ *Vidi & crudeles dantem Salmonea pœnas,*
„ *Dum flammas Jovis & ſonitus imitatur*
„ *Olympi.*

Il avoit ſans doute deſſein de cenſurer indirectement l'*Apothéoſe* qui commençoit à s'introduire à Rome. Et je ne ſçaurois m'empêcher de croire, qu'Horace, dans l'Ode dont Virgile eſt le ſujet, a voulu auſſi reprocher cette folie à ſes Concitoyens.

„ *Cœlum ipſum petimus ſtultitiâ; neque*
„ *Per noſtrum patimur ſcelus*
„ *Iracunda Jovem ponere fulmina.* †

III. Ceux qui violoient les Devoirs d'obligation imparfaite, qui ne ſont pas du reſſort des Loix civiles; comme le manque

---

* *Ap.* Stob. Serm. 42.

† Horat. Carm. *Lib. I. Od.* 3.

que d'amitié pour ſes Freres, de reſpect pour ſes Peres & Meres, de protection pour ſes Cliens, & de charité pour les Pauvres.

„ *Hîc quibus inviſi fratres, dum vita manebat,*
„ *Pulſatuſve parens, & fraus innexa clienti**
„ *Aut qui divitiis ſoli incubuêre repertis,*
„ *Nec partem poſuere ſuis; quæ maxima tur-*
„ *ba eſt.*

IV. Les Traîtres & les Adultères, ces perturbateurs du repos public & particulier.

„ *Quique ob adulterium cæſi, quique arma*
„ *ſecuti*
„ *Impia, nec veriti dominorum fallere dex-*
„ *tras.———*
„ *Vendidit hic auro patriam, dominumque*
„ *potentem*
„ *Impoſuit; fixit leges pretio atque refixit,*
„ *Hic thalamum invaſit natæ, vetitoſque*
„ *Hymenæos.*

Il eſt à remarquer, qu'il ne dit pas ſimplement *adulteri*, les Adultères, mais *ob adulterium cæſi*, ceux qui ont été punis de mort pour cauſe d'adultère; afin de faire comprendre, que les plus ſévères punitions humaines ne ſçauroient expier ce crime devant le Tribunal de la Juſtice divine.

---

* Ainſi dans la Loi des douze Tables: PATRONUS SI CLIENTI FRAUDEM FECERIT, SACER ESTO.

V. La cinquième & derniere eſpece de Criminels, ſont ceux qui ſe ſont intrus dans les Myſtères, ou qui les ont violez: ils ſont repréſentez ici ſous le caractère de Theſée.

——„ *Sedet, æternumque ſedebit*
„ *Infelix Theſeus, Phlygiaſque miſerrimus*
„ *omnes*
„ *Admonet, & magnâ teſtatur voce per umbras,*
„ DISCITE JUSTITIAM MONITI, ET
„ NON TEMNERE DIVOS.

Selon la Fable, Theſée & ſon ami Pirithous formerent le deſſein d'enlever Proſerpine des Enfers: mais ayant été pris ſur le fait, Pirithous fut jetté à Cerbere, & Theſée fut enchaîné, juſques à ce qu'Hercule le délivra. On a voulu ſans doute marquer par-là, qu'ils s'étoient clandeſtinement intrus dans les Myſtères, dont ils furent punis, comme la Fable le marque. Ce qui me rappelle une Hiſtoire que Tite Live raconte. *Les Athéniens,* dit-il *, *s'engagerent dans la guerre contre Philippe pour un ſujet bien peu important, dans un tems où il ne leur reſtoit rien de leur ancienne ſplendeur, que la fierté. Durant les jours*

---

* Hiſt. *Lib. XXXI.*

jours de l'Initiation, deux jeunes Acarnaniens qui n'étoient point initiez, & qui ignoroient tout ce qui regarde ce culte ſecret, entrerent avec la foule dans le Temple de Cerès. Ils ſe trahirent bientôt par leurs diſcours, faiſant des queſtions qui découvroient leur ignorance. Il furent conduits devant le Préſident des Myſtères, & quoiqu'il fût évident qu'ils étoient entrez dans le Temple innocemment & par erreur, on ne laiſſa pas de les faire mourir, comme coupables d'un crime énorme.

Les *Phlygiæ*, dont parle Virgile, ſont, ſi je ne me trompe, ces gens de la Béotie dont Pauſanias fait mention, qui ayant voulu piller le Temple d'Apollon à Delphes, périrent preſque tous par la foudre, par des tremblemens de terre, & par la peſte. De-là vient, que *Phlygiæ* a ſignifié en général des Impies & des Sacrilèges, & c'eſt en ce ſens qu'il faut prendre ce mot dans ce paſſage de Virgile que nous venons de rapporter.

La charge que l'on donne ici à Theſée d'exhorter ſes auditeurs à la Pieté, ne convenoit ſans doute à perſonne ſi bien qu'à lui, dans le ſpectacle des Myſtères; puiſqu'il y repréſentoit le perſonnage d'un homme qui les avoit profanez. Et il faut bien obſerver, que cette idée que nous donnons de la Deſcente d'Enée aux Enfers, leve une difficulté dont les Critiques n'ont jamais pû ſe tirer. N'étoit-ce pas un emploi bien impertinent & inutile, que de crier ſans ceſſe aux oreilles des damnez, *qu'ils appriſſent la Pieté, & à ne point mépriſer les Dieux* ?

DISCITE JUSTITIAM MONITI, ET NON TEMNERE DIVOS.

Car quoique cette ſentence renferme une vérité de la derniere importance, il étoit bien inutile de la prêcher à des gens qui n'avoient plus de pardon à eſpérer. Et Scarron lui-même, qui a employé ſon mépriſable talent à tourner en ridicule le Poëme le plus utile qui ait jamais été compoſé, n'a pas manqué de propoſer cette objection, lorſqu'il dit:

„ *Cette ſentence eſt bonne & belle;*
„ *Mais en Enfer de quoi ſert-elle?*

Et il faut avouer, que ſuivant l'idée qu'on ſe forme communement de la Deſcente d'Enée aux Enfers, Virgile fait jouer à Theſée un perſonnage tout-à-fait impertinent.

Mais rien n'eſt plus raiſonnable, ni plus utile, que cet avertiſſement continuel, ſi l'on ſuppoſe que Virgile donne ici (comme il le fait réellement) une repréſentation de ce qui ſe diſoit & faiſoit durant la célébration des ſpectacles des Myſtères: car en ce cas l'avertiſſement étoit addreſſé à une grande multitude de ſpectateurs vivans. Il ne faut pas s'imaginer que ce que je ſoutiens ici, que cette exhortation faiſoit partie des Spectacles, ne ſoit qu'une ſimple ſuppoſition, tout au plus probable. Ariſtide dit expreſſément *, qu'on ne chantoit nulle part des paroles plus propres à frapper d'étonnement, que dans ces Myſtères; & la raiſon qu'il en donne, c'eſt que les ſons & les Spectacles réünis, devoient faire une impreſſion plus profonde ſur l'eſprit des Initiez. Mais je conclus d'un paſſage de Pindare, que dans les Spectacles des Myſtères (d'où les hommes ont emprunté toutes leurs idées des Regions infernales) c'étoit la coûtume que chaque coupable, qui étoit repréſenté comme ſouffrant actuellement quelque punition, fît une exhortation aux aſſiſtans contre le crime particulier qu'il avoit commis. *On rapporte*, dit Pindare †, *qu'Ixion, en tournant continuellement ſur ſa rouë rapide, crie aux* MORTELS, *qu'ils ſoient toûjours diſpoſez à témoigner leur reconnoiſſance à leurs Bienfaiteurs, pour les graces qu'ils ont reçues*: Le mot BPOTOI, *les Mortels*, fait voir clairement que ce diſcours s'addreſſoit à des hommes de ce monde.

Le Poëte finit le Catalogue des damnez par ces paroles:

„ *Auſſi*

---

* *In* Eleuſiniis. † 2. Pyth.

„ *Auſi omnes immane nefas*, AUSOQUE
„ POTITI.

C'étoit une opinion aſſez généralement reçuë parmi les Anciens, que le ſuccès ſanctifioit les actions, comme étant une marque de l'aſſiſtance & de l'approbation des Dieux. Cette opinion étant très-pernicieuſe, il étoit néceſſaire de la refuter, en montrant que le Traître couronné qui a rendu ſa Patrie eſclave, & le Conſpirateur confondu qui expire ſur la rouë, ſont également les objets de la Juſtice divine.

Enée ayant paſſé le Tartare, arrive ſur les frontieres des Champs Elyſées, où il ſe purifie :

„ *Occupat Æneas aditum*, corpuſque recenti
„ Spargit aquâ, *ramumque adverſo in limine*
„ *figit.*

Enſuite il entre dans le ſéjour des Bienheureux :

„ *Devenere locos lætos, & amœna vireta,*
„ *Fortunatorum nemorum, ſedeſque beatas :*
„ *Largior hic campos æther, & lumine veſtit*
„ *Purpureo : ſolemque ſuum, ſua ſidera no-*
„ *runt.*

C'eſt préciſément de cette manière que

Themiſte décrit l'Initié au moment que cette ſcene s'ouvre. *Etant maintenant purifié, il découvre à l'Initié une Region toute illuminée, reſplendiſſante d'un clarté divine. Les nuages & les épaiſſes ténèbres ſont maintenant diſſipées; l'Ame ſe ſent, pour ainſi dire, tranſportée de la plus affreuſe obſcurité, dans le jour le plus clair & le plus ſerein* *. Ce paſſage du Tartare aux Champs Elyſées fait dire à Ariſtide, que ces Cérémonies cauſent en même tems *de l'horreur*, & un *plaiſir raviſſant* †.

Ici Virgile, en abandonnant Homere, & en ſuivant la charmante deſcription qu'on faiſoit des Champs Elyſées dans la Repréſentation des Myſtères, a évité un défaut conſiderable dans lequel ſon Maître étoit tombé, qui a fait une peinture ſi peu agréable des *fortunata nemora*, ou Bois fortunez, qu'elle n'excite aucun déſir d'y vivre; de ſorte qu'il a ruiné parlà le deſſein que les Légiſlateurs avoient, en perſuadant les peuples de l'exiſtence de ce ſéjour bienheureux. Il introduit même ſon Héros favori, qui jouit de ce ſéjour, diſant à Ulyſſe, qu'il aimeroit mieux être un ſimple manœuvre ſur la Terre, que de commander dans la Region des Morts; & généralement tous ſes Héros ſont repréſentez comme étant dans un état malheureux: bien plus, afin d'ôter aux hommes tout ce qui paroît les engager à faire de grandes & de belles actions, il repréſente la Réputation & la Gloire, ces puiſſans motifs à la Vertu dans le monde payen, & dont il ne faut jamais priver les hommes entierement, comme quelque choſe d'impertinent & de ridicule. Au lieu que Virgile, qui n'avoit d'autre but dans ce Poëme que de procurer le bien de la Societé, repréſente l'amour de la Gloire & de la Réputation comme une paſſion ſi puiſſante, même dans l'autre monde, que la ſimple promeſſe que la Sibylle fait à Palinure, que ſon nom ne mourra jamais, rejouït ſon ombre, quoiqu'elle ſoit dans le ſéjour des Malheureux.

---

* Themiſtius, Orat. in Patrem.

† *In* Eleuſiniis.

—„ Æternumque *locus Palinuri* nomen
„ *habebit:*
„ *His dictis curæ emotæ, pulſuſque parumper*
„ *Corde dolor triſti*: gaudet cognomine terra.

Ce furent ces déſagréables deſcriptions de l'autre monde, & les hiſtoires licencieuſes des Dieux, les unes & les autres ſi pernicieuſes à la Societé, qui engagerent Platon à bannir Homere de ſa République.

I. Le Poëte aſſigne la première place dans ces heureuſes Regions, aux *Légiſlateurs*, *& à ceux qui ont tiré les hommes de l'Etat de ſimple nature, pour les faire vivre en Societé:*

„ *Magnanimi Heroës, nati melioribus annis.*

On voit à leur tête Orphée, le plus célèbre des Légiſlateurs de l'Europe, mais mieux connu en qualité de Poëte. Car les premières Loix ayant été écrites en Vers, afin que les hommes fûſſent plus aiſément portez à les apprendre par cœur, & qu'ils les pûſſent retenir plus facilement, la Fable a ſuppoſé qu'Orphée adoucit les mœurs des Sauvages de la Thrace par la force de l'Harmonie:

——„ *Threïcius longâ cum veſte ſacerdos*
„ *Obloquitur numeris ſeptem diſcrimina vocum.*

On lui donne la première place, non ſeulement parce qu'il a été un Légiſlateur, mais auſſi parce que c'eſt lui qui introduiſit les Myſtères dans cette partie de l'Europe.

II. Dans le ſecond rang ſont *les bons Citoyens, & ceux qui ſe ſont ſacrifiez pour la Patrie.*

„ *Hic manus, ob patriam pugnando vulnera paſſi.*

III. Dans le troiſième on trouve *les Prêtres qui ont eu de la vertu & de la pieté.*

„ *Quique ſacerdotes caſti; dum vita manebat;*
„ *Quique pii vates & Phœbo digna locuti.*

Car il étoit néceſſaire pour le bien de la Societé, que ceux qui préſidoient à la Religion, vécuſſent ſaintement, & n'enſeignaſſent rien touchant les Dieux, qui ne fût convenable à l'excellence de leur Nature.

IV. La derniere place eſt aſſignée *aux Inventeurs des Arts liberaux & méchaniques.*

„ *Inventas aut qui vitam excoluere per artes :*
„ *Quique ſui memores alios fecere merendo.*

En tout ceci Virgile a ſuivi pas-à-pas ceux qui enſeignoient durant la célébration des Myſtères : ils declaroient continuellement, que la Vertu ſeule peut donner aux hommes le droit d'être heureux : que les Cérémonies, les Luſtrations, les Sacrifices, ne ſervoient de rien ſans la Vertu.

Un grand nombre de perſonnes paſſent en revûë devant Enée, des deux côtez du Stix :

„ *Matres atque viri, defunctaque corpora vitâ*
„ *Magnanimûm Heroum, pueri innuptæque*
„ *puellæ.*
„ *Hunc circùm innumeræ gentes populique*
„ *volabant.*

Et Ariſtide nous apprend, que dans les Spectacles des Myſtères, *des générations innombra-*

brables d'hommes & de femmes * paroiſſoient aux yeux des Initiez.

Malgré cette parfaite conformité qu'il y a entre le Spectacle que Virgile nous donne, & celui qu'on repréſentoit dans la Célébration des Myſtères, il marque encore une choſe, pour convaincre entierement le Lecteur de la vérité de notre Interprétation: C'eſt le fameux SECRET des Myſtères. . . . . & qui, comme nous l'avons montré †, étoit *le Dogme de l'Unité de Dieu.* Si Virgile avoit omis cette particularité, nous ſerions obligé de convenir, que quoique ſon but ait été de repréſenter *l'Initiation aux Myſtères,* il ne l'a pourtant repréſentée qu'imparfaitement. Mais il étoit trop bon Peintre pour laiſſer rien d'équivoque dans ſon Tableau: C'eſt pourquoi il a conclu l'Initiation de ſon Héros, en lui confiant, comme c'étoit la coutûme, les ΑΠΟΡΡΗΤΑ, les Secrets, ou le Dogme de l'UNITE'. Juſques à ce que cela fût fait, l'Initié n'étoit point encore arrivé au plus haut dégré de la perfection, & on ne pouvoit point le nommer ΕΠΟΠΤΗΣ, dans toute l'étendue de la ſignification de ce mot.

C'eſt pourquoi le Poëte introduit Muſée,

---

* *In* Eleuſiniis.

† Voyez le ſecond Extrait du Livre de Mr. Warburton dans notre Journal précedent.

ſée, qui avoit été Hiérophante à Athènes, & qui ici conduit Enée vers le lieu où l'Ombre de ſon Pere lui apparoît, & lui découvre la Doctrine cachée de la Perfection, en ſe ſervant de ces Expreſſions ſublimes.

,, *Principio cælum, ac terras, campoſque li-*
,, *quentes,*
,, *Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque*
,, *aſtra.*
,, SPIRITUS INTUS ALIT, *totamque in-*
,, *fuſa per artus*
,, MENS *agitat molem, & magno ſe corpo-*
,, *re miſcet.*
,, *Inde hominum pecudumque genus, vitæque*
,, *volantum,*
,, *Et quæ marmoreo fert monſtra ſub æquore*
,, *pontus.*

Anchiſe pourſuit, en expliquant la nature & l'uſage du Purgatoire; ce qui n'avoit pas été fait durant le paſſage du Héros par cette Region. Enſuite il vient à la Doctrine de la Métempſychoſe, ou Tranſmigration: Doctrine qu'on enſeignoit avec ſoin dans les Myſtères, afin de juſtifier les Attributs moraux de la Divinité. Ceci fournit au Poëte le plus bel Epiſode qu'on puiſſe concevoir, & qui conſiſte à faire paſſer la poſterité du Héros en revûë devant lui; & c'eſt par-là que le Spectacle finit.

En ſuivant le Héros dans ſon voyage aux trois Regions des Morts, nous avons fait voir preſque à chaque pas, par l'autorité de quelque ancien Auteur, la conformité qu'il y a entre ſes Avantures & ce qui arrivoit à ceux qu'on initioit aux Myſtères. Réuniſſons maintenant dans un ſeul point de vûë ce qui eſt diſperſé çà & là dans nos remarques; ce ſera le moyen de repandre tant de lumiere ſur notre explication, qu'on n'en pourra plus revoquer en doute la vérité. Pour cet effet, qu'il me ſoit permis de rapporter un paſſage d'un ancien Auteur, & que Stobée nous a conſervé. Il contient une deſcription des Spectacles des Myſtères, mais qui ne convient pas moins aux Avantures d'Enée. *L'Ame éprouve dans la mort les mêmes paſſions qu'elle reſſent dans l'Initiation aux Myſtères: auſſi eſt-il à remarquer que les mots répondent aux mots, & les choſes aux choſes. Car* τελευτᾶν *ſignifie* mourir, *&* τελεῖσθαι être initié. *Dans la première ſcene ce n'eſt qu'erreurs & qu'incertitudes, que courſes laborieuſes, & une marche pénible & effrayante durant les épaiſſes ténèbres de la nuit. Arrivez ſur les confins de la Mort & de l'Initiation, tout paroît ſous un aſpect terrible. Tout n'eſt qu'horreur, tremblement, crainte & frayeur. Mais dès que ces objets effrayans ſont paſſez, une Lumiere miraculeuſe & divine frappe leurs yeux, des plaines éclatantes, des prez émaillez de fleurs s'ou-*

vrent de tous côtez devant eux. Des Hymnes & des Chœurs de muſique enchantent leurs oreilles; ils entendent les Doctrines ſublimes de la Science ſacrée, ils ont des Viſions reſpectables & ſaintes. Rendus maintenant parfaits, initiez & libres, ils ne ſont plus contraints en rien; mais couronnez & triomphans ils ſe promenent par les Regions des Bienheureux; ils converſent avec des hommes ſaints & vertueux, & célèbrent déſormais les ſacrez Myſtères au gré de leurs deſirs *.

La Marche étant finie, Enée & ſa Conductrice retournent dans les Regions ſupérieures par la porte d'Ivoire. Car on nous apprend qu'il y a deux portes; l'une de Corne, par laquelle ſortent les Viſions véritables, & l'autre d'Ivoire par laquelle ſortent les Viſions fauſſes.

„ *Sunt geminæ ſomni portæ: quarum altera*
„ *fertur*
„ *Cornea, qua* veris *facilis datur exitus umbris:*
„ *Altera candenti perfecta nitens elephanto*;
„ *Sed* falſa *ad cælum mittunt in ſomnia manes.*
„ *His ubi tum natum Anchiſes, unaque Si-*
„ *byllam*
„ *Proſequitur dictis,* portaque emittit ebur-
„ na.

Sur quoi Servius, ſimple Grammairien, remarque froidement, que le Poëte veut ſeulement donner à entendre par-là, que tout ce qu'il vient de dire eſt faux & ſans fondement: *Vult autem intelligi falſa eſſe omnia quæ dixit.* Et c'eſt-là l'explication de tous les Critiques. Le P. la Rue qui eſt un des plus habiles, s'exprime à-peu-près de la même manière. *Cum igitur Virgilius Æneam eburneâ portâ emittit, indicat profectò, quicquid à ſe de illo inferorum aditu dictum eſt, in fabulis eſſe numerandum.* Pour juſtifier cette opinion, on remarque que Virgile étoit Epicurien, & que dans ſes Georgiques il traite de fable tout ce qui ſe dit de l'Enfer.

---

* *Apud.* Stob. Serm. CXIX.

„ *Felix, qui potuit rerum cognoſcere cauſas,*
„ *Atque metus omnes & inexorabile fatum,*
„ *Subjecit pedibus*, Strepitumque Acheron-
„ tis avari!

Mais que le divin Virgile aura conclu le chef-d'Oeuvre de ſes Ouvrages d'une manière pitoyable, ſi on s'en rapporte à ces gens-là! Il écrivit, non pour amuſer les vieilles femmes & les enfans durant les longues ſoirées de l'Hiver, par des contes ſemblables aux Fables Mileſiennes; mais pour inſtruire des hommes, des Citoyens, pour leur enſeigner les devoirs de l'Humanité & de la Societé. Le deſſein de ce Sixième Livre doit donc avoir été, 1. De rendre le Dogme d'une Vie à venir utile par rapport à ce monde: or c'eſt ce que le Poëte a fait, en repréſentant ſuivant quelle regle les Recompenſes & les Peines ſont diſtribuées. 2. D'engager le Héros dans une entrepriſe digne de lui. Or ſi nous en croyons ces Critiques, Virgile, après avoir employé toutes les forces de ſon eſprit dans tout le cours de ce Livre, pour exécuter ce deſſein, & étant arrivé à la concluſion, d'un ſeul trait de plume il renverſe tout de gayeté de cœur; comme s'il eût dit: ,, Ecoutez, mes Concitoyens; j'ai tâché ,, de vous porter à la Vertu, & de vous ,, détourner du vice, afin de rendre la ,, Societé entiere heureuſe & floriſſante, ,, & de procurer le bonheur de chaque ,, particulier. Et pour imprimer dans vos ,, eſprits les véritez que je voulois vous ,, enſeigner, je vous ai propoſé un grand ,, exemple; je vous ai décrit les avantures de votre célèbre Ayeul, le fondateur de votre Etat: & pour vous faire ,, plus d'honneur, je l'ai repréſenté comme un Héros parfait, & je lui ai fait ,, exécuter le deſſein le plus hardi, mais ,, en même tems le plus divin; c'eſt l'établiſſement de la Police civile: & pour ,, rendre ſon caractère ſacré, & donner ,, plus d'autorité à ſes Loix, je lui ai fait ,, entreprendre le voyage dont vous ,, voyez ici l'hiſtoire. Mais de peur que ,, vous n'en retiriez quelque utilité, ou ,, mon Héros quelque gloire, je vous ,,

„ avertis que ce long diſcours ſur une Vie
„ à venir, n'eſt rien qu'une imagination
„ ridicule & puérile; & que le rôle que
„ notre Héros joue ici, n'eſt qu'un vain
„ ſonge. En un mot, tout ce que vous
„ venez d'entendre ne doit paſſer que
„ pour une rêverie qui ne ſignifie rien,
„ & dont vous ne devez tirer aucune
„ conſequence, ſi ce n'eſt que le Poëte
„ étoit en humeur de rire, & de ſe mo-
„ quer de vos ſuperſtitions. “ Voilà, dis-je, comme on fait parler Virgile, ſi on ſuit l'interprétation des Critiques anciens & modernes.

La vérité eſt, qu'on ne ſçauroit lever cette terrible difficulté, qu'en ſuivant notre ſyſtême, ſuivant lequel Virgile n'entend autre choſe par cette hiſtoire de la Deſcente aux Enfers, que l'Initiation aux Myſtères. Ceci explique l'Enigme, & réhabilite le Poëte. Car s'il a eu deſſein de décrire cette Initiation, comme il y a lieu de le croire, il aura ſans doute découvert ſon intention ſecrete par quelque marque particuliere : & où pouvoit-il mieux la placer que dans la concluſion de ſon Livre. Il a donc, par une beauté d'invention qui lui eſt propre, rencheri ſur ce qu'Homere raconte des deux Portes ; celle de Corne, deſtinée aux viſions véritables, & celle d'Ivoire, deſtinée aux viſions fauſſes. Par la première, Virgile donne à entendre la réalité d'une Vie à venir ;

nir; & par la ſeconde, les Repréſentations énigmatiques qu'on en faiſoit dans les Spectacles des Myſtères. De ſorte que les viſions qu'eut Enée, étoient fauſſes; non en ce que le dogme d'une Vie à venir n'étoit pas fondé, mais en ce que ce qu'il vit, ne ſe paſſa pas en Enfer, mais dans le Temple de Cerès. Cette Repréſentation étant appellée ΜΥΘΟΣ, ou *la Fable*, par excellence. Voilà, ſelon nous, quel eſt le vrai ſens de ces paroles.

„ *Altera candenti perfecta nitens elephanto*,
„ *Sed falſa ad Cælum mittunt inſomnia Manes.*

Mais quoique les ſonges qui ſortoient par cette Porte n'euſſent rien de réel, je ne doute pas que la Porte d'Ivoire n'ait exiſté en effet. C'étoit la magnifique porte du Temple, par laquelle les Initiez ſortoient lorſque la Cérémonie étoit achevée. Ce Temple étoit d'une grandeur immenſe, comme il paroît par ces paroles d'Apulée *. *Senex comiſſimus duxit me protinùs ad ipſas fores* ÆDIS AMPLISSIMÆ. La deſcription que Vitruve en fait, eſt très-curieuſe. „ ELEUSINÆ Cereris & Proſerpinæ „ Cellam IMMANI MAGNITUDINE, „ Ictinus, Dorico more, ſine exterioribus „ columnis *ad laxamentum uſus ſacrificiorum*, pertexit. Eam autem poſtea „ cùm „ De-

---

* Metam. *Lib. II.*

„ Demetrius Phalereus Athenis rerum potiretur, Philon ante Templum in fron-„ te columnis conſtitutis, Proſtylon fecit. „ *Ita aucto veſtibulo, laxamentum initiantibus* „ *operiſque ſummam adjecit auctoritatem* *.

Il y avoit donc ici, comme l'on voit, aſſez de place, menagée à deſſein pour tous ces Spectacles, & toutes ces Repréſentations. Et puiſque nous en avons tant parlé, mais ſeulement par occaſion, rapportant par-ci par-là quelques particularitez, il ne ſera pas inutile, avant que de finir, d'en donner en peu de mots une idée générale.

Je crois donc que la Célébration des Myſtères conſiſtoit principalement dans une eſpece de Repréſentation dramatique de l'Hiſtoire de Cerès, qui donnoit occaſion de mettre devant les yeux des Spectateurs ces trois choſes, que l'on enſeignoit ſurtout dans les Myſtères: 1. *L'Origine & l'Etabliſſement de la Societé civile.* 2. *Le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie.* 3. *La Fauſſeté du Polythéiſme, & le Dogme de l'Unité de Dieu.* Comme la Déeſſe Cerès avoit établi des Loix dans la Sicile & dans l'Attique, & ſuivant la Tradition, civiliſé les habitans de ces deux païs, & adouci leurs mœurs ſauvages; cela donna lieu à la Repréſentation du premier Article †, qu'on vient d'indiquer.

---

* Vitruvius, de Architect. *Præf. ad Lib. VII.*

† Je conclus de diverſes particularitez, que dans

Le ſoin qu'elle prit d'aller chercher ſa Fille Proſerpine dans les Enfers, donna lieu au ſecond Article: & ſon reſſentiment contre les Dieux, à cauſe de l'Enlevement de ſa Fille, fournit la matière du troiſième point *.

Voilà ce que j'avois à remarquer pour l'explication de ce fameux Voyage d'Enée; &, ſi je ne me trompe, l'idée que j'en donne, non ſeulement éclaircit & leve un grand nombre de difficultez, qu'on ne ſçauroit réſoudre dans quelque autre ſyſtême que ce ſoit, mais répand auſſi beaucoup de grace ſur tout le Poëme: car ce fameux Epiſode convient maintenant parfaitement bien au ſujet général de l'Enéide, qui eſt l'établiſſement d'un Etat & d'une Religion: puiſque, ſuivant la coûtume des An-

---

dans la Célébration des Myſtères, on repréſentoit l'Etabliſſement de la Societé, & l'on donnoit une image des mœurs premièrement ſauvages & puis polies. Diodore de Sicile (*pag.* 100. *Edit. Steph.*) dit, que durant la Fête de Cerès, que l'on célébroit en Sicile & qui duroit dix jours, on repréſentoit l'ancienne manière de vivre, avant que les hommes euſſent appris à cultiver le blé & à s'en ſervir. Et nous ſçavons d'ailleurs, qu'il y avoit une eſpece de corps de Loix civiles, écrites ſur deux Tables de pierre, & que l'on publioit durant la Célébration des Myſtères.

* *C'eſt ce qu'*Apollodorus *nous apprend*, Biblioth. *Lib. I. Cap.* 5.

Anciens, quiconque entreprenoit un deſſein ſi difficile, étoit indiſpenſablement obligé de s'y préparer par l'Initiation aux Myſtères.

* Mr. Warburton rapporte avec ſoin au bas des pages, les paſſages originaux dont il donne la Traduction; comme ils auroient trop allongé cet article, nous avons cru devoir les omettre, perſuadez qu'il ſuffiſoit d'indiquer aux curieux les endroits où ils pourront les trouver. Pour ce qui eſt des paſſages de Virgile même, comme on en trouve à-peu-près le ſens dans ce qui précede ou ce qui ſuit, cela nous a paru ſuffire pour ceux qui n'entendent pas le Latin: en tout cas ils pourront facilement conſulter quelque Traduction, où ils trouveront ſans peine les paſſages en queſtion. Nous donnerons dans notre Journal ſuivant l'Extrait du troiſième Livre de cet Ouvrage de Mr. Warburton.

ARTICLE II.

Some Thoughts concerning Happineſs. By IRENÆUS KRANTZOVIUS; tranſlated from the Original German, by A. B. with Notes. C'eſt-à-dire: *Penſées ſur le Bonheur*, *par* Irenæus

---

* Remarque des Journaliſtes.

Krantzovius : *traduites de l'Allemand par* A. B. *avec des Notes.* A Londres chez W. Webb, près de St. Paul, 1738. 8. *pag.* 31.

LE Public ne ſçauroit témoigner aſſez de reconnoiſſance à l'Auteur de ce petit Ouvrage, du ſoin qu'il a bien voulu ſe donner de mettre ſes Penſees ſur le Bonheur dans un ordre tout à fait Géometrique, & d'en compoſer un Syſtême court, mais bien lié. On lui doit ſçavoir d'autant plus de gré de la peine qu'il a priſe, qu'en cela il a agi contre ſes propres principes, & a troublé cette tranquille indolence, qui fait, ſelon lui, une partie conſiderable du vrai Bonheur, pour ne pas dire toute la Félicité de l'Homme.

On ne ſera pas ſurpris que nous rendions compte d'une Traduction, lorſqu'on ſçaura qu'elle eſt faite ſur un Manuſcrit Allemand qui n'a jamais été imprimé : au moins c'eſt ce que nous apprend le Traducteur dans une courte Preface, deſtinée ſans doute à dépaïſer ceux qui voudront ſe laiſſer tromper. Car on s'apperçoit aiſément, que l'Auteur & le Traducteur de cette Piéce ne ſont qu'une ſeule & même perſonne, & que le prétendu Manuſcrit Allemand n'eſt qu'une chimère.

Notre Auteur ayant remarqué la confuſion qui regne dans tout ce qu'on a écrit juſqu'à préſent ſur le Bonheur, a cru pouvoir éviter ce défaut en ſuivant la méthode des Géometres. On trouve donc ici des Définitions, des Demandes, des Axiomes, des Propoſitions avec leurs Demonſtrations, des Corollaires & des Scholies. Donnons une idée de ſon Syſtême.

Définition I. Le Bonheur eſt cet état, dans lequel un Etre eſt parfaitement content de préſent.

Déf. II. L'Homme eſt un Animal ſuſceptible de ſentimens agréables ou déſagréables, qui naiſſent du mouvement interne des parties de ſon corps, & de l'impreſſion que les autres corps font extérieurement ſur lui: il eſt auſſi capable de reflèchir ſur les Evenemens paſſez & à venir.

Déf. III. Le Mouvement eſt l'Application ſucceſſive du Corps aux différentes parties de l'Eſpace; & étant contraire à *l'Inertie* de la Matière, il ne ſe fait jamais qu'avec difficulté.

Déf. IV. La Penſée eſt une opération de l'Entendement, par laquelle il tâche de découvrir quelque Vérité.

Déf. V. La Réputation eſt l'Opinion que les autres ont de nos Actions; elle s'acquiert & ſe conſerve par des actions qui ſuppoſent qu'on a un dégré ſupérieur de connoiſſance, ou qu'on s'intéreſſe particulierement au bien-être du Genre humain.

Déf. VI. La Curioſité eſt le deſir qui nous excite à réchercher les uſages, rapports, proprietez, &c. des choſes, & par conſequent elle eſt le fondement de toutes nos connoiſſances.

Définition VII. La Bienveillance eſt le deſir de procurer toute ſorte de bien aux autres, ſans aucun égard à notre intérêt propre.

Demande I. Un Bonheur n'eſt pas plus grand qu'un autre Bonheur.

Dem. II. L'Homme eſt capable d'arriver à l'état mentionné dans la Définition I, & par conſequent il eſt deſtiné pour cet état.

Axiome I. L'Homme eſt une Créature bornée.

Ax. II. Les Objets de la Connoiſſance ſont infinis.

Ax. III. Les Eſpeces de Biens ſont infinies.

Ax. IV. La Nature montre à quoi chaque Animal eſt deſtiné, par la manière même dont il eſt formé.

Ax. V. L'Homme ne ſçauroit diriger les Evenemens futurs, ni changer ceux qui ſont paſſez.

Ax. VI. Il vaut mieux courir riſque de ſouffrir un mal incertain, que ſouffrir un mal certain.

Propoſition I. Le Bonheur eſt incompatible avec tout deſir qu'on ne peut ſatiſfaire. Car auſſi long-tems qu'un pareil deſir nous domine, nous ſommes toûjours mé-

mécontens de notre état préſent; or cela eſt contraire à l'idée du Bonheur, donnée dans la Définition I. Donc, &c. *Q. E. D.*

Propoſition II. La Connoiſſance eſt incompatible avec le Bonheur. Car par la *Déf.* VI. la Connoiſſance eſt fondée ſur le Deſir; & les objets de la Connoiſſance étant infinis, par *Ax.* II il faut que le Deſir ſoit auſſi infini. Mais l'homme étant un Etre borné par *Ax.* I, il ne ſçauroit ſatiſfaire ce Deſir. Donc par la *Prop.* I. ce Deſir eſt incompatible avec le Bonheur; d'où il ſuit que la Connoiſſance l'eſt auſſi. *Q. E. D.*

Prop. III. Penſer eſt incompatible avec le Bonheur. Car par la *Déf.* II Penſer c'eſt chercher quelque vérité; ce qui ſuppoſe le Deſir de la Connoiſſance, lequel Deſir par la *Prop.* II. eſt contraire au bonheur; donc, &c. *Q. E. D.*

Scholie. On voit par-là, pourquoi ceux qui ne penſent point, jouïſſent toûjours d'une bonne ſanté, & ſont toûjours contens; au lieu que ceux qui ſe livrent à la méditation, ſont maigres & chagrins. C'eſt ainſi que la Nature punit toûjours ceux qui oſent agir contre le but qu'elle ſe propoſe.

Prop. IV. La Bienveillance ne ſçauroit rendre l'Homme heureux. Car par la *Déf.* VII. c'eſt le Deſir de procurer toute ſorte de bien aux autres; mais par *Ax.* I. & III, l'Homme eſt une Créature bornée,

& les Eſpeces de Biens ſont infinies : donc la Bienveillance eſt un Deſir qu'on ne ſçauroit ſatisfaire. Mais un pareil Deſir eſt incompatible avec le Bonheur par la *Prop. I. Donc la Bienveillance*, &c.

Prop. V. La Réputation ne ſçauroit rendre l'Homme heureux. Voyez la *Déf.* V. & *Prop.* II. *&* IV.

Prop. VI. Le Bonheur ne ſçauroit naître de la Conſideration de l'avenir. Car puiſque par *l'Ax* V. l'Homme ne ſçauroit diriger les Evenemens futurs : s'ils peuvent le rendre heureux, il faut que ce ſoit par la connoiſſance qu'il a qu'ils arriveront certainement ; mais par les *Ax.* I. & II, l'Homme n'eſt pas capable d'une pareille connoiſſance ; & celle dont il eſt capable, eſt incompatible avec le Bonheur par la *Prop.* II. *Donc, &c.*

Corollaire. Il ſuit de cette Propoſition, que l'Homme ne doit point ſe former de plan de vie, ſi ce n'eſt de jouïr des plaiſirs, à meſure qu'ils ſe préſentent à lui.

Prop. VII. Le Bonheur ne ſçauroit naître des Refléxions qu'on fait ſur les évenemens paſſez. Car par l'*Ax.* V. l'Homme ne ſçauroit changer ce qui eſt paſſé : lors donc qu'il refléchit ſur des Evenemens qui le chagrinent, il doit ſouhaiter qu'il fût en ſon pouvoir de les changer ; mais un pareil Souhait, c'eſt-à-dire Deſir, eſt incompatible avec le Bonheur, par la *Prop.* I. Donc, &c.

Coroll. Il ſuit de-là, qu'un homme ne doit jamais examiner ſa conduite paſſée.

Propoſition VIII. Les Senſations agréables peuvent cauſer du Bonheur. Car pendant qu'on les goûte dans un certain dégré, elles occupent ſi fort l'Ame, qu'elles détruiſent toute penſée; ainſi par la *Prop.* III. elles ôtent ce qui ſeul en ce cas peut être incompatible avec l'état décrit dans la *Déf.* I. Donc &c.

Coroll. I. Il ſuit de-là que les Plaiſirs du Corps ſont préférables à ceux de l'Eſprit, conformement à l'opinion d'Ariſtippe.

Coroll. II. Suit encore de-là, que les Plaiſirs du Corps ne ſont pas néceſſaires au Bonheur de celui qui n'eſt pas eſclave de la Refléxion, excepté ſeulement lorſqu'un deſir qui n'eſt pas ſatisfait, lui cauſe quelque inquiétude: c'eſt pourquoi plus un homme eſt vieux, à moins qu'il ne ſoit en enfance, plus il lui eſt permis de chercher les occaſions de jouïr des Plaiſirs qui chatouillent les Sens: car ſans cet expédient, quelque regulier & Philoſophe qu'un homme ſoit, les diverſes idées qu'on reçoit malgré qu'on en ait, durant une longue ſuite d'années, deviendront importunes, & feront naître des doutes, des affirmations, des négations, des concluſions, &c. & tout cela eſt *penſer*.

Prop. IX. Un homme ſage ne ſera point amoureux. Car l'Amour étant une Bienveillance bornée à un objet unique, elle eſt, par la *Déf.* VII. le Deſir de procurer toute ſorte de Bien à cet objet; mais par *la Prop.* IV. un pareil Deſir eſt incompatible avec le Bonheur; donc l'Amour l'eſt auſſi: donc, &c.

Scholie. Je prie les Petits-Maîtres, qui à la première vûë ſeront peut-être choquez de cette Propoſition, de conſiderer, que je ne prétens pas confondre l'Amour, avec une autre paſſion qui lui reſſemble un peu.

Prop. X. Un homme ſage peut ſe marier. Car une femme contribue au Bonheur en détruiſant ce qui lui eſt contraire, par la *Prop.* IX. & auſſi en donnant ce qui le produit quelquefois, par la *Prop.* VIII.

Prop. XI. Le Sage doit ſe mouvoir le moins qu'il eſt poſſible. Car par la *Déf.* III. le mouvement ne ſe fait qu'avec difficulté; ce qui ſuppoſe quelque peine: mais la peine étant contraire aux ſenſations agréables, doit produire un effet contraire; or celles-ci produiſent le Bonheur, par la *Prop.* VIII: donc &c.

Coroll. I. & II. Il ſuit de-là qu'un homme ſage doit parler peu, & rire rarement.

Prop. XII. Une petite peine eſt préférable à une grande. Car une petite peine trouble les ſenſations agréables moins que ne fait une grande; mais les ſenſations agréables produiſent le Bonheur, par la *Prop.* VIII: donc, &c.

On remarque là-deſſus que l'Auteur a uſé d'une grande précaution en poſant ſes Principes. Car comme une Secte entiere & très-conſiderable, celle des Stoïciens, a nié que la peine ou la douleur fût un mal, notre Auteur a voulu montrer par dégrez, comment elle détruit le Bonheur, au lieu de donner des Propoſitions controverſées pour des Axiomes, comme ont fait certains Moraliſtes imprudens.

Prop. XIII. Un homme ſage doit s'éloigner lorſqu'il voit une poutre prête à lui tomber ſur la tête, nonobſtant l'Opinion du grand Philoſophe PYRRHON. Car quoique par la *Prop.* XI. il doive ſe mouvoir le moins qu'il eſt poſſible, cependant, puiſque par la *Déf.* II. il eſt ſuſceptible de *peine* par l'impreſſion que certains corps font ſur lui, & puiſqu'une moindre peine eſt préferable à une plus grande, par la *Prop.* XII, il peut en ce cas faire uſage du mouvement. *Donc, &c.*

Coroll. Il ſuit de cette Propoſition, qu'un homme ſage doit aller de tems en tems à l'Egliſe, dans les païs où l'on inflige une punition corporelle à ceux qui n'y vont jamais; pourvû qu'en même tems il ne faſſe rien de contraire à la *Prop.* VI.

Prop. XIV. Un homme peut manger & boire, quoique cela requierre du mouvement: car ces actions ſont plus ou moins accompagnées de ſenſations agréables, & peuvent par conſequent cauſer du Bonheur par la *Prop* VIII. Donc.

Coroll. Plus un homme ſçait prendre plaiſir à manger & à boire, & plus il eſt ſage.

Scholie. Les anciens Romains ſemblent avoir été fortement convaincus de cette vérité, comme il paroît par l'uſage qu'ils ont fait du mot *ſapio*, pour ſignifier la *Sageſſe*, & en même tems les ſenſations exquiſes que le manger & le boire cauſent à l'homme. Et lorſque les Modernes diſent qu'un homme a le *goût* bon, ils entendent également la juſteſſe & la délicateſſe de l'Eſprit, & celle du Palais. Remarquez que cette derniere Propoſition auroit été inutile ici, s'il n'y avoit pas eu de grands Philoſophes, qui ayant de fauſſes idées du Bonheur, ont mieux aimé ſe laiſſer mourir de faim, que de prendre la peine de manger & de boire, comme on peut le voir dans Diogene Laërce.

Prop. XV. Lorſqu'un homme ſage ſe trouve bien, il ne doit pas changer de ſituation, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Car par la *Demande* I. un Bonheur n'eſt pas plus grand qu'un autre ; & par la *Prop.* VI, le Bonheur ne ſçauroit naître de la conſideration de l'avenir: donc.

Coroll. Ceci fait voir combien eſt folle l'Opinion de ces prétendus Philoſophes, qui font conſiſter le Bonheur dans des progrès continuels vers une perfection qui eſt imaginaire. Opinion qui a fait que les hommes ont rempli le monde de confuſion, & troublé le genre humain, dans le deſſein de parvenir au Bonheur.

Prop. XVI. La Nature a formé l'homme pour être couché, penché ou aſſis. Car par la *Demande* II, il a été formé pour le Bonheur; mais le mouvement le détruit, par la *Prop.* XI; il n'a donc pas été fait pour marcher, courir, ſauter, &c. ni pour ſe tenir debout, par l'*Ax.* IV: car tous les Animaux deſtinez à ſe tenir debout ont plus de deux jambes; de plus, il n'y a point d'Animal qui puiſſe ſi ſouvent changer de ſituation, étant couché, appuyé, ou aſſis, que l'Homme: donc.

Coroll. I. Il ſuit de-là, qu'un homme ſage doit toûjours avoir un lit dans ſa chambre.

Coroll. II. Il ſuit encore, qu'il ne doit pas toûjours ſe tenir dans la même ſituation.

Prop. XVII. L'homme ſage ne doit conſulter dans toutes ſes actions que ſa propre Tranquillité, ſans ſe mettre en peine des ſuites bonnes ou mauvaiſes qu'elles peuvent avoir par rapport aux autres. Car l'Homme peut arriver au Bonheur, par la *Demande* II, & par conſequent il doit y tendre. Mais il ne ſçauroit y arriver par la Bienveillance, c'eſt-à-dire, en étant diſpoſé à negliger ſon propre avantage pour l'amour d'autrui, par *Prop.* IV. Donc, &c.

L'Auteur conclut ce Badinage par un *Scholie* général, dans lequel il fait voir l'excellence & l'utilité de ſon Syſtême, qui délivre l'Homme de toute Contrainte cauſée par la Politeſſe, par la Compaſſion, ou par les remords d'une Conſcience mal éclairée, & qui lui donne une liberté ſans bornes dans toutes les ſituations où il peut ſe trouver. Il montre comment ce Syſtême s'accorde parfaitement avec celui d'une eſpece de gens pour leſquels il témoigne beaucoup de venération, je veux dire l'illuſtre Corps des *Libres Penſeurs* ou *Free-thinkers*; & il finit par une vive exhortation, qu'il addreſſe à tous ſes Lecteurs, de ſe conduire en vrais Sibarites.

Ridiculum acri
Fortius & melius magnas plerumque ſecat res *.

ARTICLE III.

Travels, or Obſervations relating to ſeveral Parts of Barbary and the Levant, &c. C'eſt-à-dire : *Voyages en pluſieurs Lieux de la Barbarie & du Levant ; avec des Obſervations. Par* THOMAS SHAW, *Docteur en Théologie, Membre du College de la Reine à* Ox-

---

* Horat Sat. X, *Libr. I. verſ.* 14, 15.

Oxford *&* *de la* Societé Royale. A Oxford, de l'Imprimerie de l'Univerſité. 1738. Un Volume, *in folio.* pp. 442, ſans l'Epître dédicatoire au Roi, la Préface, un *Appendix* qui en contient 60, & une ample Table des Matières.

DAns la Préface, Mr. *Shaw* rend compte de ſon Ouvrage, des fatigues qu'il a endurées, des dangers infinis qu'il a courus pour recueillir ce qui en fait la matière. Il eſt ſi modeſte qu'il ne donne ſes *Obſervations* que comme un Eſſai, tendant à rétablir l'ancienne Géographie, & à mettre dans un vrai jour l'Hiſtoire naturelle des Lieux par où il a paſſé; quoique par les ſçavantes diſcuſſions & les curieuſes récherches où il eſt entré, il ait en quelque manière épuiſé ſon ſujet. Je ne ſçais même ſi l'on ne ſe plaindra pas plutôt du trop que du trop peu. L'Auteur ſemble l'avoir prévû; car ſur la fin de la Préface il demande l'indulgence de ſes Lecteurs pour certains Articles, ſur-tout de Géographie, qui, dit-il, „ paroîtront peu curieux, & qu'on „ rencontrera peut-être trop ſouvent „ dans le cours des mes *Obſervations.* " Seulement il s'excuſe ſur la nature du ſujet, qui ne conſiſte preſque qu'en une ſimple énumeration des Lieux, des Tribus,

& de leurs diſtances, & ſur l'exemple de *Strabon*, de *Ptolomée* & de quelques anciens Géographes, dont les détails ſont quelquefois fort ennuyeux, au moins pour ceux qui ne font pas une étude particuliere de la Géographie.

Dans les Villes & villages de l'intérieur de la *Barbarie*, il y a pour l'ordinaire une Maiſon deſtinée à loger pour une nuit ſeulement les Etrangers, qui y ſont traitez auſſi bien que le lieu peut le permettre, aux dépens du Public. Mais ces gîtes ne ſont pas fort fréquens, & le Voyageur eſt le plus ſouvent obligé de coucher à la belle étoile, à moins qu'il ne rencontre par hazard quelque camp d'*Arabes*, où il eſt logé une nuit pour rien, mais le plus mal qu'il ſe puiſſe; tourmenté de la vermine qui le devore, & expoſé à la morſure des bêtes venimeuſes, comme Araignées, Scorpions, Vipères, &c. qui y ſont en abondance. Encore ne faut-il pas trop ſe fier à ces Peuples, qui ſont extrêmement jaloux, & voleurs de profeſſion. L'Auteur en donne ici pour exemple ce qui arriva en 1705. à l'Envoyé du Roi de France & à ſa ſuite, que ces Bandits maſſacrerent par un eſprit d'envie, & pour avoir leurs dépouilles. Il cite même tout au long, une Lettre écrite peu de tems auparavant par Mr. *Lippi*, Médecin de l'Ambaſſade, à Mr. *Fagon*, premier Médecin du Roi, laquelle on conſerve parmi d'autres Papiers de cet infortuné Voyageur dans la Bibliothèque *Sherardienne*. Elle eſt datée de *Korty* dans la *Nubie*, le 8. Mars 1705. La voici mot à mot.

,, Les bruits, Monſieur, qu'on a répandus
,, de nous dès le *Caire*, ont fait un tel
,, progrès, qu'il ſemble que l'Enfer n'a pû
,, rien inventer de pis. Il y a plus de
,, quatre mois que nous ſommes en *Nubie*
,, l'objet de la fureur des peuples. Ainſi
,, nous faiſons un fort mauvais ſang après
,, les immenſes fatigues du Déſert. On
,, attendoit un autre ſort ſur les Etats
,, d'un Roi vers lequel on va. On croyoit
,, qu'en écrivant des Lettres, ce Prince les
,, recevroit, mais le Commandant du Païs
,, les a toutes retenues, pour avoir occaſion
,, de nous ronger. Tout n'eſt ici que
,, miſere & convoitiſe inſatiable: perſonne
,, n'eſt honteux de demander, encore eſt-ce
,, avec inſolence. Il faudroit donner
,, à tout le monde, & rien moins que des
,, habits. La Tente eſt tous les jours environnée
,, d'une foule de Canaille noire,
,, armée de lances & mal peignée, dont
,, on ne voit que les yeux & les dents
,, qu'ils montrent, moitié de rage, & moitié
,, par étonnement. Hé, dirent-ils, ces
,, gens ſont étendus ſur des lits comme
,, nos Rois, & nous reſterons nuds?
,, Toûjours lire, toûjours écrire, chercher
,, des herbes & des arbres que l'on
,, ſéche dans du papier pour les enfer-

„ mer, choiſir une pierre entre mille, & „ charger des Chameaux de toutes ces „ choſes; qui a jamais vû cela? On a „ bien raiſon de dire que ces méchans „ hommes vont ſécher notre Nil, ou „ l'empoiſonner pour nous perdre. A „ quoi tient-il maintenant qu'on ne s'en „ défaſſe? . . . . . . Jugez, Monſieur, de „ ce que j'ai pu faire. J'étois reduit „ à parcourir des yeux les environs de la „ Tente, où j'éprouvois le ſort de Tantale. Je n'ai pu confier tout mon tra„ vail à cette occaſion; j'ai tranſmis ſeu„ lement les nouveaux genres, tels que „ je les ai d'abord mis ſur le papier, dans „ un état d'allarme, de trouble & de lan„ gueur, &c.

Mr. *Shaw* décrit auſſi dans cette Préface, la manière dont il s'y eſt pris pour faire ſes Obſervations Géographiques; & il témoigne ſa reconnoiſſance à pluſieurs perſonnes qui l'ont beaucoup aidé dans ce travail. Mr. *Sanſon*, natif de Hollande & Chirurgien de profeſſion, qui a eu le malheur d'être fait eſclave en Barbarie, & qui a ſervi en cette qualité pendant pluſieurs années le Viceroi de *Conſtantine*, lui a fourni un grand nombre d'Obſervations Géographiques ſur cette Province. Le Pere *François Ximenès*, Conſul d'Eſpagne à *Tunis*, lui a communiqué toutes celles qui regardent le *Frogeah*, ou la Partie Occidentale de l'ancienne *Zeugitanie*. Mr.

Bernard Juſſeau, frere du ſçavant Profeſſeur de ce nom à Paris, lui a donné la permiſſion de copier les Inſcriptions qui apartiennent à l'ancienne ville de *Lambaſe*, ſur un Manuſcrit de Mr. *Poiſſonnel*, qui avoit depuis peu voyagé dans tous ces Païs par l'ordre du Roi de France & à ſes fraix. Pour ce qui eſt de quelques autres Lieux que l'Auteur n'a pas pu voir par lui-même, la deſcription qu'il en donne eſt fondée ſur le rapport unanime de divers habitans qu'il a eu occaſion de conſulter, de ſorte qu'il n'a aucun lieu de douter qu'elle ne ſoit véritable. Mr. *Dillenius*, ſçavant Profeſſeur en Botanique, lui a été d'un grand ſecours pour dreſſer le Catalogue des Plantes qu'il donne ici, & qui contient près de 140. eſpeces inconnuës. Et pour la ſatisfaction du Public, Mr. *Shaw* en a dépoſé les Originaux dans la belle Collection que le Dr. *Sherard* a legué au Jardin de Médecine de l'Univerſité d'*Oxford*. Il en a uſé de même à l'égard des Foſſiles, des Médailles, &c. qu'il a placez dans la Bibliothèque de ſon College, où les Curieux peuvent les examiner à loiſir.

On trouve ici d'abord une Deſcription Géographique des Royaumes d'*Alger* & de *Tunis*, ſeparement; accompagnée des Inſcriptions, Médailles & autres Monumens anciens que l'Auteur y a ramaſſez: enſuite viennent des Obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle & civile de ces Royaumes. Puis, ſelon la même méthode, une Deſcription Géographique, &c. de la *Syrie*, de la *Phénicie*, de la *Terre Sainte*, de *l'Egypte* & de l'*Arabie Petrée*; & enfin des Obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle de ces divers Païs. Le tout orné de Planches & de Cartes Géographiques, & enrichi d'un grand nombre de Notes marginales, où Mr. *Shaw* rapporte tout au long les paſſages des anciens Auteurs qui confirment ou qui éclairciſſent ce qu'il avance. Non content de cela, il a joint à ſon Ouvrage, par voye d'*Appendix*, un Recueil de Piéces qui peuvent ſervir à illuſtrer ſon ſujet, comme *Sylloge Excerptorum ex veteribus Geographis, Hiſtoricis, &c. Specimen Phytographiæ Africanæ*; *Appendix de Coralliis & eorum Affinibus*; *Catalogus Foſſilium*; *Catalogus Piſcium*; *Catalogus Conchyliorum, &c.* Au reſte, il avertit qu'il a évité, autant qu'il lui étoit poſſible, dans ſes Deſcriptions, de repéter ce qui avoit déja été dit par d'autres; & qu'en écrivant les noms des Lieux, &c. il s'eſt conformé à la prononciation Angloiſe, qu'il croit approcher mieux de l'Arabique que, ni la Françoiſe, ni l'Italienne. Nous nous reglerons là-deſſus dans l'Extrait de cet Ouvrage.

Le Royaume d'*Alger* eſt un des plus conſiderables Païs de cette partie de l'Afrique qui porte aujourd'hui le nom de

Barbarie. Il eſt borné à l'Oueſt par le *Twunt* & par les Montagnes de *Trara*; au Sud par le *Sahara*, ou Deſert, car c'eſt ce que ſignifie le mot de *Sahara*, que nous avons coûtume de prononcer *Zaara*: à l'Eſt par la riviere *Zaine*, appellée autrefois, *Tuſca*; & au Nord par la Mer Mediterranée. Les Géographes ne s'accordent point ſur l'étendue de ce Royaume. *Sanſon* lui donne 900 milles de longueur, d'Orient en Occident. *De la Croix* 720; *Luyts* 630, & d'autres un peu moins. Mais, ſelon Mr. *Shaw*, il n'a que 460 milles de longueur, ſur environ 100 de largeur, qu'on fait communément monter à plus de 200. Toutes les diviſions qu'on en a fait juſqu'ici ſont fautives, n'y ayant que trois Provinces qui le diviſent; celle de *Telem-ſen* à l'Occident, celle de *Titterie* au Midi, & celle de *Conſtantine* à l'Orient d'*Alger*. Chacune de ces Provinces a ſon *Bey*, ou Viceroi, qui rélève du *Dey* d'Alger; elles ſont par conſequent très-diſtinctes.

L'Auteur fait voir, par un détail trop long pour l'inſérer ici, que ce Royaume eſt proprement la *Numidie* des Anciens, & que la Province Occidentale eſt la *Mauritania Cæſarienſis*, ou *Tingitania*. Cette Province eſt bornée à l'Oueſt par la riviere *Malva*, qui eſt large & profonde, & qui ſe décharge dans la Méditerranée, vis-à-vis de la Baye d'*Almeria* en

Eſpagne. La ſource de cette riviere eſt à plus de 800 milles de la Mer dans le Déſert de *Sahara*, & ſon cours, différent en cela de celui de preſque toutes les autres rivieres de ce Païs, eſt toûjours dans le même Meridien. Elle a porté différens noms. *Strabon* l'appelle *Molochath*; *Saluſte*, *Pomponius Mela* & *Pline Mulucha*; *Ptolemée Chylemath*; car Mr. *Shaw* croit que tous ces Auteurs ont voulu déſigner la même riviere, le *Malva*, *Malua*, Μαλȣ͂α, ou comme les Maures le prononcent *Malouïa*; & il employe pluſieurs pages à le prouver. Sur les bords de cette riviere, les Maures ont un Fort très-conſiderable, où il y a mille hommes de garniſon. Ce Fort, & quelques autres qu'on trouve dans cette Province, ne leur ont pas été d'une petite importance dans les dernieres guerres qu'ils ont eu à ſoutenir contre le défunt Empereur *Muley-Iſmaël*. Au reſte, l'Auteur dit ici à la louange de ce Prince, que durant tout le cours de ſon regne, qui a été fort long, il veilla ſi bien à l'adminiſtration de la Juſtice & à la ſureté des Particuliers, que quoique les Arabes ſoient toûjours en campagne pour détrouſſer les paſſans, cependant on pouvoit aller ſans danger d'un bout du Royaume à l'autre.

Les Montagnes de *Trara*, qui bornent le Royaume d'*Alger* à l'Occident, ne ſont autre choſe qu'une continuation du Mont

Atlas, qui n'a pas à beaucoup près la hauteur que l'Antiquité lui a attribuée. Mr. *Shaw* aſſure, que ce qu'il en a vû, n'égale pas les plus hautes montagnes d'Angleterre, & qu'il doute qu'en aucun endroit il mérite d'être mis en comparaiſon avec les *Alpes*, ni même avec l'*Apennin.* Ces Montagnes s'avançant dans la Mer, forment le Cap *Home*, ou *Hunmeine*, comme les Maures l'appellent. C'eſt *le grand Promontoire* dont parle *Ptolemée*, n'y en ayant point dans toute cette côte de plus grand. Au Nord de ce Promontoire, eſt le vaſte Golfe d'*Hersbgoune*, probablement le *Laturus ſinus* de *Mela*, & l'*Hareſgol* de *Leon* & des Géographes plus modernes. A l'extrêmité de ce Golfe il y a une petite Iſle, l'*Acra* de *Scylax*, qui forme le port de *Hersbgoune*, dans lequel les plus grands vaiſſeaux peuvent demeurer à l'ancre en toute ſureté. Là ſe décharge la riviere *Tafna*, qui en reçoit pluſieurs autres, & qui eſt la plus conſiderable de cette Province. Sur les bords de cette riviere, & preſque joignant la Mer, on voit les ruïnes de l'ancienne *Siga*, reſidence des Rois de *Numidie*, qui s'appelle aujourd'hui *Tackum-breet*, & qui, par la reſſemblance des noms, pourroit bien être la *Tebecritum* de *Leon.* La riviere *Wedel Mailab*, le *Salſum flumen* des Anciens, ainſi appellée à cauſe de la qualité de ſes eaux, qui ſont extrêmement ſalées, ſe décharge auſſi dans ce Golfe, à dix ou douze milles du *Tafna*.

En ſuivant la côte au Nord-Eſt, on trouve la ville de *Warran*, communément appellée *Oran*, dont les Eſpagnols ſe rendirent maîtres il y a quelques années. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, preſque au pied d'une haute montagne, & elle a environ un mille de tour. Une profonde vallée qui l'entoure du côté de la terre, lui ſert comme de retranchement; deux rivieres qui y coulent, en baignent les murailles; & pluſieurs Forts placez vis-à-vis ſur la montagne, de diſtance en diſtance, la défendent & en rendent l'approche en quelque manière impraticable. Ces Forts ſont pour la plûpart des Polygones réguliers, très-bien bâtis & fournis de bons canons & de toute ſorte de munitions de guerre. Du côté de la Mer, la Ville eſt auſſi parfaitement bien fortifiée; il y a une très-bonne Citadelle où rien ne manque pour la défenſe, & elle n'a que deux portes, l'une & l'autre du côté de la terre, avec de bonnes tours & de bons baſtions. En un mot, c'eſt une Place ſi bien fortifiée & par l'art & par la nature, que l'Auteur ſoutient, que ſans la conſternation où la première deſcente des Eſpagnols jetta les Africains, jamais ils ne s'en ſeroient rendus maîtres. Lorſqu'ils la prirent pour la première fois en 1509, ils y bâtirent pluſieurs belles Egliſes & autres Edifices publics à la Romaine, avec diverſes Inſcriptions en gros caractères & dans leur propre langue, qu'on y lit encore. En voici une que Mr. *Shaw* donne comme un échantillon de leur Stile Lapidaire.

REYNANDO LA MAGESTAD DE Dn. CARLOS SEGUNDO Y GOVERNANDO SUS REYNOS Y SENORIOS POR SU MENOREDAD LA SERENISSIMA REYNA Da. MARIANA DE AUSTRIA. SU MADRE CON SU SANTO Y CATOLICO ZELO MOVIDA DE LAS INSTANTIAS Y REPRESENTATIONES DE Dn. FRANCISCO JOACHIM FAXARDO Y ZUNIGA MARQUES DE LOS VELES MOLINA Y MATURVEL ADELANTADO Y CAPn. MAYOR DEL REYNO DE MURZIA GOVERNADOR Y CAPITAN GENERAL D'ESTAS PLAZAS FUERON EXPELIDOS D'ELLAS LOS JUDEOS QUE SE CONSERVAVAN NEL SU VEZINDAD DES DE ANTES QUE FUESSEN DE CHRISTIANOS A XVI DE ABRIL DE MDCLXXIX. EN ESTE SITIO DE SU SINAGOGA SE LABRO ESTA IGLEZIA CON LA INVOCATION DEL Sto. CHRISTO DE LA PACIENCIA . . . . .

Y SE ACABO ESTA OBRA EN EL MISMO GOVIRNO A XVI DE ABRIL DE MDCLX. . . . . .

C'eſt-à-dire:

„ Sous le Regne de S. M. Don Carlos „ II. & pendant ſa Minorité, ſous la Régence de la Séréniſſime Reine Marie „ d'Autriche ſa Mere , muë à cela par „ ſon zèle ſaint & Catholique , aux inſtances & repréſentations de Don Franciſco Joachim Faxardo & Zuniga, Marquis de Velez, Molina & Maturvel, Viceroi & Capitaine Major du Royaume „ de Murcie, Gouverneur & Capitaine „ Général de cette Ville; les Juifs qui „ l'avoient habitée avant qu'elle apartînt „ aux Chrétiens, en ont été chaſſez le „ 16. d'Avril 1679. Sur les ruïnes de leur „ Synagogue a été bâtie cette Egliſe, avec „ l'invocation du *St. Chriſt de la Paſſion* . . . . . . & cet Ouvrage a été fini „ ſous le même Gouvernement le 16. d'Avril MDCLX. . . . . . . "

Au reſte, notre Auteur n'a trouvé aucune Antiquité Romaine , ni à *Oran*, ni aux environs , qui ſont très-beaux & très-fertiles. A 30 milles d'*Oran*, tirant vers le Nord, eſt une autre Ville maritime aſſez remarquable, nommée *Arzew*, l'ancienne *Arſenaria* des Romains. Elle eſt ſituée ſur un rocher fort eſcarpé du côté de la mer, & toute bâtie ſur des Cîternes deſtinées à recevoir l'eau de pluye, parce qu'elle eſt ſi élevée qu'on ne ſçauroit y trouver de ſource d'eau, à moins qu'on ne creuſe à une profondeur prodigieuſe. Cependant les habitans les ont ſi fort negligées, qu'elles leur ſervent aujourd'hui de Cabanes, aimant mieux aller chercher l'eau dans des Puits qui ſont au bas du rocher dont j'ai parlé, & qui par leur ſtructure paroiſſent auſſi anciens que la ville. Parmi les ruïnes de ces Cîternes, on voit un très-grand nombre de Colomnes, de Chapitaux à la Corinthienne, & d'autres Monumens de la Grandeur Romaine. L'Auteur dit, qu'étant un jour chez le Cadis, il apperçut, au travers d'un méchant Tapis tout dechiré, un magnifique Pavé à la Moſaïque; & il nous donne quelques Inſcriptions qu'il trouva dans une Chambre ſepulchrale de 15. pieds en quarré, ſans niches ni ornemens leſquelles témoignent de ſon antiquité. Sur le côté qui eſt au Nord, on lit ces mots:

SEX. VAL. SEX. FIL. Q. MAXIMO.
M. VAL. SATURNINUS.
PATRUUS.
EX. TESTAMENTO.

Sur le côté de l'Eſt on voit ceux-ci:

Q. VAL. SEX. FIL. Q. ROGATO.
AED.

AED. II. FLAM. II. Q. Q.
L. VAL. SATURNINUS.
PATRI.
ET. SEX. VAL. MAXIMUS.
AVO.
M. VAL. Q. FILIO. Q. GAUDO.
L. VAL. SATURNINUS.
FRATRI.
ET. SEX. VAL. MAXIMUS.
PATRUO.

Le reſte de cette Inſcription eſt effacé par les injures du tems.

A 5 milles d'*Arzew*, plus avant dans les terres, on trouve une grande Campagne toute remplie de Mines de ſel, dont l'on pourroit faire un commerce très-conſiderable par la proximité de cette Ville qui a un excellent Port, & la facilité avec laquelle on tire le ſel : mais les habitans des environs ſe contentent d'en aller chercher pour leur uſage, ſans ſe ſoucier d'en vendre aux Etrangers.

Muſty-gannim eſt la ſeconde Ville de cette Province en grandeur. Elle eſt ſituée au Nord-Eſt d'*Oran*, bâtie en Amphithéatre, ayant la vûë ſur la Mer, & environnée du côté de la terre, de Montagnes qui la couvrent en quelque maniere. Les habitans ont une tradition qui porte, que cette Ville s'eſt formée à la longue de pluſieurs Villages; & quelques eſpaces vuides que l'on remarque entre les ruës ſemblent en effet confirmer cette tradition. Il y a une Citadelle bien fortifiée, & pluſieurs Forts ſur les ſommets des Montagnes voiſines qui la défendent. La manière dont ces Forts, de même que les murailles de la Ville, ſont bâtis, prouve aſſez que c'eſt l'ouvrage des anciens Romains, & ſans doute la *Cartenna* de *Pline*, de *Ptolemée* & de l'*Itineraire*. Toute la Campagne entre *Muſty-gannim* & *Maſagran*. ou *Mazaçbran*, petite Ville à quelque diſtance de-là, offre à la vûë le plus beau coup d'œil du monde. Ce ne ſont tout le long de la côte que Jardins, que charmantes Prairies, qu'Arbres fruitiers de toute eſpece, & que Maiſons de plaiſance. Une chaîne de Montagnes borne ce beau Païs au Sud-Eſt, leſquelles non ſeulement le mettent à couvert des mauvais vents qui ſoufflent de ce côté-là, mais de plus lui fourniſſent d'abondantes ſources d'eau qui l'arroſent & le fertiliſent.

A l'Eſt de *Muſty-gannim*, en ſuivant la côte, on rencontre la Ville de *Tniſs*, ou *Tennis*, ſituée dans un fort vilain endroit, à une petite diſtance de la Mer. Avant les conquêtes de *Fréderic Barberouſſe*, cette Ville étoit la capitale d'un petit Royaume de ce Païs, & fameuſe par la grande quantité de bled qu'elle envoyoit en Europe. On ne voit que de miſerables reſtes de ſon ancienne grandeur. Les Maures ont une tradition ſelon laquelle les habitans de *Tniſs* étoient autrefois ſi renommez pour la Magie, que *Pharaoh* fit venir les plus ſçavans d'entr'eux pour imiter les miracles de *Moïſe*. La vérité eſt, que ce ſont encore aujourd'hui les plus grands Impoſteurs de toute la *Barbarie*, & qu'on ne peut ſe fier à eux. *Samſon* & quelques autres Géographes prétendent, que cette Ville eſt la *Julia Cæſarea* des Anciens. Mais ni ſa ſituation, ne les reſtes d'antiquité qu'on y trouve, ni ſçauroient autoriſer une pareille conjecture. Cet honneur apartient à la Ville de *Sher-ſhell*, ſituée à près de 30 milles de-là, en tirant à l'Eſt, fameuſe par ſa Potterie & par ſes Ouvrages de fer & d'acier, & bâtie ſur les ruines d'une ville, qui, à en juger par leur étenduë, & par le nombre des magnifiques Colomnes, des ſuperbes Aqueducs, des vaſtes Cîternes & des beaux Pavez à la Moſaïque qu'on y trouve, ne le cedoit en grandeur & en magnificence à aucune autre qu'à *Carthage*, & ne peut être que l'ancienne *Julia Cæſarea*. D'ailleurs, ſa ſituation répond parfaitement à ce qu'en dit *Procope*, que *les Romains ne purent y venir que par mer, toutes les avenues de terre leur étant fermées par les habitans des environs, qui s'étoient emparez des défilez qui y conduiſent* *: car du côté de la terre elle eſt environnée de montagnes, qui forment des défilez étroits, par leſquels il faut néceſſairement paſſer pour y aller. La diſtance que le même Auteur met entre *Céſarée* & *Carthage* convient encore à *Sher-ſhell*; il dit qu'il y avoit *trente grandes journées de chemin* *, & effectivement on compte à-peu-près cette diſtance de *Tunis*, l'ancienne *Carthage*, à cette derniere ville; du moins les Caravanes mettent préciſément 30 jours à aller de l'une à l'autre. Enfin *Sher-ſhell*, ſuivant la deſcription de l'ancienne *Céſarée*, a un bon Port, avec une Iſle à l'entrée; ce qui ne peut s'appliquer à aucune autre ville dans cette ſituation. Il y a une tradition qui porte, qu'elle fut autrefois renverſée par un tremblement de terre, & qu'en particulier le Port ſouffrit beaucoup par l'Arſenal & d'autres Bâtimens voiſins qui y furent jettez. Cette tradition n'eſt pas deſtituée de vraiſemblance; car lorſque la Mer eſt calme & baſſe, ce qui arrive ſouvent après les vents orageux de Sud & d'Eſt, on découvre au fond du Baſſin une ſi grande quantité de groſſes Colomnes & de morceaux de murailles épaiſſes, qu'on ne conçoit pas comment tout cela a pû s'y raſſembler ſans un tremblement de terre. Ce Port eſt en forme de cercle, d'environ 600 pieds de diamètre;

---

* Lib. 2. de Bell. Vand. C. 5. ſub finem.

---

* Ibidem.

les Vaiſſeaux pouvoient y être autrefois en toute ſureté, ſur-tout à la faveur de l'Iſle qui eſt à l'entrée, & qui les garantiſſoit des vents tempêtueux de Nord; mais depuis quelque tems il s'y eſt formé un banc de ſable qui croît tous les jours, & qui en rend l'entrée dangereuſe. Toute la campagne aux environs de cette ville eſt ſi belle & ſi fertile, qu'on ne ſçauroit gueres douter que ce ne fût-là une des *Stations* des Romains.

Tefeſſad qu'on rencontre à 13 milles de *Sher-ſhell*, en tirant au Sud-Eſt, paroît être par ſa ſituation la *Tipaſa* de *Ptolemée* & de *l'Itineraire*; cette ancienne Ville, dans laquelle, au rapport de pluſieurs Ecrivains du ſixième Siécle, des Chrétiens orthodoxes ayant eu la langue coupée lors de la Perſécution des Ariens, parlerent néanmoins comme auparavant, & par un miracle qui n'eut jamais d'égal, furent rendus capables de raconter le traitement qu'on leur avoit fait. A ſept milles delà, & ſur une hauteur qui donne ſur la Mer, on voit un fameux Tombeau que les Maures appellent *Kubber Romeah*, c'eſt-à-dire, le Sépulcre Romain, ou le Sépulcre de la Femme Chrétienne; car ce mot, à ce que dit l'Auteur, ſignifie également l'un & l'autre. C'eſt un Bâtiment ſolide de pierre de taille, qui a environ cent pieds de hauteur & quatre-vingt-dix en quarré. Le haut de ce Bâtitiment ſe termine en pointe, ou en forme de pain de ſucre; & comme l'opinion commune eſt, qu'il cache un vaſte tréſor, il ne faut pas s'étonner ſi les Turcs l'ont appellé *Maltapaſi*, *le Tréſor du Pain de Sucre.* La pointe en eſt enlevée; & à force de chercher ce prétendu tréſor, on en a briſé ou gâté pluſieurs autres parties. Mr. *Shaw* croit que c'eſt le Tombeau des Rois de *Numidie*, dont parle *Pomponius Mela*, & qu'il place entre *Jol* ou *Julia Cæſarea*, & *Icoſium*, aujourd'hui *Alger*.

Tlemſan, la Capitale de cette Province, eſt dans les terres, à 5 lieuës S. S. E. de l'embouchure du *Tafna*. Les Géographes modernes l'appellent *Tremiſen*, mais mal à propos; puiſque & les Maures & les Arabes s'accordent à l'appeller comme on vient de l'écrire à l'Angloiſe. Elle eſt ſituée ſur un terrein qui va en s'élevant, au pied d'une chaîne de rochers eſcarpez qui lui fourniſſent de l'eau en abondance. Les murailles faites d'un mortier qui a acquis la dureté de la Pierre, ont une toiſe d'épaiſſeur. Elle étoit autrefois diviſée en pluſieurs Quartiers, qui formoient autant de Villes diſtinctes, puiſqu'ils étoient fermez d'une haute muraille, ſemblable à celles de la Ville; ſans doute pour pouvoir arrêter plus facilement les émotions populaires, ou ſoutenir plus long-tems un ſiége. Environ l'an 1670. le *Dey* d'*Alger* détruiſit preſque entierement

ment cette Ville, parce que ſes habitans lui avoient manqué de fidélité; de ſorte qu'il n'en reſte pas aujourd'hui la ſixième partie, L'Auteur juge qu'elle pouvoit avoir quatre milles de circuit. Il dit qu'il trouva parmi les ruines, entre autres Antiquitez Romaines, pluſieurs Autels dédiez aux Dieux *Manes*; mais l'Inſcription ſuivante eſt la ſeule qu'il put déchifrer.

D. M. S.
M. TREBIUS.
ABULLUS. VIX.
AN LU. M. TRE
BIUS. JANUARIUS.
FRATRI. CARISSIMO.
FECIT.

La Province de *Titterie* n'eſt pas à beaucoup près auſſi étenduë que celle que nous venons de décrire, ayant à peine 60 milles en longueur & en largeur: mais en recompenſe il n'y a pas tant de montagnes, & elle eſt plus fertile. La Ville d'*Alger*, Capitale de tout le Royaume, eſt dans cette Province, ſur le bord de la Mer. Elle n'a pas plus d'un mille & demi de circuit, & cependant on y compte environ 2000 Eſclaves Chrétiens, 15000 Juifs & 100000 Mahométans. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline qui fait face au Nord-Eſt, & bâtie en Amphithéâtre, de ſorte qu'il n'y a pas une maiſon qui n'ait à plein la vûë de la Mer. Les Murailles en ſont foibles & de peu de défenſe. Il y a une Citadelle aſſez forte & aſſez bien munie, qui commande toute la ville. Les Portes ſont défenduës par de petits baſtions, & le foſſé qui l'environnoit, eſt aujourd'hui preſque entierement comblé. A 150. pas de la ville, du côté du Nord, eſt le Fort de *Sitteet-Akoleet*, bâti regulierement, & très-propre à empêcher une deſcente, ou à arrêter les progrès d'un Ennemi qui en voudroit à *Alger*. A un demi mille plus avant dans les terres, tirant à l'Oueſt, il y a un autre Fort, mais pas auſſi conſiderable que celui-là. La Baye de chaque côté, eſt défenduë par une chaîne de côteaux qui ſont à-peu-près au niveau de la Citadelle, & ſur leſquels on a bâti deux bons Forts, l'un au Nord, qui s'appelle le *Fort de l'Etoile*, à cauſe qu'il eſt à cinq angles aigus; & l'autre au Sud, qui s'appelle le *Fort de l'Empereur*, parce que *Charles-Quint*, dans ſa malheureuſe expédition de 1541. en jetta les fondemens pour favoriſer l'approche de ſes troupes, & s'aſſurer une communication avec ſa flote. Mais *Alger* eſt encore beaucoup mieux fortifié du côté de la Mer que du côté de la terre. Il y a des embraſures tout le long des murailles, avec de bons canons de fonte. Les Portes qui ouvrent de ce côté-là, ſont défenduës par de fortes batteries. L'Auteur dit avoir vû à celle de la Porte du Mole un canon entre autres, qui avoit ſept calibres de trois pouces de diamètre chacun. Le Port a 130 toiſes de long ſur quatre-vingt de large. Le Mole eſt parfaitement bien fortifié. La Tour ronde qui eſt dans le centre & les deux batteries qui ſont aux extrêmitez, ſont, à ce qu'on dit, à l'épreuve de la bombe, & ont chacune leurs embraſures montées de canons de 36 livres de balle. Cependant Mr *Shaw* croit que, comme dans les Fortifications de cette ville, il n'y a ni mines ni ouvrages avancez, & que les ſoldats qui les gardent ſont très-mal diſciplinez, il ſeroit facile à un petit nombre de troupes courageuſes, ſoutenuës de quelques vaiſſeaux de guerre, de s'en rendre maîtres.

Depuis pluſieurs années la Marine des Algériens eſt allée en déclinant: la paix avec les Puiſſances maritimes de l'Europe, le manque d'expérience, qui en eſt une ſuite naturelle, le défaut de diſcipline & autres choſes ſemblables, les ont abâtardis. En 1732, ils n'avoient que ſix Vaiſſeaux de 36 à 50 piéces de canon, outre un petit nombre de Brigantins & de Galeres, & moins encore de bons Capitaines de Vaiſſeaux. Il n'y a rien dans *Alger* qui puiſſe intéreſſer un homme de lettres. L'Auteur juge par la ſituation de cette ville, que c'eſt l'ancienne *Icoſium*, placée dans l'*Itineraire* à 47 milles de *Tipaſa.* Son nom eſt proprement *Al Je-zeire*, qui ſignifie dans la langue du Païs l'*Iſle*, & elle eſt ainſi appellée à cauſe d'une petite Iſle qui eſt à l'entrée du Port, & qui en forme le Mole ; & non pas, comme le prétend *Leon*, à cauſe qu'elle eſt au voiſinage des Iſles *Baléares.* Dans leurs Actes publics les Algeriens la nomment *Al Jezeire Megerbie*, ou l'*Iſle de l'Occident*, pour la diſtinguer d'une Ville de même nom près des *Dardanelles.*

A 15 lieuës d'*Alger* tirant au S. E. & à huit des Montagnes de *Jurjura*, les plus hautes de toute la Barbarie, le *Mons ferratus* des Géographes du moyen âge, eſt le petit Bourg d'*Hamza*, bâti ſur les ruines de l'ancienne *Auzia*, appellée par les Arabes *Sour-Guſlan*, ou *les Murailles des Antilopes.* Il en reſte encore une bonne partie qui eſt fortifiée de diſtance en diſtance par de petites Tours quarrées, où il y a garniſon Turque. Autant qu'on en peut juger, elle n'avoit pas tout-à-fait un mille de circuit. Tacite en a fait une deſcription fort juſte ; car elle eſt, comme il le dit *, bâtie ſur un terrein uni & environné de tous côtés de rochers eſcarpez & de forêts. L'Auteur ne croit pas avoir vû une ſituation plus déſagréable, ni un ſéjour plus triſte. *Menandre*, cité par *Joſephe* * fait mention d'une ville du même nom en Afrique, qu'il dit avoir été bâtie par *Ithobal* Roi de *Tyr*. Il eſt vrai que *Bochart* paroît douter que les *Phéniciens* ayent jamais penétré dans cette partie du monde †. Mais ſi l'on pouvoit compter ſur la tradition rapportée par *Procope* ‡, qu'un grand nombre de *Cananéens* s'enfuïrent à l'approche de *Joſué* & des *Iſraëlites*, dans les Païs les plus occidentaux de l'*Afrique*, on comprendroit aiſément qu'une partie de ces gens-là s'arrêterent dans ce lieu, dont la ſituation étoit très-propre à favoriſer l'établiſſement d'une Colonie, en la mettant à couvert des inſultes de ſes voiſins.

---

* Annal. L. 4.

Mr. *Shaw* trouva dans cet endroit pluſieurs Inſcriptions qui témoignent de l'antiquité de *Sour*. En voici deux, dont l'une eſt preſque entiere, & l'autre à moitié effacée.

Q. GARGILIO. Q. F. . . . .
PRÆF. COH. . . . . BRITANIÆ.
TRIB. CO. . . . . MAURCÆ.
A. MIL. PRAE. COH. SING. ET. VEX.
EQQ. MAUROR. IN. TERRITORIO.
AUZIENSI. PRETENDENTIUM.
DEC. DUARUM. COLL. AUZIENSIS.

---

* Antiq. Jud. L. 8. C 7.

† V. Chan. L. I. C. 24.

‡ De Bell. Vand. L. 2. C. 10.

SIS. ET. RUSCUNIENSIS. ET. PAT.
PROV. OB. INSIGNEM. IN. CI
VES. AMOREM. ET. SINGULA
REM. ERGA. PATRIAM. ADFEC
TIONEM. ET. QUOD. EJUS. VIR
TUTE. AC. VIGILANTIA. FA
RAXEM. REBELLIS. CUM. SA
TELLITIBUS. SUIS. FUERIT.
CAPTUS. ET. INTERFECTUS.
ORDO. COL. AUZIENSIS.
INSIDIIS BAVARUM DE
CEPTO. PPP. DD. VIII. KAL.
FEBR. PR. CCXXI.

Auzio Deo Genio & Conſervatori Col. . . . .
EXTRICATUS. . . . .
MAESIA. . . . .
INSTITUTÆ. . . . . JUCUNDÆ.
CONJUGI. . . . . . . HONORATÆ. . . PRI.
MORÆ HONORE. . . . . VS.
SUIS. DE. CLAUDIO. JUVE
NALE. PATRE. ET. DECENNIO. VIC-
TORINO. FRATRE. INSTAN
TE. L. CÆCILIO. VICTORINO.
AMICO. KAL. JANUARS PROV.
CLXXXV.

La Province de *Conſtantine* eſt preſque auſſi grande que les deux autres enſemble, ayant plus de deux cens trente milles en longueur & de cent en largeur. Le Tribut qu'elle paye aux *Algériens*, eſt beaucoup

coup plus conſiderable que celui qu'ils retirent du reſte du Royaume ; car la Province de *Titterie* ne leur rapporte qu'environ 22000 Ecus, de 3 chellings ſix ſols piéce, par an, & celle de *Telemſen* que quarante-à cinquante-mille ; au lieu que celle-ci n'en fait jamais moins de quatre-vingt mille. Toute la côte de cette Province eſt pleine de montagnes & de rochers; de ſorte qu'elle répond très-bien à l'épithete de *El-Adwab*, la haute ou la ſuperbe, qu'*Abulfeda* lui a donnée. Il ne s'enſuit pourtant pas, comme cet Auteur le prétend, qu'on puiſſe l'appercevoir de l'*Andalouſie* ou des parties les plus occidentales de l'*Eſpagne*.

La fameuſe *Hippone*, dont *St. Auguſtin* fut autrefois Evêque, étoit dans cette Province, ſur les bords de la Mer, à un mille de *Bona*, que l'Auteur croit être une corruption d'*Hippone*, & qui, au rapport de *Léon*, a été bâtie de ſes débris. *Bona*, que les Maures appellent auſſi *Blaid-El-Aneb*, eſt très-renommée pour ſon commerce en bled, en laine, en peaux & en cire. Elle eſt ſi bien ſituée, que ſi les habitans étoient induſtrieux, elle ſeroit la ville la plus floriſſante de toute la *Barbarie*. Le terrein entre *Bona* & *Hippone*, & tout aux environs des ruines de cette derniere ville, eſt bas, marécageux & ſujet aux inondations; ce qui juſtifie bien l'étimologie que *Bochart* a donné de ce dernier nom *. Ces ruines ont environ une demi-lieuë de tour, & ne préſentent rien de fort remarquable, quoique les Maures les montrent aux Etrangers pour de l'argent, en faveur d'un Couvent de St. *Auguſtin*, que les Moines de ce nom ont fondé tout près de-là. La Ville s'appelloit anciennement *Hippo Regius*, non ſeulement pour la diſtinguer d'*Hippo Zarytus*; mais encore parce qu'elle etoit une de celles où les Rois de *Numidie* faiſoient leur réſidence, comme nous l'apprenons de *Silius Italicus*. Et à dire le vrai, une ville forte & très-bien ſituée pour le commerce, pour la chaſſe & d'autres divertiſſemens champêtres, avec un bon Port, un air ſain & une belle vûë ſur la mer d'un côté, & de l'autre ſur des plaines riantes & fertiles, pouvoit engager ces Princes à en faire leur Capitale.

La Compagnie d'Afrique, en France, avoit autrefois près du Cap *Roſa*, qui eſt à 30 milles d'*Hippone*, un Comptoir avec un Fort, dont on voit encore les ruines. Mais l'air y eſt ſi mal ſain, à cauſe des marais qui ſont aux environs, que les François ont été obligez d'abandonner ce lieu, & de s'établir à *La Calle* qui eſt à trois lieuës de-là. Ils y ont une magnifique maiſon avec un très-beau jardin, 300 hommes pour la pêche du Corail, une

---

* Vid. Chan. L. I. C. 24.

Compagnie de ſoldats, pluſieurs canons & une place d'armes. Outre l'avantage qu'ils ont de la Pêche du Corail, ce ſont eux qui font, tant ici qu'à *Bona* & en pluſieurs autres endroits, tout le commerce de bled, de laine, de peaux & de cire. Pour cela ils payent 30000 écus par an aux Algériens, au Cadis de *Bona* & aux Arabes du voiſinage.

A-peu-près dans le milieu de cette Province eſt le *Jibbel Aureſs*, le *Mons Auraſus* du moyen âge, & le *Mons Audus* de *Ptolemée*. Ce n'eſt pas une ſeule Montagne, comme le nom pourroit le faire penſer, & comme *Procope* le décrit; mais une chaîne de collines, entre leſquelles il y a des plaines & des vallées, qui ſont pour la plupart extrêmement fertiles, & qui ſervent, pour ainſi dire, de jardin à tout le Royaume. Elles forment en quelque manière un cercle, & ont environ 120 milles de tour. On rencontre ſur ces collines un grand nombre de ruines, dont les plus remarquables ſont celles de *Lérba* ou *Tezzoute*, qui ont près de trois lieuës de circuit. Outre les débris de pluſieurs des Portes de cette ancienne ville, qui, ſuivant une tradition des Arabes, étoient au nombre de quarante, par chacune deſquelles elle pouvoit, dans le tems de ſa ſplendeur, faire ſortir quarante-mille hommes armez, on voit les reſtes d'un grand Amphithéâtre, le frontiſpice d'un magnifique Temple, bâti ſelon l'ordre *Ionique*, dédié à *Eſculape*, une Chambre oblongue fort ſpacieuſe, avec un grand portail de chaque côté, laquelle étoit probablement deſtinée pour un Arc de triomphe, & un très-beau Mauſolée, bâti en forme de Dome, & ſupporté par des Colomnes à la *Corinthienne*. Ces Monumens, & bien d'autres qu on trouve dans cet endroit, font voir que ç'a été autrefois une ville fort conſiderable, & ſelon toutes les apparences, la *Lambeſe* des Anciens. Ce qu'en dit l'*Itineraire* s'accorde parfaitement avec la ſituation de ces ruines. A la vérité *Ptolemée* ne la place pas préciſément ici; mais outre qu'il ſe trompe viſiblement dans les diſtances qu'il marque, ce qu'il dit que la troiſième Légion d'Auguſte avoit ſa ſtation à *Lambeſe*, juſtifie la conjecture de notre Auteur, comme il paroît par les Inſcriptions ſuivantes trouvées parmi ces ruines.

DEONTEIO. FONTINIANO.
STERNIO. RIETINO.
LEGATO. AUGUSTORUM.
PR. PR. COS. DESIGNATO.
SEX. TERENTIUS. SATUR
NINUS. LEG. . . . . .
AUGUST.

IMP. CÆSARE.
M. AURELIO. ANTONINO.
AR-

ARMENIACO.
PARTHICO.
TRIB. POTEST. . . . . . PONT. MAX.
LAMBASENTIUM. . . . .
D. D. P. P.

PRO. COS. . . . .
. . . . ISSIMO.
BENIGNISSIMO.
CÆS. . . . .
JANUARIUS.
LEG. 3. AUG.

MAXIMIANO.
INVICTO. AUG.
LEG. 3. AUG.
P. F.

L'Auteur remarque que les habitans des Montagnes d'*Aureſs*, ont un teint différent de leurs voiſins ; car bien loin d'être baſanez comme eux, ils ſont blonds, & leurs cheveux ſont d'un jaune foncé, au lieu d'être noirs comme ceux de tous les autres Arabes : ce qui le porte à croire, que ces peuples pourroient bien être la Tribu dont parle *Procope* *, ou du moins un reſte des *Vandales*, qui, quoiqu'ils euſſent

---

* Bell. Vand. L. 2, C. 23.

ſent été ſubjuguez & diſperſez parmi les originaires d'Afrique, purent trouver l'occaſion de ſe raſſembler & de s'établir dans cet endroit, qu'ils ont toûjours habité depuis.

Conſtantine, Capitale de cette Province, & qui lui a donné ſon nom, eſt l'ancienne *Cirta* des Romains. La ſituation que *Pline* lui donne eſt juſte, c'eſt-à-dire qu'elle eſt à plus de quarante milles de la Mer. L'Hiſtoire en parle comme d'une des plus grandes & des plus fortes Villes de la *Numidie*. On peut juger encore aujourd'hui de ſa grandeur, par l'étenduë de ſes ruines, & de ſa force par ſa ſituation, étant bâtie ſur une hauteur inacceſſible, excepté d'un ſeul côté. L'extrêmité la plus élevée de cette hauteur forme un précipice affreux, & profond de plus de 200 toiſes. De chaque côté il y a une vallée fort étroite, dans l'une deſquelles coule une grande riviere, & l'autre eſt à préſent preſque remplie des ruines de l'ancienne ville. Parmi ces ruines l'ont voit une vingtaine de vaſtes Cîternes qui fourniſſoient de l'eau à toute la Ville, & les reſtes d'un magnifique Aqueduc bâti pour cet uſage. Sur le bord du précipice dont on a parlé, il y a un Edifice, qui étoit autrefois ſuperbe, où la garniſon Turque eſt logée, mais qui eſt tombé en ruine. Les Colomnes d'un Portique qui n'eſt plus, & dont chacune a ſept pieds de diametre, ſubſiſtent encore. Elles ſont d'une pierre noire qui ne le cede gueres au marbre, & qui probablement a été tirée du rocher ſur lequel elles ſont élevées. L'Auteur donne ici le deſſein de cet Edifice, & quelques Inſcriptions qu'il y a trouvées, entre autres celle-ci.

AID. 3. VIR. PR.
. . . .
RUSICADE. BIS.
PONTIFEX. . . . . . .
PERFECIT.

Les Portes de la Ville ſont d'une pierre rouge très-belle & très-bien travaillée. A côté de l'une de ces Portes on voit un Autel d'un magnifique Marbre blanc, avec un *Simpule* en bas relief. Hors des murailles de la Ville, & au bas du précipice, l'Auteur trouva les reſtes d'un ſuperbe arc de triomphe, & les deux Inſcriptions ſuivantes, qui avoient ſervi à des tombeaux. La première étoit ſur une pierre élevée, au deſſus de laquelle il y avoit la figure d'un Bœuf chargé, en bas relief, & au deſſous un Cancre.

M. MAGNI. JUS. . . . . . .
FELIX. QUIRIT. . . . .
SECR. ET. JUS. . . . .
VIX. AN. 40.

L'autre étoit ſur une Pierre à peu-près

de même grandeur & de même figure, mais ſans accompagnement.

POMPEIO.
RESTITUTO.
JUDEO.
POMPEIA. KARA.
PATRI. KARIS
SIMO.
FECIT.

La crainte d'ennuyer nos Lecteurs par une longueur exceſſive, nous empêche de nous étendre davantage. Nous donnerons à la première occaſion la ſuite de cet Extrait.

ARTICLE IV.

Philoſophical Tranſactions, &c. C'eſt-à-dire: *Mémoires Philoſophiques de la Societé Royale de Londres.* Tome XXXVIII, pour les Années 1733, 1734. Second Extrait. (*On peut voir le premier dans le X. Tome de cette Bibliothèque, II. Partie, p.* 354, *& ſuiv.*)

No. 431. pour les Mois de Janvier, Février & Mars 1734.

Art. I. Catalogue des cinquante Plantes du Jardin de Chelſea, préſentées à la Societé Royale par la Compagnie des Apothicaires, pour l'année 1732, ſuivant l'inſtitution de Mr. le Chevalier *Sloane*. Par Mr. *Iſaac* RAND, Apothicaire & Membre de la Societé Royale.

Art. II. *De Camphorâ Thymi.* Par Mr. C. *Neuman*, M. D. Profeſſeur en Chymie à Berlin, & Membre de la S. R.

Mr. *Neuman* ayant trouvé que l'Huile de Thym deſtillée produiſoit une eſpece de Camphre, communiqua ſa découverte à la Societé Royale *. Mr. Brown repéta & vérifia les Expériences de Mr. *Neuman*; mais il prétendit †, que le corps produit de l'Huile de Thym par le procedé de Mr. *Neuman*, étoit nommé *Camphre* par celui-ci très-improprement, & que ce n'étoit qu'une Huile congelée. Ce Mémoire très-étendu, tend à confirmer l'opinion de Mr. *Neuman*, & à refuter les objections de ſon adverſaire, & n'établit autre choſe, ſi-non que les Criſtaux durs que l'eau ne peut diſſoudre, qui paroiſſent dans l'Huile de Thym & quelques autres Huiles eſſentielles, ne ſont ni un Sel volatil, ni une Huile congelée, mais un corps ſingulier formé de ces Huiles, & qui ne peut être déſigné par un nom plus propre que par celui de *Camphre*: à quoi l'Auteur eſt d'autant plus autoriſé, que pluſieurs fameux Chymiſtes, avant lui, ont employé le même terme en parlant de la même choſe.

---

* *Voyez* les Mémoires, *Tom.* XXXIII, *No.* 389, *Art.* II. *&* *la* Biblioth. Angl. de Mr. de la Chapelle, *Tom.* XIV, *p.* 70.

† *Voyez les mêmes* Mémoires, *là-même*, 390, *Art.* II. *&* Bibl. Angl. *là-même*, *p.* 79, *&* 80.

Art. III. Etabliſſement d'un nouveau genre de Plantes, appellées *Mangoſtans* d'après les *Malayans*; par *M*r. GARCIN, D. M. & Membre de la S. R. Traduit du François, par Mr. *Zollman*, M. de la S. R.

Art. IV. Extrait du *Traité phyſique & hiſtorique de l'Aurore Boreale*, de Mr. DE MAIRAN. Par Mr. *Jean Eames*, Membre de la S. R.

Art. V. Lettre de Mr. DU FAY, Membre de la S. R. & de l'Académie Royale des Sciences à Paris, à ſa Grandeur CHARLES Duc de *Richmond*, ſur l'Electricité. Traduite du François par T. S. Docteur en Médecine.

Quelque curieuſe que ſoit cette Lettre, nous n'en donnerons point le précis, parce qu'on peut trouver une ſuite des Expériences & des Obſervations de Mr. *du Fay* dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, pour l'année 1733, *page* 5. & *ſuiv.* de l'Hiſtoire, & *pp.* 31, 100, 327, & 617. des Mémoires, & dans le volume pour l'année 1734.

No. 432. Pour les Mois d'Avril, Mai, & Juin 1734.

Art. I. Expériences & Obſervations ſur les Racines bulbeuſes, les Plantes & les Semences qui croiſſent dans l'eau. Par Mr. *Guillaume* CURTEIS.

Dans un de nos Journaux précedens nous avons rendu compte des Expériences de Mr *Miller* ſur les Plantes bulbeuſes, qui croiſſent & fleuriſſent lorſque leurs racines ſont poſées ſur l'eau contenuë dans une bouteille. Mr. *Curties* a pouſſé ſes Expériences ſur ce ſujet beaucoup plus loin qu'on n'avoit encore fait; de ſorte que ce qui ne paroiſſoit d'abord qu'une ſimple curioſité, pourra ſervir déſormais à perfectionner au moins une branche du Jardinage.

Mr. *Curties* a commencé ſes Expériences de cette manière. Il a pris des Pots à fleurs d'environ trois pouces de diametre à leur ouverture, & à-peu-près de la même hauteur. Il a bouché le trou qui eſt au fond de chaque pot, & a placé au haut une planche, dans laquelle il avoit fait autant de trous qu'il y vouloit poſer de Bulbes. Ayant rempli ces pots d'eau juſques à la planche, il y a poſé ſes Bulbes de manière qu'elles touchoient la ſurface de l'eau. A côté de chaque Bulbe il a fait un petit trou dans la planche, pour y mettre un baton, afin de ſoutenir les tiges des Plantes, à meſure qu'elles croîtroient. Ces Bulbes ont pouſſé parfaitement bien, & comme elles étoient de différentes eſpeces, comme d'Hyacinthes, de Tulipes, de Jonquilles & de Narciſſes, elles ont formé un très-beau bouquet lorſqu'elles ont été en fleur.

La Fleur étant paſſée, comme les feuilles étoient encore vertes, Mr. *Curties*, qui demeure préſentement à Londres, a conſervé ces Plantes dans leurs pots, les rempliſſant d'eau de tems en tems, à meſure qu'elle s'évaporoit. Les Bulbes s'étant retrécies, il en tomba quelques-unes au fond des pots, à travers les trous de la planche. Vers la St. Michel, lorſque les feuilles de ces Plantes commencerent à ſe flétrir, Mr. *Curties* voulut jetter ſes Bulbes, ne croyant pas qu'elles puſſent plus ſervir à rien: mais il fut ſurpris de trouver, que celles qui étoient tombées au fond de l'eau étoient devenues fermes, avoient groſſi beaucoup, & étoient propres à fleurir l'année ſuivante; elles avoient même pouſſé des cayeux.

Ceci donna lieu à notre Auteur d'eſſayer une nouvelle Expérience, qui fut de plonger les Bulbes entierement dans l'eau: ce qui réuſſit parfaitement bien, & même mieux que lorſque les Bulbes ſont miſes en terre.

Mais comme il eſt embaraſſant de tenir les planches fixes ſous l'eau, Mr. *Curties* ſe ſervit de feuilles de plomb, d'environ quatre pieds à la livre. Il les ajuſta à ſes pots, & y fit des trous pour les Bulbes, & d'autres plus petits pour les batons; & pour tenir ces batons fermes, il mit du gros ſable au fond des pots. Mais cela ne réuſſit pas bien; car outre que le ſable cedoit facilement, il ſaliſſoit auſſi l'eau, & rongeoit les fibres des Bulbes: de ſorte que Mr. *Curties* trouva plus à propos de mettre auſſi une feuille de plomb au fond de chaque pot, avec des trous correſpondans à ceux de la feuille d'en-haut, dans leſquels les batons étoient placez pour les tenir droits.

Afin d'avoir le plaiſir de voir les Bulbes pouſſer des racines dans l'eau, notre Auteur s'eſt ſervi dans la ſuite de vaſes de verre, au lieu de pots de terre. Ces vaſes ont cet avantage, qu'on y voit aiſement ſi l'eau eſt ſale & a beſoin d'être changée.

Par les diverſes Expériences que Mr. *Curties* a faites ſur les Bulbes ſéchées, & ſur celles qui étoient fraîchement tirées de la terre, il a trouvé que les premières réuſſiſſent mieux. Celles qu'on vient de tirer de la terre, étant pleines d'humidité, ne s'accommodent pas ſi tôt d'un nouvel élement; les fibres qu'elles avoient pouſſé étant en terre, ſe pouriſſent toûjours, & il faut qu'elles en pouſſent de nouvelles avant que de pouvoir fleurir, ce qui les retarde beaucoup. Il eſt vrai qu'elles ne ſe pouriſſent pas, mais elles ne fleuriſſent pas ſi bien que celles qui étant miſes dans l'eau toutes ſéches, s'imbibent d'humidité peu-à-peu.

Cette Expérience, & deux ou trois autres, ont fait connoître à notre Auteur, que pour mieux faire croître les Bulbes, il ne faut pas les plonger d'abord entierement dans l'eau, mais les poſer ſimplement ſur la ſurface de l'eau. Cinq ou ſix ſemaines après, lorſqu'elles ont commencé à pouſſer des fibres, on remplit peu-à-peu le vaſe, juſques à ce que les Bulbes ſoient entierement couvertes d'eau: on les laiſſe dans cet état juſques à ce que la fleur ſoit paſſée, & que la ſaiſon de les ſécher de nouveau ſoit venuë.

Voici un Phenomène qui ſurprit Mr. *Curties*. Il y avoit deux de ſes Bulbes d'Hyacinthes qui étoient moiſies. La moiſiſſeure avoit penétré & pouri pluſieurs des peaux de ces Bulbes; notre Auteur les nettoya pluſieurs fois, en ôtant ce qui étoit pouri; mais la pouriture s'étendoit toûjours, juſques à ce que les Bulbes fuſſent entierement couvertes d'eau; alors on les vit guérir peu-à-peu, & devenir enfin parfaitement ſaines, de ſorte qu'elles fleurirent auſſi-bien que celles qui n'avoient point été moiſies.

Notre Auteur fut curieux de ſçavoir ce qui arriveroit aux Bulbes ſi on les laiſſoit une année entiere ſous l'eau. Il les trouva va auſſi ſaines & auſſi fortes que celles qui avoient été ſéchées, & promettant d'auſſi belles fleurs. Il obſerva que les vieilles fibres ou racines ne commencent à pourir, que lorſque la Bulbe eſt ſur le point d'en pouſſer de nouvelles.

Une de ces Plantes, qui étoit une Hyacinthe double, produiſit deux gouſſes de graines, qui parvinrent à une parfaite maturité: Au lieu que durant quinze ou ſeize ans que Mr. *Curties* a eu des Plantes de ce genre en terre, il n'en a pas vû une ſeule qui ait jamais produit de la graine.

Mr. Miller a cru * que les Bulbes qui croiſſent ainſi ſur des bouteilles remplies d'eau, s'affoibliſſent & s'épuiſent, de ſorte qu'il faut les renouveller tous les ans: Mais Mr. *Curties* dit, qu'en ſuivant ſa méthode, les Bulbes croiſſent & ſe fortifient, & fleuriſſent la ſeconde année auſſi bien que la première, principalement ſi on a ſoin de les tirer de l'eau, & de les ſécher lorſque leurs feuilles ſont flétries.

Ces Expériences ont engagé Mr. *Curties* à en faire d'autres ſur des Plantes d'un autre genre. Les racines d'Anemones & de Renoncules ont crû, & pouſſé les tiges des fleurs, mais ne fleurirent point, ce qu'on croit avoir été cauſé par le manque d'air, les Plantes étant trop ſerrées.

---

* Phil. Tranſ. No. 418 & Bibl. Britan. *Tom. X.*

Les Auricules, ou Oreilles d'Ours ont pouſſé, mais étoient encore trop foibles pour fleurir; les petits Oeillets * ont fleuri.

Les mêmes Expériences ont auſſi réuſſi ſur des Arbriſſeaux, comme les Roſiers, les Jaſmins, les Chevre-feuilles.

Notre Auteur a auſſi eſſayé ſi les Legumes, comme les Pois & les Fêves, placez de même ſur l'eau, pourroient croître, & il a trouvé qu'ils ont crû, qu'ils ont fleuri, & porté même quelque fruit qui a meuri: ce qui lui a fait penſer que la même choſe pourroit arriver à l'égard des autres Graines. La difficulté étoit, de les poſer ſur l'eau ſans qu'elles tombaſſent au fond. Après divers eſſais, Mr. *Curties* a trouvé que le meilleur moyen étoit, d'avoir une feuille de plomb, percée d'un grand nombre de trous, & de la fixer vers le haut du pot ou du vaſe dans lequel on veut ſemer les Graines. On couvre toute la ſurface de cette feuille avec de la laine bien nette, mais légerement, il faut qu'il n'y ait d'eau dans le vaſe que juſtement pour couvrir la laine, qui paroît alors comme une gélee. On ſeme là-deſſus aſſez épais de la Graine de Laitue, de Creſſon, de Moûtarde &c. En quarante-huit heures de tems ces Graines commencent à germer, & au bout de quinze jours elles ſont aſſez grandes pour en cueillir une Salade.

---

* Pinks.

Il a paru par diverſes Expériences, que les Plantes tranſplantées de la terre dans l'eau, ne croiſſent pas fort bien ; mais celles qu'on tranſplante de l'eau dans la terre, viennent très-bien ; de ſorte que dans un tems ſec, où les Graines ne pouſſent point dans la terre, on peut les élever dans l'eau, comme on vient de l'expliquer, & les tranſplanter enſuite en terre, où elles prendront racine très-aiſement.

Les Expériences faites ſur les Plantes qu'on fait croître dans l'eau, ſerviront peut-être, dit notre Auteur, à perfectionner la manière de planter dans la terre. Par exemple, les racines d'Anemones, de Renoncules, d'Hyacinthes, qu'on a coûtume de planter dans la terre à cinq ou ſix pouces de profondeur, y pouriſſent ſouvent, ſur-tout lorſque le tems eſt fort humide & pluvieux. Voici donc la méthode à laquelle les Expériences de notre Auteur l'ont conduit, pour éviter cet inconvenient.

Il ôte la terre des planches où il veut planter ces Fleurs, juſqu'à la profondeur où on les met ordinairement, enſuite il poſe ſes Bulbes ou Racines ſur la ſurface de la terre, & les laiſſe ainſi découvertes, juſqu'à ce que l'humidité de la terre leur ait fait pouſſer des fibres, & que le jet commence à paroître, alors il les couvre de terre peu-à-peu, à meſure que le jet avance, juſques à l'épaiſſeur de cinq ou ſix pouces, ſuivant que les Bulbes ou les Racines doivent être plus ou moins couvertes de terre. En ſuivant cette méthode, on n'a pas lieu de craindre que les Racines ou les Bulbes pouriſſent.

Mr. *Curties* finit ce Mémoire par quelques avis qu'il faut ſuivre en plantant des Racines bulbeuſes ſur des vaſes remplis d'eau.

Art. II. Catalogue des Eclipſes des Satellites de Jupiter pour l'année 1735. Par Mr. *Jaques* HODGSON, Membre de la S. R. & Principal du College Royal des Mathématiques dans l'Hôpital de Chriſt à Londres.

Art. III. Hiſtoire d'un Homme qui fut empoiſonné pour avoir mangé du Napel. Par Mr. *Vincent* BACON, Chirurgien, Membre de la S. R.

Mr. *Bacon* fut appellé vers les dix heures du ſoir chez un malade, qu'il trouva ſans connoiſſance, les yeux fixes, les dents ſerrées, le nez retiré, les mains, les pieds & le front froids, & tout le corps couvert d'une ſueur froide, ſans pouls, ſans reſpiration ſenſibles. On lui dit que le malade jouïſſoit d'une parfaite ſanté juſques après ſon ſoupé, dans lequel il n'avoit mangé que du Porc & de la Salade à l'huile & au vinaigre; qu'il s'étoit trouvé mal auſſi-tôt après, & que ſe croyant em-

empoiſonné, il avoit bû ſur le champ une pinte d'huile, & par deſſus quantité de l'Infuſion de Chardon-bénit. Il vomit, mais les ſymptomes de ſon mal ne diminuerent pas pour cela. Mr. *Bacon* lui fit prendre d'abord une cuillerée d'Eſprit de Corne de Cerf; ce qui l'excita à vomir. Ses ſens revinrent un peu, & quoiqu'il eût des évanouiſſemens, il vomit pluſieurs fois. En bûvant l'Infuſion de Chardon-bénit, enfin il eut une ſelle, & vomit encore une deux ou trois fois depuis. Le Chirurgien le quitta, après lui avoir donné une Potion cordiale & un peu narcotique. Le malade s'endormit deux heures après, avec une ſueur moderée, & il repoſa quatre ou cinq heures : ſes forces revinrent, & il pouvoit répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit. Ce fut alors que notre Auteur découvrit, qu'il avoit reſſenti premièrement une chaleur avec des élancemens qui s'étendoient juſques à ſa langue & à ſes machoires, enſorte qu'il lui ſembloit que ſes dents étoient branlantes ; & ſes jouës étoient ſi irritées, que rien ne pouvoit lui perſuader qu'il n'eût pas le viſage plus gros une fois que de coûtume. Cette douleur ſe repandit par tout ſon corps, & gagna les extrêmitez ; il avoit ſi peu de force dans les jointures, qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir ni marcher, & la circulation de ſon ſang lui paroiſſoit preſqu'entierement arrêtée ;

mais il n'eut des envies de vomir que depuis qu'il eût bû de l'huile: après cela il eut des étourdiſſemens, & il ſentit un ſifflement dans ſes oreilles, qui fut ſuivi de ſyncopes. Au reſte cet Homme eſt parfaitement guéri des ſuites de ce fâcheux accident.

Art. IV. Deſcription des Aurores Boreales obſervées à Wittemberg en l'Année 1732. Par Mr. *J. Fréderic* WEIDLER, Docteur en Droit, premier Profeſſeur de Mathématique à Wittemberg & Membre de la S. R. Cet Article eſt en Latin, auſſi-bien que les deux ſuivans.

Art. V. Récit de la mort des Chenilles & des Sauterelles qui ont ravagé pendant quelques années les campagnes de Wittemberg & du voiſinage. Par Mr. *J. Fréd.* WEIDLER.

On nous apprend dans cet Article, que les Inſectes dont il s'agit ici aiment la chaleur du ſoleil, & que ce furent les nuits froides & les pluyes continuelles qui regnerent au printems de l'Année 1732, qui détruiſirent ces Animaux nuiſibles. On nous donne auſſi la Deſcription de leur Figure, qui n'avoit rien de fort extraordinaire.

Art. VI. Remarque tirée de l'Hiſtoire de l'Inoculation de la petite Vérole, écrite par E. TIMONI, M. D. communiquée à la S. R. par Mr. *Sam. Horſeman*, M. D.

Cet Article peut ſervir à précautionner ceux qui voudroient aujourd'hui, comme on le faiſoit lorſqu'on a commencé à inoculer la petite Verole, employer pour cela des puſtules deſſéchées, & les enfermer dans une inciſion faite à la peau avec un raſoir, avec une ligature par deſſus. Mais cette pratique douloureuſe réuſſit très-mal; car quelquefois elle eſt entierement inutile, & dans d'autres cas la petite Verole qui la ſuit eſt long-tems à paroître, & ſe trouve accompagnée de ſymptomes très-fâcheux, & les endroits où l'on avoit fait les inciſions ſe changent en ulceres malins. Cette Opération a même été mortelle à quelques-uns, en communiquant à leur ſang une corruption deſtructive.

Art. VII. Extrait d'une Lettre de Mr. *Pierre van* MUSSCHENBROEK, Docteur en Médecine Membre de la S. R. & Profeſſeur de Mathématique & d'Aſtronomie dans l'Univerſité d'Utrecht, à Mr. le Docteur *Deſaguliers*, Membre de la S. R. touchant des Expériences faites ſur le *Sable magnétique* des Indes.

Art. VIII. Obſervations faites à Londres par Mr. *George* GRAHAM, Membre de la S. R. & à Black-River dans la Jamaïque, par Mr. *Colin* CAMPBELL, M. de la S. R. touchant le mouvant d'une Horloge à pendule, pour déterminer la différence de la longueur des Pendules

Iſochrones dans ces deux endroits. Article communiqué par Mr. J. *Bradley*, Maître ès Arts, Profeſſeur d'Aſtronomie à Oxford, & Membre de la Societé Royale.

Quoiqu'il y ait plus de ſoixante ans que Mr. Richer découvrit que les Pendules de la même longueur ne font pas leurs vibrations dans des tems égaux ſous différens dégrez de latitude ; & quoique les Expériences faites depuis en pluſieurs endroits de la Terre concourent à prouver, que les Pendules à ſecondes ſont généralement plus courts, à meſure qu'on approche plus de l'Equateur ; cependant il ne paroît pas qu'on ait encore déterminé avec aſſez d'exactitude quelle eſt la différence réelle qu'il y a entre la longueur des Pendules ſous les différens dégrez de latitude.

C'eſt pour aider à déterminer cette différence, & pour engager les ſçavans Aſtronomes à faire de nouvelles Obſervations & Expériences ſur ce ſujet, que Mr. *Bradley* nous communique ici une Expérience fort curieuſe, faite depuis peu à la Jamaïque par le ſçavant & ingénieux Mr. *Colin Campbell.* Voici de quoi il s'agit.

Mr. Graham, très-habile Méchanicien, a fait une Horloge à pendule, dont les vibrations marquent les ſecondes, non du tems ſolaire, mais du vrai tems. Ce Pendule eſt fait de manière qu'on peut, quand on veut, le reduire re toûjours à la même longueur, lorſqu'on a beſoin de tranſporter l'Horloge d'un lieu dans un autre. La Machine étant finie, Mr. Graham la plaça dans une chambre éloignée de la rue, & expoſée au Nord, afin que, ni le mouvement des voitures, ni la chaleur du ſoleil, n'en pût troubler le mouvement. Ayant monté l'Horloge, il obſerva exactement, pendant dix jours, le paſſage de l'Etoile appellée *Lucida Aquilæ* par le Méridien; examinant en même tems l'heure qu'il étoit à ſa Pendule. La Table ſuivante fait voir à quelle heure l'Etoile paſſa par le Méridien les jours qu'elle fut obſervée.

Août 1731.	20	à 8^{h}. 59′, 15″	à l'Horloge.
	22	à 8, 59′, 18″	
	23	à 8, 59′, 20″½	
	25	à 8, 59′, 22″	
	28	à 8, 59′, 25″½	
	29	à 8, 59′, 26″	
	30	à 8, 59′, 27″	

Il paroît par-là que l'Horloge avança de douze ſecondes durant dix Révolutions apparentes de l'Etoile.

Pour connoître de combien le Pendule peut s'allonger par un plus grand dégré de chaleur, ou, ce qui revient au même, de combien l'Horloge retarderoit par cette cauſe, étant tranſportée dans un Climat plus chaud, on y a adapté un Thermomètre, & on a obſervé entre dix & onze du matin & du ſoir à quelle hauteur étoit l'Eſprit de Vin. La hauteur moyenne de chaque jour eſt marquée dans cette Table.

Août 1731. le 21—32½
22—30¾
23—28¾
24—27¾
25—28¼
26—27¼
37—27½
28—27½
29—27½
30—27½

Hauteur de l'Eſprit de Vin dans le Thermomètre.

D'où il ſuit, que la hauteur moyenne de l'Eſprit de Vin pour tous ces jours-là étoit de 28½ Diviſions.

Le Poids qui fait mouvoir l'Horloge peſe 12. livres, 10. onces & demi: on ne le monte qu'une fois le mois. Le poids du Pendule même eſt de dix-ſept livres, & dans chaque vibration il s'éloignoit de la Perpendiculaire, de côté & d'autre, d'un dégré, 45. Minutes, pendant qu'on comparoit l'Horloge avec le paſſage de l'Etoile.

Le 31. d'Août Mr. Graham ôta le poids de l'Horloge, & en mit un autre à la place qui ne peſoit que ſix livres & trois onces: avec ce poids le Pendule ne s'éloigna de la Perpendiculaire que d'un dégré, 15. Minutes, & l'Horloge retarda d'une ſeconde & demi en 24. heures, c'eſt-à-dire qu'elle alla d'une ſeconde & demi plus lentement qu'elle n'alloit avec un poids de 12. liv. dix onces & demi.

Il ſuit de cette Expérience, qu'une petite différence dans les Arcs que le Pendule décrit, ou une petite alteration dans le poids qui fait aller l'Horloge, ne cauſe pas une grande différence dans la durée des vibrations. De ſorte qu'un peu plus de tenacité dans l'huile qui facilite le mouvement des pivots des rouës, ou un peu de ſaleté dans l'Horloge, ne ſçauroit en accélerer ou retarder le mouvement d'une manière ſenſible. D'où l'on peut conclure, que toute la différence qu'on obſerve entre le mouvement de cette Horloge à Londres, & celui qu'elle a à la Jamaïque, doit être attribué à l'allongement du Pendule par la chaleur, & à la diminution de la force de la gravité ou peſanteur.

Cette Horloge fut envoyée à Mr. *Campbell* à la Jamaïque en Septembre 1731. On lui envoya en même tems des directions ſur la manière de placer & fixer l'Horloge, & de reduire le Pendule préciſement à la même longueur qu'il avoit à Londres. Mais on ne lui dit rien des Obſervations qui avoient été faites à Londres ſur cette Horloge, afin qu'il pût faire les ſiennes ſans aucun préjugé.

Mr. *Campbell* ayant reçu l'Horloge, ſuivit les directions qu'on lui avoit données, & obſerva le paſſage de deux Etoiles * par le Méridien, le comparant avec l'Horloge: il obſerva en même tems la hauteur de l'Eſprit de Vin dans le Thermomètre.

On trouve ici une Table de ces Obſervations, faites dans les mois de Janvier & Février 1732. Il ſeroit trop long de la tranſcrire ici : nous nous contenterons d'en rapporter le reſultat.

Il paroît par cette Table, que l'Horloge rétarda de 54′, 21″ dans 26. Revolutions des Etoiles, c'eſt-à-dire de deux minutes & cinq ſecondes & demi dans une Revolution.

La hauteur moyenne du Thermomètre, depuis le 26. Janvier juſqu'au 18 Février, étoit de 12½ diviſions: de ſorte que la différence de la hauteur moyenne à la Jamaïque & à Londres étoit de 15½ diviſions; l'Eſprit de Vin étant de cela plus haut à la Jamaïque, à cauſe de la chaleur plus grande qui regne dans cette Iſle.

Mr. *Graham* a trouvé que l'Eſprit de Vin eſt de 60. diviſions plus haut dans le Thermomètre en Eté qu'en Hiver, une année portant l'autre.

Il a trouvé auſſi par pluſieurs Expériences, que la différence du chaud & du froid dans le climat d'Angleterre, ne fait varier ſon Horloge que de 25. ou 30. ſecondes par jour.

---

* *Syrius*, & 3. *Canis Majoris.*

De ces Obſervations & de ces Expériences on peut raiſonnablement conclure, qu'on allouera aſſez pour l'allongement du Pendule par la chaleura, ſi l'on ſuppoſe que cet allongement fait retarder l'Horloge d'une ſeconde par jour, lorſque l'Eſprit de Vin dans le Thermomètre eſt de deux diviſions plus haut; & ainſi à proportion pour de plus grandes hauteurs.

Suppoſant donc, que lorſque l'on compara l'Horloge avec le mouvement des Etoiles à la Jamaïque, la hauteur moyenne du Thermomètre dans cette Iſle, excedoit celle où il étoit à Londres de 15. ou 20. diviſions, & attribuant un retardement de 8. ou 9. ſecondes à cette cauſe, le reſte de la différence doit être entierement attribué à la différence de la force de la gravité dans ces deux endroits.

En comparant les Obſervations, on trouve que dans une Revolution apparente des Etoiles, l'Horloge alloit de 2. minutes & 6½ ſecondes plus lentement à la Jamaïque qu'à Londres: retranchons 8½ ſecondes du retardement cauſé par l'augmentation de chaleur, il reſtera une différence d'une minute & 58. ſecondes, laquelle différence doit néceſſairement être cauſée par la diminution de la gravité, dans un lieu plus proche de l'Equateur que n'eſt Londres.

Les Obſervations de Mr. *Campbell* ont été faites à *Black-River*, ſous le 18. dégré de latitude ſeptentrionale. Suppoſant donc avec Mr. Newton, que la différence qu'on obſerve dans le mouvement du Pendule, vient de ce que les parties de la terre ſont plus élevées vers l'Equateur que vers les Poles, & comparant ces Obſervations avec ce que Mr. Newton établit dans la XX^{me} Propoſition du III^{me} Livre de ſes Principes, on trouve que le diametre de l'Equateur eſt à l'axe de la terres comme 190. à 189. la différence de l'un à l'autre étant de 41. milles & demi: ce qui eſt un peu plus que ce que Mr. Newton avoit conclu de ſa Théorie, en ſuppoſant la denſité de toutes les parties de la terre uniforme.

Suppoſant donc à préſent, avec Mr. Newton, que l'augmentation de la gravité, à meſure qu'on s'éloigne de l'Equateur, eſt à-peu-près comme le quarré du *Sinus* de la latitude de chaque lieu, & que la différence de longueur des Pendules eſt proportionnée à l'augmentation ou diminution de la gravité; ſuppoſant cela, dis-je, il ſuit des Obſervations qu'on a rapportées, que ſi la longueur d'un Pendule ſimple, dont chaque vibration ſe fait à Londres dans une ſeconde, eſt de 39,126. pouces d'Angleterre, la longueur d'un Pendule ſous l'Equateur ſeroit de 39,00 pouces, & ſous les Poles de 39, 206. Et (faiſant abſtraction du changement cauſé par les différens dégrez de chaleur) une Horloge à pendule, qui marque le vrai tems ſous l'Equateur, gagnera $3', 48''\frac{1}{2}$ par jour ſous les Poles; mais le nombre des ſecondes qu'elle gagneroit ſous quelqu'autre dégré de latitude, ſeroit de $3'$, $48''\frac{1}{4}$, à-peu-près comme la différence des quarrez des *Sinus* des latitudes de ces deux Lieux eſt au quarré du rayon. Ainſi la différence des quarrez des *Sinus* de $51°\frac{1}{2}$ & 18°, latitudes de Londres & de Black-River, étant au quarré du rayon, comme 118 à $228\frac{1}{4}$, l'Horloge ira d'une minute & 58. ſecondes par jour plus lentement à Black-River qu'à Londres, comme on l'avoit déja trouvé par les Obſervations.

Art. IX. Continuation de l'Extrait de l'Hiſtoire Naturelle de la Caroline &c. de Mr. *Catesby*; Par Mr. MORTIMER, Docteur en Médecine, & Secretaire de la Société Royale.

No. 433. Pour les Mois de Juillet & d'Août, 1734.

Art. I. Conjectures ſur le pouvoir de *charmer* ou de *faſciner* qu'on attribue aux Serpens à ſonnettes, fondées ſur des Récits dignes de foi, ſur des Expériences & ſur des Obſervations. Par Mr. le Chevalier SLOANE, Préſident de la Societé Royale, & du College des Médecins, &c.

On s'imagine d'ordinaire que le Serpent à ſonnettes, en regardant fixement certains animaux, comme des Ecureuils, des Oiſeaux, &c. les force, par une eſpece de pouvoir magique, à venir tomber dans ſa gueule. La vérité eſt que ce Serpent, dès qu'il apperçoit ſa proye, la mord: le venin, quoique ſubtil, ne produit pas ſon effet ſur le champ: l'Animal mordu a le tems de s'enfuir ſur un arbre; le Serpent qui, par un inſtinct naturel, connoît quel ſera l'effet de ſa morſure, fixe ſa vûë ſur l'Animal qu'il a mordu, pour s'en ſaiſir dès que la force du venin le fera tomber mort: & voilà tout le charme, comme on le montre ici par diverſes Expériences, & particulierement par un long paſſage tiré de l'Hiſtoire de la Virginie, compoſée par le Colonel Beverley, & publiée pour la ſeconde fois à Londres en 1722, 8*vo*. On nous renvoye auſſi au *Nouveau Voyage du P. Labat aux Iſles de l'Amerique*, Tom. IV, pag. 96, & 106, de l'Edition de Paris 1722, 8*vo*.

Art. II. Extrait d'une Lettre du Dr. RICHARDSON, Membre de la S. R. à

Mr. le Chevalier *Sloane*, touchant l'Ecreviſſe* de riviere.

Cet Extrait de Lettre nous apprend, que l'Ecreviſſe de riviere détruit une grande quantité de Poiſſon; elle dévore non ſeulement le *Fretin*, mais même d'aſſez gros Poiſſons; puiſqu'on a vû une de ces Ecreviſſes ayant une Carpe dans ſa gueule preſque auſſi grande qu'elle. On mit quelques-unes de ces Ecreviſſes dans un baquet avec d'autres petits Poiſſons, ſur leſquels elles ſe jetterent avec avidité, & les eurent bien-tôt tous dévorez.

Art. III. Relation d'une Eclipſe de Soleil, obſervée peu avant le coucher de cet Aſtre, à Wittemberg en Saxe le 2. de Mai 1733. Vieux Stile; par Mr. *Jean-Fréderic* WEIDLER, Docteur en Droit, Profeſſeur de Mathématique & Membre de la S. R.

Art. IV. Extrait des Journaux Metéorologiques, communiqué à la Societé Royale, avec des Remarques: Par Mr. *Guillaume* DERHAM, Docteur en Théologie, Chanoine de Windſor, & Membre de la S. R. Troiſième Partie; contetenant les Obſervations Metéorologiques faites à Berlin, & dans quelques Villes de la Suede, en l'année 1726.

Art. V. De l'Ambre gris: Par Mr. G.

---

* *Squilla aquæ dulcis.*

NEUMAN, M. D. Profeſſeur en Chymie à Berlin & Membre de la S. R.

L'Auteur de cette longue Diſſertation a employé tout cet Article, qui contient 36. pages, à fixer le nom de l'Ambre gris, & à refuter les différentes opinions des Auteurs ſur ſa nature & ſon origine.

No. 434. Pour les Mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre 1734.

Art. I. De l'Ambre gris: Par Mr. G. NEUMAN, M. D. Profeſſeur en Chymie à Berlin & Membre de la S. R.

La plus grande partie de ce Mémoire ne ſert encore qu'à renverſer les ſentimens de ceux qui ont écrit ſur cette matière avant notre Auteur; mais enfin il commence à établir quelque choſe. Il prouve que l'Ambre gris eſt du Regne minéral, que c'eſt un Bitume & une eſpece de Succin, qui de la terre ſe rend dans la Mer, non ſous une forme liquide, comme le Naphte & le Pétrole, mais probablement plus épais, fléxible, & encore viſqueux & ténace; que dans la première formation de l'Ambre gris, il s'y mêle un Bitume liquide, ou une eſpece de Naphte; que les grands morceaux s'en forment par appoſition de plus petits; & comme pendant ce tems l'Ambre gris eſt encore mol & glutineux, il ſe trouve divers corps entre les différentes couches des gros amas; mais qu'il ſe durcit toûjours de plus en plus: qu'il eſt inutile de réchercher trop curieuſement la première origine de ce corps; qu'il ſuffit que la Chymie nous apprenne ce qu'il eſt, & ce qu'on en peut tirer.

L'Ambre gris nous eſt apporté le plus ſouvent des Indes Orientales, quelquefois en très-gros morceaux. L'Auteur fait une eſpece de Catalogue des plus conſiderables qui ayent été connus dans l'Europe, & dont les Auteurs faſſent mention. La ſuite de ce Mémoire eſt renvoyée au Nombre ſuivant.

Art. II. Deſcription d'une Machine pour élever les Eaux, dans laquelle des Chevaux, ou d'autres Animaux, tirent, ſans qu'il y ait la moindre partie de la force qui ſe perde (ce qui n'avoit jamais été exécuté auparavant.) On montre ici comment on peut faire les *Piſtons* de telle longueur que l'on veut, afin qu'il ne ſe perde point d'eau par la trop fréquente ouverture des valvules; & l'on fait voir divers autres avantages qui ſe rencontrent dans cette Machine, dont le modèle fut montré à la Societé Royale le 28. Novembre (1734) par l'Inventeur Mr. *Gaultier* CHURCHMAN.

Il nous eſt impoſſible de donner à nos Lecteurs une idée de cette Machine, ſans leur en mettre la figure devant les yeux. Nous nous contenterons donc de remarquer, qu'elle a puru ſi utile, que le Roi a jugé à propos d'en recompenſer l'Inventeur, en lui accordant des Lettres patentes, par leſquelles il eſt le ſeul qui ait droit de conſtruire de pareilles Machines ſuivant le modèle qu'il en a donné.

Art III. Extrait des Journaux Metéorologiques de Mr DERHAM; Troiſième Partie; contenant les Obſervations Meteorologiques faites à Naples, à Bengale & à Chriſtiania.

Art. IV. Extrait d'une Lettre de Mr. *Charles* BALGUY, de Peterborough, à Mr. *Mortimer*, Docteur en Médecine & Secretaire de la S. R. touchant les Cadavres d'un Homme & d'une Femme, qui ſe ſont conſervez pendant quarante-neuf ans dans les Marais de la Province de Derby.

Les Faits rapportez dans cet Article ſont bien extraordinaires. Deux perſonnes, un Homme & une Femme, perirent dans les Neiges le 14. Janvier 1674, & ne furent trouvez que le 3. de Mai ſuivant; mais ils ſentoient ſi fort, qu'on ordonna qu'ils fuſſent enterrez ſur le champ, au lieu même où ils avoient été trouvez, c'eſt-à-dire dans la Paroiſſe de Hope, proche des bois dans la Comté de Derby. Ces Cadavres demeurerent en terre couverts de Mouſſe pendant 28. ans & 9. mois; au bout deſquels, quelques perſonnes qui avoient apparemment obſervé que la terre de ces quartiers a la proprieté de préſerver les corps morts de corruption, eurent la curioſité de voir ſi ces Cadavres s'étoient conſervez. On les déterra donc, & on trouva qu'ils n'étoient preſque point changez ; la couleur de leur peau étoit fraîche & naturelle, & leurs chairs molles, comme celles des perſonnes qui viennent de mourir. On les expoſa enſuite à la vûë du public, pendant vingt ans, durant ce tems-là ils changerent beaucoup. Cependant le Docteur Bourn, de Cheſterfield, qui fut les voir en 1716, trouva que l'Homme étoit encore entier: ſa barbe, qui étoit épaiſſe, avoit près d'un quart de pouce de longueur, ſes cheveux étoient courts, ſa peau dure & de couleur de cuir tanné, comme l'eau & la terre où ces Cadavres avoient été couchez. Il avoit un habit de drap, dont Mr. Bourn voulut dechirer un morceau, ſans pouvoir en venir à bout, tant ce drap s'étoit conſervé. La Femme, qu'on avoit entierement tirée de la terre, étoit plus corrompue. On lui avoit arraché une jambe: ſa chair étoit un peu changée, mais ſes os étoient ſains. Ses cheveux étoient longs, & élaſtiques comme ceux des perſonnes vivantes. Mr. Bourn lui arracha une dent, dont la partie ſituée dans l'*Alveole* étoit élaſtique comme une lame d'acier, mais expoſée à l'air, elle perdit bientôt ſon élaſticité.

Le Petit-fils du défunt fit enfin enterrer ces deux cadavres dans l'Egliſe de Hope, & en ouvrant leur foſſe quelque tems après, on trouva qu'ils étoient entierement conſumez.

Mr. Wermald, Miniſtre de Hope, les vit tirer du lieu où on les avoit mis d'abord. Il obſerva que la foſſe où ils étoient, avoit environ trois pieds de profondeur, que le ſol ou la mouſſe en étoit humide, mais qu'il n'y avoit point d'eau. Il leur vit ôter leurs bas; les jambes de l'Homme, qui n'avoient point été expoſées à l'air, étoient tout-à-fait blanches, la chair en étoit ferme, & les jointures étoient ſouples, ſans la moindre roideur. Ce qui reſtoit de leurs habits (car le peuple en avoit coupé & emporté la meilleure partie par curioſité) n'étoit point uſé ni pourri. Voilà ſans doute des faits bien remarquables, & propres à exercer les Philoſophes, quoique l'on connoiſſe quelques autres faits analogues.

Art. V. Extrait du Livre intitulé *Locupletiſſimi Rerum naturalium Theſauri, &c.* C'eſt-à-dire: Deſcription des principales Curioſitez naturelles qui ſe trouvent dans le Cabinet de Mr. Albert *Seba*, Membre de la Societé Royale: *Tom. I.* Amſterdam, 1734. Par Monſr. le Docteur *Richard-Middleton* MASSEY.

No. 435. Pour le mois de Décembre, 1734.

Art. I. *De Ambra gryſea.* Par Mr *Gaſpard* NEUMAN, &c.

Art. II. *Editoris* Recenſio *Experimentorum*

rum circa Ambram gryſeam, *à Domino* Joh. Brouwne, *R. S. S. & à Dno.* Ambroſio Godofredo Hanckewits, *R. S. S. inſtitutorum, cum G.* Neumanni *R. S. S. Experimenti ſui* vindicatione.

Art. III. Relation de ce que Mr. Thomas *Godfrey* a inventé pour perfectionner le *Quadrant de Davis*, appliqué à *l'Arc du Marinier*, communiquée à la Societé Royale par Mr. S. LOGAN.

Art. IV. Deſcription & uſage d'un Inſtrument deſtiné à prendre la Latitude d'un lieu, à quelqu'heure du jour que ce ſoit. Par Mr. *Richard* GRAHAM, Membre de la S. R.

Art. V. Extrait du Journal Meteorologique, communiqué à la Societé Royale, avec des Remarques, par Mr. *Guillaume* DERHAM, &c. Cinquième Partie: contenant les Obſervations Meteorologiques faites à Hall en Saxe l'an 1729, & à Goſlar, à Naples, à Wittemberg, & dans divers endroits de la Suede en 1728.

Ce Volume finit, comme les autres, par une Table des Matières, qui n'eſt, ni des plus exactes, ni des plus complettes.

ARTICLE V.

Memoirs of the Lives and Characters of the Illuſtrious Family of the Boyles. By E. BUDGELL *Eſq.* C'eſt-à dire: *Mé-*

Mémoires de l'illuſtre Famille des Boyles, par Mr. BUDGELL. 1737. oct. pag. 332.

MR. Budgell * Auteur de quelques Diſcours du Spectateur & de pluſieurs autres Ouvrages qui lui ont acquis de la réputation, a écrit les Mémoires que nous annonçons. Ils contiennent les Vies & les Caractères de pluſieurs grands hommes de l'illuſtre Famille des Boyles. Il y a peu de maiſons qui puiſſent ſe vanter d'en avoir produit un ſi grand nombre.

La Famille des Boyles, à ce que l'on croit, deſcend d'un Philippe Boyle, Chevalier d'Arragon, qui ſe ſignala dans un Tournoi ſous le regne de Henri VI. Mais le premier qui ſe rendit célèbre, fut RICHARD *Boyle*, dont le nom eſt encore fameux en Irlande, & dont l'Hiſtoire de ce Royaume fait ſouvent mention, en lui donnant le titre de Grand Comte de Cork.

Il n'aquit à Cantorbery, en 1566. Après avoir achevé ſes études Académiques à Cambridge, & étudié le Droit dans

---

‡ Il mourut, il y a environ deux ans, d'une mort tragique. Le dérangement de ſes affaires lui ayant fait perdre l'eſprit, il ſe jetta dans la Tamiſe & s'y noya.

dans le *Temple* avec une grande application, il trouva que ſon état ne répondoit pas à ſon ambition ; & déſeſpérant de pouvoir vivre avec éclat dans ſa patrie, il prit la réſolution d'aller chercher fortune dans les Païs étrangers.

Lorſqu'il arriva à Dublin, il n'avoit pour tout vaillant que vingt-ſept livres ſterlin, & trois chelins, une bague de diamant, un bracelet d'or qui valoit dix livres ſterlin, deux habits fort propres, de beau linge, & ſur le tout une grande brette & un poignard. Mais ſes talens, ſon induſtrie & ſon ſçavoir ſuppléerent à ſes finances, & le firent bientôt remarquer dans un Païs qui n'étoit pas alors le plus poli de l'Europe, & où il étoit rare de voir un homme accompli. Une riche Héritiere, de grand mérite & de beaucoup d'eſprit, devint amoureuſe de notre jeune Avanturier, & le pere, qui étoit lui-même charmé de ſes manières & de ſa converſation, conſentit de bonne grace qu'il épouſât ſa fille. Il ne la poſſeda pas long-tems. Elle mourut dans ſes premières couches, & par ſa mort il ſe vit riche de cinq-cens livres ſterlin de rente en fonds de terre.

Par ſon économie & ſon habileté il fut en peu de tems en état d'acheter de nouvelles terres, & de s'enrichir conſiderablement. Le Tréſorier, les Juges, en un mot les premiers du Païs, prévoyant dès-lors qu'un homme qui avoit des talens ſi extraordinaires, pourroit être un jour leur Supérieur, conſpirerent ſa perte. Ils firent ſçavoir à la Reine Eliſabeth, que Boyle, quoique arrivé depuis peu ſans bien en Irlande, faiſoit une ſi grande figure & tant d'acquiſitions, qu'il y avoit lieu de ſoupçonner qu'il étoit protegé par quelque Puiſſance étrangere. Ils inſinuoient malignement, que ſelon toutes les apparences c'étoit le Roi d'Eſpagne, qui ſongeoit alors à envahir l'Irlande. Pour donner quelque couleur à leurs ſoupçons, ils aſſurerent la Reine que Boyle avoit acheté pluſieurs Châteaux & pluſieurs Abbayes près de la mer, dans l'intention apparemment d'y recevoir les Eſpagnols.

Cette accuſation étoit également fauſſe & malicieuſe. Cependant Richard en craignit les ſuites, & jugeant ſagement, qu'il faloit avant toutes choſes ſe mettre hors du pouvoir de ſes ennemis, gens puiſſans & implacables, & parmi leſquels ſe trouvoient même les Juges du Royaume, il réſolut de quitter le Païs & d'aller en Angleterre pour tâcher de ſe juſtifier auprès de la Reine. Il eut le bonheur de ſe ſauver, non ſans avoir couru bien des dangers. Pendant ſon abſence, la grande rebellion ayant éclaté dans la Province de Munſter, les Rebelles pillerent ſes terres, & le réduiſirent à ſon premier état. Ainſi dépouillé de tout, il étoit réſolu de retourner au *Temple*, & d'y reprendre ſes premières études, lorſqu'apprenant que le Comte d'Eſſex étoit nommé Viceroi d'Irlande, il demanda la protection de ce Seigneur, & en fut parfaitement bien reçû.

Le Tréſorier d'Irlande, allarmé de cette favorable réception, & craignant que Boyle, bien informé de tout, ne découvrît à la Reine ſes injuſtices & ſes malverſations, renouvella ſes plaintes contre lui avec tant de ſuccès, qu'Eliſabeth donna ordre de le pourſuivre. L'Ordre fut exécuté. Richard fut renfermé dans une étroite priſon. Son courage ne l'abandonna pas dans ce triſte état. Il fit préſenter une Requête à la Reine, où il la ſupplioit de lui accorder la permiſſion de ſe défendre, & de vouloir bien être préſente elle-même à ſa juſtification.

Apparemment la Requête n'étoit pas mal tournée. D'ailleurs la Reine vouloit tout examiner par elle-même, & ne refuſa jamais d'écouter le moindre de ſes ſujets, lorſqu'il venoit lui porter des plaintes contre ſes Miniſtres. Ainſi, malgré ſa prévention contre Boyle, elle lui accorda ſa demande, & le jour fut nommé où il devoit paroître en préſence du Conſeil & de Sa Majeſté. Il ſe défendit ſi bien, & fit voir avec tant d'évidence la mauvaiſe conduite du Tréſorier, que la Reine s'écria: *Par la mort . . . . on ne perſécute ainſi ce jeune-homme que parce qu'il eſt homme de bien, & qu'on le croit propre à mon ſervice.* Ce n'eſt pas tout. Le Tréſorier fut dépoſé. Boyle fut élargi, rembourſé des fraix qu'il avoit faits pendant ſa priſon, & quelques jours après, la Reine lui donna l'office de Clerc pour le Conſeil de la Province de Munſter.

Triomphant ainſi de ſes ennemis il s'en retourna en Irlande. Le Nouveau Tréſorier le reçut au nombre de ſes amis, & l'envoya quelque tems après en Angleterre pour porter la nouvelle d'une victoire qu'il avoit remportée ſur les Rebelles. Il fit ce voyage en grande diligence, puiſqu'il quitta le Tréſorier le Lundi à deux heures du matin près de Cork, & qu'il délivra ſes dépêches le lendemain au ſoir au Chevalier Cecil, alors Secretaire d'Etat, avec qui il ſoupa & s'entretint juſqu'à deux heures du matin. Ce Miniſtre le fut prendre chez lui à ſept heures du même jour, & le mena à la Cour, où il le préſenta à la Reine.

Mr. Budgel rend compte de ces petites particularitez, afin de donner aux Anglois une idée des mœurs de leurs Ancêtres, qui ſont bien différentes de celles d'aujourd'hui. „ *On voit*, dit-il, *dans ce paſ-* „ *ſage*, le grand Cecil prendre chez lui à „ ſept heures du matin un Gentilhomme, „ lorſque ni l'un ni l'autre n'a dormi cinq

„ heures, & l'introduire chez la Reine. „ Et ſi on fait attention à l'heure que ſe le„ vent nos Miniſtres d'aujourd'hui, on „ ſera moins ſurpris que les affaires s'ex„ pédient avec moins de ſuccès qu'au „ temps d'Eliſabeth." Cette Refléxion eſt plus maligne que juſte.

Il ſe remaria en 1603. & épouſa Catherine, fille du Chevalier Fenton, Secretaire d'Etat. Son inclination le porta à ce choix, puiſqu'il la prit ſans demander de dot. Il fut fait Conſeiller privé du Roi Jaques I. l'an 1606, & depuis ce tems ſes honneurs & ſes richeſſes ne firent que s'accroître. L'an 1616, il fut fait Baron de Yaughal, & quatre ans après, Vicomte de Dungarvan & Comte de Cork. L'An 1631. il eut la place de Grand-Tréſorier d'Irlande. Cet honneur fut rendu héréditaire dans ſa famille, & le Comte de Burlington, qui auſſi a le titre de Comte de Cork, & qui eſt un de ſes deſcendans, en eſt à préſent en poſſeſſion.

Mr. Budgel s'abſtient à deſſein de parler des ſervices importans que ce grand homme rendit à la Reine Eliſabeth, à Jaques I, & à Charles I. L'Hiſtoire d'Angleterre & d'Irlande les fait connoître ſuffiſamment, & ſon but n'a été que de faire mention de pluſieurs circonſtances de ſa vie que l'Hiſtoire ne rapporte pas, & qui peuvent donner une idée de ſon caractère.

L'Auteur ignore l'année que le Comte de Cork mourut. Il laiſſa quinze enfans, ſept garçons & huit filles. On peut juger de ſes grandes richeſſes, & en même tems de ſa dépenſe, parce qu'il dit quelque part dans ſes * Mémoires, qu'en faiſant voyager ſon ſecond fils, il lui donnoit mille livres ſterlin par an; ce qui étoit alors une ſomme très-conſiderable.

L'Irlande retentit encore des éloges du Grand Comte de Cork. On y parle tous les jours de mille traits de la ſplendeur avec laquelle il vivoit, de l'ordre exact qu'il obſervoit dans ſa famille, & de ſa générosité envers les perſonnes de mérite. On y reconnoît qu'il a été fils reſpectueux, Mari & Pere tendre, Ami fidèle, & que s'il acquit des richeſſes immenſes, ce fut par des voyes légitimes, & non par l'injuſtice & l'oppreſſion.

Son fils aîné mourut avant lui, & Richard ſon ſecond fils hérita de ſon titre de Comte de Cork. Il fut toûjours attaché au Roi Charles I. à qui il fournit ſouvent de l'argent pour ſoutenir la guerre. En conſideration de ſes ſervices il fut fait Pair d'Angleterre, ſous le titre de Baron de Clifford, & enſuite créé Comte de Burlington. De deux fils qu'il eut, le plus jeu-

---

* C'eſt de ces Mémoires écrits de la propre main du Comte l'an 1632. que l'Auteur a tiré la plûpart des particularitez qu'il raconte.

jeune fut tué dans un combat naval contre les Hollandois, & l'aîné mourut auſſi avant lui, ne laiſſant qu'un fils, qui hérita des biens & des titres de ſon grandpere.

Ce fils, qui s'appelloit Charles, étoit un des Seigneurs les plus polis d'Angleterre. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Guillaume & Membre de ſon Conſeil. Sous la Reine Anne il fut nommé Commiſſaire pour traiter l'Union avec l'Ecoſſe. Voilà tout ce que Mr. Budgel dit du grand-pere & du petit-fils.

Il s'étend davantage ſur la vie de ROGER, le troiſième fils du Comte de Cork, qui fit grande figure dans l'Armée, à la Cour & dans la République des Lettres, connu d'abord ſous le titre de Broghil, & dans la ſuite ſous celui de Comte d'Orrery.

Il nâquit l'an 1621. Après avoir achevé ſes études d'une manière qui lui fit honneur, il fut voyager en France & en Italie; & de retour de ſes voyages, il parut aux Comtes de Northumberland & de Strafford un Cavalier ſi accompli, que tous deux l'honorerent de leur confiance & de leur amitié. Le premier lui donna de l'emploi dans l'Armée, & le ſecond le fit créer Baron de Broghil.

Nous paſſons ce que l'Auteur dit de la manière glorieuſe dont il ſe diſtingua dans la guerre contre les Rebelles d'Irlande, pour nous arrêter à ce que nous trouvons de plus remarquable dans ſa vie.

La fin tragique de Charles I. l'affligea ſenſiblement, & ſon zèle pour la famille Royale lui fit prendre la réſolution d'aller trouver Charles II, pour en obtenir une Commiſſion qui l'autoriſât à lever des troupes en Irlande pour le ſervice de Sa Majeſté. Il avoit confié ce ſecret à pluſieurs amis. Les Commiſſaires de l'Etat l'apprirent, & auroient agi contre lui avec la derniere ſévérité, ſans l'oppoſition de Cromwel, qui étoit alors Général de l'Armée du Parlement. Ce grand homme, qui connoiſſoit tous les gens de mérite du Royaume, avoit reconnu celui du Baron de Broghil. Il demanda avec inſtance qu'on lui accordât la liberté de lui parler, avant que de porter les choſes à l'extrêmité. Ayant obtenu cette permiſſion avec bien de la peine, il envoya dire au Baron, que le Général ſouhaitoit de ſçavoir à quelle heure il pourroit lui parler.

Le Baron, ſurpris de ce meſſage, dit à celui qui le faiſoit, qu'apparemment on le prenoit pour un autre, & qu'il n'avoit pas l'honneur de connoître le Général. L'autre lui répondit, qu'il ne s'étoit point mépris, puiſqu'il avoit ordre de s'addreſſer au Baron de Broghil. Celui-ci voyant qu'il étoit inutile d'uſer de défaite, dit au Meſſager, qu'il épargneroit au Général la peine de venir; qu'il le prioit de lui marquer ſon heure, & qu'en attendant ſa réponſe il reſteroit chez lui.

Le Meſſager parti, le Baron fut dans une terrible inquiétude: mais tandis qu'il roule mille penſées dans ſon eſprit, Cromwel lui-même entre dans ſa chambre. Après quelques complimens réciproques, Cromwel lui dit, qu'il ſçavoit le deſſein qu'il avoit d'aller trouver Charles Stuart, & de remuer en ſa faveur en Irlande. Le Baron de Broghil en l'interrompant, lui dit qu'il étoit mal informé; qu'il n'avoit ni le pouvoir ni l'inclination d'exciter des troubles dans ce Royaume. Cromwel, ſans dire mot, lui mit entre les mains les copies de pluſieurs Lettres qu'il avoit écrites à ſes amis, & qui découvroient ſon deſſein. Le Baron eut honte de diſſimuler plus long-tems. Il demanda pardon à Cromwel, le remercia de ſa protection contre les Commiſſaires, & le ſupplia de vouloir bien l'aſſiſter de ſes conſeils dans la ſituation délicate où il ſe trouvoit. Cromwel lui répondit, que quoique juſqu'alors il ne l'eût pas connu perſonnellement, il avoit connu tout ſon mérite: qu'il ſçavoit qu'il s'étoit diſtingué dans les guerres d'Irlande: que lui, Cromwel, ayant été nommé Lieutenant d'Irlande, dans le deſſein de réduire entierement ce Royaume, il avoit obtenu la permiſſion de lui donner du commandement dans les troupes, s'il vouloit l'accepter: qu'au reſte on n'exigeoit de lui ni ſermens ni engagemens, & qu'on ne lui demandoit de porter les armes que contre les Rebelles d'Irlande.

Le Baron fut agréablement ſurpris d'une offre ſi généreuſe & ſi peu attenduë. Il ſe voyoit en liberté, & obligé ſeulement de travailler à la ruine des Rebelles, qui étoient également déteſtez par le parti du Roi & par le Parlement. Cependant il demanda du tems pour ſe déterminer. Cromwel lui dit qu'il faloit ſe réſoudre ſur le champ; qu'il alloit trouver les Commiſſaires qui étoient encore aſſemblez, & qui étoient convenus de faire mettre ſans délai le Baron à la Tour, en cas qu'il s'aviſât de rejetter une offre ſi avantageuſe & ſi honorable. Ces paroles acheverent de le déterminer. Charmé de la franchiſe & de la générosité de Cromwel, il lui donna ſa parole d'honneur, qu'il ſerviroit fidèlement l'Etat contre les Rebelles d'Irlande. Il tint religieuſement ſa promeſſe, & contribua beaucoup aux victoires de Cromwel dans ce Royaume.

Après la mort du Protecteur, il s'attacha à ſon fils Richard, & Mr. Budgel croit, que ſi celui-ci eût ſuivi ſes conſeils, il auroit conſervé le pouvoir que ſon Pere lui avoit tranſmis. Le parti de Fleetwood s'étant accrû conſiderablement, & machinant quelque complot contre Richard, le Baron de Broghil lui dit, qu'il étoit tems de frapper un coup hardi, & digne du fils de Cromwel: que s'il vouloit lui donner plein pouvoir d'agir, il s'engageoit, ou à forcer ſes ennemis à lui obéïr, ou à les exterminer. Mais Richard, par bonté ou par foibleſſe, n'étoit pas capable d'une réſolution vigoureuſe. Il répondit au Baron & à quelques autres Seigneurs qui étoient du même avis: qu'il les remercioit de l'amitié qu'ils lui témoignoient: que pour lui, il n'avoit fait & ne feroit mal à perſonne; & que s'il faloit répandre une goute de ſang pour conſerver ſon pouvoir, il aimeroit mieux s'en démettre, ne le regardant que comme un fardeau. Tout ce que les Seigneurs de ſon Conſeil purent lui dire, ne fut point capable de le faire changer de deſſein. Ainſi ils abandonnerent un homme qui s'abandonna lui-même le premier.

Le Baron de Broghil ne pouvant plus rendre ſervice à la famille de Cromwel, à qui il avoit de grandes obligations, voulut contribuer au rétabliſſement du Roi Charles. Il ſe retira pour cet effet dans la Province de Munſter, où il avoit beaucoup de crédit; & jugeant que ceux qui avoient uſurpé le pouvoir ſouverain, ne le conſerveroient pas long-tems, il chercha à ſe rendre maître de l'Armée d'Irlande, de concert avec le Chevalier Coote, qui avoit le commandement des troupes dans le Nord.

Pendant qu'il étoit occupé de cette penſée,

ſée, des Commiſſaires du Parlement arriverent en Irlande, & le ſommerent de paroître devant eux. Ses amis lui conſeillerent de ne pas obéïr à cette ſommation; mais ne ſe croyant pas aſſez fort pour prendre ce parti, il fut à Dublin trouver les Commiſſaires, qui lui firent entendre, que l'Etat le ſoupçonnoit d'agir contre le Gouvernement, & qu'ils avoient ordre de le faire arrêter, à moins qu'il ne s'engageât, ſous peine de mort & de confiſcation de ſes biens, à empêcher qu'il ne ſe fît des remuemens dans la Province de Munſter. Il connut le piége qu'on lui tendoit; puiſque s'il entroit dans un pareil engagement, il ne tiendroit qu'à ſes ennemis d'exciter eux-mêmes une ſédition dans la Province, pour avoir un prétexte de le perdre. Il ſe tira d'affaire en leur répondant, que s'ils vouloient lui donner plein pouvoir dans la Province de Munſter, il s'engageoit à faire ce qu'on lui demandoit; qu'il ſeroit cruel & déraiſonnable de le faire répondre de la conduite d'un peuple ſur lequel il n'avoit aucune autorité. Cette réponſe embaraſſa les Commiſſaires. Enfin après pluſieurs débats entre eux, ils convinrent de le laiſſer retourner tranquillement chez lui, & lui firent même beaucoup de careſſes pour tâcher de le gagner, en quoi ils ne réuſſirent point. Car pourſuivant toûjours ſes deſſeins en faveur de Charles II.

il lui envoya ſon frere, Mylord Shannon, pour l'inſtruire des meſures qu'il avoit priſes en Irlande, & pour l'aſſurer, que s'il vouloit faire une deſcente à Cork, il y trouveroit une Armée, en état de le défendre contre tous ſes ennemis. Le Roi n'accepta pas cette offre, parce qu'il s'attendoit à être invité bientôt à revenir en Angleterre.

Après le rétabliſſement du Roi, le Baron alla pour le féliciter; mais quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'au lieu de recevoir les remerciemens qu'il croyoit mériter, il ſe vit reçu avec beaucoup de froideur. Il apprit que le Chevalier Coote lui avoit rendu de mauvais offices auprès du Roi; que pour ſe faire valoir au préjudice du Baron, il avoit aſſuré Sa Majeſté, que lui (le Chevalier) avoit été en Irlande le premier qui ſe declarât en ſa faveur; que le Baron s'étoit long-tems oppoſé au retour du Roi, & qu'il n'y avoit enfin conſenti qu'avec bien de la peine.

Heureuſement le Baron de Broghil avoit ſur lui une lettre du Chevalier Coote où ſe trouvoient ces mots: *Souvenez-vous, Mylord, que c'eſt vous qui m'avez engagé dans le parti que je prens. Ne m'abandonnez donc point dans le deſſein que j'ai de me declarer pour le Roi & pour le Parlement.* La Lettre fut montrée à Charles II. qui là-deſſus reçut le Baron auſſi favorablement qu'il pouvoit le ſouhaiter, le créa

Comte d'Orrery, le fit membre du Conſeil privé, un des Juges d'Irlande, & Préſident de la Province de Munſter.

Pendant les premières années du regne de Charles II, l'affabilité & la douceur de ce Prince, vertus qu'on apprend à l'école de l'adverſité, avoient ſi fort ébloui les yeux de ſes ſujets, qu'ils furent long-tems ſans appercevoir en lui le moindre défaut. Sa Cour ne reſpiroit que la joye. Le Roi, qui avoit beaucoup d'eſprit, aimoit les ouvrages d'eſprit; & le Comte d'Orrery (c'eſt ainſi que Mr. Budgel appelle déſormais le Baron de Broghil) voyant que le Roi n'avoit plus beſoin de ſon Epée, conſacra ſa plume & ſes talens au divertiſſement de ſon Maître.

C'eſt dans cette vûë qu'il compoſa pluſieurs Piéces de Théâtre, qui pour la plûpart furent extrêmement applaudies. Cependant Mr. Budgel prétend qu'elles ſeroient peu goûtées à préſent; & il l'attribue à la mauvaiſe coûtume que le Comte avoit de rimer ſes Tragédies, & de repréſenter les faits d'une manière différente de celle qu'on les trouve dans l'Hiſtoire. Malgré tout cela, on y remarque, ſelon lui, pluſieurs traits qui feroient honneur aux plus célèbres Ecrivains, & des maximes d'Amitié, d'Amour & d'Honneur qui donnent des préjugez favorables pour l'Auteur.

Outre les Piéces de Théâtre, il écrivit pluſieurs autres Poëſies: entre autres un Poëme ſur la *Reſtauration*, qui fut bien reçu du Public, mais dont Mr. Budgel n'a pu trouver d'exemplaire, quelque récherche qu'il ait faite: & un autre, intitulé, *Songe Politique.* Dans cette Piéce il introduit le Génie de la France, qui veut perſuader à Charles II. de gouverner ſelon les principes de la France. L'Ombre de Charles I. paroît enſuite, qui tâche de l'en diſſuader, & de lui prouver, par l'exemple de ſes malheurs & de ſa fin tragique, que l'amour du Peuple fait la principale force du Roi. Il montra le manuſcrit de ce Poëme à Charles II. ſur l'eſprit duquel il fit beaucoup d'impreſſion, & qui en fit tirer copie; ce que le Comte ne permit depuis à perſonne, à cauſe des traits hardis dont ce Poëme étoit rempli.

Il compoſa encore un grand Roman *in Folio*, intitulé *Partheniſſe*, qu'il dédia à Henriette Ducheſſe d'Orleans, & qu'il n'acheva, que parce que cette Princeſſe l'en avoit fortement prié.

Mr. Budgel croit que pluſieurs Lecteurs ſeront fâchez de voir, qu'un grand homme, tel qu'il repréſente le Comte d'Orrery, perde ainſi ſon tems à écrire des Piéces de Théâtre, de petits Poëmes, & pour tout dire, des Romans, tandis

dis qu'il auroit pû employer plus dignement ſon loiſir, en donnant l'Hiſtoire des grands évenemens de ſon tems, auxquels il avoit eu lui-même tant de part.

Mr. Budgel, pour rendre juſtice à la mémoire du Comte d'Orrery, obſerve que le Chapelain de ce Seigneur, dans des Mémoires manuſcrits *, dont il a fait grand uſage, aſſure qu'il avoit fait des Rélations curieuſes & exactes des choſes qui s'étoient paſſées de ſon tems à la Cour & à l'Armée, auxquelles il avoit eu quelque part, & dont il pouvoit parler avec certitude : Rélations au reſte qui ſe ſont perdues, ou qui ont été ſupprimées.

D'ailleurs on a de lui un Ouvrage, qui a pour titre *L'Art de la Guerre*, où il fait paroître la connoiſſance parfaite qu'il avoit de la diſcipline Grecque & Romaine; & une autre Piéce Politique touchant les Prêtres Papiſtes d'Irlande, de laquelle Mr. Budgel fait grand cas.

Enfin il compoſa ſes premiers Ouvrages Poëtiques lorſqu'il avoit ſes attaques de Goutte. Ce qui fit dire à Mr. *Dryden*, que le Comte d'Orrery, ſemblable à la Prêtreſſe d'Apollon, rendoit ſes Oracles au milieu des tourmens, & que le Monde devoit ſon plaiſir à ſes ſouffrances.

---

* *Memoirs of the moſt Remarkable Paſſages in the Life and death of the R. H. Roger Earl of Orrery, written by Mr. Thomas* MORRICE, *his Lordship's Chaplain.*

Il mourut le 16. d'Octobre l'an 1679. avec la réputation de bon Général, de profond Politique & d'habile Ecrivain.

Mr. Budgel, en écrivant les Mémoires de la Famille illuſtre des Boyles, croiroit manquer à ſon devoir s'il ne parloit pas du fameux ROBERT BOYLE, le plus jeune des fils du Grand Comte de Cork, & frere du Comte d'Orrery dont nous venons de parler.

Robert Boyle nâquit à Liſmore en Irlande le 25. Janvier l'an 1626. Après avoir étudié à Leyden, voyagé en France, en Italie & dans d'autres païs, appris pluſieurs langues, & fait un grand nombre d'Obſervations curieuſes, il s'établit en Angleterre, & paſſa les quarante dernieres années de ſa vie dans la maiſon de Milady Ranelaw, ſa ſœur. Libre de tous les ſoins qui regardent le menage, vivant dans le Célibat & poſſedant de grands biens, il s'appliqua avec tant de ſoin & de ſuccès à l'étude de la Philoſophie naturelle, qu'il a rendu ſon nom célèbre, non ſeulement en Angleterre, mais par toute l'Europe; la plûpart de ſes Ouvrages Philoſophiques ayant été traduits en Latin.

Mr. Budgel croit pouvoir affirmer, qu'il n'y a point eu de Philoſophe qui ait fait un ſi grand nombre d'Expériences cu-

curieuſes & utiles. Il jugeoit que c'étoit l'unique voye d'apprendre les ſecrets de la Nature; & ce qu'il y avoit de remarquable dans la conduite de ce grand homme, c'eſt qu'il faiſoit ſes Expériences ſans aucune vûë d'établir un Syſtême particulier. Son unique ſoin étoit de chercher la vérité, & pourvû qu'il la trouvât, il ne s'embaraſſoit pas du reſte.

C'eſt à lui que nous devons l'Hiſtoire naturelle des Productions qui croiſſent dans les Païs Etrangers: des Plantes, des Minéraux, & des différens changemens qu'ils éprouvent ſelon les différens climats. Dans ſes ouvrages qui regardent la Statique & l'Hidroſtatique, il a fait voir la Gravité des corps, & que leur Mouvement dépend de cette Gravité. Il a montré qu'il y avoit dans l'Air & dans l'Eau des qualitez merveilleuſes, qui pour la plupart avoient échapé aux Philoſophes avant lui. Ses obſervations touchant les Végétaux ne ſont pas moins curieuſes, & il a ſçû tirer la Chymie du mépris où elle étoit tombée, en montrant de quelle utilité elle eſt pour la Philoſophie, lorſqu'on la retient dans ſes juſtes bornes. En un mot, ſes découvertes ont ſervi au fameux Chevalier Newton, qui, en voulant démontrer les Loix & les forces des corps par leurs différens effets, ne manque jamais d'alleguer des Expériences Chymiques pour ſes garans.

Le Grand Boerhaave, que Mr. Budgel dit être reconnu pour le premier homme de ſa profeſſion, a juſtifié par ſa pratique l'utilité de la Chymie par rapport à la Médecine, & a fait l'éloge de Boyle.

C'eſt encore Boyle qui a détruit pluſieurs erreurs vulgaires dans la Philoſophie. Il a ſi clairement montré la véritable Origine des qualitez des Corps, que perſonne n'oſe plus ſoutenir les *Formes Subſtantielles*: & par des expériences qu'il a faites par le moyen de ſa Pompe pneumatique, il a découvert l'abſurdité de cette Opinion, que *la Nature abhorre le Vuide.*

Une bonne qualité que Mr. Budgel vante en lui, c'eſt que, lorſqu'il avoit fait des découvertes avec beaucoup d'application & de dépenſe, au lieu de s'en ſervir pour ſon profit, il en faiſoit part gratuitement à tous ceux qui en avoient beſoin.

Outre ſes Oeuvres Philoſophiques, il y en a de Théologiques, que l'Auteur de ces Mémoires regarde comme très-inférieures aux premières.

Il reconnoît pourtant qu'il y a trouvé de beaux endroits, & qu'entre autres il a été charmé d'un paſſage qu'il cite tout au long, & qui fait partie d'un Ouvrage ſur la venération profonde que l'Entendement humain doit à Dieu.

Nous n'en traduirons que le commencement.

,, Je prendrai la liberté de declarer à
,, ce ſujet, que c'eſt avec autant d'indi-
,, gnation que de ſurpriſe, que j'obſerve
,, pluſieurs hommes, & des Prédicateurs
,, même, qui faiſant peu attention à
,, ce que Dieu eſt, & à ce qu'ils
,, ſont eux-mêmes, oſent parler de
,, lui & de ſes attributs auſſi librement &
,, avec auſſi peu de façon, que s'ils par-
,, loient d'une figure de Géometrie ou
,, d'un Inſtrument de Méchanique. Ils
,, donnent à entendre par-là, qu'ils s'ima-
,, ginent que la Nature & les Perfections
,, de cet Etre incomparable ſont des ob-
,, jets que leur Entendement comprend
,, parfaitement, & ne font aucun ſcrupule
,, de raiſonner ſur des ſujets ſi ſublimes
,, du même ton que ſur d'autres objets
,, qui ſont à la portée de la Raiſon humai-
,, ne, & qui ſe préſentent tous les jours
,, à nos ſens.

Auſſi Mr. Boyle avoit un reſpect ſi profond pour Dieu, qu'il ne lui arrivoit jamais de prononcer ſon nom, ſans faire une pauſe. ,, Quand nous parlons à Dieu, di-
,, ſoit-il, ou que nous parlons de Dieu, nous
,, devons intérieurement être frappez, &
,, faire ſentir par nos expreſſions que
,, nous ſommes frappez de la diſtance in-
,, finie qu'il y a entre le Créateur tout-
,, parfait, tout-puiſſant, & l'impuiſſante
,, Créature. Il

Il y a peu d'Auteurs qui ayent écrit tant que Mr. Boyle. On eſt ſurpris, qu'un homme qui faiſoit un nombre preſque infini d'Expériences, ait trouvé le tems d'étudier non ſeulement les Langues ſçavantes, mais encore les Ecrits des Rabbins & les Langues Orientales, & de compoſer un ſi grand nombre de différens Traitez. Mr. Budgel dit avoir vû quarante-ſix Volumes de ſes Ouvrages.

Pour donner une idée plus particuliere encore des Ouvrages de Boyle, Mr. Budgel en a tiré quelques maximes. Ces maximes regardent l'Amour, le Mariage & le Gouvernement. Celles qui regardent l'Amour & le Mariage ne ſont gueres galantes. Mais, dit agréablement Mr. Budgel, il faut le pardonner à un homme qui, ayant toûjours vécu dans le célibat & parmi les Livres, n'a point eu le loiſir de connoître par expérience les charmes du beau Sexe. Voici quelques-unes de ces Maximes.

Un Homme qui entreprendroit de guérir un Amant, ſeroit peut-être auſſi fou que l'Amant même.

Il faut qu'un Homme ait de bien baſſes idées du Bonheur & du Malheur, pour faire dépendre l'un ou l'autre de la conduite qu'une Femme tiendra à ſon égard.

Une Coquette qui avoit de l'eſprit, avoit coûtume de ſouhaiter à ſes Amans toutes ſortes de bonnes qualitez, excepté le Sens commun;

car le Sens commun, diſoit-elle, leur feroit bientôt perdre l'amour qu'ils ont pour moi.

Par rapport aux Amans, la félicité de deux eſt abſolument néceſſaire pour en rendre un heureux.

Le Mariage eſt une Lotterie, où il y a beaucoup de billets blancs contre un noir.

Le Mariage d'un homme ſage prouve, qu'il a autant d'amour qu'il en eſt capable ſans perdre entierement le titre de Sage.

La réputation que Mr. Boyle s'étoit acquiſe dans les païs étrangers, lui attiroit les viſites de toutes les perſonnes qui venoient en Angleterre, & qui avoient du goût pour l'Erudition & pour la Philoſophie. Il les recevoit toûjours avec bonté, & quand ſes amis le blâmoient quelquefois, de ſouffrir que des Etrangers vinſſent l'interrompre & l'importuner par leurs queſtions; il répondoit: que c'étoit par reconnoiſſance qu'il en agiſſoit ainſi; qu'il n'oublieroit jamais les civilitez qu'il avoit reçues de pluſieurs Sçavans dans les païs étrangers; & qu'il auroit ſouffert beaucoup, s'ils n'avoient pas daigné ſatisfaire ſa curioſité.

Ainſi il ne cachoit de ſes Découvertes que celles qui pouvoient être préjudiciables au Genre humain. De ce genre étoient pluſieurs ſortes de poiſons, & une certaine liqueur qui effaçoit l'écriture, de manière que le papier ou le parchemin pouvoit porter l'encre comme auparavant.

Charles II. Jaques II. & le Roi Guillaume prenoient ſouvent plaiſir à converſer avec lui. Comme quatre de ſes freres étoient Pairs du Royaume, ils lui firent offrir ſouvent une Pairie; mais il les refuſa conſtamment. Peut-être, dit Mr. Budgel, que malgré toute ſa Modeſtie, il ſentoit que ſon mérite perſonnel lui donnoit dans le Monde un plus haut rang que n'auroient pû lui donner les plus grands titres.

Comme il poſſedoit de grands biens, qu'il mépriſoit la pompe, & qu'il dédaignoit d'augmenter ſon revenu, il faiſoit beaucoup de largeſſes aux Sçavans qui étoient dans la néceſſité, & cela ſans oſtentation. Il fit préſent de cinq-cens Livres ſterlin à quelqu'un qui avoit traduit pour lui un petit Traité, & le Dr. Burnet, en faiſant ſon éloge, aſſure qu'il donnoit tous les ans au-delà de mille Livres ſterlin. En un mot, par le motif d'une générofité peu commune, il ſacrifia ſon tems, ſes biens & ſon repos à l'utilité du Genre humain. Il avoit la ſanté & la vûë foibles. Mais par le moyen d'un régime exact, il vécut ſoixante-quatre ans, & conſerva la vûë juſqu'à la fin. Il mourut le 30. Décembre, en 1691.

ARTICLE VI.

The Preſent ſtate of Germany, in Two Volumes: in which is given the *Character*, *Family*, *Court*, *Miniſters*, *Intereſt* and *Alliances* of every particular Prince; his *Dominious*, *Forces*. *Revenues*, *Pretenſions*, *Arms*, *Titles*, *Religion* and *Univerſities*; with a Liſt of the moſt eminent Writers of each Country. The whole brought down to the preſent Year 1738. and interſperſed with *Political Remarks &c.* C'eſt-à-dire: *Etat préſent de l'Allemagne; où l'on fait connoître le Caractère, la Famille, la Cour, les Miniſtres. les Intérêts & les Alliances de chaque Prince; ſes Etats, Forces, Revenus, Prétentions, Armes, Titres, Religion & Univerſitez: avec une Liſte des principaux Auteurs qui ont écrit ſur chaque Païs. Le tout conduit juſqu'à la préſente Année* 1738. *& mêlé de Remarques Politiques*: En deux Volumes in 8vo. *Prem. Vol.* pag. 429. *Sec. Vol.* pag. 458. A Londres, Chez *C. Rivington*, à la *Bible Couronnée, près de St. Paul.* 1738.

CE Livre eſt dédié à Son Alteſſe Séréniſſime le Prince d'Orange, Stadhouder Héréditaire *d'Oſt-Friſe* &c. &c. &c. & dans un Mémoire particulier concernant ce Prince, que l'on trouve à la fin du Premier Volume, l'Auteur dit, que le Prince d'Orange eſt Seigneur de *Leuwarden*, Capitale de la Province de *Weſt-Friſe*. Cependant tout le monde ſçait, & que Leuwarden n'eſt pas même dans cette derniere Province, & que le Prince d'Orange n'a aucun pouvoir ni dans l'une, ni dans l'autre: la première apartenant au Prince qui en porte le titre, & dont on trouve ici un Article à la pag. 304. & l'autre faiſant partie de la Province de Hollande, qui eſt partagée en *Sud-Hollande* & *Nord-Hollande* ou *Weſt-Friſe*. L'Auteur devoit dire la *Friſe*; dont le Prince d'Orange eſt *Stadhouder Héréditaire* &c. Une faute de cette nature à la tête du Livre, peut faire juger de l'exactitude qui y regne. Nous en donnerons dans la ſuite quelques autres échantillons.

Dans la Préface l'Auteur dit, que peu content des ouvrages qui ont paru ſur cette matière, il a voulu s'éclaircir par lui-même; qu'il a voyagé par toute l'Allemagne, & a fait dans les différentes Cours un ſéjour ſuffiſant pour s'inſtruire de ce qu'il vouloit ſçavoir. Mais il auroit pu s'épargner cette peine & cette dépenſe; car nous n'avons rien trouvé dans ſon Livre que nous n'euſſions vû dans d'autres, & dont on ne puiſſe s'inſtruire ſans ſortir de ſon Cabinet.

Cependant il prévoit comme une choſe certaine, *que ſon Livre ſera traduit dans d'autres Langues.* Mais c'eſt de quoi il n'y a gueres d'apparence, puiſque dans les autres Langues, & même en François, on a quantité de Livres où l'on trouve, mais plus au long & avec beaucoup plus d'exactitude, tout ce que notre Auteur dit ici. Si pourtant l'envie prenoit à quelqu'un de traduire ce Livre, nous nous croyons obligé de l'avertir, de n'en point traduire *les fautes* qui s'y trouvent en très-grand nombre. En voici des Exemples qui nous ont ſauté aux yeux.

A la page 6. où l'Auteur fait un Abregé des Révolutions de l'Empire, il dit *qu'après la mort de Henri II, le dernier Empereur de la maiſon de Saxe, l'Empire paſſa dans la maiſon de Franconie, qui étant venu à s'éteindre en* 1137, *Conrad II. Duc de Suabe eut le bonheur de maintenir la Couronne Impériale contre de puiſſans Compétiteurs. Ferdinand II, fut le dernier de cette famille; laquelle étant éteinte en* 1250; *il y eut un long interregne, juſqu'à ce que Rodolphe Comte de Habsbourg fut élû. Henri II.* n'étoit pas de la maiſon de Saxe, mais de celle de Baviere. La maiſon de Suabe ne commença point à regner par *Conrad II.* mais par *Conrad III*, ou plutôt par *Fréderic Barberouſſe*, premier du nom. Au lieu de *Ferdinand II*, l'Auteur a voulu dire ſans doute *Fréderic II.* Ce ne fut pas cependant en lui que s'éteignit la maiſon de Suabe, mais en *Conradin*, dont le Pere *Conrad II*, fut le dernier Empereur de cette famille, & mourut en 1254. (*& non pas en* 1250.) Il eut pour ſucceſſeur *Guillaume Comte de Hollande*, qui fut tué par les Friſons en 1256. Ce ne fut qu'alors que commença le long interregne qui finit par l'élection de *Rodolphe Comte de Habsbourg*, Chef de la maiſon d'Autriche. Voilà en peu de lignes, autant de fautes qu'on en peut faire.

A la page 22. il dit que l'*Empereur Sigiſmond chaſſa de la Pruſſe les Chevaliers de l'Ordre Teutonique.* Ce fut *Sigiſmond Roi de Pologne* qui aida le Margrave *Albert* à s'emparer de la Pruſſe & à en chaſſer les Chevaliers Teutons. Cela arriva vers l'an 1523. *Charles-Quint* étoit alors Empereur. Dans la même page on trouve ſous l'an 1628. *Ferdinand III*, au lieu de *Ferdinand II.*

A la page 171. en parlant des Miniſtres du Roi d'Angleterre comme Electeur d'Hannover, l'Auteur dit, que Mr. *de Hattorf a ſuccedé à ſon Pere le fameux Baron de Bothmar.* Mrs. de Hattorf & de Bothmar n'étoient pas même parens.

A la page ſuivante il dit, que Mr. de *Hardenberg* eſt Préſident du Conſeil à Hannover. Il y a pourtant déja aſſez long-tems que ce Seigneur eſt mort, & Mr. *de Groot* remplit à préſent ce Poſte.

A la page 179. l'Auteur dit, que la *Branche Palatine de Simmeren* finit en 1637. Cependant il avoit dit lui-même, page 132. qu'elle ne fut éteinte qu'en 1685. Nous pourrions rélever un grand nombre d'autres fautes du même ordre, & des omiſſions conſiderables dans les familles. On dira peut-être, qu'on doit en regarder la plupart comme des fautes d'impreſſion, & qu'il eſt impoſſible qu'il ne s'en gliſſe dans un Ouvrage comme celui-ci: Mais qu'il nous ſoit permis de dire, que dans un Livre de cette nature, qui eſt fait, non pas pour exercer le jugement & la Critique, mais ſimplement pour être conſulté en cas de beſoin, l'Auteur eſt reſponſable de toutes les fautes d'impreſſion qui ſont auſſi conſiderables que celles qu'on vient de voir.

Venons maintenant au Plan de l'Ouvrage. Le premier Volume eſt diviſé en cinq Articles; le premier Article, qui remplit preſque tout le Volume, traite de l'Empereur, des Electeurs & de tous les Princes de l'Empire, tant Séculiers qu'Ecclésiaſtiques. L'Auteur ſuit ici l'ordre qu'on obſerve ordinairement dans de pareils Ouvrages; c'eſt de donner un état de la Famille actuellement regnante, de réchercher l'ancienneté de cette Famille: de parler de ſes Etats, Forces, Revenus,

venus, Prétentions, Titres, Armes &c. Nous nous contenterons d'extraire ici deux Articles concernant l'Empereur; l'un qui regarde la Politique de la Cour Impériale; & l'autre le Caractère de la Famille Impériale.

Il eſt (dit notre Auteur) de l'intérêt & de la Politique de l'Empereur, de tenir, autant qu'il le peut, le Turc occupé du côté des Perſans & des Tartares; d'exciter des rebellions dans les Provinces éloignées de l'Empire Ottoman; & de fomenter, par des émiſſaires ſecrets, des mécontentemens & des tumultes dans Conſtantinople: L'Empereur s'eſt toûjours beaucoup intéreſſé dans les élections des Rois de Pologne; afin que par-là il s'aſſurât d'un Allié qui peut lui être utile contre le Turc & dans d'autres occaſions. Il eſt de ſa Politique de conſerver dans ſes intérêts les Couronnes de Suede & de Danemarc, pour empêcher que la France ne les gagne & n'en tire du ſecours. Il eſt encore de ſon intérêt de ſe concilier l'amitié du Pape, qu'il peut obtenir en offrant au Saint Pere un ſacrifice de ſes ſujets Proteſtans: „ Cette Politique, dit „ notre Auteur, a été ſi bien miſe en „ uſage, qu'à peine reſte-t-il quelques „ Proteſtans dans les vaſtes Etats de „ l'Empereur, de ſorte qu'à l'avenir Sa Ma„ jeſté Impériale ſera obligée de chercher „ quelqu'autre expedient pour plaire au „ Pa-

„ Pape. “ L'Empereur doit ſe conſerver pour Amis les Princes & Electeurs de l'Empire, du ſecours deſquels il a beſoin pour contrebalancer la puiſſance de la maiſon de Bourbon. Ce ſeroit une mauvaiſe Politique que de refuſer à ces Princes l'inveſtiture des Païs qu'ils poſſedent, de peur qu'ils ne viennent à en reconnoître l'inutilité; & que la Poſſeſſion ou la réalité ne leur faſſe negliger des formalitez inutiles. L'Empereur eſt intéreſſé à cultiver l'amitié des Puiſſances Maritimes, & à ſemer la jalouſie & la méſintelligence entre ces Puiſſances & le Roi de France. Il devroit encore avoir à Londres & à la Haye des Auteurs à gage, qui fuſſent toûjours prêts dans les occaſions à donner l'allarme, & à crier *la Balance! La Balance!* Il eſt ſurprenant, dix notre Auteur, que cette Politique n'ait jamais été miſe en uſage. Un autre point de Politique c'eſt de faire regarder les Ennemis perſonnels de l'Empereur, comme les Ennemis de l'Empire: & on a cru ſouvent que, quand l'Empire étoit engagé dans quelque guerre, l'Empereur fomentoit lui-même des rebellions en Hongrie, afin d'avoir occaſion d'y envoyer ſes troupes, & de laiſſer ainſi aux Alliez tout le poids de la guerre.

La Famille Impériale eſt compoſée de huit Perſonnes: de l'Empereur & de ſept Princeſſes, ſçavoir l'Impératrice regnante te & l'Impératrice douairiere, les deux Filles de l'Empereur & ſes trois Sœurs; auxquelles on pourroit ajouter la Reine de Pologne & l'Electrice de Baviere, filles de l'Empereur Joſeph.

L'Empereur Regnant eſt de petite ſtature, il a le tein brun & les levres groſſes & rabattuës, ce qui eſt la marque diſtinctive de la Maiſon d'Autriche; ſon éducation a été aſſortie au génie du Peuple ſur lequel il comptoit de regner; enſorte que ſes manières ſont plus d'un *Eſpagnol* que d'un *Allemand*: il eſt fort taciturne; & quand il parle, il parle avec tant de rapidité qu'on a de la peine à l'entendre: quand il étoit en Eſpagne, les diſputes des Généraux avec qui il avoit affaire exercerent ſa patience; & les contradictions & les pertes qu'il eut à ſoutenir, lui donnerent occaſion de mettre au jour ces vertus qu'on trouve rarement chez les Princes; ſçavoir une grande fermeté & tranquillité d'ame, & une entiere ſoûmiſſion à la Providence divine. Il a un fonds de bon ſens & de jugement: il entend fort bien les affaires de l'Europe, & eſt toûjours préſent au Conſeil: il eſt fort attaché aux Cérémonies de ſa Religion: ſon air ſérieux & ſévère inſpire la Crainte à tous ceux qui approchent de ſa Perſonne; mais ceux qui le connoiſſent mieux, diſent qu'il eſt fort affable en particulier. Ses divertiſſemens ſont innocens & ſains, comme la Chaſſe & la la Muſique; dans laquelle il eſt aſſez habile pour compoſer.

L'Impératrice Douairiere, qui eſt fille de *Jean-Fréderic* Duc d'Hannover & d'une Princeſſe Palatine, a quitté ſon Palais pour aller demeurer dans un *Couvent*, qu'elle a fondé elle-même dans un des Fauxbourgs, quoique du vivant de l'Empereur *Joſeph* elle aimât beaucoup le plaiſir & la magnificence.

L'Impératrice Regnante, dont le Pere étoit le Duc de Brunſwic-Blankenbourg, paroît conſerver quelqu'inclination pour la Religion Proteſtante qu'elle a abjurée: elle ne ſe mêle point des affaires d'Etat; & c'eſt peut-être en partie à cauſe de cela que l'Empereur a pour elle une ſi grande tendreſſe. Sa fille aînée, à préſent Ducheſſe de Lorraine, a beaucoup de ſon air.

L'Archiducheſſe Gouvernante des Païs Bas eſt l'aînée des Sœurs de l'Empereur. Elle a beaucoup d'embonpoint, eſt grave & parle peu. Elle entend pluſieurs ſciences & pluſieurs langues, en particulier le *Latin*, qu'elle parle fort bien. Elle fait peu de dépenſe, n'ayant qu'environ 50000. livres Sterlin de revenu; ce qui fait que ſa Cour eſt peu brillante, à ce que dit l'Auteur.

Voici la deſcription qu'il fait de la Famille Royale d'Angleterre. Il commence par feu Roi *George I.* Ce grand Prince, dit il, étoit adoré de ſes ſujets: il n'étoit pas de grande ſtature, mais fort bien pris dans ſa taille: il avoit le tein brun; ſon air étoit rempli de douceur & de majeſté, & les qualitez de ſon ame répondoient aux apparences extérieures; car il étoit le meilleur de tous les maîtres & le plus humain de tous les Souverains: il étoit fort moderé & entierement maître de ſes paſſions; la ſeule fois où on l'a vû ſe mettre en colere, c'eſt lorſque Mr. *de Palm*, Réſident de l'Empereur, *lui donna un démenti*, dans un Mémoire que ce Miniſtre fit diſtribuer; ſur quoi le Roi mit la main ſur ſon épée, & dit, *que ſi la choſe étoit praticable, il iroit volontiers aux portes de Vienne, pour en demander ſatisfaction à l'Empereur.*

A la fin du Volume on trouve quatre Articles: *le premier* traite de la Famille & des Etats du Prince d'*Orange*: *le ſecond*, de la Maiſon de *Saxe-Gotha*: *le troiſième*, de celle de *Holſtein-Gottorp*: *le quatrième*, de la Succeſſion de Juliers & de Bergue. L'Auteur rend raiſon pourquoi il a choiſi ces quatre ſujets pour en faire des Articles particuliers. Chacun ſçait que le Prince d'*Orange* a épouſé la Princeſſe Royale d'*Angleterre*, & qu'une Princeſſe de *Gotha* a épouſé le Prince de *Galles*: & comme on avoit parlé d'un mariage du Prince de *Holſtein-Gottorp* avec une Princeſſe d'*Angleterre*; il eſt naturel que les Anglois ſouhaitent d'avoir quelque connoiſſance de ces illuſtres Familles. Quant au dernier Article, il eſt intéreſſant pour toute l'Europe.

Mais en vérité, on peut dire, ſans vouloir faire tort à l'Auteur, que ces quatre Articles (qu'il appelle des *Mémoires*, & qu'il annonce dans le titre) ſont plus propres à en impoſer au Public, qu'à ſatisfaire ſa curioſité; puiſque ces *Mémoires* ſont très-ſuperficiels & très-imparfaits; ſur-tout le dernier, dont le ſujet cependant eſt aſſez intéreſſant pour que l'Auteur s'y étendît davantage. Il eſt vrai qu'il avertit qu'il a deſſein de publier un Ouvrage plus ample ſur cette matière; mais on peut juger de ce qu'on en doit attendre par cet échantillon; c'eſt qu'*à la page* 426. il dit, que la Maiſon de *Sultzbach ne deſcend pas de la Princeſſe de Cléves*, du chef de laquelle la Maiſon de Neubourg poſſede les Duchez de *Juliers* & de *Bergue*. C'eſt-là une faute capitale. *Philippe-Louis* Comte Palatin *Duc de Neubourg*, &c. qui avoit épouſé *Anne* Princeſſe de *Cléves*, en eut pluſieurs Fils; dont l'aîné, *Wolfgang-Guillaume*, forma la *Branche de Neubourg*; & le ſecond, *Auguſte*, forma la *Branche de Sultzbach*, qui ſubſiſte encore dans le Prince de ce nom. Nous n'en dirons pas davantage, parce qu'on nous a envoyé un Mémoire ſur ce ſujet, qui trouvera place dans ce Volume.

Le Mémoire touchant la Famille & les Etats du Prince d'Orange, eſt un peu plus étendu : mais en parlant des Prétentions de ce Prince ſur la *Zelande*, l'Auteur ne fait que les indiquer, ſans entrer dans aucun détail.

Le ſecond Volume eſt diviſé en quatre Parties.

La première offre une Liſte des Comtes de l'Empire, de leurs Familles, de leurs Etats, &c. & des Villes Impériales.

La ſeconde contient l'*Hiſtoire naturelle de l'Allemagne*, comparée avec celle des autres Païs: ſçavoir, le *Naturel* des Allemans, l'Etenduë, le Climat le Terroir, le Commerce, les Bains & les Sources d'eaux médecinales, les Mines, les Carrieres, la Monnoye, les Pierres précieuſes, les Forêts, la Chaſſe, les Rivieres & les Lacs de l'Allemagne.

La troiſième Partie contient l'*Etat Civil & Politique de l'Empire*; la nature & forme du Gouvernement dans les différens Etats & Villes libres : les Titres d'Honneur ; les Loix & la *Diète* de l'Empire; la Chambre de *Spire*, &c.

La quatrième Partie traite de l'*Etat Moral de l'Empire*; ſçavoir de tout ce qui a rapport aux Mœurs & Coûtumes des Allemans : de leurs Divertiſſemens, de leurs Vertus & de leurs Vices, &c.

Il y a dans ce Volume beaucoup de bon,

& des Refléxions ſolides & judicieuſes: nous l'avons lu avec plaiſir. Mais comme dans le fond on n'y trouve preſque rien qu'on ne puiſſe voir dans des livres François, nous croyons qu'il eſt inutile d'en parler plus au long. Nous remarquerons ſeulement que dans la *Troiſième Partie* il y a une omiſſion conſiderable. L'Auteur n'y parle point de *la Diviſion de l'Empire en dix Cercles, ni des Mois Romains, en quoi ils conſiſtent, de quelle manière ils ſe repartiſſent & ſe levent.* C'eſt ce qui entroit naturellement dans ſon Plan, & qui devroit ſe trouver ici pour rendre l'Ouvrage complet.

ARTICLE VII.

LETTRE *ſur les Prétentions que pluſieurs Princes formoient autrefois, & forment encore ſur les Etats de Juliers, Bergue, Cléves &c.*

VOus avez ſouhaité, Monſieur, que je vous donnaſſe un expoſé des diſputes qui ſe ſont élevées à l'occaſion du droit de ſucceſſion aux Etats de Juliers & de Bergue, & qui ſont à la veille de troubler toute l'Europe; pour vous mettre en état de juger des Prétentions que pluſieurs Princes forment ſur ces Etats, je vous expoſerai ſimplement les faits ſur leſquels ils ſe fondent : à l'égard du Droit des Prétendans, je vous en laiſſe la déciſion: *Non noſtrum eſt tantas componere lites.*

Albert Duc de Saxe, & frere de l'Electeur *Erneſt*, avoit rendu à l'Empereur *Fréderic III.* & enſuite à l'Archiduc *Maximilien* ſon fils, des ſervices conſiderables : en recompenſe de ces ſervices cet Empereur lui donna par Lettres patentes, expediées à Gratz le 26. Juin de l'an 1483. l'Expectative des Duchez de Juliers & de Bergue, *lorſque par la mort du Duc* Guillaume *ils ſeroient échûs à l'Empire, afin de les poſſeder au cas ſuſdit, à titre de fief de l'Empereur & de l'Empire.* Maximilien ayant été choiſi Roi des Romains, il ratifia & confirma, daté de Valenciennes le 18. Septembre 1486. cette Conceſſion de ſon Pere au Duc Albert, & l'étendit même ſur l'Electeur Erneſt ſon frere; enfin étant Empereur, il la confirma de nouveau, par acte paſſé le jour de la Nativité de la Vierge 1495. & ſigné de ſa main.

Guillaume, dernier Duc de Juliers & de Bergue, étant mort l'an 1511. ſans enfans mâles, la maiſon de Saxe voulut faire valoir cette Expectative; mais *Jean III.* Duc de Cléves, qui avoit épouſé la fille unique du Duc Guillaume, s'y oppoſa. L'affaire reſta indéciſe pendant dix ans;

mais enfin *Charles V.* voulant mettre le Duc de Cléves dans ſes intérêts, il lui donna l'inveſtiture des Etats de ſon beau-pere, en réſervant à la maiſon de Saxe ſes Droits & ſes Prétentions.

Jean-Fréderic, Prince Electoral de Saxe, ayant épouſé l'an 1527. *Sibille*, fille du Duc Jean III. il fut ſtipulé par le contrat de mariage, ſigné à Mayence le 8. Août. 1526. *qu'au cas que ledit Duc* Jean *& ſon Epouſe Dame* Marie *ne laiſſaſſent point d'héritiers mâles après eux, qui enſuite ne laiſſeroient point eux-mêmes d'héritiers, leurs Duchez de Cléves, de Juliers & de Bergue, & les Comtez de la Marck & de Ravensberg, avec toutes les apartenances, parviendroient par héritage à leur fille aînée* Sibille, *& aux héritiers provenans d'elle & dudit Prince de Saxe.* Cette Convention fut ratifiée & confirmée par l'Empereur *Charles V.* & *Ferdinand* Roi des Romains, à Spire le 11. de Mai. 1544.

Jean III. Duc de Cléves, &c. mourut l'an 1539. & eut pour ſucceſſeur *Guillaume* ſon fils, frere de ladite *Sibille.* Ce Duc Guillaume épouſa le 18. Juill. a 1546. *Marie d'Autriche*, fille de Ferdinand I. Roi des Romains: il obtint le lendemain de ſes nôces de l'Empereur Charles V. oncle de ſa Femme, un *Privilege* d'*habilitation*, qui portoit, qu'au défaut d'enfans mâles, les filles de ce Duc Guillaume ſuccecederoient dans les trois Duchez & dans les deux Comtez.

Guillaume Duc de Juliers, &c. mourut l'an 1592. & laiſſa de *Marie d'Autriche* un fils & quatre filles: le fils étoit,

Jean-Guillaume, dernier Duc de Juliers, &c. Il mourut l'an 1609. ſans enfans; en lui la famille des Ducs de Cléves fut éteinte: ſes quatre ſœurs étoient;

1. *Marie-Eleonore*, l'aînée, qui épouſa *Albert-Fréderic* Margrave de Brandebourg, Duc de Pruſſe. Elle mourut l'an 1608. avant ſon frere, ne laiſſant qu'une fille, nommée *Anne*, qui épouſa *Jean-Sigiſmond* Electeur de Brandebourg.

2. *Anne*, Epouſe de *Philippe-Louis* Comte Palatin, Duc de Neubourg. Elle mourut l'an 1632. & laiſſa trois fils, dont l'aîné, *Wolfgang-Guillaume*, eſt le Chef de la branche de Neubourg, prête à s'éteindre; & le ſecond, *Auguſte*, eſt le Chef de la branche de Sultzbach.

3. *Magdeleine*, qui épouſa *Jean* Comte Palatin, Chef de la maiſon de Deux-Ponts.

4. *Sibille*, épouſe de *Charles* d'Autriche, Marquis de Burgau, fils naturel de l'Empereur Ferdinand I. morte ſans enfans.

Après la mort du Duc *Jean-Guillaume*, arrivée le 25. Mars de l'an 1609. pluſieurs Princes prétendirent à la ſucceſſion de ſes Etats.

I. L'Empereur *Rodolphe* II. declara, que les Duchez de Juliers, &c. étoient des fiefs maſculins, qui, à l'extinction des mâles de cette maiſon, étoient dévolus à lui comme Chef de l'Empire. Il les mit d'abord en ſequeſtre; & ſur ce que ſon Conſeil lui repréſenta, qu'il étoit de ſon intérêt d'empêcher que ces belles Provinces ne tombaſſent entre les mains de Princes Proteſtans, & que le ſeul moyen d'y réuſſir, étoit de s'emparer du ſequeſtre, à la faveur duquel il pourroit les faire paſſer à quelque Prince affectionné à ſa maiſon, il envoya l'Archiduc *Leopold*, ſon couſin, à Juliers, pour ſe ſaiſir, en qualité de Commiſſaire de l'Empire, de cette ville & de tous les Etats du feu Duc Jean-Guillaume; quoique dans la ſuite il en donnât l'inveſtiture à la maiſon de Saxe.

II. La maiſon de SAXE fondoit ſes Prétentions;

1. Sur la Conceſſion ou Expectative donnée à cette maiſon par les Empereurs *Fréderic III.* & *Maximilien I.*

2. La branche Erneſtine en particulier, alleguoit le contrat de mariage de *Jean-Fréderic* le Magnanime, Electeur de Saxe, avec *Sibille*, fille du Duc Jean III.

3. Monſieur *Rouſſet*, dans ſon Hiſtoire de la Succeſſion aux Duchez de Cléves, &c. qu'il vient de publier, ajoute que les filles du Duc Guillaume, *Marie-Eleonore*, *Anne* & *Magdeleine*, avoient rénoncé

à la ſucceſſion : mais ſa partialité pour la maiſon de Saxe ne lui a pas permis de faire attention, que cette rénonciation a été faite uniquement en faveur de leurs freres, & que dans l'acte de rénonciation de *Marie-Eleonore* il y a cette clauſe expreſſe : *Sauf pourtant les droits qui ont été réſervez dans le Contrat de mariage, au Seigneur notre cher Epoux, à nous-même, & à nos héritiers, ſi les Séréniſſimes Princes* Charles-Fréderic *&* Jean-Guillaume, *nos chers freres, venoient à mourir ſans laiſſer des hoirs mâles.* Il avoue outre cela lui-même, 1. Que dans le Contrat de mariage d'*Albert-Fréderic* Duc de Pruſſe avec *Marie-Eleonore*, il fut ſtipulé, *que* Marie-Eleonore *& ſes enfans recueilliroient la ſucceſſion du Duc* Guillaume, *ſi ſon fils mouroit ſans enfans, & qu'on ne pourroit en ce cas rien innover dans ces Etats au préjudice de la Religion Catholique.* 2. Que la ſeconde & la troiſième fille du Duc Guillaume rénoncerent à cette ſucceſſion au profit de leur ſœur aînée. 3. Que cependant le Duc Guillaume ſubſtitua tous ſes Etats à *Anne*, ſa ſeconde fille, au défaut d'enfans iſſus de ſa ſœur aînée *Marie-Eleonore* Ducheſſe de Pruſſe.

III. Les maiſons de BRANDEBOURG, de NEUBOURG, de DEUX-PONTS, & de BURGAU, prétendoient faire valoir le Privilege d'habilitation accordé par l'Empereur Charles V. au Duc Guillaume, en faveur de ſes filles; avec cette différence, que les maiſons de *Deux-Ponts* & de *Burgau* vouloient que la ſucceſſion fût partagée également entre les quatre ſœurs de Jean-Guillaume, & que les maiſons de *Brandebourg* & de *Neubourg* inſiſtoient au contraire, que cette ſucceſſion n'étoit dévolue qu'à la ſœur aînée.

ANNE Princeſſe de Pruſſe, Epouſe de *Jean-Sigiſmond* Electeur de Brandebourg, prétendoit à tous les Etats de Juliers, Cléves, &c. du chef de ſa mere *Marie-Eleonore*, l'aînée des ſœurs du dernier Duc de Cléves; & c'eſt là-deſſus que la maiſon de BRANDEBOURG fondoit ſes droits, comme étant deſcendue de l'aînée des Princeſſes de Cléves.

Elle alleguoit le Privilege d'*habilitation* de l'Empereur Charles V. de l'an 1546, par lequel le droit de ſucceder aux Etats de Cléves, &c. apartenoit (au défaut d'hoirs mâles) aux filles du Duc Guillaume, dont *Marie-Eleonore* étant l'aînée, avoit par conſequent droit de reclamer ces Etats; & de ſon chef la maiſon de Brandebourg.

Mais à cela, la Maiſon de NEUBOURG répondoit: Que *Marie-Eleonore*, morte dès l'an 1608. ne pouvoit pas ſe porter héritiere des Etats de ſon frere, qui ne mourut qu'en 1609. ni ſa fille *Anne*, parce que la conceſſion de Charles V. donnoit le droit de ſucceder aux filles de Guillaume & à leurs héritiers mâles; or *Marie-Eleonore* étant morte avant ſon frere, & n'ayant point laiſſé d'enfans mâles, ſon droit devoit ceſſer.

2. La maiſon de BRANDEBOURG diſoit en ſecond lieu, que Juliers, Cléves &c. étoient des *fiefs féminins*, auſſi-bien que *maſculins*: Ce qu'elle prouvoit

(*a*) Par l'expérience: puiſque ces différens Etats ne s'étoient réünis en une ſeule perſonne que par les femmes.

(*b*) Par l'exemple des Provinces voiſines, la Bourgogne, le Brabant, &c. qui avoient été poſſedées par des femmes.

La maiſon de NEUBOURG répondoit à la première preuve: Que par cette même expérience, il paroiſſoit que ces Etats n'avoient paſſé d'une famille à une autre par le moyen des femmes, qu'en vertu d'une conceſſion particuliere & immédiate de l'Empereur.

A la ſeconde on répondoit: Que les exemples étrangers ne prouvoient rien dans ce cas ici; qu'il s'agiſſoit des termes de la conceſſion de Charles V. qui ne regardoit expreſſement que les filles de Guillaume, & leurs héritiers mâles.

ANNE, ſeconde ſœur de Jean-Guillaume dernier Duc, & qui avoit épouſé *Philippe-Louis* Duc de Neubourg, fondoit ſes droits.

1. Sur ce qu'elle étoit l'aînée des filles de Guillaume qui fuſſent alors en vie;

que ſa ſœur Marie-Eleonore, quoique l'aînée, étant morte l'année précedente, ne pouvoit pas ſe porter héritiere.

2. Elle faiſoit valoir le droit de ſes fils, qui par la conceſſion de Charles V. devoient hériter de ces Etats, au préjudice d'*Anne*, fille de l'aînée, qui étoit excluë.

3. Elle ſoutenoit encore, que c'étoit un fief maſculin, qui ne pouvoit être poſſedé que par un mâle; que le Privilege d'habilitation de Charles V. avoit ſeulement accordé, que les femelles ne feroient point d'interruption au droit de ſucceſſion, mais que ce droit apartenoit toûjours au plus proche Héritier mâle, ſçavoir à *Wolfgang*, ſon fils, qui prétendoit à ces Etats, à-peu-près comme Edouard III. à la Couronne de France.

Il y avoit encore quelques autres Prétendans, mais qui méritent à peine d'être mentionnez: comme le Duc de *Nevers*, qui étoit de la maiſon de Cléves; le Comte de *Maulevrier*, de la maiſon de la Marck, &c.

Toutes ces différentes prétentions ne pouvoient manquer de cauſer beaucoup de confuſion. Après la mort de Jean-Guillaume, les Eſpagnols qui étoient dans les Païs-bas, à la ſollicitation de l'Empereur, entrerent dans les Etats de Juliers, &c. Mais en 1610. les François & les Hollandois les en chaſſerent, & s'emparerent de tous les païs du feu Duc de Cléves, qu'ils donnerent à l'Electeur de *Brandebourg* & au Prince de *Neubourg*, qu'on appelloit enſuite les *Princes poſſedans*.

Cependant comme les maiſons de *Brandebourg* & de *Neubourg* ne poſſedoient ces Etats qu'*ad interim*, leur diſpute n'a été décidée, qu'en 1666. lorſque ces deux maiſons s'accorderent, & partagerent entre elles les Etats du feu Duc de Cléves, par une Convention qui fut confirmée en 1678. par l'Empereur *Leopold*.

Les Articles de cette Convention étoient:

1. Que la maiſon de BRANDEBOURG auroit le Duché de *Cléves* & les Comtez de la *Marck* & de *Ravensberg*.

2. Que la maiſon de NEUBOURG auroit les Duchez de *Juliers* & de *Bergue*, & la Seigneurie de *Raveſtein*.

3. Qu'au défaut d'hoirs mâles dans l'une ou l'autre de ces deux maiſons, celle qui ſubſiſteroit, réuniroit tous les Etats du dernier Duc de Cléves.

Mais il faut remarquer auſſi:

1. Que les maiſons de SAXE & de SULTZBACH n'ont été, ni participantes, ni conſentantes à cette Convention; qu'il n'y eſt pas même fait mention d'elles.

2. Que dans la confirmation de cette Convention par l'Empereur *Leopold*, il eſt dit expreſſement; que c'eſt ſans préjudice des prétentions des autres maiſons.

En vertu de cette Convention, la maiſon

ſon de *Brandebourg*, & la maiſon Palatine de *Neubourg*, ont poſſedé paiſiblement, chacune ſa part des Etats du Duc de Cléves. Mais la maiſon de *Neubourg* étant prête à s'éteindre en la perſonne de *Charles-Philippe* Electeur Palatin, qui eſt âgé de 76. ans, & qui n'a point d'enfans; c'eſt ce qui donne lieu à renouveller les prétentions ſur ces Etats.

Les Prétendans ſont au nombre de trois.

I. La maiſon de SAXE. Qui ſe fonde,

1. Sur la conceſſion de l'Empereur *Fréderic III.* &c. dont il eſt déja fait mention.

2. Sur la ceſſion que l'Empereur *Rodolphe II.* a faite de ſes droits de ſouveraineté ſur les Etats du Duc de Cléves, à la maiſon de *Saxe*, & l'inveſtiture accordée par ledit Empereur à cette maiſon, & datée de Prague le 7. Juillet 1610. qui a été confirmée par les Empereurs *Matthias* en 1613. *Ferdinand II.* en 1621. & *Ferdinand III.* en 1638. & 1641.

3. La branche *Erneſtine* y prétend en particulier, à cauſe du mariage de *Jean-Fréderic* avec *Sibille*, tante du dernier Duc, & dont il eſt déja parlé.

II. La maiſon de BRANDEBOURG prétend aux Duchez de Juliers & de Bergue,

1. En vertu de la Convention faite en 1666. où il eſt clairement ſpecifié, que

s'il n'y a point d'enfans mâles de la branche de *Neubourg*, ces Etats doivent retourner à la maiſon de *Brandebourg*.

2. Elle remonte plus haut encore, & reclame ces païs du chef de *Marie-Eleonore*, l'aînée des Princeſſes de Cléves: & ainſi elle prétend à ces Duchez, indépendamment même de la Convention ſusdite; & ſoutient que la branche de *Neubourg* ne poſſedoit ces Duchez qu'en vertu d'une pure conceſſion de la maiſon de *Brandebourg*, & que cette branche étant éteinte, la maiſon de *Brandebourg* rentre dans tous ſes anciens droits, & peut reclamer ces Etats, quand même il n'y auroit point de Convention qui les lui adjuge.

III. La maiſon de SULTZBACH, qui forme auſſi de fortes prétentions ſur ces mêmes Etats, s'inſcrit d'abord contre la Convention faite entre les maiſons de Brandebourg & de Neubourg, diſant:

1. Que *Philippe-Guillaume* n'étoit en droit de diſpoſer de ces Etats que pour lui & pour ſes deſcendans, & nullement pour la maiſon de *Sultzbach*, qui n'a point été appellée à cette Convention, ni n'y a conſenti.

2. Que cette Convention, faite en 1666. n'a point de vertu retroactive, & que la maiſon de *Sultzbach* reclame ces Etats du chef de la Princeſſe *Anne*, qui n'eſt

point intervenuë dans la Convention ; ainſi le Prince de SULTZBACH,

1. Reclame les Duchez de *Juliers* & de *Bergue*, comme étant héritier de la branche de *Neubourg*, à qui ces Etats ont été adjugez, ſans ſe croire obligé de ſe ſoûmettre aux conditions de cette Convention, à cauſe des raiſons ſuſdites.

2. Il remonte plus haut, & ſoutient que la branche de *Neubourg* étant éteinte, luï, Prince de *Sultzbach*, repréſente la Princeſſe *Anne*, & rentre dans tous ſes droits ; & ainſi reclame *tous les Etats du dernier Duc de Cléves*.

Il prétend que la maiſon de *Brandebourg* ne poſſede le Duché de *Cléves*, & les Comtez de la *Marck* & de *Ravensberg*, que par une pure conceſſion de la maiſon de *Neubourg*, & nullement par un droit bien fondé : mais que cette maiſon de *Neubourg* étant éteinte, la poſſeſſion de *Cléves*, &c. n'apartient plus au Roi de *Pruſſe*, qu'autant que le Prince de *Sultzbach* y conſent ; que ce Prince entre dans tous les droits de la Princeſſe *Anne*, héritiere légitime, & qu'ainſi il a droit de reclamer tous les Etats du dernier Duc de Cléves. Je ſuis, &c.

ARTICLE VIII.

Quatre Cantates Françoiſes : par Mr. ******

COMME rien de ce qui peut ſervir à faire connoître l'état des Belles-Lettres dans la Grande-Bretagne, ne doit être cenſé étranger à une *Bibliothèque Britannique*, nous comptons que les Cantates annoncées par le titre de cet Article, ne paroîtront pas déplacées dans ce Journal, puiſqu'elles ont été compoſées à Londres, & qu'elles y ont même été en quelque ſorte rendues publiques par les diverſes copies manuſcrites qu'on en a tirées. Nous pouvons aſſurer au reſte que nous en donnons ici une copie plus exacte que pluſieurs de celles qui ont couru.

L'ENIPE'E.

CANTATE I.

[*Le ſujet tiré de Lucien*, *Dialogues des* Dieux Marins, *Dialogue entre le Fleuve* ENIPE'E & NEPTUNE.]

ERRANT au milieu de ſon Onde,
Le timide Enipée en ſe cachant au Monde,
Evitoit une Nymphe à qui ſes yeux un jour

Avec trop de ſuccès avoient parlé d'amour.
Leur frivole langage avoit eu trop de charmes
Pour un cœur jeune & ſimple & vif dans ſes deſirs.
Un jour ſur le rivage arroſé de ſes larmes,
La Nymphe dit ces mots coupez par des ſoupirs.

Dans le criſtal charmant de cette Onde adorable
Je vois, ſans les chercher, mes yeux, mes triſtes yeux:
Et je n'y vois jamais ceux de l'objet aimable
Que ſeul je cherche dans ces lieux!
Flots ſacrez! Onde heureuſe! hélas! daignez m'apprendre
Où ſe cache le Dieu dont vous ſuivez les loix:
Ou ne murmurez plus, & lui laiſſez entendre
Les triſtes accens de ma voix!
Dans le criſtal charmant de cette Onde adorable
Je vois, ſans les chercher, mes yeux, mes triſtes yeux:
Et je n'y vois jamais ceux de l'objet aimable
Que ſeul je cherche dans ces lieux!

LE DIEU qui, non-loin du rivage
S'étoit mis entre les roſeaux,
Les ſens émus à ce tendre langage
Paroît en rougiſſant au-deſſus de ſes eaux;
De ſes yeux enflamez il lance ſur la Belle
Quelques regards, ſatisfaits, mais tremblans:
Elle baiſſe les ſiens, trop doux & trop parlans:
Et

Et lui, qui l'apperçoit, baiſſe les ſiens comme elle.
De la rive fatale elle éloigne ſes pas,
Et ſe flatte en fuyant qu'il la ſuivra peut-être:
Amante de ce Dieu! tu ne le connois pas:
Regarde: ſous les flots il vient de diſparoître.

O Ciel! ſeroit-ce cruauté,
Caprice, ingratitude, ou fierté dédaigneuſe
Qui mépriſe mes feux & ma crédulité!

Seroit-ce amour, fidélité,
Pour quelque Amante, hélas! moins tendre & plus heureuſe!
Loin de moi vains ſoupçons d'un cœur trop agité!

Peut-être c'eſt timidité,
Peut-être c'eſt l'effort d'une ame généreuſe
Qui menage ma gloire & ma fragilité.

D'UNE flatteuſe incertitude
Elle amuſoit ainſi ſon cœur tendre & jaloux:
Mais un malheur certain aux Amans eſt moins rude
Que n'eſt le doute le plus doux:
Il faut que ſur ces bords, toûjours chers à ſon ame,
La Nymphe porte encor ſes regards pleins de flame,

es ſoupirs, ſes langueurs, ſa honte & ſon eſpoir.
Cent fois le Dieu la vit: cent fois il ſe fit voir:
Mais toûjours ſi diſcret au gré de ſon Amante,
Qu'aux momens les plus doux confuſe & languiſſante
La Nymphe en vains ſoupirs perdoit ſes plus beaux jours.
L'Amour avec colere en apprit la nouvelle.
Chez Neptune auſſi-tôt il vole à-tire-d'aîle:
Lui dit tout: & finit par ce traître diſcours:

Eſt-ce ainſi, puiſſant Dieu des Mers,
Que les Dieux ſujets de Neptune
Sçavent porter mes plus beaux fers
Et profiter de leur fortune?

Vengeons nous: emprunte les traits
De l'Ingrat qui nous déshonore:
Vois la Nymphe, & la ſatisfais
Pour l'Amant tranſi qu'elle adore.

SOUDAIN le Dieu des Mers, plein d'une folle ardeur,
S'agite, ſe transforme, & devient Enipée:
Et la Nymphe trop tard ſoupçonne un Impoſteur
Qui trop tôt l'a trompée.
L'Hiſtoire s'en conta dans un cercle des Dieux.

La Sageſſe ſied bien aux Habitans des Cieux,
Mais ſur les Dieux d'alors elle avoit peu d'empire:
L'Olympe retentit de mille éclats de rire.
L'Enipée étoit ſeul muet & ſérieux:
Et l'Amour qui lui vit les pleurs couler des yeux,
L'Amour par ces ſeuls mots ſoulagea ſon martire:

Amant timide & langoureux,
Tu devrois dans ton infortune
T'eſtimer encor trop heureux,
Que pour punir tes foibles feux
On ait eu beſoin de Neptune
Et d'un pouvoir miraculeux.

Apprens qu'un Siécle va venir,
Où ſans miracle & ſans myſtère,
Les Nymphes qu'on fera languir,
Sçauront trouver par qui punir
Ces Amans qui contens de plaire
Ne ſongent jamais à jouïr.

Amant timide & langoureux,
Tu devrois dans ton infortune
T'eſtimer encor trop heureux,
Que pour punir tes foibles feux
On ait eu beſoin de Neptune
Et d'un pouvoir miraculeux.

ATALANTE.

CANTATE II.

EXERCE'E à la courſe, inſenſible à l'Amour,
La belle, mais farouche, & cruelle Atalante,
Pour ſe débaraſſer d'une foule accablante
De Rivaux empreſſez à lui faire la cour;
Leur dit: Eſſayons-nous à courir dans la plaine:
Je conſens, ſi quelqu'un peut dévancer mes pas,
Qu'en ſa faveur l'Hymen m'enchaîne:
Mais de ceux qui ne vaincront pas
Conſentez qu'Atalante exige le trépas.

Quand d'une épreuve incertaine & barbare
Une Maîtreſſe orgueilleuſe & bizare
Fait en amour dépendre tout ſon choix;
Qu'on l'abandonne à ſon mauvais Génie!
C'eſt la punir de ſa froide manie,
Venger l'Amour, & maintenir ſes droits.

Lâches Amans, qu'on joue & qu'on opprime,
Briſez vos fers & ſuivez ma maxime,
C'eſt la Raiſon qui parle par ma voix;
Mais quand le Cœur fait entendre la ſienne,
Foible Raiſon! c'eſt envain que la tienne
De la Sageſſe annonçera les loix!

SAISIS d'une aveugle fureur
Les Amans d'Atalante entrent dans la carriere :
Et malgré la plus vive ardeur,
Chacun d'eux à ſon tour voit la Nymphe légère,
En ſeconde Progné volant à fleur de terre,
Lui ravir ſans effort l'eſpoir d'être vainqueur.
Hippomène, le ſeul qui du moins ait la gloire
De lui diſputer la victoire,
Va lui-même éprouver qu'on la diſpute envain.
Mais que vois-je? Il part de ſa main
Trois pommes d'or qui vont rouler devant la Belle :
Je commence à craindre pour elle.

Quand on ſçait faire habilement
Rouler l'or devant ſa Maîtreſſe,
Fût-elle Lionne & Tigreſſe,
Elle prend le change aiſément.

A pourſuivre envain ſa conquête
Phébus s'eſſoufleroit encor,
Mais ſi Phébus eût parlé d'or,
Daphné, dit-on, tournoit la tête :
Envain fit-il, pour la charmer,
Un beau diſcours plein d'élégance :
C'étoit l'or qu'il faloit ſemer,
Et non les fleurs de l'Eloquence.

Quand on ſçait faire habilement
Rouler l'or devant ſa Maîtreſſe,
Fût-elle Lionne & Tigreſſe,
Elle prend le change aiſément.

L'OR que voit rouler Atalante,
De ſes yeux éblouïs attire les regards:
Moins attentive à fuir elle eſt déja plus lente,
Et ſe permet quelques écarts.
L'Or brille entre ſes mains. Mais l'ardent Hippomène
A ſaiſi les momens que la Nymphe a perdus;
Et venge, en triomphant de la belle Inhumaine,
L'outrage qu'elle a fait à ſes Rivaux vaincus:
Heureuſe déſormais ſi plus ſage & plus tendre,
De bonne grace au moins elle peut couronner
Un Vainqueur, maître de prendre
Ce qu'avec plus d'honneur elle eût pu lui donner.

A braver les loix de l'Amour
Que gagnois-tu, fiere Atalante,
S'il faloit que l'Hymen un jour
Te fît un devoir d'être Amante?
Ou laiſſons-nous prendre aux filets
Que devant nous l'Amour peut tendre,
Ou gardons que l'Hymen jamais
Dans les ſiens puiſſe nous ſurprendre.

A braver les loix de l'Amour,
Que gagnois-tu, fiere Atalante,
S'il faloit que l'Hymen un jour
Te fit un devoir d'être Amante?

LE'ANDRE.

CANTATE III.

* * *

Le'andre, qui pour voir la Nymphe qu'il adore,
D'Abydon à Seſtos a nagé tant de fois,
Alloit ſur l'Helleſpont ſe hazarder encore,
Quand ſoudain dans les airs il entend une voix:

Amans, que le plaiſir engage
A franchir un pas dangereux,
Tremblez qu'un jour ce doux paſſage
Ne ſoit pour vous un gouffre affreux!

Envain vous avez un courage
Enflé de cent ſuccès divers:
Tant de calme annonce un orage,
Tant de ſuccès quelque revers.

Amans, que le plaiſir engage
A franchir un pas dangereux,
Tremblez qu'un jour ce doux paſſage
Ne ſoit pour vous un gouffre affreux!

LÉANDRE écoute la Sageſſe,
Mais il obéït à l'Amour;
Et ſe plonge, emporté par une douce yvreſſe,
Au ſein du liquide ſéjour.
La Nature en frémit! La nuit la plus profonde
Bientôt cache à ſes yeux le Ciel, la Terre & l'Onde:
Le ſeul jour qui le guide eſt le jour des éclairs
Tour-à-tour répandus & perdus dans les airs:
La Mer mugit, l'Air ſiffle & le Tonnerre gronde:
Sa formidable voix, en roulant loin des Mers,
Semble dire: Volons, parcourons tout le Monde:
Aux dépens de Léandre inſtruiſons l'Univers!

Folle ardeur de voir ce qu'on aime,
Perdras-tu toûjours les Amans?
Toûjours dans leurs emportemens
Oubliront-ils que l'Amour même
Leur dit quelquefois d'être abſens?
Folle ardeur de voir ce qu'on aime,
Perdras-tu toûjours les Amans?

TANTÔT précipité vers l'Empire des Ombres,
Et tantôt élancé vers les nuages ſombres,

Après mille combats, mille efforts ſuperflus,
Léandre enfin ſuccombe, il ſoupire, & n'eſt plus.
Exemple à jamais mémorable
Qu'il faut, pour contenter les deſirs amoureux,
Attendre le tems favorable
Où la Nature eſt d'accord avec eux.

Trop d'ardeur nuit plus qu'on ne penſe,
Et loin d'avancer nos plaiſirs,
Nous met ſouvent dans l'impuiſſance
De ſatisfaire nos deſirs.
Malgré l'attrait de la préſence,
Quand le Deſtin ou le Devoir,
Amans, voùs défend de vous voir,
Sçachez conſentir à l'abſence
Et borner votre impatience
Aux tranſports d'un charmant eſpoir.
Trop d'ardeur pour la jouïſſance
Loin d'en avancer les plaiſirs,
Nous met ſouvent dans l'impuiſſance
De ſatisfaire nos deſirs.

HERO.

CANTATE IV.

* * *

J'AI chanté ton amour, Léandre, & ton malheur;
Oſerai-je chanter ton Amante & ta gloire?

Sur ma muſette, Amour! par quel art enchanteur
Pourrai-je célébrer ta plus belle victoire?
L'eûſſiez-vous cru, Mortels! & voudrez-vous le croire?
Héro, pour qui Léandre a ſouffert le trépas,
Etoit digne des feux dont il brûla pour elle!
Dans les murs de Seſtos, où brilloient ſes appas,
De l'ardeur la plus pure elle étoit le modelle!

On dit, Bergers, qu'en vos hameaux
Se trouvent les ardeurs parfaites:
Il eſt ailleurs des feux plus beaux:
Pour les chanter ſur vos Muſettes,
Inventez des accords nouveaux
Inconnus dans vos chanſonettes.
On dit, Bergers, qu'en vos hameaux
Se trouvent les ardeurs parfaites:
Il eſt ailleurs des feux plus beaux.

UN Berger qui n'eſt plus perd bientôt ſon Amante:
Mais Héro pour Léandre à jamais eſt conſtante.
Sous les flots il vient de périr,
A peine elle en ſçait la nouvelle
Que vers les mêmes flots on la voit accourir:
Chere Ombre, je te ſuis fidelle!

La mort nous ſepara, la mort va nous unir.
Elle dit: & témoins de ſa douleur mortelle,
Témoins d'un déſeſpoir dont la cauſe eſt ſi belle,
Les Dieux n'oſeroient l'en punir.

En faveur d'une cauſe aimable
Les Dieux excuſent des tranſports
Dont leur clairvoyance équitable
Connoît les innocens reſſorts.

Ils ſçavent aimer la foibleſſe
Qu'un excès de vertu produit,
Comme ils mépriſent la Sageſſe
Lorſque du vice elle eſt le fruit.

Souvent leur Juſtice pardonne
Ce que la nôtre eût condamné,
Et quelquefois elle couronne
Ce qu'à peine on eût pardonné.

ILS ſouffrent que la Nymphe à ſoi-même cruelle
Dans les flots expire à leurs yeux:
Mais admiſe en mourant dans leur troupe immortelle
Elle y revoit Léandre & Léandre fidelle
Admis comme elle au rang des Dieux.
Ainſi que leur amour, leur gloire eſt éternelle:
Et le Ciel retentit des concerts glorieux
Qu'à leur amour victorieux

Conſacrent les Dieux pleins de zèle.
La Terre refuſeroit-elle
De chanter un amour célébré dans les Cieux?

Secondez, bruyante Trompette,
Secondez ma foible Muſette:
Pour célébrer mieux en ce jour
Un miracle éclatant d'amour,
Eclatez, bruyante Trompette.
Hélas! dans l'Empire amoureux
On ne voit plus de cœurs ſi tendres:
Il eſt peut-être des Léandres,
Mais il n'eſt plus d'Héro pour eux.
Secondez, bruyante Trompette,
Secondez ma foible Muſette:
Pour célébrer mieux en ce jour
Un miracle éclatant d'amour,
Eclatez, bruyante Trompette.

⁂

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

MR. *Lewis* Maître ès Arts & Miniſtre de *Meregate* dans la Province de *Kent*, vient de publier. *A brief Hiſtory of the Riſe and Progreſs of Anabaptiſm in England*, *&c.* C'eſt-à-dire : „ Hiſtoire abregée de l'origine & des „ progrès de la ſecte des *Anabâtiſtes* en Angleterre. On a mis au devant un Expoſé des ſenti„ mens du ſçavant Docteur Wiclef, par lequel „ on le juſtifie ſur l'article du Bâtême des pe„ tits Enfans, qu'on l'accuſe fauſſement d'avoir „ rejetté, de même que ſes ſectateurs". 8. pp. 115. Chez *J. Roberts.* C'eſt une eſpece de Refutation ou de Critique du Livre de Mr. *Croſby*, Miniſtre Anabâtiſte, que nous annonçames dans nos *Nouvelles Littéraires* de Janvier, Février & Mars de cette année. l'Auteur commence d'abord par les Anabâtiſtes d'Allemagne, dont Mr. *Croſby* n'a pas jugé à propos de prendre connoiſſance, ſans doute parce qu'ils ne font pas beaucoup d'honneur à la ſecte ; & ce qu'il en dit, eſt principalement tiré de *Bullinger.* Pour ce qui eſt des Anabâtiſtes d'Angleterre, Mr. *Lewis* declare qu'il n'a rien avancé que d'après les Annales de *Jean Stow*, les Monumens publics, & les Ecrits & Confeſſions de foi des

Anabâtiſtes mêmes. Cependant Mr. *Croſby* lui a répondu vivement dans une petite Brochure qui ne fait que paroître, intitulée: *A brief Reply to Mr. Lewis brief Hiſtory, &c:* „ Courte „ Replique à l'Hiſtoire abregée des Anabâtiſtes „ de Mr. *Lewis*, par *T. Crosby*". Chez *Ward.*

Mr. Pope nous a donné quelques nouvelles Piéces, dont voici les titres: *One thouſand ſeven hundred and thirty eight, I. Dialogue; One thouſand ſeven hundred and thirty eight, II. Dialogue; The Univerſal Prayer, by the Author of* THE ESSAY ON MAN: C'eſt-à-dire: „ L'Année „ mille ſept-cens & trente-huit, I. Dialogue". „ L'Année mille ſept-cens & trente-huit, II. Dialogue. „ La Priere univerſelle, ou qui eſt „ propre à tout le monde; par l'Auteur de „ *l'Eſſai ſur l'Homme*". Chez *Dodsley.* Ce ſont des Satires ſur les Mœurs du tems.

Mr *Leonard Twells* eſt revenu à la charge pour défendre le Sens Littéral de ce qui eſt rapporté dans l'Evangile touchant les Démoniaques, dans une Brochure qui a pour titre: *An Anſwer to the further Enquiry into y Meaning of Demoniacks, &c.* C'eſt-à-dire: „ Réponſe en „ forme de Lettre aux *Nouvelles Récherches ſur* „ *les Démoniaques dont il eſt parlé dans le Nouv.* „ *Teſtament:* Où l'on juſtifie les argumens dont „ on a coûtume de ſe ſervir, pour prouver que „ les Démons dont il eſt fait mention dans l'Evangile ſont des Anges tombez, & où l'on „ défend les objéctions qu'on avoit alleguées „ contre le Syſteme de l'Auteur de ces *Nouvelles Récherches*". in 8. Chez *R. Goſling.*

A l'occaſion de cette Diſpute, un Anonyme a publié tout nouvellement la Diſſertation ſuivante.

vante. *A Critical Diſſertation concerning the words* ΔΑΙΜΩΝ and ΔΑΙΜΟΝΙΟΝ, &c. C'eſt-à-dire : ,, Diſſertation Critique ſur les mots *Démon* & ,, *Démoniaque*", à l'occaſion de deux Brochures publiées depuis peu ſous le titre de *Récherches ſur les Démoniaques dont il eſt parlé dans le Nouv. Teſtament*; en forme de Lettre à un Ami. Par un Membre du College de *Wadham* à *Oxford*. Et ſe trouve chez J. *Roberts*.

On vient de publier *The Chriſtian Sacrifice explained*, *&c.* ,, Le Sacrifice Chrétien expliqué dans un Diſcours addreſſé au Clergé du ,, Comté de *Midleſex* le 20. d'Avril 1738. Avec ,, un long Supplément. Par *Daniel Waterland*, ,, Docteur en Théologie, Archidiacre de ladite Comté, & Chapelain ordinaire du Roi. ,, *in* 8. Chez le *Innys* & *Manby*". Dans ce Diſcours l'Auteur attaque vivement tous ceux qui, ſur le ſujet du Sacrifice de l'Euchariſtie, s'éloignent des idées & du langage des Peres de l'Egliſe; & l'on voit bien qu'il en veut ſur-tout au Livre de Mr. L'Evêque de *Wincheſter* qui a fait tant de bruit, & dont nous avons parlé ſi ſouvent, quoiqu'il affecte de ne le nommer nulle part.

Rivington a imprimé & débite un Volume de Sermons qui ſont fort eſtimez, & dont voici le titre : *Seventeen Sermons on the following ſubjects, &c.* ,, Dix & ſept Sermons ſur les ſujets ſuivans : I. Des Perfections morales de Dieu, & de ,, l'obligation où nous ſommes de les imiter ; ,, 2. Le Chriſtianiſme en fait de pratique n'eſt ,, autre choſe que la Religion naturelle ; 3. De ,, l'Amour de Dieu pour les hommes, & de l'obligation où ils ſont en conſéquence de s'aimer les uns les autres ; 4. De la Bénéficen-

„ ce; 5. Du Devoir qui nous eſt impoſé de faire à autrui ce que nous voudrions qui nous „ fût fait; 6. Des Moyens que les Chrétiens ont „ de s'inſtruire; 7, 8, 9. Des Illuſions ſur leſquelles les Pécheurs fondent l'eſpérance de „ leur ſalut; 10. Des Marques auxquelles on „ peut reconnoître ſi l'on eſt conduit par l'Eſprit; 11. Ce que c'eſt que de marcher ſelon la Chair, & non pas ſelon l'Eſprit; „ 12. Les Maux préſens que le péché produit, font préſumer qu'il y a des peines futures; 13. Le Soin particulier que Dieu prend „ des Hommes prouvé par ſa Providence générale; 14. Les Promeſſes de Dieu ſont un fondement ſolide du contentement de l'eſprit; „ 15. Des Diſgraces temporelles des gens de „ bien, oppoſées à la proſpérité des Méchans; „ 16. La Folie qu'il y a de croire aux Sortilèges „ prouvée par l'Hiſtoire de *Balaam*; 17. Mourir de la mort des juſtes. Par *Nicolas Carter*, „ Docteur en Théologie, & Miniſtre de la „ Chapelle de St. *George* à *Deal*". 8.

Le Syſtême complet de Perſpective de Mr. *Hamilton*, Membre de la Societé Royale, duquel nous avons annoncé le Projet dans les *Nouvelles Littéraires* de la I. Part. du Tome X. de cette *Bibliothèque*, paroît depuis trois ou quatre mois. L'Auteur a tenu parole juſques dans les moindres choſes, & les Souſcripteurs ne ſe plaindront point, ni qu'on les ait fait trop attendre, ni qu'on leur ait donné moins qu'on ne leur avoit promis. C'eſt un *in Folio* de 400. pages, outre 130. Planches. Se vend chez *S. Auſten*.

La Societé établie pour l'encouragement des Lettres a fait imprimer depuis peu à ſes fraix les deux Livres ſuivans. DISSERTATIO DE STRUCTU-

RA ET MOTU MUSCULARI, &c. „ Diſſertation ſur „ la Structure & le Mouvement des Muſcles. „ Par *Alexandre Stuart*, Docteur en Médecine, „ Médecin ordinaire de la feue Reine CARO„ LINE & Membre du College des Médecins „ & de la Societé Royale “. *in* 4. Et ſe vend chez *J. Nourſe*, à l'Enſeigne de l'Agneau près de *Temple-bar.* Cette Diſſertation eſt la même pour le fond que celle qui l'année paſſée fit remporter au Docteur le prix à l'Académie Royale de *Bourdeaux*; il n'a fait que l'amplifier, en y ajoutant de nouveaux Eclairciſſemens.

The Hiſtory of the British Plantations in America, &c. „ Hiſtoire des Plantations de l'Amerique „ apartenant à la Grande-Bretagne; on „ y a joint une Relation Chronologique des „ Avantures les plus remarquables arrivées à ceux „ qui découvrirent les premiers ce nouveau Monde. „ Part. I. contenant l'Hiſtoire de la *Virginie*, „ avec des Obſervations ſur le Commerce „ & le Gouvernement de cette Colonie. Par „ Mr. *Guillaume Keith*, Chevalier Baronet. Et „ ſe vend par *S. Richardſon*, *A. Millar* & *J.* „ *Nourſe*, Libraires de la Societé “. C'eſt un Ouvrage très-curieux dont nous rendrons compte à la première occaſion.

On vient de donner une ſeconde Edition du Dictionaire des Arts & des Sciences de Mr. *Chambers*, Membre de la Societé Royale, en deux Volumes *in folio*; avec des corrections & additions conſiderables: ce Dictionaire eſt fort eſtimé.

On a auſſi réimprimé pour la cinquième fois l'*Hiſtoire Critique du Symbole des Apôtres*, par le feu Chancelier *King*; & pour la neuvième fois les *Témoins de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt*, par la Docteur *Sherlock*, à préſent Evêque de *Salisbury*. Il paroît depuis peu de jours un Ouvrage conſiderable de Mr. *Smith*, Profeſſeur d'Aſtronomie & de Phyſique experimentale à *Cambridge*, lequel a pour titre. *A Complete Syſtem of Opticks, &c.* ,, Syſtême complet d'Optique, en quatre ,, Livres ou Traitez; ſçavoir un Traité d'Opti- ,, que Populaire. 2. Traité d'Optique Méchani- ,, que. 3. Traité d'Optique Mathématique; & 4. ,, Traité d'Optique Philoſophique. Le tout accompagné de Remarques". Deux Volumes *in* 4. à *Cambridge*; & ſe trouve à Londres chez *S. Auſten* & *R. Dodsley*.

Mr. *Leland*, qui a ſi bien défendu le Chriſtianiſme contre les attaques de *Tindal*, vient de publier une Refutation du *Moral Philoſopher*, ou Philoſophe honnête Homme, ſous cè titre: *The divine Authority of the Old and New Teſtament aſſerted, &c.* C'eſt-à-dire: ,, Traité où l'on éta- ,, blit l'autorité divine du Vieux & du Nouveau ,, Teſtament, & où l'on défend d'une manière ,, particuliere Moïſe & les Prophetes, Jeſus- ,, Chriſt & les Apôtres, contre les injuſtes atta- ,, ques & les faux raiſonnemens d'un Livre in- ,, titulé, le *Philoſophe honnête Homme*. Un gros Volume *in* 8. chez *R. Hett*.

Voici un autre Ouvrage tout nouveau, *A Treatiſe of Aſtronomy, &c.* ,, Traité d'Aſtronomie, ,, où l'on explique, ſuivant le Syſtême de *Ptole-* ,, *mee*, de *Tycho Brahé*, & de *Copernic*, les ,, Mouvemens diurnes des Corps céleſtes, le ,, Mouvement annuel du Soleil, & les différen- ,, tes diſtances où il eſt de la terre; comme ,, auſſi les inégalitez de ſon Mouvement durant ,, toute l'annee: on y rend en particulier raiſon

„ du troiſième Mouvement de la terre, & l'on
„ s'en ſert pour expliquer les Mouvemens appa-
„ rens du Soleil dans le Syſtême de Copernic;
„ & cela par le moyen d'une Machine qu'on dé-
„ crit ici. On y donne auſſi des Regles fondées
„ ſur des principes évidens d'Optique, pour dé-
„ terminer les angles de refraction du Soleil,
„ de la Lune & des Etoiles à toute ſorte d'hau-
„ teurs au deſſus de l'Horizon ſenſible: on y
„ détermine enfin la Paralaxe du Soleil, par des
„ démonſtrations fondées ſur les Obſervations
„ les plus autentiques. Le tout accompagné de
„ 15. Planches. Par *Jean Shuttleworth*, Maître ès
„ Arts & Prebendier de *Salisbury* “. Imprimé
à *Oxford*, & ſe vend à Londres chez les *Innys*
& *Manby*, les *Knaptons* & autres.

* * *

On trouve à la Haye chez

P. DE HONDT.

HIſtoire du fameux SYSTEME DES FINANCES, ſous la Minorité de LOUIS XV. en 1719. & 1720. précedée d'un Abregé de la Vie du DUC REGENT & du Sr. LAW. Haye 1739. 6 vol. 12.

Les Intrigues du Serail, Hiſtoire Turque. Haye 1738. 12.

Mémoires Secrets, concernant les Amours des Rois de France, &c. Haye 1738. 12.

Architecture Moderne, ou l'Art de bien bâtir pour toutes ſortes de Perſonnes, tant pour les Maiſons des Particuliers, que pour les Palais. Paris 1728. 4.

De la Diſtribution des Maiſons de Plaiſance, & de la Décoration des Edifices en général, par J. F. Blondel, avec 160. Planches. Paris 1738. 4.

Mizirida Princeſſe de Firando. Paris 1738. 3 vol. 12.

Vains Efforts des Mélangiſtes ou Diſcernans dans l'Oeuvre des Convulſions. 1738. 4.

La Parfaite Connoiſſance des Chevaux; leur Anatomie, leurs bonnes & mauvaiſes Qualitez, leurs Maladies & les Remedes qui y conviennent; par Saunier. Haye 1734. fig. fol.

La Science des Ingenieurs dans la Conduite des Travaux de Fortification, & d'Architecture civile, par Mr. Belidor. Paris 1729. 4.

Les Généalogies Hiſtoriques des Rois, Empereurs, & de toutes les Maiſons Souveraines qui ont ſubſiſté juſqu'à préſent, expoſées dans des Cartes Généalogiques, avec des Explications Hiſtoriques & Chronologiques, & des Figures, Paris 1736. & 1738. 4 voi. 4.
—— Les Tomes III. & IV. ſeparement.

L'Ingenieur François, contenant la Géometrie Pratique, ſur le Papier & ſur le Terrein, avec la Méthode de Mr. Vauban, & l'Explication de ſon nouveau Syſtême. Lyon 1738. fig. 8.

De l'Attaque & de la Défenſe des Places, par Mr. le Maréchal de Vauban. Haye 1737. avec 36. belles figures 4.

L'Hiſtoire de la Vie de S. Epiphane, Archévêque de Salamine, avec ce qui s'eſt paſſé de plus curieux & de plus intéreſſant dans l'Egliſe, depuis l'an 310. juſqu'en 403. Paris 1738. 4.

Nouveau Cours de Mathématique, à l'uſage de l'Artillerie, & du Génie, par Mr. Belidor. Paris 1725. 4.

Architecture Hydraulique, ou l'Art de conduire, d'élever & de menager les Eaux pour les différens beſoins de la vie: par Mr. Belidor. Paris 1737. fig. 4.

Le Parfait Ingenieur François, ou la Fortification Offenſive & Défenſive, ſelon les Méthodes de Mrs. de Vauban, Coehorn, Pagan, de Ville, &c. Paris 1736. fig. 4.

Traité des Armes, par le Sr. P. J. F. Girard, ancien Officier de Marine: enſeignant la manière de combattre de l'Epée de Pointe ſeule, toutes les Gardes étrangeres, l'Eſpadon, les Piques, Hallebardes, Bayonnettes au bout du Fuſil, Fleaux briſez & Batons aux deux Bouts; enſemble à faire de bonne grace ce les Saluts de l'Eſponton, l'Exercice du Fuſil, & celui de la Grenadiere, tels qu'ils ſe pratiquent aujourd'hui dans l'Art Militaire de France; orné de 156. belles Planches. A la Haye 1739. 4.

Hiſtoire Littéraire de la France, par les Religieux Bénedictins de la Congrégation de S. Maur. Paris 1734. - - 1738. 4 vol. 4.

——————— Le Tome quatrième *ſeparement.*

Pieces qui ont remporté les Prix de l'Académie Royale des Sciences, depuis l'Année 1720. juſques à 1734. Paris 4.

Mich. Ettmulleri Opera omnia Medica & Philoſophica: cum integro Textu Schroederi, Morelli & Ludovici, acceſſerunt notæ, conſilia, &c. Nic. Cyrilli. Venet. 1734. *5 vol. fol.*

L'Arte Poetica del Sign. Ant. Minturno, nella quale ſi contengono i Precetti Eroici, Tragici, Comici, Satirici, & d'ogni altra Poeſia, con la Dottrina de' Sonetti, Canzoni, ed ogni ſorte di Rime Toſcane, Napoli 1725. 4.

Th. Craanen Tractatus Phyſico-Medicus de Homine. Neapoli 1722. 4.

A. Tacquet Arithmeticæ Theoria & Praxis: accedit Nic. de Martino de Permutationibus & Combinationibus opuſculum. Neap. 1732. 8.

Sectionum Conicarum Synopſis, cujus Auctor Guido Grandus. Neapoli 1737. 8.

Phraſeologia utriuſque Linguæ Latinæ & Italicæ, Aut. Placido Spataphoro, Neapoli 1734. 2 *vol.* 8.

Nic. de Martino Elementa Algebræ pro novis Tyronibus. Neap. 1725. 2 *vol.* 8.

Jo. Alph. Borelli de Motu Animalium, cum Diſſertationibus Phyſico-Mechanicis de Motu Muſculorum, & de Effervеſcentia, & Fermentatione Joh. Bernouillii. Neapoli 1734. 4.

Edm. Merillii Obſervationum Libri VIII. Notæ Philologicæ in Paſſionem Chriſti; Expoſitiones in L. Deciſiones Juſtiniani; variantium ex Cujacio Libri III. Differentiarum Juris ex Libris Julii Pauli Liber ſingularis; Oratio de Tempore in ſtudiis Juris prorogando. Neapoli 1720. 2 *vol.* 4.

Luc. Ant. Portii Opera omnia: Eraſiſtratus, ſive de Sanguinis Miſſione; Apologia Galeni; Opuſcula & Fragmenta varia; Diſſertationes variæ; in Hippocratis Librum de Veteri Medicinâ Paraphraſis; De Militis in Caſtris Sanitate tuendâ; de Motu Corporum & de nonnullis Fontibus Naturalibus; Lettere & Diſcorſi Academici; del Sorgimento de' Licorni nelle Fiſtole aperte d'ambidue l'Eſtremi. Neapoli 1736. 2 *vol.* 4.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,
OU
HISTOIRE DES OUVRAGES
DES SÇAVANS DE LA
GRANDE-BRETAGNE:
Pour les Mois
DE JANVIER, FEVRIER ET MARS
M DCC XXXIX.
TOME DOUZIEME,
SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE DE HONDT.
M. DCC. XXXIX.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. MR. WARBURTON ; ſon Ouvrage de *la Divinité de la Miſſion de Moïſe prouvée &c.* Quatrième Extrait. pag. 215.

II. Mr. THOMAS SHAW ; ſes *Voyages en divers Lieux de la Barbarie & du Levant, avec des Obſervations.* Second Extrait. 235.

III. Mr. le Chevalier GUILLAUME KEITH ; ſon *Hiſtoire des Colonies Angloiſes en Amerique : Première Partie, qui contient l'Hiſtoire de la Virginie, avec des Remarques ſur le Commerce de cette Colonie.* 287.

IV. Mr. ANDRE' BAXTER ; ſes *Récherches ſur la Nature de l'Ame humaine, où l'on établit ſon Immatérialité par les Principes de la Raiſon & de la Philoſophie.* 296.

Art. V. Le Philosophe Honnete-Homme: *ou Dialogue entre* Philalèthe, *Déïſte Chrétien*, *&* Théophane, *Juif Chrétien.* 331.
VI. *Diſſertation Philoſophique ſur le* Devoir de prier Dieu; *traduite de l'Anglois, & extraite du Livre précedent.* 354.
VII. Mr. E. Budgell; ſes *Mémoires de l'Illuſtre Famille des* Boyles. Second Extrait. 379.
VIII. *Sermon prêché par un Laïque devant la Societé des Avocats à* Lincoln's-Inn, *ſur le vſ.* 30. *du Chap. XXXIV. de Job, avec un Supplement.* 389.
IX. *Nouvelles Littéraires.* 407.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

O U

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JANVIER, FEVRIER ET
MARS. MDCCXXXIX.

ARTICLE PREMIER.

The Divine Legation of Moſes demonſtrated, &c. C'eſt-à-dire: *La Divinité de la Miſſion de Moïſe prouvée, &c.* Par Mr. WARBURTON, quatrième Extrait. (On peut voir les trois premiers dans nos trois Journaux précedens.)

DAns le troiſième & dernier Livre de ce Volume, Mr. Warburton prouve, par l'opinion & par la conduite des anciens Sages & Philoſophes, que le Dogme d'une Vie à venir eſt néceſſaire pour le bien de la Societé.

La première Section contient quelques paſſages de Timée de Locres, de Polybe, de Strabon, de Pline même, quoiqu'il fût Epicurien, par leſquels il paroît que ces grands hommes étoient perſuadez, que le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie, eſt d'une néceſſité abſolue pour tenir en bride, ſi-non les gens ſenſez & raiſonnables, au moins la multitude, toûjours inconſtante & capricieuſe, & animée de mille paſſions violentes & dereglées.

Dans la ſeconde Section l'Auteur commence à entrer dans quelque détail pour prouver cette Thèſe générale, ſçavoir,
„ Qu'aucun des anciens Philoſophes n'a
„ cru le Dogme des Peines & des Recom-
„ penſes d'une autre Vie, quoique tous
„ les Philoſophes Théïſtes * l'ayent en-
„ ſeigné avec ſoin, parce qu'il eſt la baſe
„ de la Religion, & par conſequent le
„ ſoutien de la Societé.

Cette Thèſe a bien l'air d'un Paradoxe; car on ſçait que les Philoſophes Théïſtes, au moins la plûpart d'entre eux, ont cru & enſeigné l'Immortalité, ou plutôt *l'Eternité* de l'Âme; d'où il ſemble qu'on puiſſe concluclure, qu'ils ont cru auſſi le Dogme des Peines & des Recompenſes à venir.

---

* C'eſt-à-dire, qui admettoient l'Exiſtence d'une Divinité.

Mais Mr. Warburton prétend, que cette conſequence n'eſt pas juſte; & pour le prouver, il explique les différens ſens dans leſquels on peut prendre la *Permanance* des Ames, que les Anciens ont enſeignée.

Cette Permanence étoit, 1. Ou une ſimple exiſtence après cette vie, 2. Ou l'exiſtence dans un état de Recompenſes ou de Peines, ſelon que l'homme s'étoit conduit ici bas.

Chacune de ces deux opinions ſe ſubdiviſoit encore en deux autres: Par la ſimple exiſtence on entendoit, ou *la Réunion immédiate de l'Ame, au moment de la mort, avec la Nature univerſelle*, *le* ΤῸ ἝΝ, *la ſubſtance unique dont elle étoit procedée.* Ou que *l'Ame continuoit à exiſter ſeparément après la mort pendant quelque tems, paſſant ſucceſſivement dans le corps de divers animaux par une deſtination fatale & naturelle, & non pas par la volonté d'un Etre ſupérieur, juſques à ce qu'enfin elle ſe réunît avec ſa ſubſtance unique.*

Par l'état de Recompenſes ou de Peines, on entendoit, ou *des Recompenſes & des Peines improprement ainſi nommées, ſuppoſant que le Bonheur ou le Malheur étoient des conſequences naturelles & néceſſaires de la Vertu & du Vice, & non pas diſpenſées volontairement par un Etre intelligent & libre:* Ou, *un état de Recompenſes & de Peines proprement ainſi nommées, dans lequel le Bonheur & le Malheur qui accompagnoient la Vertu & le Vice, n'en étoient pas une conſequence néceſſaire, mais diſpenſez par un Etre libre.*

Notre Auteur entreprend de prouver, qu'aucun des anciens Philoſophes n'a cru la réalité de cet état de Peines & de Recompenſes dans une autre Vie, particulierement dans le ſecond ſens qu'on vient d'expliquer. Cependant comme ils l'ont réellement enſeignée dans leurs Ecrits, Mr. Warburton fait voir, que leur opinion étoit, qu'il eſt permis pour le bien public, d'enſeigner ce qu'on ne croit point. Un de leurs grands principes étoit, que *chacun doit ſe conformer à la Religion de ſon Païs*; d'où ils ont conclu, que *c'eſt l'Utilité, & non la Vérité, qui eſt la Fin de la Religion*; & que *l'Utilité & la Vérité ne ſe trouvent pas toûjours du même côté*: d'où naiſſoit infailliblement cette autre conſequence; c'eſt qu'*il eſt utile & même à propos de tromper les hommes pour le bien public.* C'eſt ſur quoi on allegue ici le témoignage de Platon, de Ciceron, de Scevola le Grand-Pontife, qui croyoit qu'il eſt néceſſaire de tromper les hommes en matière de Religion, comme St. Auguſtin le rapporte *; de Varron, qui, ſuivant le même Pere †, ſoutient

---

* De Civit Dei, *Lib.* IV. *Cap.* X.

† *Ibidem.*

tient qu'*il y a bien des choſes vrayes, qu'il n'eſt pas à propos que le peuple connoiſſe, & bien des choſes, qu'il eſt utile que le peuple croye véritables, quoiqu'elles ſoient fauſſes.*

Les Philoſophes ont actuellement ſuivi cette maxime, comme il paroît par les deux eſpeces de Doctrines qu'ils enſeignoient, l'une *externe*, l'autre *interne*, l'une *publique*, l'autre *ſecrete*; la première s'enſeignoit ouvertement à tous les hommes; la ſeconde étoit réſervée pour un petit nombre de Diſciples choiſis. Et il ne faut pas s'imaginer que ce fuſſent différens points de Doctrine qu'on enſeignoit en public & en particulier; c'étoient les mêmes ſujets, mais traitez différemment, ſelon qu'on parloit devant la multitude, ou devant les Diſciples choiſis.

Cette méthode vient originairement des Egyptiens, de qui les Grecs l'ont empruntée; les uns & les autres l'ont ſuivie pour le bien public, comme Mr. Warburton le fait voir par la conduite des Prêtres d'Egypte, & par celle des anciens Philoſophes de la Grèce. Ils ont enſeigné publiquement le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie; mais dans leurs Leçons ſecretes ils enſeignoient des Dogmes incompatibles avec celui-là.

Comme cette Thèſe eſt le ſujet principal de ce troiſième Livre, notre Auteur s'attache à la prouver fort au long. Pour cet effet, il examine dans la troiſième

Section les opinions des anciens Philoſophes. Sans nous arrêter à ce que notre Auteur remarque ſur les Philoſophes Athées, nous nous contenterons de rapporter en abregé ce qu'on nous dit ici des Philoſophes Théïſtes.

PYTHAGORE étoit tout enſemble Légiſlateur & Philoſophe. Il avoit voyagé en Egypte, où il avoit appris entre autres choſes le Dogme de la Métempſycoſe, ſuivant l'idée groſſiere & commune que le peuple en avoit ; & c'eſt ſuivant cette idée qu'il l'enſeignoit publiquement. Mais en particulier il en donnoit une idée bien différente : il ſoutenoit que la Tranſmigration des ames étoit naturelle & fatale, ſans aucun rapport aux vices ou aux vertus des hommes. Mr. Warburton prouve, par un paſſage exprès de Timée de Locres *, que Pythagore n'a point cru la Métempſycoſe entant qu'elle eſt une Tranſmigration des Ames, deſtinée à les punir des crimes qu'elles ont commis en ce monde ; mais ſeulement une Tranſmigration phyſique & néceſſaire.

Cette Remarque de notre Auteur ſert à concilier deux Sçavans qui ont ſoutenu des opinions contradictoires. Mr. Dacier dit dans ſa Vie de Pythagore, que toute l'Antiquité s'eſt trompée en croyant que ce Philoſophe admettoit le Dogme de la Métempſy-

---

* De Animâ Mundi, *ſub fin.*

tempſycoſe ; & il prouve ſon opinion par le paſſage de Timée qu'on vient d'indiquer. Mr. le Clerc * au contraire allegue pluſieurs raiſons & pluſieurs autoritez, pour prouver que Pythagore a cru ce Dogme. Ces deux Sçavans ſont tombez dans l'erreur, pour n'avoir pas fait attention aux deux eſpeces de Métempſycoſes, la *naturelle*, & la *morale*, s'il eſt permis de parler ainſi. Mr. Dacier a eu tort de nier en général que Pythagore ait cru la Métempſycoſe, puiſqu'il a cru une Métempſycoſe naturelle & néceſſaire ; mais il a eu raiſon de ſoutenir, que ce Philoſophe n'a point cru la Métempſycoſe morale, c'eſt-à-dire une Tranſmigration des Ames deſtinée à les punir de leurs vices ; & Mr. le Clerc a eu tort de ſoutenir, que Pythagore a cru cette eſpece de Métempſycoſe.

A l'occaſion de la Métempſycoſe priſe au dernier ſens que nous venons d'expliquer, dans lequel ſens elle étoit enſeignée dans tous les Myſtères, & faiſoit partie du Syſtême des Payens ſur la Providence, Mr. Warburton fait une digreſſion ſur les Métamorphoſes d'Ovide, & avance un ſentiment qui nous a paru tout nouveau, & bien ſingulier.

Il convient que la Fable n'eſt autre choſe que l'Hiſtoire ancienne alterée &

---

* Bibl. Choiſie, *Tom.* X. *Art.* II. *Sect.* V.

corrompuë. Il remarque enſuite, que comme on croyoit que la Providence punit les hommes après la mort par la *Tranſmigration* des Ames, on croyoit auſſi qu'elle les punit en ce monde par la *Transformation* des Corps. Cette eſpece de punition s'appelloit *Métamorphoſe*, comme la première s'appelloit *Métempſycoſe.* Elles faiſoient toutes deux partie du Syſtême populaire ſur la Providence. „ Lorſque „ les hommes, pourſuit Mr. Warburton, „ ſont fortement prévenus en faveur d'une „ certaine opinion, ils ne manquent jamais de trouver des Hiſtoires vrayes ou „ fauſſes pour ſe confirmer dans leurs „ préjugez. Ce qui contribuoit principalement à entretenir les Payens dans „ cette idée de la Métamorphoſe, étoit un „ tempérament mélancholique, dont les „ effets ſont bien ſurprenans. Il y avoit „ une maladie très-commune qui naiſſoit „ de ce tempérament; on la nommoit „ *Lycanthropie*; celui qui en étoit attaqué, „ s'imaginoit qu'il étoit changé en Loup, „ ou en quelque autre animal ſauvage.... „ Il n'eſt pas difficile de comprendre pourquoi l'imagination déreglée prenoit „ cette impreſſion, lorſqu'on conſidere „ que cette eſpece de Transformation „ étoit admiſe comme un Article de Foi „ dans la Religion des Payens. On ſçait „ que la Religion a une très-grande force ſur un eſprit dérangé, ſur-tout lorſ

„ qu'il eſt troublé par le ſentiment de ſes „ crimes; trouble à quoi les gens mélancholiques ſont plus ſujets que les autres. „ Il paroît par un exemple très-commun, „ combien les Superſtitions populaires influent ſur un eſprit malade, & tournent l'imagination du côté qui a un rapport immédiat à ces Superſtitions. Les „ Anglois ſont plus ſujets qu'aucun autre „ peuple à un tempérament atrabilaire „ & mélancholique. Pendant qu'on ajoutoit foi aux contes des Sorcieres, & „ aux prétendues Transformations qu'elles „ opéroient, rien n'étoit plus commun en „ Angleterre que de voir des gens qui „ croyoient être transformez en quelque „ animal par le pouvoir des Sorcieres. „ Maintenant qu'on ne croit plus tous „ ces contes, l'imagination a pris un autre pli.

Ce dérangement de l'imagination procedant donc du Dogme de la Religion ſur la Métamorphoſe, faiſoit à ſon tour beaucoup valoir ce Dogme, de ſorte que la moindre bagatelle, un nom équivoque, un rien ſuffiſoit pour lui donner du crédit. C'eſt ainſi que la Doctrine de la Métamorphoſe, qui tiroit ſon origine de la Doctrine de la Métempſycoſe, devint une partie conſiderable de la Théologie Payenne. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que pluſieurs Auteurs graves ayent fait des Recueils de Métamorphoſes; tels furent

Nicandre, Calliſthénes, Dorothée, &c. On peut connoître de quelle nature étoient ces Recueils, par l'ouvrage d'Antonius Liberalis, qui les a copiez. C'eſt de-là qu'Ovide a tiré ſes matériaux, & il en a formé un Poëme dont le plan eſt magnifique & très-regulier. C'eſt une *Hiſtoire populaire de la Providence*, depuis la Création du Monde, juſques au tems où ce Poëte vivoit. Et quoique, pour égayer ſon ouvrage, il y ait mêlé quelques Hiſtoires des Amours des Dieux, que les Traditions Religieuſes autoriſoient auſſi, cependant il n'a point perdu de vûë ſon but principal, ayant eu ſoin de faire ſouvent ſouvenir ſes Lecteurs, que *toutes les Punitions* dont il parle, *étoient infligées par les Dieux pour crime d'Impieté.*

Mais cela n'étoit pas aſſez. Le Poëte, jaloux, pour ainſi dire, de la dignité ſecrete de ſon Ouvrage, en a donné dans le dernier Livre une clef, par laquelle le Lecteur intelligent peut découvrir le but & le deſſein du Poëme. Comme on croyoit que Pythagore étoit l'Auteur du Dogme de la Métempſycoſe, Ovide ſe ſaiſit de cette circonſtance pour apprendre à ſes Lecteurs ces deux points importans; 1. *Que ſon Poëme eſt une Hiſtoire populaire de la Providence.* 2. *Que le Dogme de la Métempſycoſe a fait naître celui de la Métamorphoſe.* Car vers la fin de ſon Ouvrage il introduit Pythagore, enſeignant & expliquant aux Crotoniates le Dogme de la *Tranſmutation des Etres.*

Il paroît par ce morceau des Métamorphoſes d'Ovide, que Pythagore, en enſeignant ſa Doctrine ſecrete, rejettoit entierement le Dogme des Recompenſes & des Peines à venir, proprement ainſi nommées, & cela en ſuivant ſon propre principe d'une Métempſycoſe naturelle & fatale. Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les vers ſuivans.

O genus attonitum gelidæ formidine mortis,
Quid Styga, quid tenebras, & nomina vana
timetis,
Materiem vatum, falſique pericula mundi?
Corpora, ſive rogus flammâ, ſive tabe vetuſtas
Abſtulerit, mala poſſe pati non ulla putetis.
Morte carent animæ: ſemperque priore relictâ
Sede, novis domibus vivunt, habitantque
receptæ *.

PLATON fut le ſectateur de Pythagore & de Socrate. Il emprunta du premier le Dogme de la Métempſycoſe, & voulut, comme lui, être Légiſlateur. Il ſuivit le ſecond dans l'étude de la Morale, & dans ſa manière de raiſonner. Mais, comme Pythagore, il enſeigna une double Doctrine, c'eſt-à-dire une Doctrine ſecrete, & une Doctrine publique. Il fit profeſſion de ſoutenir, qu'*il eſt de l'intérêt du genre humain qu'il ſoit ſouvent trompé* : Qu'*il y a des Véritez qu'il n'eſt pas à propos que le peuple connoiſſe* : Qu'*il ne faut point declarer aux hommes la vraye Idée de Dieu.*

---

* Ovid. Métam. *Lib. XV. verſ.* 153. *& ſeq.*

En conſequence de cette *double Doctrine*, on trouve que dans ſes Livres des Loix, qui étoient deſtinez pour tout le peuple, il ſoutient l'opinion populaire, ſuivant laquelle le Soleil, la Lune, la Terre, &c. étoient autant de Dieux. Mais dans ſon *Cratylus*, qui contient ſa Doctrine ſecrete, il ſe moque des Anciens qui adoroient le Soleil & les Etoiles comme des Dieux.

Cependant on regarde Platon comme le plus zèlé défenſeur de l'Immortalité de l'Ame, peut-être parce qu'il eſt le premier qui ait donné des preuves de ce Dogme, comme le dit Ciceron : *Primum de animarum æternitate non ſolùm ſenſiſſe idem quod Pythagoras, ſed* RATIONEM *etiam attuliſſe.*

Mais pour comprendre quelle eſpece d'Eternité ou d'Immortalité il attribuoit à l'Ame, conſiderons quels ſont les argumens qu'il employe pour la prouver : ce ne ſont que des argumens métaphyſiques, tirez de la nature & des qualitez de l'Ame, & qui ne prouvent par conſequent que ſa *Permanence*, laquelle il croyoit certainement. Mais pour ce qui eſt des raiſons morales, qui ſeules peuvent prouver un état de Peines & de Recompenſes proprement

ment ainſi nommées, il les réduit toutes à la Tradition, & à la Religion de ſon Païs; *Καδάπερ ὁ νόμος ὁ πάτριος λέγει*, dit-il deux fois dans ſon XII. Livre des Loix.

De plus, Platon étoit Pythagoricien; il admettoit, comme ſon maître, une Tranſmigration de l'Ame néceſſaire & naturelle; mais il ajouta à l'opinion de Pythagore, que ces Tranſmigrations étoient deſtinées à purifier les Ames, qui, à cauſe des ſouillures qu'elles avoient contractées ici bas, ne pouvoient pas remonter au lieu d'où elles étoient deſcenduës, ni ſe rejoindre à la ſubſtance dont elles avoient été ſeparées; & par conſequent que les Ames pures n'étoient point ſujettes à ſes Tranſmigrations. Il n'y a rien de moral dans cette opinion, point de Recompenſes ou de Peines diſtribuées par un Etre juſte, remunerateur de la Vertu, & vengeur du Crime.

Il eſt vrai que dans ſes Ecrits il inſiſte ſur le Dogme des Peines & des Recompenſes à venir. Mais comment le fait-il? C'eſt toûjours en ſuivant les idées groſſieres du peuple, que certainement il n'admettoit point, ſi nous nous en rapportons à Mr. Warburton, ou plutôt aux anciens Auteurs qu'il cite, ſuivant leſquels tout ce que Platon enſeigne d'une Vie à venir n'étoit que pour le peuple, & non pas ſon véritable ſentiment.

ARISTOTE, Diſciple & rival de Platon,

ſe declare ouvertement contre le Dogme d'une Vie à venir. *La mort*, dit-il *, *eſt la choſe du monde la plus terrible*; *car c'eſt la fin de notre exiſtence*; *& après la mort il n'y a plus*, *ni Bien à eſpérer*, *ni Mal à craindre.*

ZENON, le Fondateur du Portique, voulut ſuivre la mode, en compoſant un Syſtême de Loix & de Politique, où il enſeigna le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie †. Cependant, outre que Chryſippe ſon Sectateur ſe moquoit de tout cela, nous ſçavons de Plutarque ‡, que c'étoit un Principe admis dans l'Ecole de Zenon, que *l'Ame meurt avec le Corps*, & ç'a été-là dans la ſuite le ſentiment général des Stoïciens.

Notre Auteur finit cette Section, en examinant quelle étoit l'opinion de Ciceron ſur l'état de l'Ame après la mort. Il eſt difficile de découvrir quel étoit le véritable ſentiment de ce Philoſophe Orateur. Mr. Warburton explique les raiſons de cette difficulté, & conclut en diſant, que pour ſçavoir ce que Ciceron penſoit véritablement, il ne faut conſulter que ſes Epitres, par leſquelles il paroît clairement, qu'il croyoit que l'homme eſt privé de tout ſentiment après la mort *.

---

* Eth. ad Nicom. *Lib.* III, *Cap.* VI. *pag.* 131. *Edit. Han.* 1610, in 8.

† Lactant. Inſtit. *Lib.* VII. *Sect.* 7.

‡ De Placitis Philoſ. *Lib.* IV. *Cap.* VII.

Dans la quatrième Section on continuë à faire voir, que quoique les Philoſophes Payens ayent enſeigné le Dogme des Peines & des Recompenſes à venir à cauſe de ſon utilité, cependant ils n'ont pas pû le croire, parce qu'il eſt incompatible avec les idées qu'ils avoient de la nature de Dieu & de celle de l'Ame.

C'étoit un Principe généralement reconnu parmi eux, que *Dieu ne peut, ni ſe mettre en colere, ni faire du mal à perſonne.* Cette opinion ruinoit entierement dans leur eſprit au moins le Dogme des Peines d'une autre Vie, comme il paroît clairement par le raiſonnement ſuivant de Ciceron. Il loue Regulus d'avoir préféré le bien public à ſon intérêt particulier, l'*honnête* à l'*utile*, d'avoir diſſuadé de relâcher les Priſonniers Carthaginois, & d'être retourné à Carthage pour s'expoſer à un malheur certain, lorſqu'il auroit pû finir ſes jours tranquillement dans ſa Patrie. Il vouloit garder le ſerment qu'il avoit fait. On objectera peut-être, ajoute Ciceron, que le ſerment ne ſignifie rien, puiſque celui qui le viole n'a rien à redouter de la part des Dieux, car les Philoſophes tiennent, que *les Dieux ne ſe mettent jamais en colere, & ne font mal à perſonne.* Il répond à cela, qu'à la vérité le Parjure n'a rien à craindre de la colere des Dieux, mais auſſi que ce n'eſt pas cette crainte qui donne du poids au ſerment; car cette crainte n'eſt rien; mais la juſtice & la bonne-foi. On pourra voir tout le paſſage de Ciceron, dont nous ne donnons ici que la ſubſtance, ſi l'on veut conſulter l'endroit que nous citons au bas de la page *.

---

* *Voyez* Cic. Epiſt. *Lib.* VI, *Epiſt.* 3. 4. & 21.

Un Lecteur qui a l'eſprit rempli des Idées de la Philoſophie moderne, par leſquelles on diſtingue ſi bien les paſſions de l'homme des Attributs de la Divinité, ſera peut-être ſurpris du raiſonnement de Ciceron. Mais les Anciens n'avoient pas des idées ſi claires; ils ne ſçavoient pas diſtinguer la Colere de la Juſtice, l'Amitié aveugle d'une Bonté éclairée. Lactance lui-même, quoique Chrétien, n'a pû ſoutenir le Dogme des Recompenſes & des Peines à venir, qu'en admettant des paſſions proprement dites dans la Divinité; & pour cet effet, il en eſt venu juſques à ſoutenir, que Dieu a une forme humaine. Il eſt vrai que, ſentant bien que cette idée eſt abſurde, il ne l'établit qu'après avoir employé toute ſon éloquence pour décrier la Raiſon de l'homme, afin de perſuader à ſes Lecteurs, qu'on ne peut rien connoître de Dieu que par le moyen de la Revélation. „ C'eſt-là, dit Mr. Warburton,

„ un

---

* Cic. de Offic. *Lib.* III, *Cap.* 26, 27, 28, 29.

„ un artifice que les diſputeurs ont employé de tout tems : Quand ils ont trouvé la Raiſon trop ferme pour ceder, ils „ l'ont repréſentée comme trop foible pour „ juger. Et lorſque nous rencontrons un „ Auteur, qui voulant paſſer pour bon „ Logicien, commence pourtant par abaiſſer la Raiſon, nous pouvons être aſſurez qu'il a deſſein de ſoutenir quelque „ paradoxe très-déraiſonnable.

Lactance ayant remarqué, que tous les Philoſophes conviennent que Dieu ne ſçauroit ſe mettre en colere ; mais qu'ils ne conviennent pas tous, qu'il ne puiſſe pas avoir de l'amitié pour les hommes * ; ceci engage notre Auteur à expliquer les opinions des anciens Philoſophes ſur la Providence. Nous ne ſçaurions le ſuivre dans ce détail ; nous remarquerons ſeulement, que la Providence que quelques-uns admettoient, ſe bornoit à cette Vie, & ne ſuppoſoit pas une Vie à venir.

Venons à leurs opinions ſur l'Ame : on ne peut la concevoir que comme une *Qualité*, ou comme une *Subſtance.* Il ne s'agit pas ici de ceux qui la regardoient comme une ſimple Qualité ; il eſt impoſſible qu'ils ne crûſſent pas qu'elle pérît avec le Corps.

Tous ceux qui l'ont cruë une Subſtance,

---

* Omnes Philoſophi de *Irâ* conſentiunt, de *Gratiâ* diſcrepant.

ce, ont auſſi ſoutenu, qu'elle eſt une partie ſeparée d'un Tout; que ce Tout, eſt Dieu, & qu'elle s'y réunit enfin. Il y a eu divers ſentimens ſur la nature de ce Tout, ou de Dieu, & ſur le tems auquel l'Ame s'y réunit. Mr. Warburton explique tous ces ſentimens en peu de mots, & il en conclut, que „ l'opinion des Anciens ſur l'Eternité de l'Ame, opinion „ qui a fait croire aux Modernes, qu'ils „ admettoient un état de Recompenſes & „ de Peines après cette vie, eſt préciſément la raiſon pourquoi ils n'ont point „ admis un pareil état.

Dans la ſuite de cette Section, Mr. Warburton explique en quoi conſiſtoit la Sageſſe des Egyptiens; il fait voir que leur Philoſophie, telle que les derniers Auteurs Grecs l'ont expliquée, eſt une pure chimère. Tout ceci contient bien des Remarques & des Refléxions curieuſes & nouvelles, mais ſi liées avec le tout, qu'il faudroit tout traduire pour en donner une juſte idée.

Dans la cinquième Section, Mr. Warburton entreprend de montrer, combien ce qu'il a établi dans les précedentes eſt avantageux à la Religion Chrétienne. Il ſe propoſe d'abord cette objection; n'eſt-ce pas inſinuer que le Chriſtianiſme eſt déraiſonnable, que de ſoutenir que les plus vertueux & les plus éclairez d'entre les Payens, n'ont point crû le Dogme des

Peines & des Recompenſes, que le Chriſtianiſme enſeigne?

Je répons, dit notre Auteur, 1. que ſi je me fuſſe contenté de prouver que les Philoſophes ont rejetté ce Dogme, ſans expliquer les raiſons pourquoi ils l'ont rejetté, leur autorité auroit pû faire naître quelques ſoupçons contre le Chriſtianiſme dans l'eſprit des foibles. Mais leur autorité perd tout ſon poids, lorſqu'on a montré qu'ils admettoient les principes les plus abſurdes, tandis qu'ils n'ont pas ſeulement penſé aux preuves morales qui établiſſent ſolidement le Dogme d'une autre Vie. Et qu'y a-t-il de plus abſurde, que ce Syſtême des Ames ſeparées de la nature Divine, & qui s'y réuniſſent enfin?

En ſecond lieu: Il y a des gens qui s'imaginent, que l'Evangile n'eſt autre choſe qu'une nouvelle Publication de la Religion Naturelle. C'auroit été un déshonneur à cette nouvelle Publication, que le Dogme d'une Vie à venir ne pût pas ſe découvrir par la raiſon: or on auroit pû croire, qu'en effet il eſt impoſſible de s'en aſſûrer par les lumieres naturelles, puiſque les Philoſophes ne l'ont point cru. Il faloit donc montrer, par quels faux principes ils ont été engagez à ne le point croire.

3. On montrera dans la ſuite, que cela même, loin d'affoiblir la vérité du Chriſ-

tianiſme, en eſt au contraire une forte preuve.

4. On a ſouvent donné de fauſſes idées de l'Antiquité Payenne; & au même tems qu'on croyoit rendre ſervice à la Religion Chrétienne, par les deſcriptions qu'on faiſoit du Paganiſme, on a, ſans y penſer, porté atteinte à l'Evangile.

Les uns ſoutenant que le Chriſtianiſme eſt très-raiſonnable, ont voulu en trouver tous les Dogmes eſſentiels dans l'Antiquité Payenne. D'où les Incrédules ont conclu, avec quelque apparence de raiſon, que la nouvelle Revélation étoit inutile.

Les autres, pour ſoutenir la néceſſité de cette Revélation, ont repréſenté toute l'Antiquité dans une ignorance abſolue des principes de la Religion Naturelle, & des Devoirs de la Morale. De-là les Incrédules ont conclu, que la raiſon humaine eſt trop foible pour juger même de la Revélation.

Au lieu que, ſuivant l'idée que Mr. Warburton a donnée de l'Antiquité Payenne, il paroît que la Raiſon naturelle eſt aſſez éclairée pour appercevoir la vérité & la liaiſon des conſequences, lorſqu'on les lui propoſe; quoique, généralement parlant, elle ne ſoit pas aſſez forte pour découvrir la vérité, & en tirer toutes les conſequences néceſſaires.

Dans la ſixième & derniere Section,

Mr. Warburton refute ceux qui ont prétendu que la Religion n'eſt qu'une invention des Politiques. Il fait enſuite une courte Recapitulation de ce qu'il a établi dans ce Volume, & il nous apprend, que dans le ſecond il prouvera, que *le Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie, ne ſe trouve point dans la Revélation Moſaïque, & n'en fit jamais partie.* Ce ſecond Volume eſt actuellement ſous Preſſe; nous en rendrons compte auſſi-tôt qu'il ſera publié.

ARTICLE. II.

Travels, or Obſervations Relating to ſeveral Parts of Barbary and the Levant, &c. C'eſt-à-dire: *Voyages en divers Lieux de la Barbarie & du Levant, avec des Obſervations.* Par THOMAS SHAW, Docteur en Théologie, Membre du College de la REINE à *Oxford*, & de la Societé Royale [*Second Extrait.* On peut voir le premier dans la Partie précedente de ce Journal, Article III.]

Obſervations Géographiques ſur le Royaume de TUNIS.

LE Royaume de *Tunis* eſt borné au Nord & à l'Eſt par la Mediterranée, à l'Oueſt par le Royaume d'*Alger*, & au Sud par celui de *Tripoli.* Il a 120. milles de largeur, & ſeulement 170. de longueur. Tous les Géographes modernes, à l'exception de *Luyts*, ſe ſont trompez dans la ſituation qu'ils lui donnent; particuliérement *Sanſon*, qui le place plus de trois dégrez trop au Sud. Il s'étend, ſuivant notre Auteur, depuis le 33. dégré 30. m. juſqu'au 37. 12. m. de latitude ſeptentrionale. Les anciens Géographes ne ſont pas mieux d'accord que les Modernes ſur ce ſujet; l'*Itineraire* même, qui en général eſt le plus exact, eſt ici très-fautif, comme Mr. *Shaw* le fait voir dans la ſuite.

Ce Royaume n'eſt pas diviſé en Provinces, comme celui d'*Alger*, parce qu'il n'y a point de Gouverneurs, ou de Lieutenans de Provinces, le tout étant ſous l'inſpection immédiate du *Bey* de *Tunis*, qui recueille lui-même le tribut annuel, & qui pour cet effet fait le tour du Royaume avec un camp volant, traverſant en été le fertile Païs qui eſt aux environs de *Keff* & de *Bai-jah*, & en hyver les divers Cantons qui ſont entre *Cairwan* & le *Jereede.* Et comme ces deux parties ou diſtricts répondent aſſez bien à la *Zeugitanie* & au *Byzacium* des Anciens, l'Auteur ſuit cette diviſion générale, & comprend, ſous le nom de *Zeugitanie*, ou de *Circuit d'Eté*, toute cette partie du Royaume qui eſt au Nord de la ligne tirée du golfe d'*Hamam-&*, à l'Oueſt ; & ſous celui de *Byzacium*, ou de *Circuit d'Hyver*, toute celle qui eſt au Sud de la même ligne.

La première de ces deux parties ou diviſions, bornée par la riviere *Tuſca*, eſt la *Regio Carthaginenſium* de Strabon, la *Regio Zeugitana* & l'*Africa propria* de Pline, de Solin, &c. la Partie orientale de l'*Africa* de Pomponius Mela & de Ptolemée, la *Provincia Proconſularis* de la Notice, & la *Provincia Vetus* des anciens Hiſtoriens. Elle eſt beaucoup mieux peuplée & plus fertile qu'aucune autre Province des Royaumes voiſins de même grandeur; ſur tout le Canton qui porte le nom de *Frigeah*, que l'Auteur dit être une corruption d'*Africa*. Au Nord de cette Partie, à quelque diſtance de la riviere *Zaine*, eſt la petite Iſle de *Tabarka*, qui apartient à préſent aux *Genois*, leſquels payent pour cela à la Régence de *Tunis* un tribut annuel. Mais Mr. *Shaw* croit, que le peu de profit qu'ils retirent depuis quelque tems de la pêche du Corail, qui a été le grand objet de leur établiſſement dans cette Iſle, les obligera bientôt à l'abandonner. Ils y ont un aſſez bon fort, capable de les mettre à couvert des inſultes des Arabes du Continent voiſin, & des Corſaires d'*Alger* & de *Tripoli*.

En ſuivant la côte au Nord-Eſt, on trouve le *Cap Blanc*, ou *Cape Blanco*, ainſi appellé à cauſe de ſa Craye blanche, qui fait qu'on le découvre à une grande diſtance. C'eſt ſans contredit le *Promontorium candidum* de Pline, & probablement le *Promontorium pulchrum* de Tite-Live, où Scipion fit deſcente dans ſa première expédition d'Afrique, comme l'Auteur tâche de le faire voir par diverſes circonſtances particulieres. A huit milles de ce Cap, au fond d'un vaſte golfe, eſt l'ancienne ville de *Bizerte,* ſituée ſur un Canal de communication entre un grand Lac & la mer. Cette ville n'a pas plus d'un mille de circuit, & eſt défenduë par pluſieurs forts & batteries, ſur-tout du côté de la mer. *Bizerte* eſt une corruption de l'*Hippo-Diarrhytus*, ou *Zarrhytus* des Anciens; & la deſcription que *Pline* en fait *, ne permet pas de douter que ce ne ſoit la même ville. Car comme il le remarque, le Lac ſur lequel elle eſt bâtie, reçoit des eaux de la mer, ou en renvoye dans la mer continuellement. C'eſt précisément le même phénomène qu'on a obſervé depuis quelque tems entre l'Ocean Atlantique & la mer Mediterranée. Le Canal de communication entre ce Lac & la mer, forme le port de *Bizerte*, qui ne peut recevoir à préſent que de petits vaiſſeaux, mais qui, à en juger par les anciennes ruines, doit avoir été un des meilleurs & des plus beaux de toute cette côte.

---

* Ep. 33. l. 9. *ad Caninium.*

Porto Farina, à quelques lieuës de *Bizerte*, le long de la côte, au Sud-Eſt, étoit, il n'y a pas encore fort long-tems, une ville conſiderable; mais elle eſt extrêmement déchuë, & il n'y a plus rien qui mérite d'être remarqué que le Havre, qui eſt très-beau & très-commode, où les vaiſſeaux peuvent être en ſureté en tout tems, & où ceux de Tunis ont auſſi leur Marine. Ce Havre eſt formé par la riviere *Me-jerdah* qui ſe décharge à préſent dans la mer dans cet endroit, & qui eſt le *Bagrada* ſi fameux dans l'Hiſtoire, ſur-tout par le Serpent monſtrueux que *Regulus*, dit-on, tua ſur les bords de cette riviere. Les Géographes modernes, qui la font couler preſque directement du Nord au Sud, ſe trompent groſſierement, auſſi-bien que Ptolemée, qu'ils ont ſuivi en cela, puiſqu'elle a ſon cours d'Orient en Occident. Semblable au Nil, elle fertiliſe les païs qu'elle arroſe. Notre Auteur obſerve, qu'il doit être arrivé divers changemens à ſon embouchure. Car il eſt certain par l'Hiſtoire, que du tems de *Scipion* elle étoit entre *Carthage* & les *Caſtra Cornelia*, & non où on la voit aujourd'hui. *Ptolemée* la place dans un lieu où l'on trouve bien l'ancien lit d'une riviere, mais point de riviere. Un golfe dans lequel elle ſe déchargeoit, il n'y a pas plus d'un ſiécle, & qui eſt vis-à-vis *Porto Farina*, eſt déja actuellement ſi ſi rempli de limon & d'autres corps ſolides quelle charie, qu'il eſt à craindre qu'elle ne ſe jette bientôt ailleurs. Cette riviere ayant ſouffert de ſi grands changemens, il eſt clair qu'*Utique*, que les Anciens placent à ſon Nord, doit être dans une autre ſituation. Nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs, de leur donner ici un échantillon de la manière dont Mr. *Shaw* traite ſon ſujet, en rapportant au long ce qu'il dit à l'occaſion de cette ville, & de *Carthage* rivale de *Rome*.

,, *Utique*, qui eſt ſi mal décrite dans l'ancienne
,, Géographie de ce Païs, & dont
,, *Bochart* dérive le nom de עתוקא qui
,, ſignifie la *Ville ancienne*, eſt ſituée, ſelon
,, *Ptolemée*, à 30 m. au Sud & à 20. m. à l'Eſt
,, du *Promontoire d'Apollon*. Mais cette
,, ſituation eſt trop à l'Eſt, même pour
,, *Carthage*, & à beaucoup plus forte raiſon
,, pour *Utique*, qui étant, ſelon l'ancienne
,, poſition, ſur le chemin d'*Hippo-Zarrhytus*
,, à *Carthage*, a dû néceſſairement
,, être ſituée plus au Nord-Oueſt.
,, Sans nous arrêter donc à l'autorité
,, de *Ptolemée*, examinons les autres Obſervations
,, Géographiques que les Anciens
,, nous ont laiſſées de cette ville.

,, Comme ils s'accordent tous à dire,
,, qu'*Utique* étoit une ville maritime entre
,, *Carthage* & le Promontoire d'*Apollon*,
,, il faut la chercher le long de la
,, côte qui eſt entre deux. Mais on ne

„ trouve point aujourd'hui, dans tout cet „ eſpace, de ruines qui indiquent qu'il y „ ait eu une ville. Il n'y a point de „ monticule, tel que celui au pied du„ quel *Utique* étoit bâtie *. On n'y „ voit point ce Promontoire qui étoit à „ une petite diſtance à l'Eſt-Nord-Oueſt „ de la ville, & qui formoit le Port †. „ Toute la côte, de *Carthage* au *Me-jerdah*, „ eſt en forme de demi cercle ; & tout „ le Païs à quelques milles eſt plat & u„ ni. On ne ſçauroit donc, en ſuivant „ les traces que l'ancienne Géographie „ nous a laiſſées d'*Utique*, la placer le „ long de cette côte, telle qu'elle eſt au„ jourd'hui.

„ Mais en ſuppoſant que la terre a ga„ gné ſur la mer l'eſpace de trois ou qua

---

* Imminente propè ipſis mœnibus (*Uticæ*) tumulo. *Tit. Liv.* l. 29. §. 35.

† *Scipio* caſtra hyberna in Promontorio, quod tenui jugo continenti adhærens, in aliquantum maris ſpatium extenditur, communit. *Id. Ibid.* Id autem (*Caſtra Cornelia*) eſt jugum directum, eminens in mare, utrâque ex parte præruptum atque aſperum, ſed paulò tamen leniore faſtigio ab eâ parte quæ ad *Uticam* vergit. Abeſt directo itinere ab *Uticâ*, paulo ampliùs paſſuum mille : ſed hoc itinere eſt fons quo mare ſuccedit, longè latèque is locus reſtagnat, quem ſi quis vitare voluerit, VI. millium circuitu in oppidum perveniet. *Cæſ. Bell. Civ.* l. 2. §. 32.

„ tre milles tout le long de cette côte ; „ ce qui a pû ſe faire par le moyen des „ vents d'Eſt & de la grande quantité de „ limon & d'autres matières que le *Me-* „ *jerdah* a chariez. En ſuppoſant que „ cette riviere, en changeant ſouvent de „ lit, s'eſt enfin jettée dans le Lac qui „ étoit entre *Utique* & les *Caſtra Cornelia* *, „ & s'eſt fait un chemin par-là dans „ la mer; dans ce cas on pourra ſure- „ ment placer cette ville à *Boo-ſhatter.* „ Car, outre le monticule dont parle „ *Tite-Live* , on y trouve une grande „ quantité de vieilles maſures, un grand „ Aqueduc, des cîternes pour recevoir „ l'eau, & des débris de Bâtimens vaſtes „ & magnifiques. Ces ruines ſont à vingt- „ &-ſept milles Romains de *Carthage* ; ce „ qui eſt la diſtance marquée dans l'*Iti-* „ *neraire.* Et tout auprès, du côté du Sud- „ Oueſt, on voit les vaſtes Campagnes „ † que les Romains ont rendu fameu- „ ſes par leurs exploits militaires.

„ A deux lieuës à l'Eſt de *Boo-shatter*, „ eſt *Gellab*, qui fait la partie la plus ſep- „ tentrionale & la plus eſcarpée du Pro- „ montoire où *Scipion* établit ſon Quar- „ tier d'hyver ‡, & qui fut appellé à „ cauſe de cela même *Caſtra Cornelia*, ou „ *Cor-*

---

* Vid. Not. ult.

† Magni Campi. *Tit. Liv.* l. 30. §. 8.

‡ Vid. Not. 2. p. 149.

,, *Corneliana* *. C'eſt une langue de ter-
,, re qui n'a pas plus d'un quart de
,, mille de large, qui va en s'élevant in-
,, ſenſiblement du côté de la mer, & qui
,, forme, avec le monticule au pied du-
,, quel *Boo-ſhatter* eſt bâti, & le *Me-jerdah*
,, qui ſerpente dans le milieu, un très-
,, beau païſage. Le Camp des Romains
,, s'étendoit probablement tout le long de
,, ce Promontoire, qui a plus d'une lieuë
,, de long; de ſorte que quand *Céſar* dit,
,, que les *Caſtra Corneliana* n'étoient qu'à
,, un mille d'*Utique*, on peut croire qu'il
,, n'avoit égard qu'à l'extrêmité du camp
,, qui étoit la plus proche de cette ville.
,, A préſent le *Me-jerdah* coule au pied de
,, cette langue de terre du côté du Sud-
,, Oueſt, comme *Gellah* en fait le Nord-
,, Eſt; & de l'autre côté de cette riviere,
,, à une petite diſtance, ſont les ruines de
,, *Boo-ſhatter*, l'ancienne *Utique*, com-
,, me on vient de le ſuppoſer, qui eſt
,, aujourd'hui à ſept milles du bord de la
,, mer.

,, *Carthage* †, la première ville qui ſe
,, pré-

---

* *Inde petit tumulos, exeſaſque undique rupes*
Antæi *quæ regna vocat non vana vetuſtas, &c.*
Sed majora dedit cognomina collibus iſtis.
Scipio . . . . . . Luc. de Bell. Civ. l. 4.

† קלתא הדתא i. e. Civitas nova. Exc. p. 24.

D. ur-

„ préſente enſuite à décrire, ne s'eſt gueres „ mieux ſoutenuë contre les injures du „ tems. Les vents de Nord-Eſt & le *Mejerdah* ont comblé ſon ancien port, & „ fait enſorte qu'elle eſt preſque auſſi éloignée de la mer qu'*Utique*. L'endroit „ où étoit ce port, s'appelle encore aujourd'hui *El Merſa*, c'eſt à-dire *le Port*, „ & il eſt ſitué au Nord-Nord-Oueſt de la „ ville, formant avec le Lac de *Tunis*, la „ Preſqu'iſle ſur laquelle *Carthage* étoit „ bâtie. Au Sud-Eſt de cette Preſqu'iſle, „ la mer a gagné ſur le territoire de Carthage ; car de ce côté-là il y a près de „ 400. pas de terrein en longueur, & plus „ de 50. en largeur, qui ſont entierement „ ſubmergez. A quelque diſtance des ruines de cette ville, du côté du Nord, „ mais au Sud-Eſt d'*El Merſa*, on voit les „ traces d'un Port, qui a à peine 300. pas „ en quarré. C'eſt apparemment le nouveau Port, que les *Carthaginois* * bâtirent „ après que *Scipion* eut bloqué l'ancien, „ & peut-être le même qu'on appelloit le „ *Mandracium* du tems de *Procope* †.

„ La

D. unde Καρχηδὼν, κ & ϑ permutatis, quod Siculum proprium eſt, ut notat Salmaſ. in Solin. p. 322.

* Carthaginienſes portu novo, quia vetus à Scipione erat obſtructus, facto, &c. Tit. Liv. Ep. 51.

† Τὴν ἐς τὸ Μανδράκιον εἴσοδον τῇ ἁλύσει ἀποκεκλεῖσθαι περιώπτο.

„ La plus grande partie de *Carthage* „ étoit bâtie ſur trois collines, un peu „ moins élevées que celles ſur leſquelles „ *Rome* étoit ſituée. Sur celle qui fait „ face au Sud-Eſt, on voit le Pavé d'une „ chambre fort ſpacieuſe, autour de laquelle „ le il y en avoit pluſieurs autres plus „ petites. Quelques-uns de ces Pavez „ ſont à la Moſaïque ; mais ni le deſſein „ ni les matériaux ne valent pas la peine „ qu'on en parle. Je conjecture que le „ *Byrſa* avoit autrefois cette ſituation *. „ En ſuivant le bord de la mer, on découvre „ couvre en pluſieurs endroits les égouts „ publics, que le tems n'a point détruits. „ Les cîternes ſe ſont encore mieux conſervées. „ ſervées. Outre celles qui apartenoient „ à des particuliers, on en voit pluſieurs „ enſemble, dans deux différens endroits, „ qui étoient pour l'uſage du Public. Le „ nom-

---

περιώπλεινον ἄλλως τε καὶ τῷ παντὶ στόλῳ τοῦ λιμένος ἐκείνου οὐχ ἱκανὸν εἶ. l. 1. c. 20.

* Exc. p. 7. D. Fabellam de Corio in tenuiſſimas partes diſſecto, unde *Byrſæ* factum ſit nomen. Tit. Liv. l. 34. §. 61. Virg. Æn. I. 371. &c. Docti pridem exploderunt, & monuerunt à Græcis Βύρσαν dici, pro בצרה *Boſra*, ad vitandam Κακοφωνίαν; quia Græcæ linguæ genius non patitur ut S & R continuentur. Tale Ἄλσος nemus, אשלא *aſla Boſra* Hebræis eſt Munimentum, à verbo בצר munire. Boch. Chan. l. 1. cap. 24.

,, nombre le plus conſiderable, qui ſervoit ,, de grand réſervoir pour l'Aqueduc, ,, étoit ſitué auprès des murailles de la ,, ville, à l'Oueſt, & compoſé de plus de ,, vingt cîternes contiguës, dont chacune a environ cent pieds de long ſur trente de large. La plus petite & la plus ,, élevée du côté du Port, ayant été ,, deſtinée à recueillir l'eau de pluye qui ,, y tomboit ſur des pavez voiſins, bâtis ,, exprès pour cela. Elle pourroit être ,, reparée à peu de fraix, les tuyaux de ,, terre qui ſervoient à conduire l'eau ,, ayant ſeulement beſoin d'être nettoyez.

,, Voilà tout ce qui reſte de la grandeur ,, & de la magnificence de cette ville ancienne & rivale de Rome. On n'y trouve, ni Arc de triomphe, ni beau morceau d'Architecture, ni Colomne de ,, Granite, ni Entablatures curieuſes. Les ,, Edifices qui y ſubſiſtent encore, ou en ,, tout, ou en partie, ſont tous à la Gothique, ou à la manière des Bâtimens plus ,, récens. Les Vers ſuivans * ſont une ,, juſte deſcription de l'état préſent de cette ville.

---

* Balſac, dans ſa XXV. Diſſertation *Morale & Chrétienne*, à l'imitation du XV. Chant du *Taſſe*,

Giace l'alta Cartago, e a pena i ſegni
De l'alte ſue ruine il lido ſerba, &c.

„ - - - - - *Quâ deviſtæ Carthaginis arces*
„ *Procubuere, jacentque infauſto in littore*
„ *turres*
„ *Everſæ; Quantùm illa metûs, quantùm illa laborum*
„ *Urbs dedit inſultans Latio & Laurentibus arvis;*
„ *Nunc paſſim, vix reliquias, vix nomina ſervans,*
„ *Obruitur, propriis non agnoſcenda ruinis, &c.*
„ - - - - - - - - - - - - - - - *ſolatia fati*
„ *Carthago Mariuſque tulit* *, *pariterque jacentes*
„ *Ignovere dies* - - - - - - - - - - Lucan. de Bell. Civ. L. 2. l. 91.

„ Pline † ſemble ſuppoſer, que l'ancien„ne *Carthage* étoit beaucoup plus grande „que dans le tems qu'elle étoit une Co„lonie Romaine. S'il faut en croire *Tite-Live* ‡, elle avoit autrefois 23. mil

---

* Marius curſum in Africam direxit, inopemque vitam in tugurio ruinarum Carthaginienſium toleravit: cùm Marius aſpiciens Carthaginem, illa intuens Marium, alter alteri poſſent eſſe ſolatio. *Vell. Paterc.*

† Colonia Carthago MAGNÆ in veſtigiis CARTHAGINIS. Exc. p. 22. A.

‡ Carthago in circuitu vinginti tria millia paſſus patens. *Tit. Liv.* Ep. *L.* 51.

„ les de tour. *Strabon* donne bien à la „ Preſqu'iſle ſur laquelle elle étoit bâtie „ 45. milles de circuit ; mais il ne marque „ point l'étenduë de la ville. Suivant l'eſti- „ mation que j'en ai priſe ſur les lieux, „ je juge que la Preſqu'iſle a environ 30. „ milles de circuit, & que la ville a pû „ occuper la moitié de ce terrein, mais „ pas davantage. Car *Tite-Live* nous ap- „ prend, que *Carthage* étoit à environ dou- „ ze milles de *Tunis* *, ce qui eſt à- „ peu-près la diſtance qu'il y a aujourd'hui „ de cette derniere ville à un reſte de „ l'ancienne muraille de *Carthage*, qu'on „ trouve joignant les plus grandes cîter- „ nes. Et comme il y a pluſieurs Salines „ directement au pied de cette muraille, „ qui s'étendent juſqu'au bord de la mer „ vers le Sud-Eſt, *Carthage* ne pouvoit „ pas s'étendre plus loin à l'Oueſt ni au „ Sud, à moins que ces Salines ne fuſſent „ renfermées dans la ville ; ce qui n'eſt „ pas probable. Bien plus, ſi l'on doit „ ajouter foi à *Polybe*, qui prétend que la

---

* Scipio. . . . . . in Carthaginem intentus occupat relictum fugâ cuſtodum. *Tuneta* (abeſt ab Carthagine duodecim millia fermè paſſuum) locus quùm operibus, tum ſuâpte naturâ tutus, & qui ab Carthagine conſpici, & præbere ipſe proſpectum quùm ad urbem, tum ad circumfuſum mare urbi poſſet. *Id. L.* 30.

,, diſtance de *Tunis* à *Carthage* étoit de 15. milles *, il faudra reculer conſiderablement les bornes de cette ville de ce côté-là, & ſuppoſer que ce ſont les Romains qui ont bâti la muraille dont je viens de parler, laquelle renfermoit beaucoup plus de terrein que n'en avoit l'ancienne Carthage. Un grand marais, qui formoit autrefois le port, borne encore aujourd'hui cette ville au Nord & Nord-Oueſt. Et à l'Eſt & Nord-Eſt ſont les Caps de *Carthage* & de *Commart*, qui, à la diſtance d'environ un quart de mille de la mer, ne paroiſſent pas avoir jamais été renfermez dans ſon enceinte. Si l'on peut donc juger par ces diverſes circonſtances de l'étenduë de l'ancienne *Carthage*, il eſt manifeſte qu'elle ne pouvoit pas avoir plus de quinze milles de circuit.

,, Tout auprès des plus grandes cîternes, l'on voit les ruines d'un ancien & célèbre Aqueduc † que l'on peut ſuivre à la trace juſqu'à *Zow-wan* & *Zung-gar*, c'eſt-à-dire à la diſtance d'au moins 50. milles. Cet ouvrage a dû coûter un tra-

---

* Ὁ δὲ Τύνης ἀπέχει μετὰ τῆς Καρχηδόνος ὡς ἑκατὸν εἴκοσι σταδίους. Polyb. L. 14.

† Γενόμενοι τε Καρχηδόνος ἄγχιστα τόν τε ΟΧΕΤΟΝ ἀξιοθέατον ὄντα διεῖλον, ὃς ἐς τὴν πόλιν εἰσῆγε τὸ ὕδωρ. *Procop.* B. Vand. l. 4. c. 1.

„ vail & des fraix immenſes; & ce qu'on „ en découvre le long de la Preſqu'iſle, „ eſt tout de belles pierres de taille. A „ *Ariana*, qui eſt un petit village à deux „ lieuës de *Tunis*, du côté du Nord, plu„ſieurs arcades de cet Aqueduc ſont en„core entieres, & je trouvai qu'elles „ avoient bien 70. pieds de hauteur. Les „ colomnes qui les ſoutiennent ont ſeize „ pieds en quarré. Le Canal pour con„duire l'eau eſt au deſſus de ces arcades, „ & fait en forme de voute bien maçon„née & bien plâtrée.

„ Un homme de moyenne taille peut y „ marcher debout, & de diſtance en diſ„tance il y a des ouvertures pour y laiſſer „ entrer l'air, & pour pouvoir le nettoyer „ plus facilement. La marque de l'eau a „ environ trois pieds de hauteur; mais „ pour déterminer la quantité d'eau qui „ y paſſoit chaque jour, il faudroit ſçavoir „ quel angle de deſcente on lui avoit don„né, ce que je n'ai pu découvrir, ce Ca„nal étant rompu en pluſieurs endroits, „ & quelquefois l'eſpace de trois ou qua„tre milles tout de ſuite.

„ Joignant les Fontaines qui fourniſ„ſoient l'eau à cet Aqueduc, & qui ſont „ à *Zow-wan* & à *Zung-gar*, il y avoit un „ Temple. Celui de *Zung-gar*, qui, à en „ juger par les ornemens, paroît avoir été

„ de l'ordre Corinthien *, a un magnifique dome, où l'on voit trois niches qui „ panchent ſur la fontaine, & qui probablement renfermoient autant de ſtatues „ de Nymphes des rivieres, ou de quelques autres Divinitez †. Sur la friſe du „ Portail on lit cette Inſcription imparfaite.

„ - - - - - - RORISII TOTIUS QUE „ DIVINÆ DOMUS EJUS CIVITAS „ ZUCCHARA FECIT ET DEDICAVIT.

„ L'Aqueduc paroît beaucoup plus ancien que le Temple, & vraiſemblablement c'eſt l'ouvrage des Carthaginois; „ car l'on ne comprend pas comment „ *Carthage* auroit pu ſubſiſter ſans cela. „ - - - - - - Il ſeroit difficile de déterminer la quantité d'eau de pluye que les „ cîternes (*tant publiques que particulieres*) „ pouvoient fournir à cette ville; cependant il eſt certain qu'à *Alger*, où il y a „ des cîternes tout comme à *Carthage*, „ l'eau de pluye ſuffit rarement aux beſoins

---

* Veneri, Floræ, Proſerpinæ, fontium Nymphis, *Corinthio* genere conſtitutæ Ædes, aptas videbantur habere proprietates, quod his Diis, propter teneritatem, graciliata & florida foliis & volutis ornatu opera facta augere videbantur juſtum decorem. Vitr. l. 1. c. 2.

† Telles qu'*Hercule*, *Minerve* & *Diane*, &c.

„ les plus preſſans, beaucoup moins pouvoit-elle ſuffire dans une ville qui étoit „ tout autrement peuplée, & où l'on gardoit d'ailleurs conſtamment un nombre „ prodigieux d'Elephans, de chevaux; & „ d'autres animaux.

Tunis, capitale de tout le Royaume, eſt à environ 12. milles des ruines de *Carthage* tirant à l'Oueſt-Sud-Oueſt, à l'extrêmité du lac qui porte ſon nom, vis-à-vis de la *Goulette* ou du paſſage de communication entre ce lac & la mer. *Diodore de Sicile* l'appelle [ΛΕΥΚΟΝ ΤΥΝΕΤΑ] *Tunis la Blanche*, peut-être à cauſe des collines de craye blanche qui l'environnent du côté de la mer. Le lac & les marais dont elle eſt entourée, en rendroient l'air fort malſain, s'il n'étoit purifié par la grande quantité de Maſtic, de Myrte, de Romarin & d'autres plantes aromatiques qu'on y brûle conſtamment. Comme il y a peu de cîternes, & que l'eau de puits y eſt ſalée, on eſt obligé d'en aller chercher pour boire à plus d'un mille de la ville. Mais ſi l'on en excepte cet inconvénient, il n'eſt gueres de lieu où l'on puiſſe avoir plus abondamment toutes les choſes néceſſaires à la vie. Les habitans ſont les plus civiliſez de toute la Barbarie, les plus induſtrieux pour le commerce & les manufactures, & les moins enclins à la piraterie. Auſſi ſont-ils preſque toûjours en paix avec les Princes Chrétiens. *Tunis* avec ſes fauxbourgs, peut avoir trois à quatre milles de tour, mais elle n'eſt pas à beaucoup près ſi peuplée qu'*Alger*, & les maiſons n'en ſont pas non plus ſi grandes & ſi belles. Sur une groſſe colomne apportée des environs de *Carthage* & placée à préſent dans un des Bains publics, on voit l'Inſcription ſuivante :

IMP. CÆS.
DIVI NERVÆ NEPOS
DIVI TRAJANI PARTHICI F.
TRAJANUS HADRIANUS
AUG. PONT. MAX. TRIB.
POT. VII. COS. III.
VIAM A CARTHAGINE
THEVESTEM STRAVIT
PER LEG III. AUG.
P. METILIO SECUNDO.
LEG. AUG. PR. PR.

Pour ne pas embaraſſer ſon ſujet & pour prévenir des repétitions inutiles, Mr. le Doctr. *Shaw*, après nous avoir donné tout de ſuite ſes *Obſervations Géographiques* ſur les Royaumes d'Alger & de Tunis, traite, dans un Article à part, de l'Hiſtoire naturelle de ces Païs. Cet Article eſt diviſé en quatre Chapitres, dont le premier roule ſur l'Air, les Productions de la terre, le Terroir, les Foſſiles. &c. de la Barbarie.

Les vents qui regnent dans ce païs ſont ceux d'Oueſt, de Nord-Oueſt &

de Nord, leſquels viennent de la mer, & cauſent en été le beau tems & en hyver la pluye. A cette occaſion l'Auteur donne une table, qui fait voir la quantité de pluye qui eſt tombée chaque année à *Alger*, depuis 1729. juſqu'en 1734. par où il paroît, qu'une année portant l'autre, il n'en eſt pas tombé plus de 28. pouces par année. Il pleut rarement en été dans la plus grande partie de ce païs, & preſque jamais dans le *Sahara*. l'Auteur étant en Décembre 1727. à *Tozer*, petite ville ſur les bords de ce Déſert, il tomba tout-à-coup une petite pluye qui ne dura pas plus de deux heures, & dont l'effet fut cependant tel, que pluſieurs maiſons, qui dans cet endroit-là ſont faites ſeulement de branches de palmier & de tuiles cuites au ſoleil, tomberent, & que ſi elle eût été plus forte, ou qu'elle eût duré plus long-tems, la ville entiere auroit été détruite; preuve manifeſte que rien n'y eſt plus rare.

La terre produit du bled & des légumes en abondance. Deux boiſſeaux & demi de froment ſuffiſent pour ſemer un arpent. Un boiſſeau en rapporte pour l'ordinaire environ douze, & quelquefois beaucoup plus; car en certains lieux un ſeul grain produit ſouvent dix, quinze tuyaux; l'Auteur en a même vû juſqu'à 50. & 80. mais cela eſt fort rare. Les Maures & les Arabes foulent encore aujourd'hui le grain, à la manière des anciens peuples de l'Orient. Après l'avoir nettoyé, en le jettant au vent, ils le ſerrent dans des foûterreins, appellez *Mattamores*, non pas, comme le prétend *Hirtius*, pour le mettre à couvert des entrepriſes de leurs ennemis, mais parce que cela leur eſt plus commode, & qu'ils tiennent cette coûtume des premiers habitans. Car il n'y a gueres d'apparence que les anciens *Nomades*, non plus que les Arabes d'aujourd'hui, vouluſſent ſe mettre en fraix de bâtir des greniers, pendant qu'ils pouvoient avoir par-tout, & à leur bienſéance, des magazins ſous terre. Mr. *Shaw* dit, qu'il en a vû juſques à trois-cens enſemble, dont le plus petit contenoit au moins quatre-cens boiſſeaux.

Tous les fruits d'Europe ſont communs en Barbarie, & excellens dans leur genre; mais il y en a d'autres que nous n'avons point, & tel eſt ſur-tout celui du Palmier. Cet arbre ne demande pas une grande culture; on prend les rejettons des racines de ceux qui ſont dans toute leur vigueur, on les tranſplante, & ſix ou ſept ans après ils produiſent, au lieu qu'il faut au moins ſeize ans à ceux qui viennent des noyaux pour pouvoir porter. Ils croiſſent également bien par-tout, quoique le fruit de ceux du *Sahara* ſoit toûjours le meilleur. On ſçait que ces arbres ſont mâles & femelles, & qu'à moins qu'il n'y aït communication entre eux, le fruit

n'en

n'en vaut rien. Pour la faciliter, on prend au mois de Mars ou d'Avril, lorſque les capſules qui renferment les fleurs & le fruit commencent à s'ouvrir, un peu de la graine du mâle, qu'on inſère dans les capſules de la femelle; ou bien on prend une capſule entiere du mâle, dont on fait tomber la pouſſiere ſur pluſieurs capſules de la femelle. La derniere de ces méthodes eſt commune en *Egypte*; mais l'on ſe ſert principalement de la première en *Barbarie*, où un ſeul mâle eſt capable de rendre fécondes quatre ou cinq-cens femelles.

Le Palmier n'eſt dans ſa plus grande vigueur que trente ans après qu'on la tranſplanté; & il conſerve cette vigueur pendant ſeptante ans, portant toutes les années quinze ou vingt bouquets de dattes, dont chacune peſe quinze ou vingt livres. Mais après ce tems-là il décline, il pourrit & ſe ſéche inſenſiblement, & pour l'ordinaire il meurt & tombe vers la fin du ſecond ſiécle. Le miel du Palmier, comme les habitans appellent la liqueur qu'ils tirent de cet arbre, eſt parmi eux un grand regal, & il n'apartient qu'aux perſonnes riches de ſe le procurer. La manière dont cela ſe fait eſt remarquable. On choiſit le plus vigoureux Palmier qu'on peut trouver, on en coupe le ſommet, & l'on creuſe le tronc en forme de baſſin, qui ſe remplit inſenſiblement de la ſeve qui monte. Pendant dix ou douze jours, l'arbre fournit près de quinze pintes de cette liqueur par jour, après quoi elle diminue continuellement, juſqu'à ce qu'au bout de ſix ſemaines ou deux mois elle ceſſe tout-à-fait, & auſſi tôt l'arbre ſe ſéche, & ne vaut plus rien que pour brûler ou pour bâtir. Cette liqueur a une douceur plus agréable que le miel, & eſt de la conſiſtence d'un ſyrop clair; mais elle devient bien-tôt aigre & gluante, & enyvre comme le vin. On la diſtille auſſi, & l'on en tire un eſprit qui eſt très-fort & très-bon au goût.

C'eſt dans le *Sabara* que ſe trouve le *Lotus*, cet arbre ſingulier dont il eſt ſouvent parlé dans l'Hiſtoire, & qui a fait donner aux peuples des environs le nom de *Lotophagi* *. *Hérodote* dit, que le fruit de cet arbre étoit doux comme les dattes; *Pline*, qu'il étoit de la groſſeur d'une féve & de couleur de ſaffran; & *Théophraſte*, qu'il croiſſoit ſerré comme celui du Myrte.

---

* Africa inſignem arborem *Lotum* gignit..... Magnitudo quæ pyro, quamquàm *Nepos Cornelius* brevem tradat...... Magnitudo huic fabæ, color croci, ſed ante maturitatem alius atque alius, ſicut in uvis. Naſcitur denſus in ramis, myrti modo, non ut in Italiâ ceraſi: tam dulci ibi cibo, ut nomen etiam genti terræque dederit, &c. Plin. l. 13. c. 17.

Par où il paroît que le *Lotus* des Anciens, eſt la même plante que les Arabes appellent *Scedra*, petit arbriſſeau fort commun dans ce Païs, qui a la feuille, les piquans, la fleur & le fruit du *Jujeb*. [Ziziphus] avec cette différence, que le fruit en eſt rond, plus petit & plus délicat, & que les branches n'en ſont pas ſi tortuës, reſſemblant davantage à celles du *Paliurus*. Ce fruit eſt fort eſtimé, & ſe vend dans tous les marchez de la partie méridionale de ces Royaumes.

La terre en général eſt ſi légere en Barbarie, qu'une paire de bœufs peut labourer un arpent dans un jour. Elle eſt ſi remplie de ſels, que d'un quintal de terre commune on tire ſix onces de ſalpètre; ce qui ne contribue pas peu ſans doute à la fertilité pour laquelle ce Païs a toûjours été ſi renommé; quoique c'eſt une choſe aſſez extraordinaire, que la Province de *Byzacium*, qui autrefois étoit ſi diſtinguée de ce côté-là, eſt aujourd'hui la plus ſtérile de ces Royaumes. De tous les Mineraux qui s'y trouvent, il n'y en a point de plus commun que le Sel, comme on en peut juger par la grande quantité de ſources & de rivieres ſalées, de montagnes de ſel & de Salines, qu'on y rencontre partout. Il y a auſſi des eaux minerales en abondance, qui ſervent à des Bains publics. Elles ſont pour la plûpart naturellement chaudes, & quelques-unes même, comme celles de *Hammam Meskouteen*, le ſont à un tel point, que dans l'eſpace d'un quart d'heure elles peuvent cuire une piéce de viande, & qu'elles calcinent les rochers ſur leſquels elles paſſent. Le terrein aux environs eſt tout miné ; en quelques endroits il reſonne quand on y marche, en d'autres, on y enfonce ; & l'Auteur qui a eu la curioſité de voir cela de ſes yeux, dit qu'il craignoit à tout moment d'y être englouti.

A cette occaſion il parle des Tremblemens de terre, qui ſont fort fréquens & fort violens dans ce Païs. Ceux dont il fut témoin en 1723. & 1724. renverſerent un grand nombre de maiſons, boucherent pluſieurs fontaines, & changerent le cours des rivieres. Ce dernier ſe fit ſentir dans la plus grande partie du Royaume d'*Alger* ; & ce qu'il y avoit de ſingulier, dit l'Auteur, c'eſt que l'air étoit alors fort calme, fort ſerein & fort tempéré, & le Baromêtre à ſa plus grande hauteur. Il ſe fit auſſi ſentir aſſez violemment en mer, où Mr. *Shaw* ſe trouva lui-même ſur un vaiſſeau de 50. piéces de canon, quoiqu'il fût à plus de 5. lieuës de terre, & qu'on ne pût toucher le fond avec une ſonde de plus de deux-cens braſſes. Le plomb & le fer ſont les ſeuls métaux qu'on ait juſqu'ici découverts dans ce Païs, ou qui y ſoient en aſſez grande quantité. Le fer eſt blanc & très-bon. Les *Kabyles*, ou Arabes du *Bou-jeiah* le fondent, & l'apportent en barres aux marchez des environs & à *Alger*. Les Mines d'où ils le tirent ſont abondantes, & l'on y trouve quelquefois du Cinabre. Celles de plomb ſont auſſi fort riches, & produiroient bien davantage ſi elles étoient mieux menagées. On n'y en connoît aucune d'or, d'argent, ni de cuivre, quoiqu'on apperçoive en pluſieurs lieux des traces de ces métaux. Mais les Maures ſont ſi pareſſeux & ſi peu induſtrieux, qu'ils ne peuvent ſe mettre en fraix de les chercher. Il n'y a point non plus de pierres précieuſes; les Selenites, les Marcaſſites, les Iris & les Criſtaux, ſont ce qu'il y a de plus remarquable en fait de foſſiles; & en général l'on peut dire, que toute la richeſſe de ce Païs conſiſte dans le produit des terres & dépend de l'agriculture.

Le ſecond Chapitre renferme une deſcription des Quadrupedes, des Oiſeaux, des Inſectes, des Poiſſons, &c. Les Chevaux de Barbarie ont beaucoup degenéré depuis quelque tems, les Arabes ne prenant plus le même ſoin de les élever, parce que les Gouverneurs & Officiers Turcs leur enlevent tout ce qu'ils ont de plus beau en ce genre. La perfection de ces Chevaux conſiſte à aller un grand pas, & à s'arrêter tout court au plus fort du galop, dès que le Cavalier le veut; on ne les accoûtume, ni au trot, ni à l'amble; car on regarde dans ce Païs comme une choſe indécente d'aller l'un ou l'autre. Les Chevaux d'Egypte l'emportent aujourd'hui ſur tous les autres en beauté & en bonté. Les Anes & les Mulets ſont communs en Barbarie ; mais il y a une eſpece particuliere de bêtes de ſomme fort remarquables, qui viennent de l'accouplement d'un Ane avec une Vache, & qui n'ont pourtant rien de l'Ane que le pied, étant beaucoup plus petites, ayant la peau plus liſſe, & la queuë & la tête, excepté les cornes, comme la vache. Le bétail n'y eſt pas à beaucoup près comparable à celui d'Angleterre, ni pour la groſſeur, ni pour la bonté de la chair, ni pour l'abondance & la délicateſſe du lait. Les Brebis des environs du *Sabara* ſont preſque auſſi grandes que nos Cerfs, mais la chair en eſt inſipide, & la toiſon ſi groſſiere, qu'elle reſſemble plutôt au poil de chevre qu'à de la laine.

La quantité de bétail que ce Païs nourrit eſt prodigieuſe. Pluſieurs Tribus des Arabes poſſedent juſqu'à trois-mille Chameaux & trois fois autant de Bœufs, de Brebis & de Chevres. Cela vient en partie de ce qu'ils ne tuent preſque jamais ces animaux pour leur uſage, ſe nouriſſant principalement de lait & de beurre, &c. Mais outre cette grande quantité de bétail, ils ont encore des Vaches ſauvages, dont ils élevent les Veaux, qui s'appriprivoiſent bientôt avec les domeſtiques & les ſuivent par-tout. Ces Vaches ont le corps plus rond, le devant de la tête plus plat, & les cornes plus tournées l'une contre l'autre que nos Bœufs. Par conſequent il y a bien de l'apparence que c'eſt le *Bos Africanus* de *Bellonius*, qu'il ſemble prendre avec raiſon pour le *Bubalus* des Anciens. Il y a auſſi dans ce Païs des Cerfs, des Daims & des Gazelles de différentes eſpeces & en grand nombre, qui vont par troupes, & dont les Arabes font une chaſſe à laquelle ils ſont fort adroits.

Il n'y a pas à beaucoup près autant de Lions & d'autres bêtes féroces en Barbarie, qu'on ſe l'imagine communément; & quelle qu'en puiſſe être la cauſe, il eſt certain, ſuivant l'Auteur, que l'Afrique ne ſçauroit aujourd'hui fournir la cinquantième partie de ce qu'on ſuppoſe qu'elle en fourniſſoit autrefois pour les ſpectacles de Rome. Le Tigre & la Civette ſont preſque inconnus dans les Royaumes d'Alger & de Tunis, mais il s'y trouve grand nombre de Pantheres, de Léopards & de *Dubbab*, qui eſt un animal de la groſſeur du Loup, & ſi roide qu'il ne peut regarder de côté & d'autre ſans tourner tout ſon corps. Il a une criniere comme le Lion, les pieds grands & armez de défenſes dont il ſe ſert pour ſaiſir ſa proye, pour déraciner les plantes, ou déterrer les corps morts dont il ſe nourit ; ce qui fait croire à

Mr. *Shaw*, que cet animal eſt la *Hyéne* des Anciens. Il y a auſſi dans ce Païs des Ours, des Singes, des Renards, des Furets, des Porc-épis & des Sangliers. Ces derniers ſur-tout y ſont en grand nombre; & l'on dit que le Lion en fait ſon régal, quoique quelquefois ils ſe défendent avec tant de courage qu'il ne peut s'en rendre le maître, comme on le conjecture, parce qu'on a ſouvent trouvé la charogne d'un Lion & d'un Sanglier l'une auprès de l'autre, & dechirée en piéces.

La deſcription que l'Auteur nous donne enſuite des Oiſeaux, des Serpens & des Inſectes de ce Païs, ne renferme rien de fort remarquable, excepté ce qu'il dit des Sauterelles, que nous allons tranſcrire. „ Les Sauterelles dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Auteurs & ſacrez & profanes, vont par troupes d'une grandeur ſurprenante. Celles que je vis en 1724. & 1725. étoient beaucoup plus groſſes que celles qui ſont communes dans notre Païs; elles avoient les aîles d'un brun tacheté, & les jambes & le corps d'un jaune vif. Elles commencerent à paroître vers la fin du mois de Mars, le vent de Sud ſoufflant depuis quelque tems; & ſur le milieu d'Avril elles avoient tellement accrû, que dans la chaleur du jour elles formoient des Eſſains qu'on eût pris pour un amas de nuées qui obſcurciſſoient le ſoleil. En-

„ viron la mi-Mai, elles diſparurent peu-
„ à-peu, & ſe retirerent dans les plaines
„ de *Metti-jiab* & des environs, pour y
„ pondre leurs œufs; & dès le mois ſui-
„ vant leurs petits commencerent à pa-
„ roître. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt
„ qu'à peine étoient-ils éclos, qu'ils ſe réu-
„ niſſoient & formoient un Eſſain de plu-
„ ſieurs centaines de verges en quarré,
„ lequel marchant en droite ligne, ſe po-
„ ſoit ſur les arbres, ſur les murailles &
„ les maiſons, & broutoit tout ce qu'il
„ trouvoit en ſon chemin. Les habitans,
„ pour arrêter le progrès de ces animaux,
„ firent de larges foſſez dans leurs champs
„ & dans leurs jardins, & les remplirent
„ d'eau; ou bien ils les environnerent de
„ paille & d'autres matières combuſtibles,
„ auxquelles ils mirent le feu à l'appro-
„ che des Sauterelles. Mais tout fut inu-
„ tile, les foſſez furent bientôt remplis &
„ les feux bientôt éteints par la multitu-
„ de innombrable de ces Inſectes qui ſe ſuc-
„ cedoient continuellement; & pendant
„ que le front de cette armée ſembloit
„ mépriſer le danger, l'arriere-garde ſer-
„ roit de ſi près, que la retraite étoit im-
„ praticable. Deux ou trois jours après
„ qu'un de ces Eſſains avoit paſſé, il en
„ venoit d'autres nouvellement éclos, qui
„ ravageoient ce que les premiers avoient
„ laiſſé, mangeant juſqu'aux rejettons &
„ à l'écorce même des arbres. Tant eſt

„ juſte la remarque du Prophete, quand „ il compare ces Inſectes à une grande „ armée, & qu'il dit, que *le Païs eſt devant* „ *eux comme le Jardin d'Eden, & derrie-* „ *re eux comme un déſert de déſolation* *.

„ Ces Inſectes ſaupoudrez de ſel & fris, „ ont à-peu-près le goût des Ecreviſſes „ d'eau douce. Il étoit permis aux Juifs „ d'en manger †; & *Ludolph* a publié „ une ſçavante Diſſertation ⸸, dans laquel- „ le il tâche de prouver que les *Shelloim*, „ ou les Cailles, comme l'ont traduit nos „ Verſions, dont les Iſraëlites ſe nouri- „ rent dans le Déſert §, n'étoient qu'u- „ ne eſpece de Sauterelles. Mais le Pſal- „ miſte qui les appelle de *la Volaille aîlée* „ ‡, ſemble contredire cette ſuppoſition. „ On n'a pas non plus, que je ſçache, al- „ legué juſqu'ici aucune autorité ſuffiſan- „ te, pour faire voir que les Ἀκρίδες des „ Grecs doivent être pris pour le fruit „ d'un arbre, ou les extrêmitez des Plan- „ tes ** . . . . . Car les Ἀκρίδες décrites „ par

---

* Joël II. 3.

† Lev. XI. 22.

⸸ Dans ſon *Comment. Hiſt. Ethiopic.* pag. 185. &c.

§ Exod. X. 13. Nomb. XI. 31.

‡ Pſ. LXXVIII. 17.

** In hanc Sententiam (ſcil. quod ἀκρίδες erant ἀκρόδρυα vel ἄκρα δρύων, vel ἀκρέμονες, ſive ἀκριόμαλα i. e. arborum vel herbarum ſummitates) propen-

de-

„ par *Ariſtote* * & par d'autres Hiſtoriens, „ ſont manifeſtement les Sauterelles dont „ je parle. Les *Septante* ont conſtamment „ rendu le mot Hébreu *Arbah* par celui „ d'Ακρίδες, ainſi l'on peut très-bien ſuppoſer que les Ecrivains ſacrez du Nouveau Teſtament ont donné à ce dernier „ la même ſignification. D'où il ſuivra „ que les 'Ακρίδες dont *Jean-Bâtiſte* ſe nouriſſoit dans le Déſert, étoient les Sauterelles en queſtion; & en ſuppoſant qu'elles paruſſent en Judée dans le même „ tems que je les ai vûës en Barbarie, „ ce ſaint homme aura commencé ſon Miniſtère à-peu-près dans cette ſaiſon-là.

Les deux Chapitres ſuivans qui traitent de l'état des Sciences & des Arts, des Manufactures, des Coûtumes,&c. des Habitans des Royaumes d'*Alger* & de *Tunis*, de la manière dont ils ſont gouvernez, de leurs Forces & de leurs Revenus, de leurs Cours de Juſtice, &c. nous ont paru trop curieux pour ne pas mériter un Article à part, que nous réſervons pour le Volume ſuivant.

---

derunt. Athan. Iſid. Euthym. Theophyl. &c. Vid. Pol. Synopſ. in Matth. III. 4. Boch. Hieroz. l. 4. c. 7.

* Ariſt. Hiſt. Animal. l. 5. c. 28.

ARTICLE III.

The Hiſtory of the British Plantations in America, with a Chronological Account of the moſt remarkable Things, which happen'd to the firſt Adventurers in their ſeveral Diſcoveries of that New World. Part. I. Containing the Hiſtory of Virginia, with Remarks on the Trade and Commerce of that Colony. By Sir. WILLIAM KEITH Bar^{t}. London, Printed at the Expence of the Society for the Encouragement of Learning; by S. Richardſon and Sold by A. Millar at Buchanans head in the Strand; J. Nourſe at Temple- Bar; and J. Gray in the *Poultry* Bookſellers to the Society. A. 1738. (Price, four Shillings in Sheets.) *C'eſt-à-dire:* L'Hiſtoire des Colonies Angloiſes dans l'Amérique, avec une Relation Chronologique des choſes les plus remarquables, arrivées aux premiers qui ont découvert ce nouveau Monde. Part. I. qui contient l'Hiſtoire de la Virginie, avec des Remarques ſur le Commerce de cette Colonie : par le Chevalier GUILLAUME KEITH. A Londres, imprimé aux dépens de la Societé pour l'encouragement des Lettres par S. Richardſon, & ſe vend chez A. Millar à la tête de Buchanan dans le *Strand.* &c. Libraires de la Societé. A. 1738. in 4. pagg. 187. (Prix, quatre chelins en feuilles.)

L'Auteur de ce Traité s'étant propoſé de donner un Ouvrage complet, n'a rien omis de ce qui paroît être eſſentiel à un Livre. On y trouve une Dédicace à S. A. R. le Prince de Galles, une Préface qui contient deux pages entieres, une Introduction, dans laquelle il examine la nature, l'importance & les maximes du Commerce; une Hiſtoire générale de la Découverte de l'Amérique, l'Hiſtoire particuliere des Colonies Angloiſes dans la Virginie; enfin des Remarques ſur le Commerce & le Gouvernement de ces Colonies : le tout orné de deux Cartes Géographiques, l'une de l'Amérique en général, & l'autre de la Virginie.

Comme l'Hiſtoire générale de la Découverte de l'Amérique, ou la Relation Chronologique des Evenemens les plus remarquables arrivez à ceux qui ont découvert les premiers ce nouveau Monde, ne contient

tient rien de nouveau. Nous ne nous y arrêterons pas, & nous nous contenterons de donner les Remarques par leſquelles le Chevalier Keith finit cette partie de ſon Livre.

Les voyages fréquens des Européens en Amérique, leur ont donné non ſeulement du goût pour le Commerce, mais encore l'occaſion de l'étendre, par les différentes marchandiſes, & par la quantité prodigieuſe d'or & d'argent qu'ils en tiroient; ce qui facilitoit la vente des manufactures & les changes. Le nombre des vaiſſeaux & des matelots s'eſt accrû; par-là les Puiſſances Maritimes, par leurs ſoins de favoriſer le Commerce & d'employer les matelots, ſe ſont renduës formidables; & c'eſt à cela en particulier qu'il faut attribuer les grands ſuccès des Hollandois dans les guerres ſanglantes qu'ils ont euës à ſoutenir contre toutes les forces de l'Eſpagne. Voilà la première Remarque de notre Auteur.

Sa ſeconde Remarque eſt tirée des Mémoires de Mr. de Wit. Cet habile Politique pronoſtiquoit, que les Colonies nombreuſes des Anglois dans le Continent de l'Amérique, ne manqueroient pas de les enrichir avec le tems; en effet ce ſont eux qui tirent le plus grand avantage de leurs Colonies, par la vente de leurs denrées & de leurs manufactures. Les Eſpagnols poſſedent dans l'Amérique les riches mines d'or & d'argent. Comme ces métaux, par une convention générale, ſont l'équivalent de tout ce qui ſert à l'uſage des hommes, & la meſure commune & inaltérable par laquelle nous marquons la différente valeur des choſes. La poſſeſſion de ces mines leur ſeroit d'une grande utilité, s'ils ſçavoient s'en ſervir pour étendre leur Commerce; mais comme au contraire ils s'abandonnent d'autant plus à leur pareſſe naturelle & à la faineantiſe, ils n'en profitent que peu; & on peut dire qu'ils tirent l'or & l'argent des entrailles de la terre pour enrichir les autres Nations. Au lieu que les Anglois, outre le Commerce général qu'ils font dans toutes les parties du monde, ont cet avantage particulier, qu'ils trouvent à débiter conſtamment dans leurs Colonies leurs denrées & leurs manufactures.

La derniere Remarque du Chevalier Keith roule ſur le génie des différentes Nations, lequel on découvre dans leur manière d'établir des Colonies. Les Eſpagnols ſont naturellement fiers, graves & dévots juſqu'à la ſuperſtition. Leur premier ſoin dans leurs établiſſemens, c'eſt de bâtir des Egliſes magnifiques, d'ériger des Evêchez, d'enrichir le Clergé, & de lui donner un pouvoir preſqu'illimité. Les François aiment la guerre & ſont accoûtumez à vivre ſous un Gouvernement arbitraire. Quand ils établiſſent des Colonies, ils commencent toûjours par bâtir des forts ou des retranchemens pour ſe défendre contre leurs ennemis, & pour aſſurer le pouvoir du Gouverneur. Les Anglois aiment la Liberté; & la première choſe à laquelle ils s'appliquent dans leurs Colonies, c'eſt d'aſſurer la liberté du peuple, & l'adminiſtration impartiale de la juſtice, & d'encourager l'induſtrie de chaque particulier.

L'Hiſtoire de la Virginie, qui fait la ſeconde partie de ce Livre, eſt fort détaillée. On y voit l'établiſſement de cette Colonie; les mauvais effets que les vûës d'interêt & la negligence des Chefs, les diviſions & les jalouſies, y ont produits; & comment la vigilance de quelques Gouverneurs & les ſages reglemens de l'aſſemblée générale y ont rétabli les affaires. On peut diviſer cette Hiſtoire en trois Periodes. Dans le premier, on rapporte ce qui s'eſt paſſé avant que les Anglois euſſent découvert la Baye de Cheſapeak; dans le ſecond, ce qui s'eſt paſſé depuis la découverte de cette Baye, pendant que la Compagnie de Londres, autoriſée par des Lettres Patentes du Roi, avoit la direction des affaires dans les Colonies de la Virginie; dans le troiſième, ce qui s'eſt paſſé depuis la diſſolution de la Compagnie.

La Reine Eliſabeh ayant accordé l'an 1584. au Chevalier Raleigh des Lettres Patentes pour l'autoriſer à découvrir des nouvelles terres dans l'Amérique; lui & ſes aſſociez équiperent deux vaiſſeaux ſous les ordres des Capitaines Philippe Amidus & Arthur Barlow, qui ayant quitté le 27. d'Avril de la même année les côtes d'Angleterre, & fait voile vers les Canaries & les Iſles Caribes, qui étoit alors la route ordinaire pour aller en Amérique, arriverent le 2. de Juillet ſur les côtes de la Floride, & débarquerent dans une petite Iſle, appellée Wokokon, dont ils prirent poſſeſſion au nom de la Reine d'Angleterre, & où ils vivoient en bonne intelligence avec les Indiens natifs, qui leur donnoient en échange pour des bagatelles, toutes ſortes de proviſions, des fourrures, & des peaux de Cerfs: encouragez par ce Commerce, huit hommes de la Compagnie monterent la riviere Occam, & arriverent le ſoir du lendemain dans l'Iſle Roanoak, où réſidoit un Chef des Indiens, nommé Granganes. Sa maiſon étoit bâtie de bois de Cedres, & conſiſtoit en 9. apartemens: ſa femme, en l'abſence du mari, reçut fort bien ces étrangers. Enfin, après avoir reſté pendant quelque tems dans le païs, pour s'informer du nombre & des forces des Indiens, ces Avanturiers ſe rembarquerent pour retourner en Angleterre, & firent un rapport ſi avantageux de la douceur du climat & de la fertilité du terroir, que la Reine réſolut de favoriſer l'établiſſement d'une Colonie dans ce païs-là, auquel elle donna le nom de Virginie.

L'année ſuivante le Chevalier Raleigh & ſes aſſociez équiperent ſept vaiſſeaux, commandez par le Chevalier Richard Greenvill. Ce Général partit de Plymouth le 9. d'Avril 1585. & arriva à Wokokon le 26. de Mai. Il envoya d'abord complimenter les Indiens de Roanoak; & après avoir viſité pluſieurs de leurs villages, & laiſſé ſous le commandement de Mr. Rodolfe Lane cent-huit hommes pour établir une Colonie à Roanoak, il s'en retourna en Angleterre, & arriva à Plymouth le 18. de Septembre.

Notre Auteur fait voir enſuite combien l'avidité de Mr. Lane & des autres Chefs de cette nouvelle Colonie leur a été funeſte. Pennifapan, Roi de Roanoak, qui avoit ſuccedé à ſon frere Granganes, ſoit pour amuſer, ſoit pour ſurprendre ces nouveaux venus, leur rapporta, qu'il y avoit à quelques journées des ſources de la riviere Moratok, un Roi puiſſant & une Nation nombreuſe, dont le païs abondoit en Perles & en toutes ſortes de métaux. Mr. Lane ajoutant foi trop légerement à ce rapport, réſolut d'abord de faire une expédition dans ce païs; mais les *Mangoakes* avertis ſecretement par Pennifapan, que les Anglois alloient les attaquer, ſe retirerent dans les montagnes, & Mr. Lane avec ſa troupe ſe trouva, après quelques jours de marche, dans un païs déſert, à cent-ſoixante milles de Roanoak, n'ayant plus de proviſions que pour deux jours. Malgré cet obſtacle il pourſuivit ſon voyage; mais deux jours après, toutes les proviſions étant conſumées, il fut attaqué par les Indiens, & quoiqu'il les repouſſât, il ſe vit obligé de retourner à Roanoak; ce qu'il fit en quatre jours de marche. Le premier jour, on tua deux Dogues, qu'on fit bouillir avec des feuilles de Saſſafras pour avoir du bouillon; le ſecond jour, il falut jeûner entierement; le troiſième, quelques femmes d'un village Indien apporterent à Mr. Lane un peu de poiſſon frais; & le quatrième jour il arriva avec ſon monde à Roanoak.

Penniſapan fit pluſieurs autres tentatives pour détruire cette nouvelle Colonie, qui ne lui reuſſirent pas; tant parce que ſon Pere Enſenore, qui étoit un vieillard venérable, perſuadé que le Dieu des Anglois les protegeoit viſiblement, les favoriſoit, que parce que la Nation des Chowoneſts refuſa d'entrer dans les meſures de Penniſapan, & découvrit ſes deſſeins à Mr. Lane, qui, pour mettre fin aux intrigues de cet Ennemi ruſé, le ſurprit, & le fit tuer par ſes gens. Cependant cette Colonie haraſſée par les Indiens, & preſſée par la faim & la diſette, ſe diſperſa. On en peut lire les particularitez dans l'Hiſtoire de la Virginie, imprimée à Amſterdam l'an 1707.

Second Periode.

Le Chevalier Raleigh & Mr. White ayant échoué dans leur deſſein d'établir une Colonie à Roanoak, on abandonna entierement ce projet juſqu'en l'année 1602. Alors le Capitaine Goſſnel fit une nouvelle tentative, mais qui échoua pareillement. Quelques années après, s'étant aſſocié le Capitaine Jean Smith & pluſieurs autres, & ayant obtenu du Roi des Lettres Patentes qui érigeoient les aſſociez en *Compagnie*, avec pouvoir de faire des établiſſemens dans la Virginie, de choiſir un Conſeil, ou d'établir telle autre forme de Gouvernement qu'elle jugeoit à propos. Il équipa trois vaiſſeaux, dont on donna le commandement au Capitaine Chriſtophle Newport, qui connoiſſoit parfaitement les côtes de l'Amérique, & on mit dans une caſſette les papiers qui regloient la forme du Gouvernement, avec ordre de ne l'ouvrir que lorſqu'ils ſeroient arrivez en Virginie. Le Capitaine Newport, après avoir été detenu ſur les côtes d'Angleterre pendant ſix ſemaines par les vents contraires, fit voile vers l'Amérique, & s'étant arrêté long-tems à l'Iſle de St. Domingue & dans les Iſles voiſines, il fut jetté par une tempête au Cap Henri, à l'entrée de la Baye de Cheſapeak.

Encouragez par cet évenement, on debarqua au Cap, & le même ſoir on ouvrit la caſſette, où l'on trouva que Bartholomé Goſſnel, Jean Martin, Edouard Wingfield, Chriſtophle Newport, Jean Smith, Jean Ratcliff & George Kendall, étoient nommez membres du Conſeil, avec pouvoir de choiſir l'un d'entre eux pour Préſident. En vertu de cet ordre, tous les membres du Conſeil prêterent ſerment, & choiſirent Mr. Wingfield pour Préſident; mais par une jalouſie mal fondée, ils refuſoient d'admettre le Capitaine Smith dans le Conſeil.

Notre Auteur fait voir enſuite les malheurs que la negligence & l'avarice de quelques Préſidens ont attirez à cette nouvelle Colonie. Mr. Wingfield, de peur de donner ombrage aux Indiens, ne voulut pas permettre, malgré les inſtances du Capitaine Smith, qu'on fortifiât l'endroit où la Colonie s'étoit établie, & auquel on avoit donné le nom de *James-Town*, ni qu'on fit faire l'exercice aux hommes qui compoſoient cette Colonie. Les Indiens profitant de cette negligence, attaquerent la Colonie, pendant que tous les hommes, occupez à leurs ouvrages, étoient ſans armes, en bleſſerent ſeize, & tuerent un garçon. Après quoi ce Préſident permit qu'on entourât le fort de paliſſades, qu'on montât quelques piéces de canon, qu'on fît faire l'exercice, & qu'on mît des ſentinelles pour avoir conſtamment une garde.

de. Mais réſolu de vivre ſplendidement, & ne ſe ſouciant pas des autres, il les laiſſoit périr de faim, ne diſtribuant à chacun pour ſa portion qu'une demi-pinte de froment & autant d'orge par jour. Cette mauvaiſe nouriture, & les chaleurs de l'été, jointes à un travail rude, cauſerent des maladies, dont cinquante perſonnes moururent en peu de tems, & entre autres le Capitaine Goſſnel. Enfin Mr. Wingfield craignant lui-même de manquer de vivres, forma le deſſein de déſerter la Colonie, & de retourner en Angleterre avec un petit nombre de ſes amis dans une Pinaſſe, qui étoit le ſeul vaiſſeau qu'on eût. Ce deſſein étant découvert, irrita tellement le peuple, qu'ils le dépoſerent unanimement, & mirent le Capitaine Ratcliff en ſa place.

Ce nouveau Préſident, & Mr. Martin, à qui il avoit confié la direction de toutes les affaires, manquoient de jugement, d'activité & de vigilance. Au lieu d'encourager le peuple au travail, ils l'entretenoient dans la faineantiſe, en lui faiſant eſpérer des monts d'or; ils ne ſçavoient, ni engager les Indiens à leur fournir des proviſions, ni menager celles qu'ils avoient. Jaloux de la réputation & du crédit que le Capitaine Smith s'étoit acquis par ſon activité & ſa vigilance, ils formerent un complot contre ſa vie; & ce complot ayant échoué, pour le ruiner dans l'eſprit des

Indiens, ils leur payerent pour les proviſions qu'ils leur apportoient, le double de ce que ce Capitaine leur avoit payé, & permirent aux particuliers de négocier avec eux à leur fantaiſie; ce qui rendit ces Indiens ſi inſolens, qu'ils refuſerent de vendre aux Anglois pour une livre peſant de cuivre, ce qu'ils avoient vendu juſqu'alors pour une once. Ratcliff enfin ſe fit bâtir une maiſon de plaiſance dans un bois; & ayant employé à cet ouvrage des gens arrivez nouvellement d'Angleterre, une maladie les fit preſque tous périr. Cette mauvaiſe conduite excita tant de murmures, qu'on fut obligé de dépoſer Ratcliff & de mettre le Capitaine Smith en ſa place.

L'hiſtoire de ce Capitaine, dont on ne ſçauroit aſſez admirer l'habileté, le courage & la vigilance, nous paroît digne d'être rapportée. Lorſqu'on manqua de proviſions à *James-Town*, le Préſident Ratcliff lui donna la commiſſion d'aller parmi les Indiens pour en chercher; il deſcendit en bateau la riviere James, juſqu'à un village nommé Kocoughtan. Les habitans de ce village, perſuadez que les Anglois alloient tous périr de faim, lui montrerent par dériſion à une grande diſtance quelques grains de blé. Pour punir leur inſolence, il fit tirer ſur eux, & les obligea à ſe retirer dans le bois; puis marchant vers leurs habitations, il y trouva des tas de bled ; mais comme il prévoyoit qu'ils reviendroient à l'attaque, il défendit à ſes gens de ſe diſperſer pour piller. Quelques momens après, les Indiens, peints d'une manière horrible, & ayant leur Idole Okee à leur tête, vinrent l'attaquer furieuſement ; il les repouſſa, les mit en fuite, & leur prit leur Idole. Ils envoyerent lui demander la paix, & lui offrirent une rançon pour leur Okee : le Capitaine leur répondit, que s'ils vouloient charger ſon bateau de bled, il feroit leur ami, leur rendroit leur Okee, & leur donneroit outre cela des grains de collier & des haches. Les Indiens ayant accepté cette offre, lui apporterent de la venaiſon, des coqs d'Inde, du gibier, du pain, &c. en abondance ; & pendant tout le tems qu'il demeura avec eux, ils ne diſcontinuerent point de chanter & de danſer, pour lui donner toutes les marques poſſibles de leur amitié.

Quelque tems après, le Capitaine Smith, pour faire de nouvelles découvertes & pour amaſſer des proviſions, monta dans une barge la riviere Chikahamania, & mit pied à terre dans les marais qui ſont à la ſource de cette riviere, accompagné de deux de ſes gens, & de deux Indiens ; mais tout d'un coup il ſe vit environné de deux-cens Sauvages, qui tirerent ſur lui une volée de fléches ; il en tua deux, & ſe défendit contre les autres en ſe battant en retraite pour gagner ſon vaiſſeau: mais regardant plus fixement l'ennemi que le ſentier, il tomba dans un bourbier profond, d'où il lui étoit impoſſible de ſe tirer; de ſorte qu'il fut obligé de capituler avec les ennemis, & de ſe rendre priſonnier.

Les Sauvages le tirerent du bourbier, & le mirent devant le feu pour échauffer ſes membres engourdis. Dès qu'il fut un peu revenu à lui-même, il leur demanda qui étoit leur Chef? Ils lui montrerent Opochancanough, Roi de Pawmonkee; alors tirant de ſa poche un Globe à bouſſole, il en fit préſent à ce Roi; & voyant qu'ils admiroient le mouvement de l'aiguille ſous le verre & les autres ornemens de cette petite machine, il prit occaſion de leur expliquer par ce Globe, la figure de la Terre, le mouvement diurne du Soleil, de la Lune & des Aſtres, la grandeur de la Terre & de la Mer, la diverſité des Nations & des Compléxions, & comment les Anglois étoient leurs Antipodes; ce qu'ils écouterent avec beaucoup d'attention & d'étonnement. Ayant enſuite attaché le Capitaine à un arbre, & formé un cercle autour de lui, ils ſe préparerent à tirer ſur lui; mais le Roi, avec le Globe qu'il tenoit à la main, leur fit ſigne, & tous laiſſerent tomber leurs arcs & leurs fléches; après quoi marchant en bon ordre, le Roi au milieu, les armes du Capitaine portées devant lui comme un trophée, le Capitaine lui-même le ſuivant, mené par deux hommes robuſtes qui le tenoient ſous les bras, & gardé par douze autres, dont ſix marchoient à chaque côté avec des fléches, ils arriverent à la ville d'Arapaks, où les Archers firent leur exercice par de certaines évolutions; tous enfin s'étant peints d'une manière affreuſe, & ayant chacun un carquois rempli de fléches & une maſſuë ſur le dos, la peau d'un Renard ou d'une Loutre ſur le bras, un arc à la main, & ſur la tête la peau d'un grand oiſeau avec les aîles étenduës, d'où pendoient des piéces de cuivre, des coquillages blancs, un grand plumage, & la queuë d'un Serpent à ſonnette, formerent un cercle autour du Roi & du priſonnier qui étoit gardé dans le centre, & danſerent en faiſant des cris & des hurlemens épouvantables.

La danſe étant finie, on conduiſit le Capitaine à un grand apartement, & on y plaça quarante hommes pour le garder à vûë. Peu de tems après on lui apporta une grande quantité de pain, de venaiſon, & d'autres viandes; ce qu'on continua deux fois par jour, à midi & à minuit. Le Capitaine conclut de-là, que leur deſſein étoit de l'engraiſſer pour un ſacrifice. Pendant qu'il étoit dans ce triſte état, & prêt à périr de froid, un Indien, nommé Macaſſater, lui apporta ſa robe, en reconnoiſſance de ce que le Capitaine, à ſa première arrivée en Virginie, lui avoit fait préſent de quelques clincailleries.

Un Indien, dont le fils alloit mourir des bleſſures qu'il avoit reçûës, vint pour tuer le Capitaine, mais les gardes l'en empêcherent, & menerent le priſonnier vers le mourant, s'attendant qu'il le guériroit. Il leur dit, qu'il avoit un remede à James-Town, qui ſauveroit la vie infailliblement au mourant; mais comme ils ne ſe ſoucioient pas de lui rendre la liberté, & que d'ailleurs ils avoient formé le deſſein de ſurprendre le fort des Anglois à James-Town, ils lui promirent non ſeulement de lui rendre la vie, mais encore de lui donner des terres, & de lui procurer autant de jeunes filles qu'il voudroit, s'il vouloit les aſſiſter; & ils propoſerent d'envoyer des meſſagers à James-Town, chercher le remede dont il leur avoit parlé. Le Capitaine voulant profiter de cette occaſion, y conſentit. Il écrivit dans un petit livre de poche une lettre, par laquelle il donnoit avis aux Anglois du deſſein des Sauvages, & leur conſeilloit de mettre à l'arrivée des meſſagers tout le peuple ſous les armes, de leur faire faire l'exercice, de faire une décharge générale de tout leur canon, & ſur-tout de ne manquer pas de mettre dans l'endroit qu'il leur marquoit, les choſes qu'il leur demandoit; & il donna ce livre aux meſſagers,

gers, pour le remettre à ſes amis de James-Town; en même tems il fit à ces Sauvages une deſcription effrayante des canons des Anglois, de leurs mines & de leurs inſtrumens de guerre. Les meſſagers ſe mirent en chemin, & lorſqu'ils furent arrivez à James-Town, & que ſelon leurs ordres ils eurent remis le livre, ils furent ſi ſurpris & ſi effrayez de l'exercice des Anglois & du feu de leur artillerie, qu'ils ſe ſauverent dans les bois; mais le ſoir, ayant repris courage, ils ſe hazarderent à ſe rendre dans l'endroit que le Capitaine leur avoit indiqué, où ils trouverent toutes les choſes que le Capitaine avoit demandées. A leur retour, les Sauvages, étonnez de ce que le Capitaine ſçavoit prédire l'avenir, & faire parler un livre, le prirent pour une Divinité, & le menerent en pompe dans tous les villages qui ſont ſur les rivieres Rappahannok & Potowmak.

Etant arrivé à Pawmonkee, qui étoit la reſidence du Roi, le priſonnier ſe trouva dans des angoiſſes terribles, à cauſe d'un enchantement dont il fait lui-même la deſcription ſuivante. „ A la pointe du „ jour on alluma un grand feu, & on „ étendit des nattes de côté & d'autre, „ on me fit aſſeoir ſur une de ces nattes, „ & on donna ordre à mes gardes de ſortir de la chambre; alors un grand hom„ me d'un air refrogné, dont le viſage

„ étoit barbouillé de charbon, mêlé avec „ de l'huile, entra. Il avoit ſur la tête pluſieurs peaux de Serpens & de Belettes, „ farcies de mouſſe, dont les queuës at„ tachées enſemble formoient une eſpece „ de houpe; autour de cet ornement bi„ zarre étoit une couronne de plume, qui „ flotoit ſur ſes épaules, & lui couvroit „ preſque le viſage. Habillé ainſi, & te„ nant dans ſa main une ſonnette de Ser„ pent, il fit mille geſtes groteſques, & „ éleva ſa voix d'une manière horrible. „ Il commença ſon invocation, en traçant „ avec de la farine un cercle autour du „ feu. Là deſſus trois de ſes confreres, „ tout barbouillez de noir & de rouge, les „ paupieres peintes de blanc, & avec de „ grandes mouſtaches, entrerent en gam„ badant; ils ſe mirent tous à danſer au„ tour de moi: enfin ils s'aſſirent vis-à„ vis de moi, & entonnerent une chanſon „ au bruit de leurs ſonnettes. Quand cet„ te muſique eut fini, le Chef mit cinq „ grains de froment à terre, & étendit ſi „ fort les mains & les bras qu'il en ſua, „ & que les veines lui enflerent; puis il „ fit une courte oraiſon, au bout de la„ quelle tous pouſſerent un grand ſoupir, „ & recommencerent à chanter. Le Chef „ fit une autre oraiſon, & mit trois autres „ grains de bled à quelque diſtance des „ premiers; on repéta ce même exercice „ juſqu'à ce qu'il y eût trois cercles de

„ grain autour du feu. Alors ils prirent „ un paquet de baguettes préparées pour „ cet uſage, & à la fin de chaque chanſon & oraiſon, ils en mirent une dans „ les intervalles; ils ne mangerent ni ne „ bûrent, non plus que moi, juſqu'à la „ nuit; mais alors ils ſe regalérent de ce „ qu'ils avoient de meilleur. Cette cérémonie dura trois jours, & ils me dirent, que par-là ils ſe propoſoient de „ ſçavoir, ſi j'étois bien ou mal intentionné pour eux; que le cercle de farine „ ſignifioit leur païs, les cercles des grains „ de bled, les bornes de la mer, & les baguettes, ma patrie ". Notre Auteur nous apprend encore, que ces Sauvages s'imaginent que le monde eſt rond & plat comme un tranchoir, & qu'ils en habitent le milieu; qu'en montrant au Capitaine Smith un petit ſac rempli de poudre à canon, ils lui dirent, qu'ils avoient deſſein d'en ſemer au printems, & qu'ils le prierent de leur enſeigner la manière de la cultiver.

On mena enfin le priſonnier à *Meronocomako*, ou le grand Empereur *Powhatton* faiſoit ſa réſidence, & qui, lorſque le Capitaine fut introduit auprès de lui, le reçut en cérémonie, aſſis en pompe ſur un banc de bois devant un grand feu, couvert d'une robe de peliſſe; à ſa droite étoit aſſiſe une jeune femme, une autre à ſa gauche, & le long de l'apartement, de chaque côté, un rang d'hommes, qui avoient derriere eux autant de femmes, tous peints de rouge. A l'entrée du Capitaine, tous pouſſerent un grand cri, la Reine d'Apomatok lui apporta de l'eau pour ſe laver les mains, & un autre un paquet de plumes, au lieu d'une ſerviette, pour les eſſuyer. Après avoir regalé le priſonnier magnifiquement, ils tinrent un long Conſeil, à la fin duquel on plaça devant l'Empereur deux grandes pierres. On traîna le priſonnier devant cet Empereur, & on mit ſa tête ſur une de ces pierres; mais dans le tems que les Sauvages ſe préparoient à lui faire ſauter la cervelle, Pocohontas, la fille favorite de l'Empereur, après avoir intercedé envain en ſa faveur, ſe jetta ſur le bloc, en ôta avec ſes deux mains la tête du Capitaine, & y mit ſa propre tête; cette action toucha tellement l'Empereur, qu'il donna la vie au priſonnier.

L'Hiſtoire de cette Princeſſe, qui dans un païs Payen, & parmi des Sauvages, avoit des ſentimens véritablement Chrétiens, & à qui le Capitaine Smith, dans une requête préſentée à la Reine Anne, Epouſe de Jaques I. rend témoignage qu'elle a ſauvé la Colonie Angloiſe de *James-Town* plus d'une fois par ſes avis, & par les proviſions qu'elle ne manquoit pas de leur apporter tous les cinq ou ſix jours, eſt fort remarquable. Nous la donnerions en abregé à nos Lecteurs, ſi l'on n'en trouvoit

voit pas les principales circonſtances dans l'Hiſtoire de la Virginie que nous avons déja indiquée.

L'Empereur Powhatton, après avoir detenu long-tems le Capitaine Smith, lui rendit enfin la liberté, & le renvoya à *James-Town*, à condition que ce Capitaine lui envoyeroit deux piéces de canon & une meule de moulin, promettant de lui donner en retour le païs de *Capabowoſiok*, de l'aimer comme ſon fils Nantaquond, & de le faire conduire chez lui. Le Capitaine ayant accepté ces offres, arriva à *James-Town* avec les douze guides que Powhatton lui avoit donnez, les regala magnifiquement, & leur montra deux demi-coulevrines & une meule de moulin, leur diſant qu'il faloit qu'ils les portaſſent comme un préſent à leur maître. Mais ces Indiens, voyant qu'après la décharge d'une de ces coulevrines contre un grand arbre, les branches en tomberent avec un bruit terrible, eurent ſi peur qu'ils s'enfuirent. Le Capitaine les raſſura, & leur donna d'autres préſens pour Powhatton, ſa femme & ſes enfans.

Dès que le Capitaine Smith eut reçû ſes Lettres Patentes comme Préſident du Conſeil, il s'appliqua à rebâtir l'égliſe de *James-Town*, à reparer le fort, à agrandir les magazins & à regler la garde. Il ordonna auſſi de faire faire l'exercice tous les Samedis aux habitans de cette ville, & de mettre les batteaux en bon état. Powhatton employa la force & la ruſe pour traverſer ſes projets, & pour ruiner la Colonie; mais la vigilance & le courage de Mr. Smith ſurmonterent tous ces obſtacles. Ses propres gens conſpirerent plus d'une fois contre lui; mais il trouva toûjours moyen de faire échouer leurs deſſeins. *Opocbuncanough*, Chef de *Pawmonkee*, voulut le ſurprendre pour le tuer; mais il ſe jetta ſur lui & le fit priſonnier, quoiqu'il le relâchât bientôt après. *Paſpabego*, autre Chef Indien, le trouvant hors du fort, le ſaiſit, & le traîna vers la riviere pour le noyer. Mr. Smith le prit à la gorge, & l'ayant preſqu'étranglé, il tira ſon coutelas pour lui couper la tête; mais il ſe laiſſa fléchir à ſes prieres, & lui donna la vie, le mena priſonnier à *James-Town*, & le mit aux fers; cependant comme les femmes, les enfans & les amis de *Paſpahego*, qui avoient la liberté de le venir voir, eurent l'adreſſe de gagner pluſieurs Anglois par des préſens, ce priſonnier s'échapa malgré ſes chaînes.

Le Préſident Smith envoya le Capitaine Wynn avec cinquante hommes armez au lieu où Paſpahego s'étoit retiré, pour le ſaiſir de nouveau; & ſur ce que ce Capitaine s'étoit contenté de s'emparer de deux canots & de brûler la maiſon de Paſpahego, il y marcha lui-même, Dès que les Indiens ſçurent que Mr. Smith étoit à la tête du détachement Anglois, ils mirent bas les armes, & demanderent la paix. Voici la harangue qu'un jeune-homme d'entre eux, nommé Okoning, fit à cette occaſion.

,, Capitaine Smith, Paspahego mon maître
,, eſt ici; lorſqu'il vit d'abord vos gens,
,, il vous prit pour le Capitaine Wynn,
,, dont il avoit deſſein de ſe venger, par-
,, ce que mon maître ne l'avoit jamais of-
,, fenſé; & quoiqu'il ſçache qu'il vous a
,, offenſé en échapant de la priſon, il eſ-
,, père que vous conſidererez que les poiſ-
,, ſons nagent, que les oiſeaux volent,
,, que chaque animal cherche à ſe déba-
,, raſſer du filet & de la ligne, & que par
,, conſequent vous ne devez pas le blâ-
,, mer, lui qui eſt un homme. Il vous
,, prie de vous ſouvenir des peines qu'il
,, s'eſt données pour vous ſauver la vie,
,, lorſque vous étiez priſonnier; ſi depuis
,, il a taché de vous cauſer du dommage,
,, ce n'a pas été par choix, mais parce
,, qu'il y a été forcé; d'ailleurs vos gens
,, s'en ſont déja vengez à notre grand pré-
,, judice. Nous ſçavons que vous êtes ve-
,, nu cette fois dans le deſſein de nous
,, détruire; mais il vous ſera certainement
,, plus avantageux, de nous permettre de
,, continuer dans nos demeures & de cul-
,, tiver nos champs; par-là vous ſubvien-
,, drez à vos propres beſoins, & vous par-
,, tagerez les fruits de nos travaux; avec

„ tant ſoit peu plus de peine, nous pourrons nous établir dans un autre lieu, „ hors de votre portée. Si vous nous „ promettez la paix, nous vous croirons; „ ſi vous êtes réſolu de pourſuivre votre „ vengeance, nous abandonnerons le païs". Cette harangue produiſit ſon effet. Le Préſident Smith fit la paix avec ces Indiens, à condition qu'ils ne feroient tort à aucun Anglois, & qu'ils apporteroient à James-Town le bled & les autres proviſions dont ils pourroient ſe paſſer.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Amérique, les principaux de la Compagnie de Londres, voyant que les retours qu'on leur faiſoit de la Virginie, ne répondoient point à leur attente, & ennuyez des factions qui regnoient dans cette Colonie, préſenterent une Requête au Roi Jaques I. par laquelle ils le prioient d'envoyer un Gouverneur en Virginie, pour diriger les affaires ſous l'autorité Royale. Le Roi y conſentit, & nomma le Lord Delawar Gouverneur, le Chevalier Thomas Gates Sous-Gouverneur, le Chevalier George Summers, Amiral, le Capitaine Newport, Vice-Amiral, le Chevalier Wainman, Général. La Compagnie là deſſus équipa neuf vaiſſeaux chargez de proviſions, avec 500. hommes de débarquement, dont elle donna le commandement aux Chevaliers Gates, & Summers, & au Capitaine Newport, qui tous trois devoient être revêtus d'un pouvoir égal. Ils s'embarquerent tous les trois dans un même vaiſſeau, avec 150. hommes, & la Commiſſion Royale; mais ce vaiſſeau fut ſeparé des autres par une rude tempête, & jetté ſur les côtes des Bermudes, les autres vaiſſeaux arriverent au port. Mais les paſſagers, remplis d'une haute opinion d'eux-mêmes & de leur autorité nouvelle, ayant debarqué, mépriſerent le Préſident & le Conſeil, & voulurent immédiatement prendre en main les rênes du Gouvernement. Mr. Smith ne voulant pas les croire ſur leur ſimple parole, & eux ne pouvant produire la Commiſſion Royale, il refuſa de reſigner ſon poſte, & continua à donner tous ſes ſoins à cette Colonie. Mais un jour, revenant d'un fort qu'il faiſoit conſtruire ſur les cataractes de la riviere James, le feu prit à la poudre à canon, pendant qu'il dormoit dans le bateau, & ſe trouvant dangereuſement bleſſé, il fut obligé de quitter la Virginie, & de retourner en Angleterre pour s'y faire traiter.

En quittant James-Town, qui alors conſiſtoit en 60. maiſons, le Capitaine Smith y laiſſa trois vaiſſeaux, ſept bateaux, 24. piéces de canon, 300. mouſquets, des épées & des piques pour un grand nombre de perſonnes, des munitions de guerre ſuffiſantes, un cheval, ſix cavalles; près de 600. cochons, autant de poules, quelques chevres & quelques brebis, des filets pour pêcher, toutes ſortes d'outils, & cent hommes robuſtes, propres au travail & à la guerre ; mais auſſi-tôt qu'il fut parti, tout alla en deroute, les Indiens n'appréhendoient plus les Anglois, ni n'avoient la moindre amitié pour eux. Powhatton tua le Capitaine Ratcliff & trente de ſes gens, qui étant venus dans un vaiſſeau pour négocier, s'étoient confiez trop légerement à lui. Les proviſions furent bientôt conſumées ; il ne reſta plus qu'un peu de poiſſons, quelques racines & quelques herbes ſauvages ; enfin la famine devint ſi grande, qu'on mangea les peaux des chevaux, & les cadavres des Indiens qu'on avoit tuez & enterrez : même un des habitans, qui étoit un monſtre plutôt qu'un homme, tua ſa propre femme, & après avoir ſalé le corps, en mangea pendant quelques jours ; juſqu'à ce que le meurtre fût decouvert, & le meurtrier exécuté.

Les trois Sous-Gouverneurs arriverent enfin le 25. de Mai 1610. à James-Town ; mais voyant l'état déplorable de cette Colonie, il fut réſolu unanimement de l'abandonner & de retourner en Angleterre. Lorſqu'on étoit ſur le point d'exécuter cette réſolution, le Lord Delawar, Gouverneur de la Province, arriva avec des proviſions, qui rétablit les affaires de la Colonie, bâtit ſur la riviere Southampton deux forts, le fort Henri & le fort Charles,

les, reprima l'inſolence des Indiens de Paſpahego, & fit pluſieurs ſages reglemens; mais étant tombé malade, il s'en retourna auſſi en Angleterre.

Le Chevalier Thomas Dale ſucceda au Lord Delawar, qui, après avoir viſité tous les forts, encouragé le peuple au travail, fait obſerver ponctuellement les loix & conſervé le bon ordre dans James-Town, monta la riviere James avec 350. hommes, & bâtit à la diſtance de 50. milles de James-Town une nouvelle ville avec 2. petits forts, une égliſe & un magazin; & il nomma cette ville Henrico.

Le Capitaine Argal ſucceda en 1617. au Chevalier Dale. A ſon arrivée à James-Town il trouva cette Colonie dans un miſerable état; l'égliſe & toutes les maiſons, à la réſerve de 5. ou 6. étoient en ruines, le pont rompu, les paliſſades ôtées, les puits bouchez, les marchez & les ruës ſemez de tabac; & les Indiens, devenus familiers avec les Anglois, avoient appris d'eux l'uſage des armes à feu. Il tacha de remedier à tous ces déſordres, & de remettre la Colonie ſur un bon pied. Il chaſſa les François du Cap Cod, où ils s'étoient établis, comme auſſi de Port-Royal dans l'Acadie; mais bientôt après il fut rappellé en Angleterre.

Les malheurs qui arriverent dans la ſuite à cette Colonie, & le maſſacre général des Anglois, par les Indiens, pouſſez à cela par leur Chef *Opochanchanough*, porterent le Roi Charles I. à diſſoudre la Compagnie l'an 1626. & à prendre les Colonies de la Virginie ſous ſa protection immédiate; il nomma lui-même un Gouverneur & un Conſeil; il ordonna que les expéditions, tant pour les charges que pour les terres, & tous les procès, ſe fiſſent au nom du Roi, & il ſe réſerva une redevance de deux chelins Sterlin pour chaque cent acres de terre. Depuis ce temslà la Virginie a toûjours été gouvernée par un Sous-Gouverneur & une Aſſemblée, formée ſur le modèle du Parlement d'Angleterre, & compoſée des Députez des villes, qui forment la Chambre baſſe, & du Conſeil du Roi, qui eſt la Chambre haute. Nous ne nous arrêterons pas à ce Periode; on en peut lire les particularitez dans l'Hiſtoire de la Virginie dont nous avons parlé. Notre Auteur finit ſon Hiſtoire par des Remarques très-judicieuſes ſur le Commerce & ſur le Gouvernement de la Virginie. Il dit par rapport au Commerce, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on tînt la balance égale entre les Planteurs dans la Virginie, & les Marchands de Londres qui débitent leur tabac, & leur envoyent en retour d'autres marchandiſes; & qu'on encourageât les manufactures de fer, établies depuis peu par le Colonel Spotswood dans cette Colonie. Il remarque par rapport au Gouvernement, qu'on a mis un impôt de deux chelins Sterlin ſur chaque tonneau de Tabac, pour lever la ſomme de deux-mille livres Sterlin, dont le Gouverneur, qui reſide conſtamment en Angleterre, reçoit 1200 livres; & le Sous-Gouverneur, qui, auſſi-bien que le Gouverneur, a une Commiſſion du Roi ſous le grand Sceau d'Angleterre, garde pour lui les 800. livres qui reſtent; mais que le provenu de cet impôt excedant beaucoup la ſomme de 2000. livres, il ſeroit juſte qu'on employât le ſurplus à des uſages publics, & pour le ſervice de la Colonie, plutôt qu'à ſatisfaire l'avarice de quelques particuliers. Il croit, que c'eſt un grand abus d'envoyer comme Gouverneurs dans les Colonies de l'Amérique des perſonnes d'un rang éminent, dont la fortune eſt delabrée, pour rétablir leurs affaires; & il aſſure, que depuis que les Gouverneurs de la Virginie reſident en Angleterre, & qu'il n'y a dans cette Colonie que des Sous-Gouverneurs, les factions & les brouilleries ſont beaucoup moins fréquentes.

Nous avons cru que nos Lecteurs ne ſeroient pas fâchez, d'avoir l'abregé d'une Hiſtoire de la Virginie qui nous paroît fort bien écrite; & ſi nous nous ſommes étendus ſur quelques particularitez, c'étoit pour leur donner une idée du génie, des coûtumes & des mœurs des Indiens, & de quelques-uns de leurs Chefs.

ARTICLE. IV.

An Inquiry into the Nature of the human Soul, wherein the Immateriality of the Soul is evinced, from the Principles of Reaſon and Philoſophy. C'eſt-à-dire: *Récherches ſur la Nature de l'Ame humaine, où l'on établit ſon Immatérialité par les Principes de la Raiſon & de la Philoſophie.* A Londres, pour l'Auteur, chez A. Millar, vis-à-vis de St. Clément, 1737. deux Vol. in 8. *pp.* 436. pour le premier, & 440. pour le ſecond.

MR. ANDRE' BAXTER, Gentilhomme Ecoſſois, eſt l'Auteur de cet Ouvrage, qui, quoique fort abſtrait & métaphyſique, a été ſi bien reçû du Public, que la première Edition en un Volume in 4. ayant été debitée en peu de tems, il a falu en imprimer bientôt une ſeconde, de ſorte que l'Ouvrage eſt encore nouveau, ſur-tout pour les Etrangers. Il eſt diviſé en Sections; le premier Volume en conontient cinq, & le ſecond trois, ſans Dédicace, ni Préface, ni Introduction, l'Auteur entrant tout d'un coup en matière.

Dans la première Section, après avoir dit, que par l'*Ame il entend ce Principe*, quel qu'il puiſſe être, *qui agit & qui apperçoit en nous*; il prouve que la Matière réſiſte à tout changement de ſon état préſent; que cette réſiſtence lui eſt eſſentielle, & incompatible avec une *force active* reſidante dans la Matière. Il fait voir, que comme la Matière ne ſçauroit ſe mettre en mouvement d'elle-même, ſans une force qui agiſſe ſur elle extérieurement; de même, lorſqu'elle eſt en mouvement, elle continue toûjours à ſe mouvoir en ligne droite, à moins qu'une force extérieure n'arrête ſon mouvement. Il y a plus, le Corps en mouvement réſiſte à l'acceleration du mouvement. Laiſſez tomber une boule, & frappez-la immédiatement après avec la main, vous ſentirez qu'elle fera quelque réſiſtence contre votre main, & que la réſiſtence ſera d'autant plus grande que vous la frapperez avec plus de force. En un mot, la Matière entant qu'étenduë & ſolide, réſiſte à tout changement de ſon état préſent, & cette réſiſtence eſt proportionnée à la nature & à la grandeur du changement qu'on veut y cauſer.

Cette réſiſtence n'eſt point une *action* de la Matière, ce n'eſt qu'une ſimple *Réaction*, qui ne s'exerce jamais que lorſqu'on agit actuellement ſur la Matière. Tant s'en faut que la Matière ſoit *active* en vertu de cette réſiſtence, qu'au contraire c'eſt cette réſiſtence même qui fait que la Matière ne ſçauroit agir; c'eſt une eſpece d'*Inactivité* poſitive, c'eſt ce que les nouveaux Philoſophes ont appellé *Vis inertiæ*, l'*Inertie* de la Matière. Non ſeulement la Matière ne ſçauroit ſe mouvoir d'elle-même lorſqu'elle eſt en repos, ni s'arrêter d'elle-même lorſqu'elle eſt en mouvement; mais en repos elle *réſiſte* à la force qui veut la mouvoir, & en mouvement elle réſiſte à la force qui veut l'arrêter; ce qui eſt quelque choſe de plus qu'une ſimple Inactivité.

Ce ſont-là des Faits que l'expérience découvre, & que par conſequent on ne ſçauroit revoquer en doute. Mais comment les expliquer? C'eſt la difficulté. Il ſemble qu'on conçoive aiſément, qu'un Corps en repos ne ſçauroit être mis en mouvement, ſans qu'une cauſe extérieure agiſſe ſur lui; parce que produire du mouvement, c'eſt produire quelque choſe de poſitif; ce qui demande une cauſe. Mais qu'un Corps en mouvement continue à ſe mouvoir, lorſque la cauſe qui l'a mis en mouvement ceſſe d'agir ſur lui, c'eſt ce qu'on ne comprend point. Le Mouvement étant un continuel changement de lieu, conçoit-on le rapport qu'il y a entre le changement dans le premier moment, & le changement dans le ſecond moment. Je conçois, qu'une cauſe agiſſant ſur un Corps, peut le faire paſſer d'A en B. mais cette cauſe ceſſant d'agir ſur le Corps, pourquoi continue-t-il de paſſer de B, en C, de C en D, & ainſi de ſuite? Expliquer cela, comme le fait notre Auteur, par l'*Inertie* de la Matière, c'eſt donner la difficulté même pour ſolution, c'eſt dire que le Corps continue de ſe mouvoir, parce qu'il reſiſte au Mouvement. Il vaut mieux reconnoître ici ingénûment notre ignorance, & avouer, avec Mr. de 's Graveſande *, que *la Cauſe de la continuation du Mouvement nous eſt inconnue.* Mais ne ſuit-il pas de cette Continuation du Mouvement, que mouvoir un Corps, c'eſt lui communiquer actuellement une *Force réelle.* Notre Auteur n'admettra point cette conſequence, elle renverſeroit tout ſon Syſtême; car il ſoutient, que de l'Inertie eſſentielle à la Matière, il ſuit, qu'il ne ſçauroit y avoir en elle la moindre force, *tendence,* diſpoſition, effort, ou *conatus* à changer ſon état. Traduiſons ſa Démonſtration, afin de ne lui en point impoſer. ,, Suppoſons, dit-il, qu'il ſoit poſſible que deux *Efforts* contraires ayent été imprimez dans la Matière; l'un, par lequel elle réſiſte au changement de ſon état, dans quelque direction que ce ſoit; & l'autre, par lequel elle tende à changer ſon état; ces deux Efforts n'aboutiroient à rien; ce ſeroit faire & défaire la même choſe en même tems. Car, ou ces deux Efforts ſeroient égaux, & alors ils ſe détruiroient l'un l'autre; ou ils ſeroient inégaux; & en ce cas le plus fort ſurmonteroit le plus foible, & il ne reſteroit dans la Matière que l'excès du premier ſur le ſecond. Si l'effort, par lequel la Matière réſiſte au changement de ſon état, ſe trouvoit le plus puiſſant, il l'emporteroit ſur l'Effort qu'elle feroit pour changer ſon état; & alors ce ſeroit la même choſe que ſi ces deux Efforts contraires n'euſſent point été mis dans la Matière. Si l'Effort qu'elle fait pour changer ſon état l'emportoit ſur l'autre, il ſeroit impoſſible que la Matière continuât un inſtant dans aucun état aſſignable; ce qui eſt une contradiction manifeſte.

---

* *Voyez ſes* Phyſices Elementa Mathematica, *Lib.* I. *Cap.* XVI. *num.* 124. de la première Edition.

Cette conſequence n'auroit point paru contradictoire au fameux Toland, qui a fait une Diſſertation exprès, pour prouver que *le Mouvement eſt eſſentiel à la Ma-*

tière *. Je ne ſçais ſi notre Auteur a vû cette Diſſertation; mais il n'en prend aucune connoiſſance. Cependant s'il eſt vrai, comme le prétend Toland, que les parties inſenſibles des Corps même les plus durs, des Rochers de la mer, des Marbres dans les entrailles de la terre, ſont dans un Mouvement continuel, quoique lent & imperceptible, par lequel tout change, tout ſe détruit à la longue; la conſequence que Mr. Baxter croit contradictoire, ſe trouvera vraye à la lettre; & il ſera vrai qu'aucune parcelle de Matière ne continue un ſeul inſtant dans le même état.

Notre Auteur prétend, que l'Inertie de la Matière eſt quelque choſe de poſitif, une Inactivité réelle & *opiniâtre* †. Cependant il eſt certain, que lorſqu'il n'y a point d'obſtacle, la Matière ou le Corps cede au moindre choc ‡. Il eſt vrai qu'un Corps très-peſant, placé ſur une table, ne peut être mû que très-difficilement. Mais ce n'eſt pas de l'Inertie de la Matière que vient cette difficulté; c'eſt de la peſanteur. Que ce Corps ſoit ſuſpendu, vous le re-

---

* C'eſt la derniere du Recueil qu'il a intitulé *Letters to Serena*, imprimé à Londres en 1704. in 8.

† A poſitive or ſtabborn inactivity.

‡ 's Graveſande Cap. II. num. 11.

remuerez avec la derniere facilité; ce qui prouve que l'*Inertie* de la Matière ſe ſurmonte très-aiſément.

Mr. Baxter ſoutient, que ce qu'il a établi touchant l'*Inertie* de la Matière, fait voir que la Gravité, l'Attraction, l'Elaſticité, la Repulſion, & toute autre diſpoſition ou effort à ſe mouvoir qu'on peut obſerver dans la Matière, ne ſont point des forces ou des qualitez qui lui apartiennent, ou qui lui ſoient inhérentes, mais une impulſion ou une force qui lui eſt imprimée extérieurement. On croit communément qu'il y a dans le Corps une qualité ou une force par laquelle il deſcend vers la terre : ,, Mais, dit notre ,, Auteur, il paroît par ce qu'on vient ,, d'établir, que le Corps réſiſte à ce Mou- ,, vement, autant qu'à être mû avec la ,, même vélocité dans quelque autre di- ,, rection que ce ſoit; & que dans ce cas, ,, comme dans tous les autres, la Matiè- ,, re eſt pouſſée (*impelled*) par une cauſe ,, ou puiſſance extérieure; c'eſt-à-dire ,, par quelque choſe qui n'eſt point ma- ,, tière. L'Effet de la Gravité n'eſt point ,, de détruire la réſiſtance de la Matiè- ,, re, ni d'en faire une Matière qui ne ,, réſiſte point, mais de ſurmonter ſa ,, réſiſtence ,,. Et comme la Matière en mouvement réſiſte à l'accéleration de ſon mouvement, l'effet de la Gravité eſt encore de ſurmonter à chaque inſtant cette nouvelle réſiſtence. D'où il ſuit, que la Matière réſiſte même à cette force de la Gravité, & par conſequent que la Gravité (& il en eſt de même de l'Elaſticité, de la Répulſion & de l'Attraction) eſt une force imprimée extérieurement à la Matière, & non pas un effort, ou une *tendence* qui lui apartienne & lui ſoit inhérente.

On prouve enſuite que la Gravité n'eſt point cauſée par un Fluide, ou par quelque Matière ſubtile, & l'on ſe ſert principalement des raiſons du célèbre Mr. de 's Graveſande, dont on rapporte quelques Paſſages, tirez de ſes Elemens Mathématiques de la Phyſique, Liv. IV. Chap. IV. n. 1237. 1238. Après cela notre Auteur s'étend encore à prouver fort au long la réſiſtence de la Matière, & à faire voir les conſequences abſurdes qui s'enſuivroient, ſi la Matière ne réſiſtoit pas au changement de ſon état actuel, ſoit de repos, ſoit de mouvement.

Après avoir établi l'Inertie & l'Inactivité abſoluës de la Matière, notre Auteur fait voir dans la ſeconde Section, quelles ſont les conſequences qui réſultent de ce Principe. La première & la plus importante, c'eſt *la Néceſſité de l'Exiſtence d'un Etre immatériel & tout-puiſſant, qui ayant premièrement créé cette ſubſtance morte, la Matière, lui a imprimé originellement, & continue encore à lui imprimer le Mouvement.*

On ne s'arrête pas long-tems ici à prouver la première partie de cette conſequence, c'eſt-à-dire la Création de la Matière ; parce que la derniere Section de tout l'Ouvrage eſt deſtinée à prouver, que *la Matière n'eſt point éternelle, qu'elle n'exiſte point ſans une cauſe, & qu'elle n'eſt point l'effet éternel d'une cauſe éternelle.* Mais on s'attache particulierement ici à prouver, qu'un Etre immatériel eſt la cauſe de tout le Mouvement qu'il y a dans le monde.

On commence d'abord par prouver l'exiſtence du *Vuide*, par cette raiſon, que ſi tout étoit *plein*, le Mouvement ſeroit impoſſible. Enſuite on montre, que comme *le Mouvement diminue continuellement dans l'Univers, par le choc des Corps les uns contre les autres*, il faut que la même Cauſe immatérielle, qui a une fois produit le Mouvement, le reproduiſe inceſſamment ; puiſque le Corps une fois en repos, ne ſçauroit ſe mouvoir de lui-même.

Un des moyens les plus admirables par leſquels le Mouvement eſt reproduit, c'eſt l'*Elaſticité*. Suivant notre Auteur, la force avec laquelle les parties d'un Corps élaſtique, dont la ſituation a été changée par le choc, viennent à *rejaillir*, ou à ſe rétablir, ne peut être cauſée que par l'impreſſion immédiate d'un Moteur immatériel ; ce qu'il prouve entre autres conſiderations par cette raiſon ; c'eſt qu'il y a ſouvent après le choc de pluſieurs Corps élaſtiques, plus de Mouvement qu'il n'y en avoit avant le choc. Le célèbre Huygens a démontré, que ſi pluſieurs Corps élaſtiques ſont placez de manière qu'ils puiſſent ſe frapper directement les uns les autres, & ſi la quantité de Matière dans ces Corps eſt en progreſſion Géometrique, le plus petit venant à choquer celui qui eſt le plus proche de lui, le ſecond venant à choquer le troiſième, & ainſi de ſuite; la quantité de Mouvement augmentera continuellement dans chacun de ces Corps, juſques au dernier. Par exemple, s'il y a cent Corps élaſtiques de ſuite, la quantité de Matière du ſecond étant double de celle du premier, celle du troiſième double de celle du ſecond, & ainſi de ſuite; le premier choquant le ſecond, celui-ci le troiſième, & ainſi conſécutivement juſqu'au centième, la quantité de Mouvement dans le dernier ſera deux millions de millions, trois-cens trente-huit mille quatre-cens quatre-vingt-ſix millions, huit-cens & ſept mille, ſix-cens cinquante-ſix fois (2, 338486, 807656,) plus grande que dans le premier. De ſorte que ſi le premier de ces Corps n'étoit mû, qu'avec une force telle qu'un enfant pourroit lui communiquer, la force du dernier ſeroit inconcevable. Les Béliers des Anciens, ou les Canons des Modernes pourroient à peine nous donner quelque idée de cette force. Comment donc peut-on s'imaginer, que la Ma-

Matière, inactive de ſa nature, puiſſe augmenter en elle-même la quantité du Mouvement d'une manière ſi prodigieuſe? Cependant à le bien conſiderer, ceci n'eſt pas plus merveilleux, que de voir une pierre, au moment qu'on la laiſſe aller, commencer à ſe mouvoir, & continuer toûjours avec plus & plus de rapidité. Ceci, ſuivant notre Auteur, ne peut être que l'effet d'une Cauſe immatérielle, qui produit le Mouvement dans la Matière.

Il fait enſuite quelques Refléxions ſur l'Elaſticité de l'Air, & il en conclut en général, que tout ce qu'on appelle Attraction, Répulſion, Elaſticité, Gravité, ou Peſanteur, dans la Matière, ne ſont que des effets produits par une Cauſe immatérielle dans cette ſubſtance morte & inactive. Il confirme cette Thèſe par quelques Remarques ſur le Mouvement des Corps céleſtes, & ſur la *Cohéſion* des Corps: à l'égard de ce dernier Article, il fait une Refléxion digne d'être rapportée. C'eſt quelque choſe d'aſſez ſurprenant, qu'une force capable de mouvoir un Corps très-peſant, un bloc de marbre, par exemple, ne puiſſe pas en ſeparer la plus petite partie. D'où il ſuit, que les parties ſont liées les unes aux autres par une force plus grande que l'Inertie de la Matière & la peſanteur jointes enſemble; d'où l'on conclut encore, que la Co-

Cohéſion eſt l'effet d'une Impulſion immatérielle.

Après cela Mr. Baxter conſidere nos Corps dans leurs Mouvemens, tant méchaniques, que ſpontanées ou volontaires. Il attribue ces deux eſpeces de Mouvemens à Dieu, avec cette différence, que le premier ſe fait entierement ſans notre participation, au lieu que le ſecond ſe fait en conſequence de notre volonté. Mais, dit-il, nous ne faiſons réellement que *vouloir, & à proprement parler, c'eſt Dieu qui eſt non ſeulement le premier, mais auſſi le ſeul Moteur.* Pour établir cette Thèſe, il fait voir ici en quoi conſiſte le Méchaniſme du Corps, & il prétend que la Circulation du Sang & des Humeurs, ne ſçauroit ſe faire ſans une Cauſe immatérielle; d'où il conclut, que c'eſt envain qu'on ſe tourmente pour découvrir la Cauſe méchanique de la Circulation du Sang; ſi par une Cauſe méchanique on entend certain *pouvoir* communiqué à la Matière, par lequel elle exécute ce Mouvement ſans l'intervention d'une Cauſe immatérielle.

Venant au Mouvement ſpontanée ou volontaire, Mr. Baxter obſerve, qu'il n'exclut pas, mais ſuppoſe au contraire le Mouvement méchanique. La Spontanéïté conſiſte à mettre la Machine en mouvement. Nous ſommes libres de faire mouvoir notre main ou notre pied, mais nous ne ſçaurions les faire mouvoir ſans l'aſſiſtance du Méchaniſme. S'il y a quelque dérangement dans ce Méchaniſme, envain voulons-nous mouvoir la main; la volonté ne ſera ſuivie d'aucun effet.

C'eſt donc la Volonté qui commence ou arrête le Mouvement, lorſque la partie du Corps eſt bien diſpoſée. Or ce qui produit du Mouvement où il n'y en avoit point, ou qui arrête le Mouvement où il y en avoit, ce qui produit un changement du repos au Mouvement, ou du Mouvement au repos, ne ſçauroit être *la Matière*; puiſque la Matière réſiſte à tout changement de ſon état, ſoit de Mouvement ſoit de repos. Et puiſque ce changement eſt produit par la Volonté, ce qui veut en nous n'eſt point matériel. Or, comme *vouloir* eſt une proprieté qui ne ſçauroit ſubſiſter d'elle-même, mais qui doit reſider dans un ſujet dont elle eſt la proprieté; il faut conclure de-là, que ce qui veut en nous, eſt une Subſtance immatérielle.

Mais, ainſi qu'on l'a déja remarqué, la Volonté ne fait que commencer l'action, & l'action s'exécute, ſans que celui qui veut, ſçache même comment elle s'exécute. Il faut donc admettre encore ici un autre Moteur immatériel, qui, à l'occaſion de la Volonté de l'Ame, exerce ſon pouvoir dans la ſubſtance des muſcles, & y produit le Mouvement. Cet autre Principe, ſuivant notre Auteur, c'eſt Dieu lui-même. De ſorte que nous voilà ramenez au Syſtême des Cauſes occaſionnelles, quoique Mr. Baxter ne faſſe pas ſemblant de s'en appercevoir; car il ne dit pas un mot de ce Syſtême, dont le ſien ne diffère pourtant preſqu'en rien. Il eſt vrai qu'il ſuppoſe, que c'eſt l'Ame, qui par ſa volonté fait une très-petite impreſſion ſur une partie très-peu conſiderable de la Matière du Corps, tous les Mouvemens qui ſuivent cette impreſſion, étant opérez par le Créateur même. Mais ſans objecter, qu'on ne conçoit pas comment l'Ame, étant immatérielle, peut faire impreſſion ſur la Matière, je demande ſeulement, quelle eſt la portion de Matière ſur laquelle l'Ame agit, & comment elle peut agir ſur cette Matière ſans s'en appercevoir elle-même, ſans connoître la Matière ſur laquelle elle agit? Lorſque je veux remuer le pied ou la main, je remue ſur le champ celui que je veux. Suivant notre Auteur, mon ame imprime alors une petite force ſur une très-petite portion de Matière, pour faire jouer la Machine; & c'eſt Dieu qui produit tout le reſte. Ce n'étoit pas la peine de faire agir l'Ame ſur la Matière, pour reduire ſon action à ſi peu de choſe. Cependant c'eſt-là toute la différence qu'il y a entre le Syſtême de l'Auteur & celui des Cauſes occaſionnelles. Traduiſons l'exemple qu'il donne pour expliquer quelle part l'homme a dans ſes propres actions, & quelle part en apartient à Dieu.

,, Lorſqu'un homme tire de l'Arc, le ,, Moteur ſpontanée (la partie immaté-,, rielle, ou l'Ame) veut, & a deſſein de ,, produire l'action, & c'eſt ce qui fait ,, que c'eſt *ſon action propre*, & qu'il eſt ,, réſponſable de toutes les conſequences ,, morales qu'elle peut avoir. *Ce Moteur ,, fait, outre cela, quelque choſe qui met le Mé-,, chaniſme du Corps en mouvement*; & ce ,, n'eſt que juſques-là ſeulement qu'il eſt ,, agent La Matière de ſon Corps, dont ,, les facultez naturelles ſont alors miſes ,, en mouvement par le premier Moteur, ,, en conſequence de la Volonté du Mo-,, teur ſpontanée, imprime par ſa réſiſ-,, tence & par ſa forte Cohéſion (qui eſt ,, auſſi une Impulſion du premier Mo-,, teur) une force à l'Arc, par laquelle ,, il ſe tend; & ceci eſt l'Action immé-,, diate du premier Moteur. Enſuite cet-,, te force ceſſe d'agir, le reſſort de ,, l'Arc a la liberté de ſe déployer, & de ,, chaſſer la fléche; c'eſt encore ici l'ef-,, fet du premier Moteur. Au moment ,, que la fléche eſt partie de l'Arc, l'Ac-,, tion de la Gravité la pouſſe conſtam-,, ment, de ſorte qu'elle ſe meut ſuivant ,, une route ou une Courbe déterminée; ,, & dans ſa deſcente, tant par l'action de ,, la Gravité qui agit ſur elle (& qui eſt

„ une impulſion conſtante du premier Moteur) que par la force qui lui a été „ communiquée par le reſſort de l'Arc, „ & qui lui eſt auſſi imprimée par le même Moteur, elle tombe ſur un homme „ innocent, & le bleſſe ou le tue ..... „ Il eſt clair que le Moteur particulier „ qui reſide dans le Corps de l'homme, „ n'a qu'une très-petite part dans la production de tous ces Mouvemens...

On voit par ce paſſage, que nous n'avions pas tort de dire que l'Auteur ramene le Syſtême des Cauſes occaſionnelles. On peut même s'aſſurer, qu'il va juſqu'à établir la *Prémotion Phyſique*, d'autant plus que, ſelon lui, la conſervation de la Matière n'eſt autre choſe qu'une Création continuée, comme on le verra dans la ſuite de cet Extrait.

Mr. Baxter conſidere après cela, le pouvoir que l'Ame a ſur ſes propres perceptions, ſon activité, ſa faculté de vouloir; & il montre que rien de tout cela ne peut convenir à la Matière, qui n'a d'autre pouvoir que le pouvoir négatif, s'il eſt permis de parler ainſi, de demeurer dans l'état actuel où elle eſt. Il refute enſuite Mr. Locke, qui a cru que Dieu pouvoit communiquer la penſée & la raiſon à la Matière.

A l'égard de la Propagation de l'Ame, notre Auteur, admettant le Syſtême des *Animalcules*, ſi bien expliqué par Mr. Andri,

dri, ou plutôt en général le Syſtême du Développement, ſemble aſſez enclin à croire, que l'*Atome ſeminal*, comme il l'appelle, quoiqu'exiſtant dès le moment de la Création, & formant dès lors un petit Corps organiſé, n'eſt animé par ſon habitant immatériel, que lorſqu'après avoir ſouvent changé de demeure, il eſt enfin parvenu dans le réceptacle convenable du pere qui doit le produire; de ſorte que, ſuivant ce Syſtême, l'Ame & le Corps ſe trouvent déja unis enſemble avant la conception.

Cette opinion a, ſuivant Mr. Baxter, cet avantage, qu'elle prévient l'objection de ceux qui demandent, comment il eſt poſſible qu'un Dieu juſte & bon envoye une Ame dans un Corps au moment qu'il ſe commet une action auſſi abominable que l'Adultère ou l'Inceſte? Car l'Ame étoit déja actuellement unie au Corps, avant que l'on commît cette action. Mais, ajoute l'Auteur, quand même l'Ame ne ſeroit unie au Corps qu'au moment de la Conception, l'objection n'auroit aucune force, parce qu'elle ſuppoſe trop: elle ſuppoſe qu'un Etre infiniment bon & juſte doit empêcher toute ſorte d'injuſtices & de crimes; ce qu'il ne ſçauroit faire ſans détruire la Liberté de tous les Etres penſans.

Mais, comme notre Auteur a ſoutenu, que c'eſt Dieu qui eſt le premier & preſque

que l'unique Moteur dans tous les Mouvemens qui regardent le Corps, il ſemble qu'il ſoit indigne de lui, de concourir aux Mouvemens qui ont lieu dans le crime. On fait à cette difficulté préciſement la même réponſe que les défenſeurs de la Prémotion Phyſique; c'eſt que la ſeule matérialité de l'action, c'eſt-à-dire entant qu'elle eſt faite par le ſeul Mouvement de la Matière, n'eſt en elle-même, ni moralement bonne, ni moralement mauvaiſe; puiſque la même action matérielle eſt mauvaiſe en un tems, & bonne dans un autre, ſelon la diverſité des circonſtances qui l'accompagnent, c'eſt-à-dire que la bonté ou la méchanceté ne gît pas dans l'action même, mais dans la volonté & le deſſein.

Mr. Baxter reconnoît, que la preuve qu'il a donnée de l'Immatérialité de l'Ame humaine, prouve auſſi l'Immatérialité de l'Ame des Bêtes; mais il ſoutient, qu'il ne ſuit pas de-là qu'elles ſoient égales, ou que ces Ames ſoient des Etres immatériels de la même eſpece. Il ne ſuit pas non plus de-là, ajoute-t-il, qu'il y ait les mêmes raiſons pour laiſſer ſubſiſter les Ames des Brutes après leur ſeparation d'avec le Corps, qu'il y a pour laiſſer ſubſiſter les Ames humaines. Celles-ci étant raiſonnables, & les autres deſtituées de raiſon, c'eſt-là une différence ſpecifique aſſez grande, pour prouver que le Créateur de ces deux eſpeces d'Etres Immatériels, les deſtine à des uſages différens. Les mêmes raiſons qui établiſſent l'Immatérialité de l'Ame, n'en prouvent pas l'Immortalité. Cela eſt vrai: mais dans la troiſième Section l'Auteur prouve l'Immortalité de l'Ame par ſon Immatérialité; de ſorte que l'Ame des Brutes doit être auſſi immortelle: il reconnoît lui-même cette conſequence, à moins, ajoute-t-il, que le Créateur ne juge à propos d'annihiler les ames des brutes.

Venons à la troiſième Section, où l'Auteur prouve que l'Ame eſt immortelle de ſa nature, parce qu'étant immatérielle, elle eſt une ſubſtance ſimple ſans aucune compoſition.

Il montre d'abord qu'aucun Etre, ni aucune ſubſtance, ne peut tendre de ſoi-même à l'Annihilation, & ne ſçauroit avoir le pouvoir de s'annihiler ſoi-même. Car c'eſt Dieu qui conſerve toute choſe.

On objecte, que ſi aucun Etre ne tend à ſa propre annihilation, il n'eſt pas beſoin d'aucun pouvoir pour le conſerver. Mr. Baxter répond à cela, premièrement, qu'il n'y a point de liaiſon néceſſaire entre l'exiſtence d'un Etre pendant un inſtant, & ſon exiſtence dans l'inſtant ſuivant. Telle eſt la nature de tous les Etres contingens, que leur exiſtence durant une minute, eſt indépendante de leur exiſtence dans toutes les autres minutes, & doit par conſequent dépendre de quelque autre choſe; car elle n'eſt pas abſolument indépendante; autrement elle ne ſeroit plus contingente, mais néceſſaire. Si l'exiſtence d'un Etre dans cette minute emportoit ſon exiſtence dans la minute ſuivante, il ſeroit phyſiquement contradictoire, qu'une choſe qui a exiſté une fois, ceſſât jamais d'exiſter; & l'exiſtence contingente ſeroit la cauſe de l'exiſtence néceſſaire; ce qui eſt abſurde, dit Mr. Baxter. En ſecond lieu, ſi les Etres ne *tendent point* à changer leur état préſent, ou s'ils *tendent* à continuer dans leur exiſtence, cela même n'a d'autre cauſe que la volonté de Dieu; cette *tendence* n'eſt qu'une action continuée de la volonté de Dieu, qui ne manque jamais de produire ſon effet. Et puiſque *vouloir* & *faire* ſont la même choſe par rapport à un Etre infini, la Conſervation de tous les Etres matériels ou immatériels, eſt *une Création continuée.* Et puiſque la ſuſpenſion d'un acte eſt elle-même un acte poſitif, il ſuit de-là, que la Conſervation des Etres, & leur annihilation, requiert un acte auſſi poſitif de la part de Dieu, que leur Création.

La conſequence que notre Auteur tire de-là, c'eſt qu'aucune ſubſtance matérielle ou immatérielle ne peut ceſſer d'exiſter, que par l'effet d'une Puiſſance infinie.

Et tous les changemens qui leur peuvent arriver d'ailleurs par l'action des cauſes ſecondes, ne regardent que leurs accidens, ces proprietez qui ne leur ſont point eſſentielles entant que telles ou telles ſubſtances, & qui étant changées, les ſubſtances demeurent pourtant ce qu'elles étoient auparavant, conſervant leurs proprietez fondamentales & ſpecifiques; c'eſt-à-dire qu'elles continuent à être les mêmes ſubſtances.

Tous les changemens de cette nature qui arrivent à la Matière, ne lui arrivent que parce qu'elle eſt compoſée de parties, dont chacune en particulier, de quelque manière qu'elles ſoient diviſées, conſerve les proprietez eſſentielles de la Matière. Mais on ne ſçauroit dire qu'une ſuſtance active, & qui a de la perception, ſoit compoſée de parties qui ſont auſſi actives, & qui ont auſſi de la perception. Car en ce cas nous aurions autant de perceptions & *conſciences* * différentes qu'il y auroit de parties dans l'Ame; c'eſt-à-dire que nous ſerions autant de perſonnes différentes. Mais l'expérience nous apprend, que ce qui penſe en nous eſt un Etre unique; il ne ſçauroit donc être compoſé de pluſieurs ſubſtances penſantes. Notre

---

* On prend ici ce mot, pour ſignifier ce que les Anglois appellent *conſciouſneſs*, le ſentiment de ſa propre exiſtence.

Auteur pouſſe ce raiſonnement avec force, & fait voir que l'Ame ne ſçauroit être compoſée de parties, de quelque nature qu'elles ſoient; d'où il conclut, qu'elle eſt naturellement immortelle, & doit ſubſiſter toûjours, à moins que Dieu ne veuille l'annihiler. Mais on nous dit ici, que les Perfections de Dieu, qui demandent que nous paroiſſions dans un autre lieu, & la nature des plaiſirs & des déſirs raiſonnables dont nous ſommes capables, & qui prouvent que le Créateur nous a formez pour vivre éternellement, donnent à la preuve de l'Immortalité de l'Ame, qu'on vient d'alleguer, la force d'une véritable démonſtration. Mais ces conſiderations des Perfections divines, de nos déſirs & plaiſirs raiſonnables, n'ont aucun lieu par rapport aux Ames des Bêtes; de ſorte que, quoiqu'elles ſoient naturellement immortelles, il ne ſuit pas de-là, qu'elles vivront toûjours, puiſque Dieu peut les annihiler. Ajoutons, que dans une Note au bas de la Page, notre Auteur admet poſitivement divers dégrez d'Etres immatériels. „ Il y auroit, dit-il, un grand „ vuide, s'il n'y avoit rien entre la Matiè„ re inſenſible & l'Ame de l'homme; puiſ„ que nous voyons une gradation mani„ feſte d'Art & de Perfection qui regne „ dans les œuvres de Dieu, depuis la ter„ re informe, les plantes, les animaux, „ juſques dans le Corps de l'homme. Et

„ puiſqu'il y a une ſuite d'Etres immatériels, les uns plus parfaits que les autres, „ depuis l'Ame du Ciron, par exemple, „ juſqu'à celle de l'homme, ſoyons aſſurez que la Gradation ne finit pas-là.

Dans la quatrième Section l'Auteur prouve „ qu'après la mort, l'Ame n'eſt point „ dans un état d'inactivité ou de ſommeil; „ mais qu'elle eſt toûjours un Etre vivant „ & actif.

Pour éviter l'ambiguité des termes, il declare, que par *l'Activité* de l'Ame il entend le pouvoir d'agir, & par la *Perceptivité*, la faculté ou la capacité d'appercevoir. L'Auteur entreprend de prouver, non ſeulement que l'Ame a ce pouvoir & cette faculté dans l'état de ſeparation d'avec le Corps, mais qu'elle les exerce auſſi toûjours; c'eſt-à-dire qu'elle agit & apperçoit toûjours.

Si l'Ame n'avoit point ces proprietez, & ne les acqueroit que par ſon union avec le Corps, il ſuivroit de-là, qu'une ſubſtance qui n'a point le pouvoir d'agir, jointe à une autre ſubſtance qui n'a pas non plus le pouvoir d'agir, acquiert & exerce ce pouvoir: ce qui eſt la même choſe que ſi on diſoit, que ce pouvoir eſt l'effet de rien. Car l'union de deux puiſſances qui n'ont aucun pouvoir, ne ſçauroit produire du pouvoir.

De plus, puiſqu'on a fait voir que la Matière eſt une ſubſtance morte & inactive à tous égards, il ſuit de-là ,que la ſubſtance immatérielle, ou l'Ame, eſt la ſeule qui ait un pouvoir actif. Ce pouvoir doit être une proprieté eſſentielle de l'Ame, & non pas un ſimple accident; car un pouvoir, quel qu'il ſoit, ne ſçauroit être produit par accident. D'où il ſuit, que le pouvoir d'agir ne ſçauroit être ſeparé de l'Ame, ſans que ſon eſſence même ſoit détruite.

Mr. Baxter conclut de l'Activité de l'Ame, qu'elle doit auſſi avoir la faculté d'appercevoir; parce qu'agir, c'eſt vouloir, & on ne ſçauroit concevoir que la Volonté ſoit ſeparée de la Perception.

Notre Auteur reconnoît, que l'exercice de ce pouvoir d'agir & de cette Faculté d'appercevoir peut être ſouvent interrompu par l'indiſpoſition du Corps auquel l'Ame eſt étroitement unie. Mais il ſoutient, que cette union ceſſant, l'Ame exerce ce pouvoir & cette faculté ſans aucune interruption ; ce qu'il prouve par pluſieurs raiſons qu'il ſeroit trop long de rapporter.

Il va plus loin, & ſoutient que l'Ame exerceroit toûjours ce pouvoir & cette faculté, ſi elle étoit unie à un Corps, ou à un aſſemblage de Matière, qui ne fût ſujet à aucune maladie, ni à aucun déſordre, qui ne pût point être épuiſé, & n'eût pas beſoin de reparer continuellement

ment ſes forces, comme nos Corps dans leur état préſent. Cette remarque eſt deſtinée à refuter les difficultez qu'on pourroit faire contre l'utilité de la Réſurrection. Et Mr. Baxter employe pluſieurs pages à expliquer les déſavantages que l'Ame ſouffre à préſent de ſon union avec un Corps tel que le nôtre; & que ces déſavantages n'auront plus lieu par rapport aux Corps auxquels nos Ames ſeront unies à la Réſurrection.

Notre Auteur ayant reconnu, que l'exercice du pouvoir de l'Ame eſt ſouvent interrompu par l'indiſpoſition du Corps; il ſemble qu'il doive auſſi admettre, que l'exercice du pouvoir de l'Ame eſt ſuſpendu durant le ſommeil. On eſt d'autant plus porté à croire que c'eſt-là ſon idée, qu'il compare l'Ame durant le ſommeil, à un charbon vif, couvert de cendres, qui dans cet état ne paroît point être ardent, juſqu'à ce qu'on l'ait découvert. On croiroit que la conſequence doit être, que l'activité de l'Ame eſt ſuſpenduë durant le ſommeil, comme celle du charbon l'eſt, auſſi long-tems qu'il eſt couvert de cendres; & que l'Ame ne reprend l'exercice de ſon pouvoir qu'au moment du réveil. Mais ce n'eſt point-là le ſentiment de Mr. Baxter. Il ſoutient que l'Ame penſe, c'eſt-à-dire qu'elle agit & apperçoit toûjours, même dans le ſommeil; & il employe le reſte de la Section à refuter Mr. Locke, & ceux qui, comme lui, croyent que l'Ame peut dormir, ou ceſſer de penſer.

Dans la cinquième Section, qui eſt la derniere du premier Volume, l'Auteur examine & refute les objections que le Poëte Lucrece & d'autres, ont faites contre l'Immortalité de l'Ame.

La première Section du ſecond Volume eſt intitulée; *Eſſai ſur le Phénomene des Songes, où l'on prouve, par l'Inertie de la Matière, & par la Nature du Méchaniſme expliqué ci-deſſus, que les Songes ne ſçauroient être l'effet du Méchaniſme, ni d'aucune Cauſe qui agiſſe méchaniquement; & par conſequent qu'ils doivent être produits par une Cauſe vivante, & qui agit avec delibération. On examine auſſi les différentes Hypothèſes par leſquelles on prétend expliquer ce Phénomene méchaniquement.*

Ce Titre donne déja quelque idée du Syſtême de notre Auteur; mais ce Syſtême nous a paru ſi particulier, quoique très-peu fondé, que nous croyons devoir entrer dans quelque détail pour le faire connoître à nos Lecteurs.

Notre Auteur ſoutient, que durant le ſommeil, les Impreſſions faites ſur le *Senſorium*, ſont formées de ſorte que l'Ame ne ſçauroit les appercevoir. Cependant l'Ame eſt toûjours alerte, vigilante & active, de ſorte que ſi quelque cauſe vient faire des Impreſſions nouvelles ſur le *Senſorium*,

ſorium, l'Ame ne peut que les appercevoir, ſans ſe ſouvenir de celles qui y avoient été faites auparavant, parce qu'on ſuppoſe qu'elles ſont formées. Et comme elle eſt accoûtumée à rapporter à des objets réels les Impreſſions qui ſont faites ſur le *Senſorium*, elle doit auſſi appercevoir ces nouvelles Impreſſions, comme ſi elles étoient cauſées par des objets réels. Voilà l'idée générale que l'Auteur nous donne des Songes. On concevra mieux ſon Syſtême par le détail où nous allons entrer.

Le ſommeil eſt deſtiné à reparer la diſſipation des Eſprits animaux qui ſont néceſſaires pour tenir ouvertes les Impreſſions faites ſur le Senſorium, ou pour en faire de nouvelles. Il faut donc que l'Ame ceſſe alors d'agir ſur lui; car ſi elle continuoit ſon Action, le ſommeil ſeroit impoſſible. Cependant ſon union avec le Corps n'eſt point ſuſpenduë. Il n'eſt point permis à l'Ame d'agir ſeule pendant que le Corps eſt endormi; elle ſe plairoit ſi fort dans cet état d'eſprit pur & ſeparé de la Matière, qu'elle ne voudroit plus retourner au Corps pour l'animer, & agir dépendamment de lui.

Elle penſe donc, elle agit, elle apperçoit pendant le ſommeil; & même dépendamment du Corps: mais c'eſt parce qu'une cauſe étrangere fait des Impreſſions ſur le *Senſorium*, comme ſi elles étoient faites

tes par des objets extérieurs. L'Ame les apperçoit, & prend le tout pour des réalitez: & c'eſt ce qu'on appelle rêver & ſonger.

Ce n'eſt point l'Ame elle-même qui fait ces Impreſſions ſur le *Senſorium*, ou qui eſt la cauſe de ſes Songes. Car outre qu'elle ne ſçait point qu'elle en eſt la cauſe; ce qui ſeroit contradictoire, ſi elle les produiſoit réellement; puiſque agir, c'eſt vouloir, & on ne ſçauroit vouloir, ſans ſçavoir que l'on veut; l'expérience nous apprend, que nos Songes ſont involontaires: ils nous rempliſſent ſouvent d'inquiétude, de crainte, de frayeur; ce qui prouve qu'ils ſont produits par quelqu'autre cauſe que nous-mêmes.

Telle eſt la nature des Songes, qu'il faut néceſſairement, ſuivant notre Auteur, qu'ils ſoient produits par une Cauſe intelligente qui agit avec deſſein. Lorſqu'un homme ſonge qu'un autre le pourſuit l'épée à la main, & le menace en même tems avec des paroles, dont il entend diſtinctement le ſon, & dont il comprend clairement le ſens; il eſt impoſſible que ces Impreſſions ſoient faites ſur le *Senſorium*, & que ces idées ſoient excitées dans l'Ame par quelque autre cauſe, que par une cauſe vivante & intelligente. Vous voyez ici un but, un deſſein, des actions, vous entendez des mots articulez, qui excitent dans l'Ame des idées liées entre elles; & le tout, ſans que l'Ame le veuille, & même malgré elle. Ce n'eſt point l'Ame elle même qui produit ces Phénomenes; & s'ils ne ſont pas cauſez par un Etre intelligent diſtinct de l'Ame, on ne peut les attribuer qu'au *Hazard*, ou au *Méchaniſme* du Corps. Le *Hazard* n'eſt qu'un mot dont nous nous ſervons pour couvrir notre ignorance, lorſque nous ne connoiſſons pas la Cauſe de quelque effet.

Et pour ce qui eſt du Méchaniſme du Corps, ou de quelqu'autre Cauſe méchanique & néceſſaire, Mr. Baxter ſoutient, qu'on ne pourra jamais rendre raiſon parlà de la vie, de l'action, de la varieté qu'on obſerve dans les Songes, ni des raiſonnemens ſuivis qu'on y remarque dans pluſieurs cas. Notre Auteur s'étend beaucoup à prouver, que le mouvement & la circulation du ſang & des eſprits animaux, ne ſçauroient être la cauſe des Songes, *ni conſpirer enſemble pour imiter la vie & les mouvemens ſpontanées.* Il ajoute, que ſi un homme réel nous pourſuivoit l'épée à la main pendant que nous veillons, & nous menaçoit de paroles, il feroit préciſement la même impreſſion ſur notre *Senſorium*, & exciteroit les mêmes idées dans notre Ame, que cet homme imaginaire que nous voyons en Songe; & puiſque le premier eſt une Cauſe vivante & intelligente, il faut que la Cauſe qui fait les mêmes Impreſſions, & excite les mêmes idées durant le ſommeil, ſoit auſſi une Cauſe vivante & intelligente. Car quoique le même effet puiſſe être produit par des Cauſes différentes; cependant l'effet étant le même, il faut que les Cauſes qui le produiſent, ſoient également puiſſantes & parfaites, au moins à cet égard-là, quelque inégalité qu'il puiſſe y avoir entre elles à d'autres égards. Le Lecteur jugera, ſi ces Raiſonnemens de notre Auteur prouvent bien ce qu'il prétend établir.

On s'imaginera peut-être, que comme Mr. Baxter fait intervenir la Divinité partout, c'eſt à elle auſſi qu'il attribue la production de nos Songes. Mais on ſe tromperoit ſi on avoit cette penſée. Ce ſont des Eſprits ſeparez de la Matière, & plus parfaits que l'homme, qui ſont la Cauſe de nos Songes, ſuivant notre Auteur. Ce ſont eux qui, pendant que nous dormons, font ſur notre *Senſorium* les Impreſſions qu'ils jugent à propos; & comme ils connoiſſent ſans doute l'Avenir, ils nous le découvrent quelquefois en Songe.

Mr. Baxter ſe propoſe lui-même une objection: C'eſt que les Eſprits animaux repaſſant par les traces déja faites dans le *Senſorium*, peuvent réveiller dans l'Ame les idées qu'elle avoit deja euës, & même une ſuite d'idées liées entre elles. Lorſque ce Mouvement des Eſprits animaux

maux eſt régulier, les Songes ſont ſuivis; lorſque ce Mouvement eſt irrégulier, il n'y a aucune ſuite, aucune liaiſon dans les Songes.

Notre Auteur répond, premièrement, que ſi le Mouvement des Eſprits animaux eſt régulier, il doit toûjours repréſenter la même choſe; & non pas dans ce moment rien du tout, & dans le moment ſuivant, une maiſon, un champ, un Géant: ,, les Rêves devront avoir une ſuite uni- ,, forme, & non interrompuë; ſans ces ,, longues pauſes, & ſans ces tranſitions ,, monſtrueuſes d'une choſe à une autre ,, d'une nature toute oppoſée. Chaque ,, tranſition doit avoir une Cauſe déter- ,, minante; plus l'oppoſition entre les cho- ,, ſes qui ſont repréſentées ſucceſſivement, ,, eſt grande, & moins cela peut-il être ,, l'effet d'une Cauſe méchanique & né- ,, ceſſaire". C'eſt ici qu'on pourroit dire, *fiat Lux*. Je ne ſçais ſi notre Auteur s'eſt bien entendu lui-même; mais je doute que les Lecteurs l'entendent.

,, Suppoſons en ſecond lieu, ajoute-t-il, ,, que le Mouvement des Eſprits animaux ,, ſoit déreglé, qu'eſt-ce que cela pourra ,, produire? Si l'ordre ne peut rien faire, ,, le déſordre peut moins encore. Dans ,, un Mouvement régulier des Fluides, ... ,, les différens objets devroient ſe pré- ,, ſenter régulierement, méchaniquement ,, & conſtamment; & les ſeules Images

„ dont les traces ſeroient encore dans le „ cerveau, devroient être repréſentées. „ Et dans un mouvement déreglé de ces „ fluides, la repréſentation des objets de„ vroit encore être la même, mais ſans „ liaiſon & ſans ordre. Cette conſequen„ ce eſt juſte; cependant il s'en faut bien „ que ce ſoit-là le cas. Le déſordre des „ parties *inactives* de la Matière pourroit-il „ leur faire repréſenter une forme régu„ liere, qu'elles n'auroient jamais pû repré„ ſenter ſans cela, & leur faire imiter „ *l'action, la vie*, & *la Raiſon* même? Ce „ ſeroit-là réellement *la Danſe des Atomes* „ d'Epicure.

On dira qu'il y a un rapport entre les traces du cerveau ou du *Senſorium*, & les idées qui ſont excitées dans l'Ame. Mais répond Mr. Baxter, il ne ſçauroit y avoir dans le *Senſorium* des *traces* de paroles, d'actions, ou de perſonnes, qu'on n'a jamais ouïes ni vûës. Comment ſe pourroit-il, que des Idées qui n'ont jamais été jointes enſemble, ſe trouvaſſent jointes en ſonge; ou que des Idées qui ont toûjours été repréſentées enſemble, ſe trouvaſſent ſeparées en ſonge? On pouſſe ici le même raiſonnement par rapport aux diſcours que nous entendons en ſonge, & que nous n'avions jamais entendus auparavant. Le Lecteur jugera ſi Mr. Baxter raiſonne conſequemment.

Voici un autre Raiſonnement, qui paroîtra peut-être un peu plus concluant, parce qu'il eſt plus lié avec les principes que l'Auteur a établis dans ſon premier Volume. ,, Les Apparences qui ſont pré-,, ſentées à l'Ame en ſonge, quelques ,, vaines, ridicules, abſurdes & ſans liai-,, ſon qu'elles ſoient, ſont, ou l'ouvrage de ,, quelque Agent vivant & diſtinct de ,, l'homme, ou l'effet immédiat du Dieu ,, de la Nature. Ceci eſt ſurprenant; ,, cependant il n'y a point de milieu. ,, Car, *premièrement*, le Hazard ne peut ,, rien faire dans le monde. *Secondement*, ,, tout ce qui ſe fait par le moyen du Mé-,, chaniſme, ſe fait avec deſſein; puiſque ,, la Matière ne ſçauroit ſe mouvoir elle-,, même, ni changer ſa direction, ni s'é-,, loigner le moins du monde du but pour ,, lequel elle eſt deſtinée. *En troiſième* ,, *lieu*, aucun Méchaniſme n'eſt ſponta-,, née, ni l'ouvrage de l'Ame elle-même. ,, *En quatrième lieu*, Dieu eſt le ſeul Mo-,, teur dans tous les Mouvemens mécha-,, niques, & particulierement dans ceux ,, de l'économie animale. D'où il ſuit, ,, que quelques Songes que nous faſſions, ,, il faut les attribuer tous au pouvoir im-,, médiat de la Divinité, ſi on ne veut pas ,, admettre l'action des Eſprits diſtincts ,, de l'homme.

On confirme ceci par le témoignage de quelques Anciens, qui ont attritribué les rêves à l'opération des Dieux.

Non ſeulement les Songes, mais même la folie, & toutes les maladies de l'Eſprit ſont, ſuivant notre Auteur, cauſées par des Etres immatériels, qui agiſſant ſur le cerveau, ou le *Senſorium*, excitent des idées extravagantes dans l'Ame. Les Songes ſont une *poſſeſſion* durant le ſommeil, comme la *Folie*, &c. eſt une poſſeſſion continuée durant la veille. Mais pourquoi avons-nous ſouvent des Songes qui nous inquiétent, ou qui nous effrayent? Et pourquoi ceux qui ont quelque dérangement dans le cerveau ou dans les Organes de la Senſation, extravaguent-ils? C'eſt que ces Agens ſpirituels, qui ſçavent parfaitement comment l'Ame agit ſur le Corps, & le Corps ſur l'Ame, ſe jouent de nous, en faiſant ſur le *Senſorium* des impreſſions ſemblables à celles qu'y feroient des objets réels, & ils prennent le tems du ſommeil, ou de quelque indiſpoſition corporelle, pour nous tourmenter plus ſûrement; ou peut-être que Dieu ne leur permet d'agir que dans ces occaſions-là. Notre Auteur, qui ne s'effraye point des conſequences qu'on peut tirer de ſon Syſtême, & qui a accordé aux Bêtes une Ame ſpirituelle & immortelle de ſa nature, j'ai penſé dire raiſonnable, leur attribue auſſi les rêves, cauſez de même par des Agens immatériels. Il fait enſuite quelques Remarques ſur la nature des

Songes, ſur la Mémoire, & ſur quelques autres articles qui ont du rapport à ſon ſujet; mais nous ne ſçaurions nous arrêter à cela, ſans tomber dans une longueur exceſſive: il ſuffit d'avoir donné une idée de ſon Syſtême. Nous remarquerons ſeulement, que nous ne ſçaurions croire comme lui, que c'eſt une grande conſolation pour un homme qui va s'endormir, que de ſçavoir qu'il va entrer pour ainſi dire dans un nouveau Monde, où il converſera avec des Eſprits plus parfaits que lui. Il nous ſemble au contraire, que ſi nous étions du ſentiment de notre Auteur, nous ne pourrions jamais nous aller coucher qu'avec frayeur, perſuadez que nous allons nous abandonner au pouvoir de je ne ſçais combien d'Eſprits bizarres, capricieux & malins, qui ſe joueront de nous, & nous tourmenteront à leur gré.

Nous ne ferons qu'indiquer le ſujet des deux dernieres Sections de cet Ouvrage. Dans la ſeconde, Mr. Baxter refute le Syſtême du Docteur Berkeley, qui a prétendu qu'il n'y a point de Corps ni de Matière dans l'Univers. Et dans la troiſième Section, il prouve que la Matière n'eſt point éternelle, qu'elle n'exiſte point ſans cauſe, & qu'elle n'eſt point l'effet éternel d'une cauſe éternelle.

Comme cet Ouvrage a fait beaucoup de bruit, & eſt très-eſtimé, nous eſpérions d'y trouver de quoi faire un Article curieux & intéreſſant. Mais il faut avouer, qu'après l'avoir lû, nous avons été ſurpris de n'y trouver preſque que des Suppoſitions arbitraires & des Raiſonnemens-très peu concluans. Cependant, puiſque tout le monde n'en juge pas comme nous, nous avons cru devoir en donner un Extrait détaillé.

ARTICLE V.

THE MORAL PHILOSOPHER, &c. C'eſt-à-dire : LE PHILOSOPHE HONNETE-HOMME : *ou Dialogue entre* Philalèthe *Déïſte Chrétien*, *&* Théophane *Juif Chrétien.* [On peut voir le reſte du tître, ci-deſſus à la page 2. du Tome X.]

MALGRE' l'eſpece d'engagement contracté depuis quinze mois, de donner dans ce Journal un ſecond Article, plus propre que le premier à ſatisfaire la curioſité des Lecteurs au ſujet du *Philoſophe Honnéte-Homme*, celui qui avoit en quelque ſorte promis ce ſecond Article, n'ayant pas eu le loiſir d'y travailler d'abord, & craignant enſuite que le tems d'y revenir ne fût paſſé, il n'y ſongeoit preſque plus, & avoit en quelque ſorte rénoncé à ſon deſſein. Mais les plaintes réïterées que les Journaliſtes ont reçuës de plus d'un endroit à cette occaſion, le déterminent enfin à reprendre ſon Ouvrage; perſuadé par ces plaintes, que quelque longtems qu'il ait fait attendre aux Lecteurs ce qu'il les avoit mis en droit d'eſpérer, ils ne ſont pourtant pas encore tout-à-fait las de l'attendre. N'abuſons pas davantage de leur patience, & entrons en matière

LE PHILOSOPHE HONNETE-HOMME: Cette expreſſion Françoiſe ne répond pas préciſément à la lettre de l'Anglois; elle eſt un peu moins vague. Il auroit falu mettre, pour traduire littéralement, *le Philoſophe Moral.* Mais ſans examiner ſi cette derniere expreſſion, qui ne voudroit rien en François, eſt beaucoup meilleure en Anglois même, il ſuffit que celle dont nous avons fait choix rende le ſens de l'Auteur, &c. C'eſt de quoi nous ne pouvons preſque pas douter. Divers endroits de ſon Livre font voir aſſez clairement, que par ſon *Philoſophe Moral*, il entend un Sage, ou un homme qui étudie la Sageſſe; un Philoſophe, dont la Philoſophie embraſſe la Pratique avec la Théorie, & dont la Théorie ſe rapporte à la Pratique: Un Philoſophe qui a des mœurs, & qui fait profeſſion de reconnoître la néceſſité des devoirs moraux, non ſeulement envers les hommes, mais même envers Dieu:

Un Philoſophe enfin qui ne veut être confondu, ni avec ceux dont la Philoſophie conduit au libertinage, ni avec ceux dont le libertinage a produit la Philoſophie. Je ne trouve point d'expreſſion plus propre à dire tout cela en deux mots, que celle de *Philoſophe Honnête-Homme*, ou ce qui reviendroit au même, celle d'*Honnête-Homme Philoſophe.* Ainſi le titre du Livre nous annonce proprement un Expoſé de ce que penſe ſur la Religion Chrétienne, ſoit un Honnête-Homme qui ſe pique de philoſopher, ou un Philoſophe qui ſe pique d'être Honnête-Homme.

Notre *Honnête-Homme* donc, ou notre *Philoſophe*, tout Philoſophe ou tout Honnête-Homme qu'il eſt, ne rougit point de ſe mettre au nombre des *Libres-Penſeurs*; ce qui eſt ſans doute ſuſceptible d'un ſens favorable; ni même de s'appeller un *Pyrrhonien*, ou un *Sceptique* : ſur quoi encore il ne faut point lui faire de procès; car il s'explique à ce ſujet, & en Philoſophe, & en Honnête-Homme. Il declare qu'il ne veut être Sceptique, ou Pyrrhonien, qu'autant que ces termes ſignifient un homme qui cherche la vérité; un homme réſolu de ne rien croire ſans raiſon; un homme qui ne donnant rien au préjugé, oſe rejetter les opinions les plus autoriſées, juſques à ce qu'il les trouve lui-même raiſonnables, ou probables, en conſequence d'un examen libre & impartial. Or voilà certainement (continue-t-il) le caractère le plus digne, ſoit du Philoſophe, ou de l'Honnête-Homme, & un caractère ſans lequel on ne ſçauroit être ni Honnête-Homme, ni Philoſophe. En un mot, il poſe l'amour de la Vérité pour fondement commun de ſa Logique & de ſa Morale; & c'eſt en conſequence de cette idée qu'il eſt annoncé dans le titre du Livre ſous le nom de PHILALETHE, qui veut dire, comme on ſçait, *Amateur de la Vérité.* C'eſt un beau nom ſans contredit. Le malheur eſt, ou que tous ceux qui le prennent, ne le méritent pas, ou qu'il y en a pluſieurs que cela mene à bien peu de choſe.

IL EST DE FAIT que les Athées ſe vantent d'aimer la Vérité ; & que tels d'entr'eux, qui prétendent ne nier un Dieu ou une Providence, que par la crainte qu'ils ont, comme Amateurs de la Vérité, d'admettre quelque choſe de faux, prétendent en même tems, & par cela même être honnêtes-gens, & s'acquitter du premier devoir d'un Honnête-Homme. Nous ne croyons point, diſent-ils, parce que nous n'avons point de raiſons pour croire; donc nous ſommes dans l'ordre; donc nous évitons le déſordre ; donc s'il y a un Dieu ami de l'ordre & ennemi du déſordre, qui veuille punir ou recompenſer ſelon qu'on aura ſuivi l'un, ou qu'on ſera tombé dans l'autre, le moyen le plus ſûr de lui plaire & d'avoir part à ſes recompenſes, c'eſt de ne point croire qu'un tel Etre exiſte, pendant que nous n'avons point de raiſons pour le croire. Mais heureuſement notre Philoſophe, comme nous l'avons déja pu entrevoir, n'eſt pas dans le cas des Athées; ſon amour pour la Vérité l'a conduit (bien ou mal) à quelque choſe de plus religieux. Il croit qu'il y a un Dieu qui gouverne le Monde par une Providence actuelle; & il combat même avec chaleur, ceux qui nient cette vérité fondamentale de toute Religion.

Ils ont beau dire qu'ils ne nient pas l'exiſtence d'un Etre ſuprême, Cauſe première de tout, Créateur du Monde & Auteur des loix générales par leſquelles le Monde ſubſiſte: Ils ont beau dire que c'eſt-là un Déïſme bien marqué, & bien différent de l'Athéïſme; il les maintient Athées réels, ſous une apparence de Déïſme. C'eſt que par *Athées* il n'entend pas, comme on le fait aſſez ſouvent, ceux qui nient l'exiſtence d'un Etre ſuprême, Cauſe première de tout, Créateur du Monde & Auteur des loix générales par leſquelles le Monde ſubſiſte; mais ceux qui, en accordant l'exiſtence d'un tel Etre, ne veulent pourtant pas accorder, ni qu'il préſide à la conſervation du Monde par une Providence actuelle, ni qu'il y exerce une *Juriſdiction Morale* ſur le Genre humain: ce qui eſt véritablement nier un Dieu, ſi par le terme de *Dieu* l'on entend un Etre *qui gouverne le Monde.* Or c'eſt-là en effet le ſens qu'il faut attacher à ce terme, toutes les fois qu'il s'agit de Religion, & non de pure Métaphyſique. Car qui dit *Religion*, dit certainement une correſpondance morale entre l'Etre ſuprême & les Intelligences de quelque Ordre inférieur, telles que l'Homme; mais une pareille correſpondance ſera une chimère, ſi l'Etre ſuprême, après avoir tout créé, ne ſe mêle plus de rien.

Ainſi ce n'eſt pas tout-à-fait ſans raiſon que notre Philoſophe, quand il eſt ſur ce Chapitre, ſe fâche contre tous ces Chrétiens, qui traitant à-peu-près du même ton les Déïſtes & les Athées, ſemblent s'entendre avec ces derniers, pour mettre le Déïſme au niveau de l'Athéïſme. Il nous permettra ſeulement d'obſerver (car il faut être équitable lorſqu'on eſt Philoſophe & Honnête-Homme;) il nous permettra, dis-je, d'obſerver en paſſant, que quelqu'indignes qu'il trouve les Athées de ce nom de Déïſtes, dont ils ſe font honneur, tout comme lui, le commun des Déïſtes leur fait là-deſſus aſſez bonne compoſition, les regarde d'aſſez bon œil, ſe confond aſſez avec eux, pour que nous ſoyons un peu excuſables, nous autres Chrétiens du commun, ſi nous ne les diſtinguons pas toûjours bien délicatement. Ils ſe confondent ſouvent de fait, ſi ce n'eſt pas de droit ; & peut-être même ſe confondent-ils de droit, auſſi-bien que de fait. Quoi qu'il en ſoit, l'équité ne veut pas qu'on les confonde, entant qu'ils demandent eux-mêmes à être diſtinguez : & puiſque notre Auteur s'en explique, les Lecteurs doivent ſe le tenir pour dit. Le titre de DEISTE qu'il donne à ſon Philoſophe, ou à ſon *Philalèthe*, ſignifie que ſon amour pour la Vérité, l'a conduit non ſeulement au *Déïſme*, pris dans un ſens vague & indéterminé, mais à un Déïſme d'une certaine eſpece, à un Déïſme religieux ou qui ſert de fondement à une Religion. C'eſt ce qui paroît par divers endroits de ſon Livre, & particulierement par une Digreſſion aſſez longue, dans laquelle il ſoutient, ſans autres principes que ceux de ſon Déïſme, la néceſſité du devoir religieux de la Priere. Comme cela forme un Phénomène aſſez curieux, & qui a fourni matière à des refléxions où la Religion de l'Auteur eſt extrêmement intéreſſée, on croit qu'une Traduction de ce morceau, ne ſera pas ici un mauvais effet.

MAIS AVANT que d'en venir à cette Traduction, qui eſt aſſez conſiderable pour faire un Article à part, il ſera à propos d'expliquer, au moins en général, ce que ſignifie le titre de CHRETIEN, que notre Auteur donne, avec celui de DEISTE à ſon *Philalète*, ou à ſon *Philoſophe Honnête-Homme.* Il a voulu dire, en réuniſſant ainſi ces deux titres, que le vrai Déïſme & le Chriſtianiſme bien entendus, quelque différence qu'on s'obſtine à y mettre, ne ſont dans le fond qu'une ſeule & même Religion: Que le Déïſme n'étant autre choſe que la Religion Naturelle, le Déïſme eſt la Religion du Chrétien avec autant de vérité qu'il y en a dans ce que pluſieurs de nos Théologiens diſent tous les jours (ſans y penſer peutêtre,) que le Chriſtianiſme n'eſt autre choſe que la Religion Naturelle rétablie par Jeſus-Chriſt. On dit que les *Quakers* font l'honneur à Jeſus-Chriſt de le regarder comme le premier *Quaker* du monde: notre Déïſte lui fait le même honneur. Il eſt Diſciple de Jeſus-Chriſt, parce que Jeſus-Chriſt lui-même étoit Déïſte, & que Jeſus-Chriſt a toûjours été juſques-à-préſent, tant par ſa Prédication que par ſa Vie exemplaire & par ſon Martyre, le Reſtaurateur le plus diſtingué & le plus célèbre de la Religion *Naturelle*; c'eſt-à-dire d'une Religion raiſonnable, uniquement fondée ſur la nature des choſes, par oppoſition à toute Religion *Artificielle* ou *Méchanique*, qui fondée ſur des inſtitutions arbitraires & ſur des imaginations creuſes, doit être rejettée comme déraiſonnable, comme fauſſe, & comme nuiſible à la véritable. Telle eſt, ſelon notre Auteur, la Religion des Juifs, laquelle il fait deſcendre de celle des Egyptiens; & telle eſt encore, ſelon lui, la Religion du commun des Chrétiens. Ce n'eſt à ſon ſens qu'un Judaïſme un peu modifié, qui fait des Juifs chriſtianiſez, ou Chrétiens ſi l'on veut, mais qui, ſous la forme du Chrétien, laiſſe toûjours ſubſiſter le Juif. C'eſt pour cette raiſon qu'il les appelle tantôt Chrétiens Juifs ou judaïſans, tantôt Juifs Chrétiens; & c'eſt pour donner une idée générale de la différence de ſon Syſtême à celui des Chrétiens ordinaires, qu'il annonce, ſous le titre de JUIF CHRETIEN, l'Interlocuteur qu'il fait diſputer en leur nom contre ſon Chrétien Déïſte.

RESTE A SCAVOIR quels ſont les traits particuliers qui forment cette différence. Ils ſont de deux ſortes. Les uns caractériſent *la Religion même* ou la Théologie, ſoit du Chrétien Déïſte, ſoit de ceux qu'il appelle Chrétiens Juifs. Les autres caractériſent le Syſtême, ſoit du Chrétien Déïſte, ſoit des Chrétiens Juifs, par rapport *aux preuves de la Religion.*

I. *Les traits particuliers qui caractériſent LA RELIGION MEME, ou la Théologie, ſoit du Chrétien Deïſte, ſoit de ceux qu'il appelle*

pelle Chrétiens Juifs, reviennent à-peu-près à ceci.

Les *Chrétiens Juifs* ſont ceux qui croyent, que ſous le Chriſtianiſme, comme ſous le Judaïſme, la confiance en Dieu dépend de la Doctrine des Sacrifices ou des Expiations. Ils admettent un Sacrifice expiatoire, une Juſtice imputée. Le *Chrétien Déïſte* trouve cela impertinent & pernicieux. Il ne fait dépendre ſa confiance en Dieu que d'une Juſtice propre. Il ne reconnoît le Sacrifice expiatoire de Jeſus-Chriſt que dans un ſens myſtique & figuré, qui, ſelon lui, eſt un ſens philoſophique.

Les *Chrétiens Juifs* croyent que le titre de Juif donnoit autrefois, & que le titre de Chrétien donne aujourd'hui, un droit particulier à la faveur de Dieu. Ils conſervent toûjours quelque idée Judaïque d'un Peuple de Dieu à qui la Grace apartient par un Privilege ſpécial, ou même excluſif. Le *Chrétien Déïſte* rejette cette idée comme ridicule, & comme nuiſible à la vraye Religion, qui, raiſonnable & ſolide, ne doit fonder aucun droit à la Grace, que ſur les diſpoſitions perſonnelles de chaque Individu.

Les *Chrétiens Juifs* croyent que le Chriſtianiſme, ainſi que le Judaïſme, a des loix cérémonielles. Ils ont au moins deux Sacremens divinement inſtituez, & auxquels ils attribuent une certaine vertu.

Le *Chrétien Déïſte*, ſemblable au Chrétien Quakre, ne veut point de Bâtême. On eſt preſque ſurpris, quand il a tout dit ſur cet Article, qu'il ne parle pas de ſe faire débâtiſer. Il eſt vrai cependant qu'il ne paroît pas tout-à-fait condamner le Bâtême des Proſélytes adultes. Et quant à la Sainte-Cene, elle n'a rien qui l'invite, quoiqu'on entrevoye aſſez clairement, qu'il feroit un peu moins le dégoûté, ſi elle pouvoit, par une nouvelle reforme, reſſembler un peu moins à une choſe ſacrée & ſolemnelle, & un peu plus à un petit ſouper familier. On juge bien après cela, que ni l'un ni l'autre de ces Sacremens n'a pour lui aucune vertu ſurnaturelle. Il ſoutient même, qu'ils n'ont point été inſtituez par Jeſus-Chriſt; que Jeſus-Chriſt les a trouvez tout établis, & qu'il n'en a fait uſage, ou ne les a préſcrits qu'occaſionnellement, & rélativement aux circonſtances où il ſe trouvoit.

Les *Chrétiens-Juifs* croyent que le Chriſtianiſme, comme le Judaïſme, a un Ordre Sacerdotal de fondation divine, une Juriſdiction ou Magiſtrature Eccléſiaſtique: des abſolutions, & autres graces, dépendantes du Miniſtère des Prêtres. Le *Chrétien Déïſte* ne voit en tout cela que Charlatanerie dangereuſe, & Politique mondaine, d'autant moins reſpectable, qu'elle dément ce que Jeſus-Chriſt lui-même a declaré, lorſqu'il a dit, en dépit de l'Eſprit du Judaïſme: *Mon regne n'eſt point de ce monde.* Si jamais cet homme peut devenir Chef de Secte (& pourquoi n'auroit-il pas cet honneur auſſi-bien que George Fox?) on peut compter que ſa nouvelle Egliſe ſe formera à-peu-près ſur le même plan que celle des Quakres; bien entendu toutefois qu'elle n'en prendra ni l'air ſombre & ſérieux, ni les tremblemens, ni les ſoupirs. Ce qu'on verra alors, ce ſera le Quakériſme ragaillardi. Notre Déïſte ſçait prêcher: il nous régale d'un Sermon de ſa façon; & il faut avouer que ſon Sermon eſt d'une longueur aſſommante: il faut avouer même, que des gens un peu difficiles y trouveroient peut-être quelque pédanterie. Mais il faut avouer auſſi, qu'à cela près le nouveau Prédicateur ſe tire d'affaire très-cavalierement; & ce qu'il y a de meilleur, c'eſt qu'il ſe fait interrompre pour boire un coup. S'il en faut croire la voix publique, ce Sermon n'eſt pas le premier qu'il ait débité: & il y a eu un tems où il étoit Prédicateur dans les formes & à titre d'office *. Mais Eccléſiaſtique ou non, il eſt certain (pour me ſervir d'une expreſſion du Cardinal de Retz) que c'eſt l'homme du monde qui a l'ame la moins Eccléſiaſtique. Aux ſeuls noms d'Egliſe, de Clergé, de Prêtres, ſa bile s'échauffe preſque toûjours, & ſon eſprit devient aigre. Il ſe radoucit néanmoins à la fin, & opine équitablement à ce *que l'Etat ne détruiſe pas l'Egliſe, pourvû qu'il la gouverne, & la tienne aſſez en ſujettion pour n'en avoir jamais rien à craindre.* Il conſent même que les Prédicateurs, pourvû qu'ils vivent bien, & prêchent purement *la Religion divine de la Nature*, ſoient payez de leurs peines, *quamdiù ſe benè geſſerint*, tant qu'ils continueront à faire leur devoir; & c'eſt de quoi il veut bien leur donner pour *ſeuls Juges*, les Troupeaux même qui ſe ſeront commis à leurs ſoins.

---

* *A Marlborough.*

II. *Les traits particuliers qui caractériſent le Syſtême, ſoit des Chrétiens Juifs, ſoit du Chrétien Déïſte, par rapport aux* PREUVES *de la Religion*, peuvent ſe réduire aux Chefs ſuivans.

(1) Les *Chrétiens Juifs* penſent, à l'exemple des Juifs, que ſi nous pouvons conſulter des Diſcours ou des Ecrits de gens qui ayent parlé, dans ces Diſcours ou dans ces Ecrits, ſelon une INSPIRATION particuliere de l'Eſprit de Dieu; nous pouvons décider par ce moyen pluſieurs queſtions importantes en fait de Religion. Et avec cela non ſeulement ils admettent, comme un Recueil de Diſcours & d'Ecrits de gens inſpirez, l'ancien Livre admis comme tel chez les

Juifs;

Juifs; mais par un ſecond acte de Judaïſme, ils admettent encore ſur le même pied un nouveau Livre, qu'ils croyent être la continuation ou la ſuite néceſſaire de l'ancien. Le *Chrétien Déïſte* eſt très-éloigné de convenir avec eux, que tout ce qu'ils trouvent de Diſcours ou d'Ecrits divinement inſpirez, & dans l'Ancien Livre & dans le Nouveau, ſont réellement l'ouvrage d'une Inſpiration divine. Il croit voir, & tâche de faire voir, que les Diſcours ou les Ecrits, tant de l'un que de l'autre, ſe contrediſent mutuellement de la façon la plus groſſiere; ce qui ne ſçauroit être s'ils étoient tous divinement inſpirez. Et ſuppoſé même que cette Inſpiration ſoit réelle, il ne voit pas à quoi elle nous ſert, ni à quoi elle pourroit nous ſervir. Nous avons des diſputes éternelles ſur le ſens des Textes inſpirez; donc nous n'avons point de regle pour les bien entendre; donc leur Inſpiration nous eſt parfaitement inutile. C'eſt ſon raiſonnement, lequel il n'a pas vû que l'on pouvoit retorquer contre lui-même en vertu des diſputes, éternelles auſſi, auxquelles ſes lumieres naturelles ont donné lieu, tout comme nos lumieres fondées ſur l'Inſpiration. Il n'a pas vû cela; donc il ne voit pas tout, avec toutes ſes lumieres ſuffiſantes & ſeules ſûres; donc il ne faut pas s'étonner s'il ne voit pas non plus que l'Inſpiration d'un Texte, même bien entendu, puiſſe raiſonnablement dans notre eſprit donner le moindre poids à aucune Propoſition. L'Inſpiration, ſelon lui, ne prouve rien qu'à la Perſonne inſpirée. Et cela eſt vrai ſans doute, ſi l'Inſpiration n'eſt autre choſe que ce qu'il appelle une *Irradiation de la Raiſon éternelle & immuable.* Car comme ſon Irradiation & la Lumiere intérieure des Quakres ſe reſſemblent beaucoup, on peut bien hazarder de dire de l'une ce qui a été dit de l'autre; *que c'eſt une Lanterne ſourde, qui n'eſt bonne qu'à celui qui la tient.* Ce qu'il y a d'heureux, & qui illuſtre encore le parallèle, c'eſt que chacun ici peut avoir ſa lanterne, chacun peut prétendre à l'Irradiation, tout comme notre Déïſte, & ſe paſſer par conſequent de l'Irradiation d'autrui. Car quelque divine qu'elle fût, de quelle autorité ſeroit-elle? Peſez bien ce nouveau raiſonnement de ſa façon. L'Inſpiration ne détruit point la liberté: la Perſonne qui eſt inſpirée, ne devient par-là, ni impeccable, ni infaillible; donc elle peut fort bien, malgré l'Inſpiration, & avoir deſſein de nous tromper, & qui plus eſt, ſe tromper elle-même. Si ce raiſonnement prouve quelque choſe, il prouve, ce me ſemble, que l'utilité de l'Inſpiration pourroit bien à préſent ſe réduire à rien, par rapport à la Perſonne inſpirée elle-même; puiſque toûjours faillible,

lible, elle peut ſe tromper, lors même qu'elle ſe croit inſpirée. Or appliquez cela, ſoit à l'Irradiation, ſoit à la propre perſonne de notre *Docteur irradié*; & vous trouverez, qu'avec ſon Irradiation il pourroit fort bien, puiſqu'elle le laiſſe libre, & avoir deſſein de nous en faire un peu accroire, & s'en faire accroire un peu à lui-même.

(2) Les *Chrétiens Juifs* penſent, que ſi Dieu nous a annoncé par une REVELATION proprement ainſi nommée, qu'il s'intéreſſe au Genre Humain, qu'il s'y intéreſſe juſqu'à un certain point, qu'il a certains deſſeins ſur les hommes, & telles autres véritez de fait qui ſervent de baſe aux ſentimens & aux devoirs de la Religion; ces véritez de fait, dès-lors que nous ſçavons qu'elles ont été annoncées de la ſorte, deviennent autant de véritez certaines par rapport à nous, & beaucoup plus certaines qu'elles ne le ſeroient, ſi nous étions réduits à les deviner, ou à les ſoutenir ſimplement par nos conjectures. Ils penſent même que ces Véritez de fait, comme toutes celles de cet ordre dont nous n'aurions pas été témoins nous-mêmes, ne peuvent nous être véritablement connuës, ou raiſonnablement prouvées, que par le témoignage d'une Revélation proprement ainſi dite, venant de la part de Dieu, qui certainement doit être le témoin le mieux inſ-

truit de ce qui ſe paſſe dans ſon Eſprit au ſujet du Genre Humain. Et ils penſent en même tems que nous avons en effet une pareille Revélation, dans les Mémoires Hiſtoriques qui nous en ont été conſervez ſous le titre de Sainte-Bible. — Le *Chrétien Déïſte* répute ces Mémoires ſi infidèles, ou ſi étrangement interpolez, qu'on ne ſçauroit les lire avec fruit, qu'en les ſoûmettant à la Critique la plus hardie. Il l'exerce cette Critique, avec toute la magiſtralité du Reviſeur le plus déciſif; avec toute la ſévérité d'un Cenſeur de l'Index expurgatoire, qui examineroit une Hiſtoire Eccléſiaſtique, compilée par une Faction de quelques Hérétiques pernicieux. Il faudroit, pour la rareté du fait, que notre *Chrétien Déïſte* publiât un nouveau Canon de l'Ecriture, ou une Edition de la Bible revûë & corrigée, augmentée & diminuée, ſelon les découvertes de ſa Critique. Ce ſeroit une Piéce curieuſe ſans doute; & nos Lecteurs ne ſeroient pas fâchez ſi nous leur donnions quelque jour un Plan conjectural de cette nouvelle Edition. Cela meneroit trop loin à préſent. Il ſuffit de dire ici, que nous aurions alors des Mémoires Hiſtoriques de la Revélation, dans leſquels nous ne trouverions rien qui répondît à l'idée d'une Revélation divine proprement ainſi dite. Si toutefois je ne me ſuis point trompé, lorſqu'après bien de la peine & de l'embaras j'ai cru comprendre quelque choſe à tous les diſcours ambigus de mon Auteur qui ſe rapportent à ce ſujet, & qui ont dû lui coûter bien de la peine & de l'embaras à lui-même; quoique dans le fond cela lui fût aſſez inutile, puiſqu'il eſt perſuadé (s'il faut l'en croire) qu'une Revélation, proprement ainſi nommée, ne pourroit pas plus ſervir de preuve qu'une Inſpiration. Il confond perpétuellement ces deux termes, tout diſtinguez qu'ils ſont par le ſens; & ſon Interlocuteur, malgré le beau nom de *Théophane*, qui annonce un zèlé Défenſeur de la *Théophanie*, ou Manifeſtation de Dieu, eſt un Bon-Homme dans le fonds, qui ne voudroit pas violer les bienſéances du Dialogue, où l'uſage demande que l'Antagoniſte de l'Auteur n'y regarde pas toûjours de ſi près. Ainſi rien n'empêche qu'il ne ſe laiſſe civilement éblouïr encore par une autre équivoque, qui jette le plus faux jour ſur toute cette diſpute. C'eſt celle que ſe permet pieuſement *Philalèthe*, ce vertueux Amateur de la Vérité, toutes les fois qu'il fait ſemblant de reconnoître l'utilité ou la néceſſité de la Revélation. Le terme de Revélation ne lui coûte rien. Mais pendant que nous l'entendons, ou devons l'entendre, de la Revélation même, ou de l'action par laquelle Dieu revèle aux hommes certaines véritez, il ne l'entend lui, que des véritez revélées par cette action de Dieu, leſquelles ſans doute ſont ſouvent appellées la Revélation, par une figure aſſez commune, mais deſquelles il ne croit nullement que la connoiſſance ou la certitude dépende de la Revélation divine dans le ſens propre & naturel. La Revélation enfin ne nous étoit néceſſaire en fait de Religion, ſelon lui, que comme les Elemens d'Euclide & les Principes de Newton nous étoient néceſſaires en fait de Philoſophie; non pas pour nous apprendre des choſes qu'il nous eût été impoſſible de ſçavoir ſans cela, mais des choſes que ſans cela nous ne ſçaurions peut-être pas. De ſorte que le *Chrétien Déïſte* ne reconnoît Jeſus-Chriſt pour ſon Maître, qu'autant que Jeſus-Chriſt eſt ſon Euclide ou ſon Newton, par rapport à la ſcience du ſalut. C'eſt-à-dire que le *Déïſte Chrétien*, s'il eſt d'accord avec lui-même, regarde comme des Problêmes de Géométrie, ou comme des Queſtions de Phyſique, ce que les *Chrétiens Juifs* regardent comme des Queſtions de fait, dont la déciſion dépend naturellement d'un Témoignage divin, ſujet naturel de la Revélation, objet naturel de la Foi, & que la Foi embraſſera raiſonnablement, dès qu'il ſera bien prouvé que c'eſt véritablement la Revélation de Dieu.

(3) Les *Chrétiens Juifs*, quelque faciles qu'ils puiſſent être d'ailleurs, ſont difficiles ſur cet article. Ils ne balanceront point à recevoir, ſur l'autorité de Dieu ou ſur ſa parole, tout ce qu'il leur dira de croyable; mais préalablement ils veulent s'aſſurer que c'eſt lui qui parle. Ils ſouhaitent que, ſi c'eſt bien lui, il en donne des marques, il faſſe éclater ſa Divinité par des ſignes qui la caractériſent: & à l'exemple des Juifs, ils demandent des MIRACLES. Si les choſes qu'il leur revèle ſont vraiſemblables, ſi elles ſont belles & dignes d'un Dieu, ou ſi ſeulement dans de certains cas elles ne ſont point inconcevables & abſurdes, ſi elles ont le moindre dégré de probabilité, ils reconnoiſſent volontiers, qu'il eſt poſſible que ce ſoit lui qui parle. Mais les Miracles, ſelon eux, doivent décider que c'eſt lui actuellement. Ils conçoivent qu'un Etre qui s'annonce à eux en qualité de Maître ſouverain de la Nature, ne peut exiger raiſonnablement d'en être cru, qu'en vertu de quelques actes viſibles de la Souveraineté qu'il s'attribue. Ils regardent donc les Miracles, non ſeulement comme la preuve naturelle, mais comme une preuve néceſſaire, ou comme la ſeule preuve déciſive, de la réalité d'une Revélation divine: & conformement à ce principe, ils n'admettent la Revélation, que parce

qu'ils croyent en même tems qu'elle a été prouvée par des Miracles ; parmi leſquels ils diſtinguent, comme dignes d'une attention particuliere, certaines PROPHETIES, dont l'accompliſſement eſt un Miracle d'autant plus grand, que ne ſe bornant pas à une opération paſſagere ſur quelques objets iſolez, mais embraſſant des Siécles & des Royaumes, il fait reconnoître plus magnifiquement dans l'Etre qui l'opère, celui qui s'appelle le Roi des Siécles & le Roi des Rois. *Le Chrétien Dëiſte* trouve tout cela pitoyable. „ Il y „ aura toûjours (dit-il) deux fortes objections à faire contre un pareil argu„ment. La première, c'eſt qu'il ne ſe„roit rien moins que facile de bien prou„ver que les choſes dont on parle, ſoient „ effectivement arrivées, ou qu'elles „ n'ayent pas été originairement débitées „ & reçuës à la faveur de l'Ignorance, „ du Préjugé, de la Facilité à former des „ Préſomptions, &c. La ſeconde ob„jection, c'eſt que quelques vrayes & „ quelque avérées que des choſes de cet„te nature puiſſent être, on n'en peut „ tirer ici aucune conſequence „. Tout ce qu'on peut conclure, à ſon avis, de l'accompliſſement des Propheties, ſi elles ont été réellement faites à tems, & enſuite accomplies, c'eſt qu'il y a de certaines choſes qui ont été prévûës & prédites. Tout ce qu'on peut conclure des Miracles, s'ils ſont réels, c'eſt que telle ou telle choſe miraculeuſe a été opérée. Ces Miracles, non plus que les Propheties, n'ont rien de commun avec la vérité ou la fauſſeté de la Prédication qu'ils accompagnent. Ils ne peuvent ſervir qu'à rendre l'Auditeur plus attentif, ou à gagner ſa bienveillance, ou à ſurprendre l'eſprit, en amuſant une Imagination amoureuſe du Merveilleux. Ils peuvent du reſte s'opérer en faveur de l'Erreur ou du Menſonge, *tout comme* en faveur de la Vérité. L'Auteur eſt ſi poſitif là-deſſus, qu'on croiroit qu'il ignore abſolument ce que nos Théologiens ont dit de ſenſé, ou au moins de ſpécieux pour établir le contraire. Quant à la réalité même des Miracles & de l'accompliſſement des Propheties, il ne paroît point être du nombre de ceux qui la nient comme impoſſible. Il parle même quelquefois en homme qui admet au moins celle des Miracles de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. C'eſt lorſqu'il veut faire le Bel-Eſprit, & ſe divertir à nos dépens, en parlant notre langage, en bégayant avec nous, comme il prétend que St. Paul bégayoit avec les Juifs de ſon tems, ſe faiſant tout à tous, pour en gagner quelques uns. Lorſqu'il s'agit de dire ce qu'il penſe, c'eſt autre choſe : & ſi alors il ne conteſte pas la poſſibilité des faits, il conteſte au moins leur certitude hiſtorique. Ce qui eſt certain, ſelon lui, c'eſt que ſi la Religion dépendoit, ſoit de la vérité ou fauſſeté d'aucun Fait hiſtorique, ſoit de la vérité ou fauſſeté de notre jugement touchant aucun fait de cette nature ;,, ce ,, jugement lui-même dépendroit de tant ,, de circonſtances incertaines, & de tant ,, de conſiderations propres à nous jetter ,, dans l'erreur, qu'il faudroit ſuppoſer ,, Dieu capable d'avoir voulu établir le ſalut du Genre Humain ſur un fondement ,, très-ruineux, & bâtir en quelque ſorte ſur un ſable mouvant ". *N'abuſons pas davantage de la patience du Lecteur.* Ces paroles venoient à propos au commencement de cet Extrait ; elles reviennent peut-être plus à propos encore pour le finir. Et nous pouvons d'autant mieux nous interrompre, au moins dans cet endroit, que les particularitez où il faudroit entrer pour bien faire connoître notre Auteur, ſont aſſez conſiderables pour nous occuper de lui une troiſième fois.

NOUS verrons alors de plus près, avec quelles armes & de quel air il combat la Religion. Ce ſera aſſez pour le préſent, que de le voir aux priſes avec l'Irreligion ou l'Athéïſme, dans ſa Diſſertation Philoſophique ſur le Devoir religieux de la Priere. J'en ai promis une Traduction. Je vais dégager ma promeſſe, après avoir ſeulement averti, que comme mon Auteur, malgré tout ce qu'on peut dire à la louange de ſon ſtile, eſt ſouvent aſſez peu correct,

rect, quelquefois même obſcur & embaraſſé dans le détail de l'expreſſion, je prendrai de tems en tems la liberté de m'écarter des regles rigoureuſes d'une Traduction littérale: mais qu'alors, ſoit que je m'exprime un peu mieux que lui, ou peut-être un peu plus mal (car là-deſſus je dois me méfier de moi-même) je ſerai preſque ſûr au moins de rendre le ſens, & de conſerver l'eſprit de l'Original que je veux faire connoître.

ARTICLE VI.

Diſſertation Philoſophique
SUR LE DEVOIR DE PRIER DIEU:
Traduite de l'Anglois:
Et extraite du Livre intitulé.
LE PHILOSOPHE HONNETE-HOMME.

UNE des raiſons pour leſquelles on peut dire que Jeſus-Chriſt s'eſt ſoûmis à la mort cruelle & ignominieuſe de la croix, & à toutes les circonſtances revoltantes qui accompagnerent ſon ſupplice, c'eſt qu'il vouloit montrer au Monde, par ſon exemple, de la manière la plus propre à faire une vive impreſſion, qu'il faut avoir en Dieu une confiance ſans réſerve; compter ſur lui pour une vie future, dans les ſituations les plus triſtes de la vie préſente; & faire fond ſur *l'efficace* *bien réelle de la* PRIERE *. Voilà une idée toute naturelle, qui n'a rien de difficile à concevoir, qui fournit néceſſairement de grandes conſolations à tout homme véritablement Chrétien; & contre laquelle je ne vois pas qu'on ait rien à objecter, à moins qu'on ne ſoit du nombre de ceux qui rejettent, comme inutile, le Devoir même dont je dis que Jeſus-Chriſt mourant nous a donné l'exemple. Je ſçais qu'il y a des gens en effet qui ſe moquent de nous, lorſqu'en qualité d'*Etres Moraux*, gouvernez, ainſi que créez, par un *Etre Moral*, nous lui addreſſons l'hommage de notre confiance, de notre réſignation & de nos prieres, comme au ſage & juſte Gouverneur de l'Univers, dans la perſuaſion que cela pourra être de quelque efficace. Et je ſçais de plus, que ces gens-là ſe regardent comme de grands Philoſophes, comme de bonnes Têtes. Cela étant, on ne trouvera peut-être pas hors de propos que j'examine un peu quelle eſt la force, ou plutôt la foibleſſe, de leurs raiſonnemens.

,, Dieu (diſent-ils) étant infiniment
,, ſage, & connoiſſant toutes choſes, il
,, faut qu'il ait prévû de toute éternité,
,, tout ce qui pouvoit arriver, non ſeule-
,, ment dans le Monde *Phyſique*, mais
,, dans le Monde *Moral*; tout les accidens,
,, tous

---

* *The efficacy and effect of Prayer.*

„ tous les cas qui pourroient ſurvenir
„ dans le Monde Moral, auſſi-bien que
„ dans le Monde Phyſique. Dieu donc,
„ lorſqu'il forma ſon plan général, doit
„ avoir établi certaines loix générales
„ pour l'un auſſi-bien que pour l'autre:
„ car Dieu, qui eſt infiniment ſage, & qui
„ connoît toutes choſes, ayant avec cela
„ une Puiſſance ſans bornes, il ne tenoit
„ qu'à lui, de pourvoir, dans l'un auſſi-bien
„ que dans l'autre, à tous les accidens,
„ à tous les cas, à tous les évenemens
„ poſſibles. Il faut donc que Dieu, dans
„ ſon plan général, ait établi, pour l'un
„ comme pour l'autre, des loix générales
„ qui pourvûſſent à tous les cas ou
„ accidens particuliers, ſans qu'il fût perpétuellement
„ obligé d'intervenir occaſionnellement,
„ pour raccommoder quelque
„ choſe à ſon premier ouvrage, ou pour
„ remedier à l'inſuffiſance de ſes loix générales;
„ ce qui ſuppoſeroit néceſſairement
„ (diſent ces Meſſieurs) quelque
„ défaut de prévoyance, quelque imperfection
„ dans ſon Plan original. Vous
„ conviendrez (ajoutent-ils) que Dieu
„ gouverne le Monde Phyſique par des
„ loix générales, qui ſuffiſent pour regler
„ ce Tout dans tous les périodes de ſon
„ exiſtence, & moyennant leſquelles il
„ eſt diſpenſé d'intervenir continuellement,
„ ſoit pour faire de nouvelles loix,
„ ſoit pour ſuſpendre les loix primitives,

„ à l'occaſion de chaque accident ou cas
„ particulier auquel il n'auroit pas pour-
„ vû, faute de l'avoir prévû. Or ce qui
„ vous aura fait penſer de la ſorte lorſ-
„ qu'il s'agiſſoit du Monde Phyſique, doit
„ vous faire penſer de même lorſqu'il s'a-
„ gira du Monde Intellectuel ou Moral;
„ & vous faire concevoir qu'il eſt gouver-
„ né, tout comme le Monde Phyſique,
„ par des loix générales, tellement ſuffi-
„ ſantes, que leur exécution réponde à tout
„ ce que pourront exiger les accidens ou
„ cas particuliers qui réſulteront de l'action
„ des Etres intelligens ou moraux. Il
„ faut donc, d'une ame tranquille & con-
„ tente, ſe ſoûmettre à tout ce qui arri-
„ ve, ſans ſouhaiter, ou ſans demander,
„ que rien de ce qui eſt ſoit autrement:
„ c'eſt-là notre devoir. Et puiſqu'il n'ar-
„ rive abſolument rien que l'Etre ſuprême
„ n'ait ainſi ordonné ou reglé; rien par
„ conſequent qui ne ſoit, à tout pren-
„ dre, ordonné ou reglé pour le mieux;
„ nous devrions au moins ne pas préten-
„ dre lui faire changer ſes meſures, tou-
„ tes les fois que l'état des affaires nous
„ met de mauvaiſe humeur, ou toutes les
„ fois que nous jugeons à propos d'en-
„ voyer là-haut, au Gouverneur de l'Uni-
„ vers, nos remontrances ou nos requê-
„ tes pour le redreſſement de nos griefs.
„ Pourquoi donc prier, ou avoir recours
„ aux prieres d'autrui? Si Dieu gouverne

„ mal l'Univers, dites-le lui tout net; „ & mettez les choſes ſur un meilleur pied „ ou en meilleur train, ſi vous pouvez. „ Il n'y a point de gens ſi inquiets & ſi „ ſujets à ſe fâcher d'une bagatelle, que „ ces faiſeurs de prieres. Ils ont des „ avis à donner à leur Créateur même: „ Ils découvrent des imperfections dans „ ſa Providence, ou dans ſa manière de „ gouverner; & ils voyent les défauts de „ tout le monde, excepté leurs propres „ défauts. Ce ſont des Saints, en un mot, „ que Dieu lui-même ne ſçauroit contenter, & au gré deſquels les choſes vont „ toûjours autrement qu'elles ne devroient „ aller; quoique, ſelon eux, Dieu intervienne continuellement en leur faveur „ par une Providence particuliere. Il eſt „ clair cependant, ſi l'on conſulte la nature & la raiſon, que l'intervention d'une „ Providence particuliere, rélative à des „ actions libres de la part de l'homme, „ ne ſçauroit avoir lieu; puiſque ſuppoſer „ des actions libres, c'eſt ſuppoſer une „ chimère, tous les Etres intelligens étant „ toûjours néceſſairement déterminez à „ penſer comme ils penſent, & à agir „ comme ils agiſſent, ſans aucune liberté „ de choiſir, ou ſans aucun pouvoir de faire autrement dans le même tems & dans „ les mêmes circonſtances. Car il eſt manifeſte que la Volonté ſuit néceſſairement le jugement définitif, le jugement

„ pratique de l'Intellect, touchant le Bien „ ou le Mal Phyſique, le Bien-être ou le „ Mal-être. Aucun homme ne ſçauroit „ ſouhaiter, ou vouloir, ou choiſir, comme telle, la Douleur ou la Miſere. Aucun homme ne ſçauroit rejetter, ou ne „ pas vouloir, ce qui ſe préſentera à lui „ ſous l'idée générale de Plaiſir ou de Félicité. Son jugement pratique eſt néceſſairement fondé ſur les idées qu'il a „ des choſes. Mais ces idées ne ſont „ dans ſon eſprit que telles qu'elles y ont „ été excitées par l'impreſſion de leurs „ objets, ſelon le Méchaniſme néceſſaire „ de la Nature, & ſelon ce qu'ils ſont „ dans la réalité: or ces objets eux-mêmes, l'homme ne les crée point, & ne „ ſçauroit faire qu'ils ne ſoient pas ce qu'ils „ ſont réellement, en vertu d'une néceſſité antérieure & ſupérieure à ſa volonté ou à ſon choix. Voilà donc le néceſſaire, depuis le commencement juſqu'à la fin, dans toute la ſuite des penſées & des actions. La ſimple idée ou „ perception eſt néceſſitée par les objets; „ le Jugement par la perception, la volonté actuelle ou l'action, par le Jugement; & tout cela par une Puiſſance „ intelligente qui agit ſur l'Eſprit, autant „ qu'un corps agit ſur un autre corps, „ lorſque par une force naturelle & méchanique, il lui communique du mouvement. Envain objectera-t-on, que

„ qui dit Volonté ou Choix, dit par cela „ même quelque choſe de libre, & qu'il „ n'y aura jamais d'action libre, proprement ainſi nommée, ſi elle n'eſt indépendante, non ſeulement de toute violence, compulſion ou coaction extérieure, mais même de toute détermination „ intérieure de notre Raiſon, ou de tout „ motif agiſſant ſur notre Eſprit. Parler „ de la ſorte, c'eſt poſer pour principe ce „ qui étoit en queſtion, & avancer une „ propoſition inintelligible, auſſi deſtituée „ de preuves que de ſens.

J'ai fait juſqu'ici le perſonnage de quelqu'un de nos Sophiſtes modernes, & je ne penſe pas avoir affoibli ce qu'ils ont coûtume de dire pour ſoutenir leur Cauſe. Mais ce burleſque tiſſu de Philoſophie & d'extravagance, nous offre un tel mélange de vrai & de faux, que pour bien juger des différentes parties qui le compoſent, il faut néceſſairement les détacher de leur tout, & les examiner ſeparément. Cela fait, on trouvera qu'il n'étoit preſque pas poſſible de former un aſſemblage de paroles, qui, avec quelque apparence impoſante & quelque air de raiſon, eût en effet moins de conſiſtence & de ſolidité.

JE COMMENCE par accorder, non ſeulement que Dieu gouverne le Monde Moral, ainſi que le Phyſique par des loix générales; mais que ces loix, il ne les change pas, ils ne les ſuſpend pas, pour des accidens ou cas particuliers.

Et je ſuis obligé d'accorder encore, que bien ſouvent, les Prieres ou Requêtes addreſſées à Dieu, n'étant en effet, à prendre la choſe dans le fonds, que les inquiétudes & les mécontentemens perſonnels du Suppliant, qui en tout autre cas que celui dont il ſe plaint, auroit peut-être trouvé à ſe plaindre de même, & qui ne ſçait ce qu'il veut, ou ce qu'il faudroit pour le contenter. Avoir égard à de ſemblables Prieres ou Requêtes, ſeroit auſſi peu digne de Dieu, qu'il ſeroit peu digne de lui, en tout autre cas, de déroger, ou de rénoncer à ſes maximes générales de gouvernement & de conduite, uniquement pour favoriſer l'humeur mutine ou l'intérêt mal entendu de quelque Créature foible & chagrine.

Mon Philoſophe dira peut-être, qu'en lui accordant ces choſes je lui accorde tout. Car ſi Dieu gouverne le Monde Moral, ainſi que le Phyſique, par des loix générales qui ne doivent jamais être ſuſpenduës, ne s'enſuit-il pas qu'il ne reſte plus aucune raiſon pour admettre, ſoit une Intervention particuliere & occaſionnelle, ſoit une Préſence de Dieu continuelle & continuellement agiſſante, dans le Gouvernement du Monde, tant Moral que Phyſique?

Mais quoi que puiſſe s'imaginer un pareil Philoſophe, la queſtion entre lui & moi n'eſt pas , ſi Dieu gouverne le Monde, tant Moral que Phyſique, par des loix générales & fixes; mais ſi Dieu, de quelque manière que ce ſoit, gouverne le Monde, ou s'il ne le gouverne point du tout? S'il a fait un Monde où les loix générales fuſſent tellement établies , & où les proprietez ou facultez de ſe mouvoir & d'agir fuſſent tellement inhérentes, que ce Monde pût , dès-lors pour toûjours, ſe gouverner & ſe ſoutenir lui-même, ſans aucune nouvelle aſſiſtance, influence, ou opération de la part de Dieu? Et c'eſt-là un point trop important pour ne mériter pas encore quelque attention. Car il faut que je le repète; il ne s'agit pas ici de ſçavoir, ſi Dieu gouverne le Monde par des loix générales; il s'agit de ſçavoir, ſi, ces loix une fois établies, le Monde après cela ſe gouverne & ſe ſoutient lui-même, par certaines qualitez ou forces inhérentes & eſſentielles aux Etres qui le conſtituent? Mais pour en bien parler, ce n'eſt là - proprement un ſujet de diſpute qu'entre les Déïſtes & les Athées; & ce n'eſt point du tout de quoi il eſt queſtion entre les Chrétiens & les Déïſtes, comme l'ont toûjours follement ſuppoſé ces Chrétiens que je nomme *Chrétiens Juifs*, ou *Judaïſans* , qui ſe travaillent à fonder le Chriſtianiſme ſur des principes Judaïques. Ces Meſſieurs ayant toûjours éprouvé que les Déïſtes, qui admettent la Religion Chrétienne bien entenduë, & les Athées, qui n'admettent aucune Religion, étoient leurs Adverſaires les plus embaraſſans ; ils ont confondu ces deux eſpeces d'Adverſaires, quelque différentes qu'elles ſoient : & par-là ils ont miſerablement trahi, expoſé & ruiné leur propre Cauſe.

JE REVIENS à mon principal ſujet. Dieu gouverne le Monde Phyſique & le Monde Moral ; deux parties de la Création qui ſe diſtinguent bien eſſentiellement l'une de l'autre. Il faut donc, ſi Dieu les gouverne, qu'il le faſſe auſſi par deux ſortes de loix eſſentiellement diſtinctes ; leſquelles il ſera à propos de conſiderer ici ſeparement, pour pouvoir enſuite ſe former une idée plus nette & plus claire de tout le ſujet en queſtion.

Le Monde Phyſique, ou matériel, d'une part, Aſſemblage de ces Etres qu'on appelle Corps, & en qui il n'y a ni penſée, ni intelligence, ni volonté, ni libre-action, doit manifeſtement être gouverné & conduit par les loix d'une Force néceſſaire & méchanique, indépendamment de toute intelligence, volonté, ou libre-action dans les Sujets ainſi gouvernez & conduits.

Le Monde Moral donc, d'une autre

part, Aſſemblage de ces Etres qui ſont capables d'intelligence, de volonté, & de libre-action, doit manifeſtement être gouverné par des loix ſortables à la qualité de Sujets intelligens & d'Agens libres. Car de gouverner un Monde Moral par les loix Phyſiques d'un mouvement aveugle qui vînt néceſſairement d'une Force extrinſèque, ce ſeroit une choſe auſſi impraticable, que de gouverner un Monde Phyſique par les loix morales d'un Mouvement libre & éclairé, qu'on pût appeller le propre Mouvement des Etres en action.

Or tout cela étant trop clair pour être conteſté, voyons maintenant s'il ne s'enſuivra pas de-là, par une conſequence inévitable, qu'au lieu de s'imaginer un Monde (ſoit Phyſique ou Moral) gouverné par lui-même, ou par la force inhérente des qualitez eſſentielles aux Etres dont il eſt compoſé, ſans une aſſiſtance continuée de la part de Dieu; il faut ſe repréſenter au contraire un Monde que Dieu gouverne par une préſence conſtante & par un exercice non interrompu de ſa puiſſance?

SELON le Syſtême que je combats, le MONDE PHYSIQUE étant une fois créé, tous les corps y étant diſpoſez dans un ordre convenable, les proprietez, ou forces qu'ils devoient avoir, leur étant données, & les loix générales du Mouvement étant établies; il faut que dès lors, & par cela ſeul, ſans aucune autre aſſiſtance ou opération de la *Cauſe première*, ce Monde continue toûjours à exiſter & à ſe mouvoir. Mais ſi ces proprietez, ces forces, ces loix, ſuffiſent au Monde Phyſique pour ſe conſerver & pour ſe gouverner lui-même, indépendamment de Dieu, ou ſans que la Cauſe première continue à agir; je voudrois bien qu'on me dît, pourquoi elles n'auroient pas pu ſuffire auſſi pour la création même de ce Monde; ou pourquoi . les ſuppoſant indépendantes actuellement de toute Cauſe, nous n'aurions pas droit de les ſuppoſer telles de toute éternité? Car ſi cette indépendance peut avoir lieu pour un ſeul moment, enſorte que le Monde, pour un ſeul moment, conſerve par lui-même, & ſans l'intervention actuelle de la Cauſe première, ſon exiſtence & tous ſes mouvemens; je ne vois point du tout en vertu de quoi, ce qui ſeroit poſſible pour un moment, & par conſequent pour deux momens, pour trois, pour quatre, ne le ſeroit pas ainſi à l'infini, pour tous les momens de l'Eternité, ſoit en deſcendant dans l'avenir, ſoit en remontant dans le paſſé. Dire qu'il faloit l'action d'une Cauſe première pour commencer, pour donner l'Etre, la forme & le branle à toute cette Machine, c'eſt affirmer *gratis* & à pure perte ce qu'on ne ſçauroit appuyer d'aucune raiſon, ſans abandonner l'hypothèſe en faveur de laquelle on l'affirme. La Conſervation, ou continuation de l'exiſtence & du Mouvement eſt donc un effet de la Préſence agiſſante de Dieu, auſſi néceſſairement que la Création elle-même: & quiconque avancera le contraire, l'avancera toûjours ſans la moindre preuve.

NOUS POUVONS paſſer outre. Après avoir déchargé Dieu du Gouvernement du Monde Phyſique, de la façon dont on a vû que nos Sophiſtes l'en déchargent, il étoit bien naturel que ces Meſſieurs le ſoulageaſſent de même à l'égard du MONDE MORAL, & que toute la Doctrine de la Providence fût rejettée comme une choſe peu Philoſophique. Il eſt vrai que de grands Philoſophes, qui ont donné dans la première de ces abſurditez, ne ſe ſont pourtant pas jettez dans la ſeconde, & ont été très-religieuſement attachez à la Doctrine d'une Providence par laquelle Dieu exerce dans le Monde un *Gouvernement Moral*: mais ſans franchir le pas eux-mêmes, ils en encourageoient d'autres à le franchir dans la ſuite, & à achever un ouvrage commencé. C'eſt auſſi ce qui n'a pas manqué d'arriver; & je n'en ſuis point du tout ſurpris. *L'Athée Phyſique* doit naturellement produire *l'Athée Moral*; & les deux enſemble font un aſſortiment, d'où réſulte une ſorte d'Animal parfait dans ſon eſpece. Soyons ſages avec ſobrieté. Quand une fois on laiſſe courir ſon eſprit au-delà de certaines bornes, il ſe précipite bientôt dans les abîmes d'une Philoſophie également abſurde & impie. Ces bornes paſſées, nos Philoſophes trouvent un Monde Phyſique lequel ils diſent avoir été créé par la puiſſance de Dieu, & qui néanmoins eſt capable de ſubſiſter & de ſe gouverner par lui-même. Otez le vain compliment qu'ils font à Dieu, en diſant qu'il l'a créé, & ce ſera un Monde qui aura pû tout auſſi-bien ſe créer lui-même. Il faut eſpérer qu'ils ſongeront pour leur honneur à ajuſter cette affaire, & que, corrigeant leur Philoſophie, ils ne prétendront plus être en droit de nous dire: *Qu'un Monde néceſſaire a été fait, ou qu'un bel Aſſemblage de Créatures exiſte par lui-même.* Tel eſt cependant ce Syſtême Philoſophique d'*Athéïſme*, que ſes Partiſans voudroient bien faire paſſer ſous le nom de *Déïſme*, ſecondez en cela par nos *Chrétiens Juifs*, qui ont l'imprudence de crier avec eux, que c'eſt la même choſe. Mais ſi ce n'eſt pas-là une belle Philoſophie! laquelle je puiſſe mépriſer en qualité de *Chrétien Déïſte* ſans devenir Chrétien Juif; puiſſe alors (j'y donne les mains) puiſſe mon Syſtême de *Déïſme Chrétien* demeurer-là ſur le pied d'une pauvre & bizarre eſpece de Religion ! Et puiſſent les *Juifs Chrétiens* être à jamais les ſeuls Orthodoxes, les ſeules gens au monde qui ayent la réputation d'être religieux !

Il eſt certain que ſi Dieu gouverne des *Agens moraux*, il faut qu'il les gouverne par l'Eſpérance & par la Crainte, ou par des Recompenſes & des Peines ſagement diſpenſées, de la manière la plus ſortable aux différentes circonſtances des perſonnes, & aux fins du Gouvernement. Voilà une idée, mais il y en a une autre qui n'en doit point être ſeparée. C'eſt qu'il faut que les Peines & les Recompenſes ſoient ici quelque choſe de plus que ces Biens ou ces Maux qui ne ſont qu'une ſuite naturelle & néceſſaire de nos Actions. Sans cela il n'y a plus de *Gouvernement* à juſte titre ainſi nommé ; car gouvernez, ou non, par une Préſence agiſſante de Dieu dans le Monde, nous verrions les conſequences naturelles & néceſſaires des actions humaines aller toûjours le même train. Il ſemble cependant que quelques-uns, qui parlent d'une Providence générale, n'admettent autre choſe ſous ce beau nom, que ces mêmes conſequences naturelles & néceſſaires des actions humaines. Mais puiſque ces Meſſieurs

ſieurs ſont tous des Philoſophes profonds, fort élevez au-deſſus de la Multitude ignorante, je voudrois bien leur demander ſeulement, ce que ſont les loix de la Nature? Ce qu'eſt la loi de la Gravitation? Ce qu'eſt la loi de la communication du Mouvement par impulſion? Ce qu'eſt la loi de la *Force d'Inertie*? Sont-ce-là des proprietez naturelles, eſſentielles, inhérentes à la Matière même? Ou ſont-ce les effets reglez de quelque Cauſe extrinſèque, laquelle agiſſe univerſellement & inceſſamment ſur tout le Syſtême matériel, ſelon telles & telles loix générales, ſelon telles & telles raiſons d'agir? Quand ces Philoſophes auront répondu à ces queſtions & à quelques autres de la même eſpece, leur Philoſophie pourra s'amender; & nous pouvons bien, en attendant, les laiſſer pour ce qu'ils ſont.

CE QU'IL SEMBLE y avoir de plus fort en faveur de l'Opinion contre laquelle je me ſuis declaré, c'eſt le FATALISME admis par ceux qui la défendent; c'eſt cette Néceſſité qu'ils ſuppoſent dans toutes les actions, ſoit de Dieu, ſoit de l'Homme. Car ſi tout Etre intelligent eſt néceſſairement déterminé à penſer & à juger, ſelon ce que les objets paroiſſent néceſſairement à ſon Eſprit; & ſi l'Eſprit après cela eſt déterminé néceſſairement encore à agir ſelon ce qu'il a penſé ſé ou jugé: ne s'enſuit-il pas évidemment, qu'aucune action ne ſçauroit être libre? & que par conſequent tout ce qu'on peut faire ou imaginer, ſera également bien ou également mal? ou, ce qui revient au même, que rien ne pourra être ni bien ni mal?

Ainſi raiſonnent ces Meſſieurs. Mais qui eſt-ce qui leur a dit tout cela? Ou qui les a rendus ſi ſçavans? Ce n'eſt pas Dieu, j'en ſuis ſûr. Ils mépriſent trop toute communication avec lui; & cela ſeul prouve qu'ils ne penſent ni n'agiſſent néceſſairement ſelon la raiſon, ou ſelon la nature des objets: Mais s'ils ne ſont pas plus ſages, ce n'eſt pas leur faute, ſans doute: ils y ſont néceſſitez. Ils feroient mieux, s'ils pouvoient; & par conſequent il ne faudroit, ſelon la raiſon & ſelon la nature des objets, ni les punir, ni les recompenſer, ni même leur donner la moindre attention. C'eſt-là une conſequence néceſſaire de leur Syſtême. Et comme c'eſt une conſequence que j'en puis tirer fort innocemment, puiſque dans leur Syſtême ils doivent être contens de tout, je me ſentirois fort diſpoſé à les laiſſer en repos, s'ils ne s'étoient jamais aviſez de vouloir s'établir dans le monde ſur le pied de Philoſophes & de gens bien ſenſez. Mais puiſqu'ils veulent, au ſujet même de leurs principes, entrer en concurrence de mérite avec les autres, & briguer des louanges auxquelles, ſelon leurs principes, perſonne n'a droit de prétendre, il faut qu'ils me permettent de pouſſer la diſpute avec eux un peu plus avant.

„ *L'Eſprit de l'Homme*, diſent-ils, (quel„ que diſtingué qu'il ſoit de la matière, „ en qualité d'Etre intelligent, & qui, lorſ„ qu'il agit, ſçait qu'il agit) eſt gouver„ né de la même façon, ou ſelon les mê„ mes principes, ſelon les mêmes loix „ que la Matière. Un Corps preſſé à la „ fois par deux forces contraires qui „ ſoient égales, tel qu'une balance tenuë „ en équilibre par deux poids égaux, „ demeure néceſſairement en repos, & ne „ ſçauroit abſolument ſe mouvoir, ni d'un „ côté ni de l'autre. Les raiſons, ou les „ motifs, ont la même force à l'égard „ de l'Eſprit; ils agiſſent ſur lui de la „ même manière : & par conſequent, „ l'Eſprit balancé par des raiſons ou mo„ tifs contraires qui ſoient d'une égale „ force, demeure néceſſairement en re„ pos, & ne peut point agir.

Suppoſons donc, puiſqu'on le veut, un homme balancé par des raiſons ou motifs également forts de part & d'autre. Mais appliquons cela à quelque choſe; & mettons, par exemple, que l'alternative propoſée à l'Eſprit de cet homme, & ſur laquelle il ſe conſulte, ce ſoit, ou de parler ou de ſe taire, de demeurer ou de partir, de s'aſſeoir ou de ſe tenir debout; bien entendu au reſte, qu'il ne fera rien que volontairement, enſorte que ce qu'il fera, ſoit véritablement l'action d'un d'Être intelligent. Si des deux côtez de l'alternative il y a des raiſons & des motifs d'égale force, il doit s'enſuivre, ſelon nos Philoſophes, que cet homme ne pourra ni parler, ni ſe taire; ni demeurer, ni partir; ni s'aſſeoir, ni ſe tenir debout. Il faut bien cependant qu'il faſſe l'un des deux. Il *agira* donc. Et fît-il l'un & l'autre, ce ſeroit toûjours *agir*. Ce ſeroit agir, dis-je, en dépit de toutes ces loix méchaniques qui en pareil cas condamnent un Homme à l'Inaction. Donc il y a des actions indépendantes de ces loix prétenduës. Donc il y a des actions libres, auxquelles l'Homme n'eſt déterminé que par lui-même, ſous le Bon-plaiſir de ſa propre volonté. Donc la comparaiſon entre une Balance & l'Eſprit, à la prendre telle qu'on nous la donne ici, eſt une Comparaiſon fauſſe, abſurde & contradictoire.

On ne manquera pas de me dire, que dans l'exemple que j'ai ſuppoſé, il s'agit d'actions qui ne ſont d'aucune importance, moralement parlant; puiſqu'il ſeroit tout-à-fait indifférent en Morale qu'un homme parlât ou ſe tût, qu'il partît ou qu'il demeurât, qu'il s'aſsît ou qu'il ſe tînt debout, s'il ne s'agiſſoit préciſément que de cela: & l'on dira vrai. Mais plus cet exemple eſt dégagé de circonſtances morales, qui ne feroient que l'embaraſſer, en multipliant ſans beſoin le nombre & la force des raiſons pour & contre; plus auſſi il eſt propre à nous faire voir clairement dans l'Eſprit humain une faculté de ſe mouvoir ou de ſe déterminer luimême, indépendamment de toute raiſon, ou de tout motif venant du dehors: ce qui eſt tout ce que je voulois faire voir.

A préſent, ſi on le ſouhaite, je ſuppoſerai qu'il s'agiſſe de quelque Action de la derniere conſequence en morale. Je dis, *qu'en pareil cas, il n'y a ni jugement vicieux, ni conduite vicieuſe, qui le ſoit néceſſairement*: Ou *que l'Erreur, ſoit dans le jugement, ſoit dans la conduite, ne ſçauroit être renduë invincible par aucune perception d'idées, ou rélation d'idées dans l'Eſprit.* Ce qui fait ici tout le Sophiſme, c'eſt que l'on ne diſtingue pas la *Perception* d'avec le *Jugement*, ou *l'Opinion*, ou la *Croyance.*

Qui dit *Perception*, dit le ſentiment intime que nous avons de l'impreſſion des idées dans notre Entendement, ou de la rélation que la Nature même a miſe entre les idées qui ſe préſentent à notre Entendement, & qui y exiſtent. Ainſi, qui dit Perception, dit quelque choſe d'auſſi néceſſaire que le ſont les idées mêmes introduites dans notre Eſprit, ou que l'eſt la rélation naturellement établie entre elles. Rélation néceſſaire, ſans doute, qui par aucun acte de notre Volonté ou de notre Bon-plaiſir ne ſçauroit ceſſer d'être ce qu'elle eſt.

Mais qui dit *Jugement*, *Opinion*, *Croyance*, dit tout autre choſe. Car par cela même que notre Eſprit juge, ou opine, ou croit, il *agit*; il joint ou ſepare des idées; il forme des propoſitions, ou mentales, ou verbales. Or ces propoſitions il peut les former vrayes, il peut les former fauſſes; parce que s'il peut joindre ou ſeparer des idées d'une manière ſortable à l'exiſtence & aux rélations réelles, qu'elles ont dans ſon Entendement, ce qui fait les propoſitions vrayes; il peut auſſi joindre ou ſeparer des idées d'une manière qui ne réponde point du tout à leur exiſtence & à leurs rélations réelles; & c'eſt-là ce qui fait les propoſitions fauſſes. Dans le premier cas, le Jugement eſt conforme à ce qu'il y a néceſſairement dans l'Eſprit par l'établiſſement de la Nature: voilà le Vrai. Dans le ſecond cas, le Jugement embraſſe quelque chimère, différente des idées ou rélations d'idées que la Nature a néceſſairement établies dans l'Eſprit: voilà le Faux, voilà ce qu'on appelle Erreur. Tout ce qui eſt néceſſairement établi par la Nature, eſt vrai par cela même, & ne ſçauroit être traité de faux ou d'illuſoire,

ſoire, qu'autant qu'on pourra taxer la Nature elle-même de n'être que fauſſeté & qu'illuſion trompeuſe. Auſſi ne voyez-vous perſonne qui parle de ſimples Idées fauſſes, de Perceptions fauſſes, ni de fauſſes Rélations d'idée à idée, lorſqu'il s'agit de Relations naturelles entant qu'elles exiſtent dans notre Eſprit, & s'offrent réellement à notre Intellect Je me crois en droit de poſer ici comme une *Demande* ou comme un *Axiome*, que ce qui n'eſt pas réellement dans l'Eſprit, ne ſçauroit y paroître, & que nul homme ne peut appercevoir une Relation naturelle entre certaines idées, ſi reellement il ne les a pas, ou ſi elles n'ont pas réellement cette Relation entre elles. Sçachez, quand vous vous propoſez de former un jugement, vous borner aux idées & aux Relations naturelles d'idées que vous pouvez véritablement appercevoir dans votre Eſprit; & le jugement que vous formerez ainſi, ſera auſſi néceſſairement vrai que les idées mêmes & les Rélations d'idées que votre Eſprit a reçuës néceſſairement de la Nature. Un homme ne forme jamais un faux jugement que parce qu'il admet dans une Concluſion quelque choſe qui n'étoit point dans les Prémiſſes, & affirme là-deſſus qu'il voit ce que réellement il ne voit pas, ni ne peut voir; car s'il le voit, que voit-il? *Que le Vrai eſt faux, & que le Faux eſt vrai.*

Cela n'eſt pas. Donc, à proprement parler, on ne peut pas dire qu'il le voit: car à proprement parler, ce qui n'eſt pas, ne peut pas être vû.

La fallace du Sophiſme de nos Philoſophes gît en ceci: c'eſt qu'ils confondent les Perceptions, Idées, & Relations naturelles d'idées, telles qu'elles exiſtent néceſſairement dans l'Eſprit, & s'offrent réellement à l'Intellect; avec ce qu'elles ſemblent être dans des Raiſonnemens & Jugemens, réduits à de certaines Propoſitions: c'eſt qu'ils ſuppoſent que ces Propoſitions ont toûjours pour fondement les Idées, Relations d'idées, & Perceptions réelles de l'Eſprit, ou ſont liées avec elles néceſſairement. Ce qui eſt ſi faux & ſi abſurde, que quiconque entreprendra de le ſoutenir, ſe trouvera obligé de ſoutenir auſſi, *Que la diſtinction de la Vérité & de l'Erreur, & la faculté de les diſtinguer, ſont des chimères.*

Un homme porte un faux jugement, & en conſequence de cette Erreur ſpéculative ſe jette dans quelque Erreur pratique. Les ſuites funeſtes de cette derniere Erreur réveillent ſon attention, & lui font reconnoître la première. *Je croyois*, dit-il alors, *je m'imaginois* . . . . Mais dira-t-il que ce qu'il croyoit, que ce qu'il s'imaginoit, ſon Eſprit l'avoit réellement apperçu, ou que ſon faux jugement étoit lié néceſſairement avec les Idées, Rélations d'idées, & Perceptions réelles de ſon Eſprit?

JE PUIS accorder ſans difficulté après cela, que l'Acte moral qui ſuit le Jugement pratique de l'Eſprit, le ſuit par une conſequence néceſſaire. Mais ſi ce jugement pratique (lié comme il l'eſt de la manière la plus intime avec la Volonté) n'eſt pas la Volonté même, entant qu'elle joint ou ſepare librement les idées; je crois au moins, que quiconque refléchira attentivement ſur ſoi-même, & ſur les opérations de ſon Eſprit, aura bien de la peine à diſconvenir, que le Jugement pratique ne ſoit réellement ce que je dis; ou à douter que *juger pratiquement* & *vouloir*, ne ſoient dans le fond la même choſe. Ainſi, quand on vient me dire que la *Volonté* ſuit néceſſairement le *Jugement* pratique, j'aimerois autant m'entendre dire, que la Volonté ſuit la Volonté; que quelque parti qu'elle prenne, elle prend le parti qu'elle prend; ou qu'un homme ne peut pas vouloir & ne pas vouloir, choiſir & rejetter une même choſe dans un même inſtant. Cela eſt vrai ſans doute, mais ne fait rien du tout à la queſtion, & ne peut ſervir qu'à tourner une affaire ſérieuſe en pur badinage. Voilà cependant en quoi conſiſte toute la force du Syſtême des *Fataliſtes*; voilà la plus brillante lumiere qui guide ces Machines intelligentes: obſcurité, ténèbres, confuſion, où l'on ne diſtingue ſeulement pas ce que c'eſt que Jugement pratique & action, d'avec ce que c'eſt que des Idées ſimples & des Perceptions.

Je me ſuis étendu là-deſſus: l'importance de la matière l'exigeoit. Car c'eſt dans ce que j'ai établi contre les Partiſans de la Néceſſité, c'eſt dans la poſſibilité de ſe tromper, ſans que pourtant l'Erreur ſoit invincible, que conſiſte cette Liberté, en conſideration de laquelle nous pouvons appeller l'état de l'homme un état d'épreuve, & en conſequence de laquelle il ſera réſponſable de ſes actions devant Dieu, pour en être recompenſé ou puni: ce qui néceſſairement les ſuppoſe libres, & ne les ſuppoſe bonnes ou mauvaiſes, que ſelon leur rapport au bon ou mauvais uſage de la Liberté.

J'ai cru, au reſte, pouvoir traiter mon ſujet d'une manière Philoſophique, parce que je ſuis ſûr que je ne puis trouver des Antagoniſtes ſur un ſujet de cette nature, que parmi des Philoſophes exercez à la Spéculation, qui ayent quelque talent pour les Diſcuſſions Métaphyſiques. Et par la même raiſon, quoique j'aye été aſſez long ſans doute, je n'ai pas voulu, comme je le pouvois, être plus long encore. J'ai tâché de mettre la matière en petit volume, afin que ſi quelques-uns de ces Meſſieurs jugeoient à propos de me répondre,

dre, ils puſſent le faire ſans ſe donner beaucoup de peine.

ARTICLE VII.

Memoirs of the Lives and Characters of the Illuſtrious Family of the Boyles. By E. BUDGELL. Eſq. C'eſt-à-dire: *Mémoires de l'illuſtre Famille des Boyles, par Mr.* BUTGELL.

LES deux derniers grands Hommes de la famille des Boyles dont Mr. Budgell parle, & dont il nous reſte à rendre compte, ſont Mylord Carleton & le Comte d'Orrery, neveux du fameux Boyle dont il a fait l'éloge en dernier lieu.

Ce que Mr. Budgell dit de Mylord Carleton, ſe réduit à peu de choſe; & il ſemble ne l'introduire ſur la ſcene, que pour nous apprendre une particularité aſſez curieuſe qui regarde Mylord Hallifax & Mr. Addiſon. Voici comment l'Auteur la raconte.

Le grand-Tréſorier, qui étoit le Comte de Godolphin, ayant reçu la nouvelle de la victoire de Blenheim, & rencontrant Mylord Hallifax, lui dit dans un tranſport de joye, qu'il faloit conſerver à jamais la mémoire d'une ſi grande victoire; que lui (Mylord Hallifax) le Protecteur des Gens de lettres, connoiſſoit

ſans

ſans doute quelque Ecrivain, dont la plume pourroit dignement tracer les merveilles d'une ſi grande journée. Mylord Hallifax répondit, qu'à la vérité il connoiſſoit un homme très-capable d'exécuter ce deſſein; mais qu'il ne lui conſeilleroit jamais de l'entreprendre. Le grand-Tréſorier ayant demandé la raiſon d'une réſolution ſi étrange, le Marquis de Hallifax lui dit avec beaucoup de vivacité, qu'il avoit long-tems remarqué avec indignation, que tandis qu'un grand nombre de ſots & d'impertinens Auteurs vivoient aux dépens du public, on n'avoit pas honte de laiſſer languir dans l'obſcurité, ceux qui faiſoient réellement honneur à leur païs & à leur ſiécle. Que pour lui, il ne ſouhaiteroit pas que ceux qui ont du talent & du génie, perdîſſent leur tems à faire l'éloge d'un Miniſtre qui n'auroit pas aſſez d'équité ou de généroſité pour leur rendre juſtice. Mylord Godolphin répondit, qu'il feroit attention à ce qu'il venoit d'entendre, & qu'il tâcheroit déſormais de ne plus donner lieu à de pareils reproches: mais que ſur le ſujet en queſtion, ſi le Marquis de Hallifax vouloit bien nommer quelqu'un, capable de célébrer dignement la Bataille de Blenheim, il lui promettoit, qu'il ne ſe repentiroit point d'avoir exercé ſon génie ſur un évenement ſi mémorable. Le Marquis lui nomma Mr. Addiſon; & ce fut-là le commencement de la fortune de celui-ci, qui étoit alors aſſez mal dans ſes affaires. Mylord Carleton, qui n'étoit encore que Mr. Boyle, eut ordre de l'aller trouver, & de le prier de mettre la main à la plume pour célébrer la Victoire qu'on venoit de remporter. Il ajouta, que pour l'encourager à faire de ſon mieux, on l'avoit nommé *Commiſſaire des Appels* *. Mr. Addiſon, ſi bien encouragé, fit un petit Poëme, intitulé *la Campagne*, Poëme, ſelon Mr. Budgell, digne des Actions mémorables qu'il célèbre.

L'Auteur n'ajoute rien au ſujet de Mylord Carleton, ſi-non qu'il fut fait Pair du Royaume à l'avenement de George I. à la Couronne, peu de tems après Préſident du Conſeil, & qu'il mourut l'an 1725.

Mais celui ſur la vie duquel il s'étend le plus, c'eſt feu Mylord Orrery. Mr. Budgell avoit lié une étroite familiarité avec ce Seigneur; & c'eſt principalement en ſa faveur qu'il reconnoît avoir écrit ces Mémoires.

Charles, Comte d'Orrery, nâquit l'an 1676.

---

* La place de Commiſſaire des Appels regarde l'Acciſe de la Biere, &c. Elle demande peu ou point de ſoins, & rapporte deux-cens livres Sterlin par an.

1676. Il étoit petit-fils du fameux Roger, Comte d'Orrery, dont nous avons fait mention.

Il étudia au College de *Chriſt-Church* à Oxford, ſous le Docteur Atterbury, depuis Evêque de Rocheſter, & ſous le Docteur Friend; & l'application avec laquelle il s'attachoit à ſes études, étoit telle, que ſes amis craignant qu'elle ne nuiſît à ſa ſanté, qui étoit très-délicate, tâcherent par leurs conſeils à l'en détourner. Mais leurs remontrances furent inutiles. Le Dr. Aldrich, Principal du College dont étoit le jeune Mr. Boyle (car c'eſt ainſi qu'on l'appelloit, ſon pere & ſon frere aîné vivant encore) fit pour ſon uſage un Abregé de Logique, qu'on explique actuellement dans ce College, & où il le nomme *magnum ædis noſtræ Ornamentum*, le grand Ornement de notre College.

Le premier Ouvrage qu'il publia pendant qu'il étudioit à Oxford, fut une Traduction de la Vie de Lyſandre. Elle ſe trouve parmi les Vies de Plutarque, traduites en Anglois.

A la requiſition du Dr. Aldrich, il publia enſuite une nouvelle Edition des Epîtres de Phalaris, où ſe trouve la Traduction Latine de Mr. Boyle à côté de l'Original Grec.

Il n'en traduiſit que quarante, & dans ſa Préface il dit, que la raiſon pourquoi il n'en avoit pas donné davantage, c'eſt que le Bibliothécaire ne lui avoit point permis de retenir plus long-tems le Manuſcrit des Epîtres de Phalaris : *Mihi copiam ulteriorem Bibliothecarius, pro ſingulari ſuâ humanitate, negavit.*

Le Dr. Bentley, Bibliothécaire du Roi, ſe ſentoit piqué de ce reproche, & publia, deux ans après, une *Diſſertation ſur les Epîtres de Phalaris.* Dans cette Diſſertation, après avoir nié le fait dont on l'accuſe, il tâche de prouver, que l'Edition de Phalaris, publiée par Mr. Boyle, étoit très-fautive, ajoutant que quelque mauvaiſe qu'elle fût, il ne croyoit pourtant pas qu'elle pût être de Mr. Boyle. Il ſoutient de plus, que les Epîtres attribuées pendant tant de ſiécles à Phalaris, ſont ſuppoſées; que c'eſt l'Ouvrage de quelque miſerable Sophiſte; qu'il ne contient qu'un amas de lieux communs, ſi fades & ſi pitoyables, qu'un homme d'eſprit & de ſçavoir ne ſe ſeroit jamais aviſé d'importuner le monde par une nouvelle Edition d'un ſi chétif Ouvrage.

Mr. Boyle repliqua par une Brochure, intitulée *Examen de la Diſſertation du Docteur Bentley ſur les Epîtres de Phalaris.* Cette diſpute donna lieu à divers petits Ouvrages, & a fait tant de bruit dans le monde, que Mr. Budgell juge à propos de donner à ſes Lecteurs une idée du Tyran Phalaris & de ſes Lettres, pour les mettre en état de juger, ſi elles ſont ſuppoſées ou non.

Il paroît, ſelon lui, que Phalaris étoit un grand génie, qu'il avoit beaucoup de courage & de grands ſentimens; qu'il étoit bon ami, auſſi-bien qu'ennemi redoutable; qu'il eſtimoit & recompenſoit les gens de lettres & de mérite. L'ambition étoit ſon ſeul défaut; cependant, dit Mr. Budgell, ſes actions paroiſſent prouver ce qu'il aſſure dans une de ſes Epîtres; ſçavoir, que ſon ambition n'aſpiroit ſeulement qu'à acquérir aſſez de pouvoir pour être en état de recompenſer la Vertu. Quand des gens de mérite vouloient bien accepter ſes offres généreuſes, il leur témoignoit qu'il leur en avoit beaucoup d'obligation. Les fréquentes Conſpirations qui ſe formerent contre lui, le forcerent, malgré ſon inclination, à répandre du ſang. Souvent il déplore dans ſes Epîtres la triſte néceſſité qui l'oblige à être cruel; & il ſe ſert, pour juſtifier ſa conduite, des mêmes mots que Virgile met dans la bouche de Didon:

Res dura & Regni novitas me talia cogunt
Moliri.

Si on l'a appellé Tyran, c'eſt que les Grecs, par cette averſion extrême qu'ils avoient pour la Monarchie, donnoient à tous les Rois le titre flétriſſant de Tyran.

Telle eſt l'idée avantageuſe que Mr. Budgell nous donne du fameux Phalaris. A l'en croire, ceux qui ont entrepris de faire l'éloge de ce Tyran, n'ont rien fait qui tienne du Paradoxe étrange.

Pour ce qui regarde ſes Epîtres, les Anciens les ont non ſeulement attribuées à celui dont elles portent le nom, comme le Dr. Bentley en convient lui-même; ils les ont encore admirées. Suidas les nomme admirables. Stobée & Photius les eſtimoient infiniment; & ce dernier les préféroit aux Epîtres de Platon, d'Ariſtote & de Demoſthène.

Les Modernes penſent ſur leur ſujet comme les Anciens. Le Chevalier Temple ſoutient, qu'il faut ſe connoître peu dans l'Art de peindre, pour ne pas regarder ces Epîtres comme véritablement originales; qu'on y trouve tant de liberté dans la manière de penſer, tant de hardieſſe dans l'expreſſion, tant d'eſtime pour le ſçavoir & le mérite, une ſi grande généroſité pour ſes amis, & un mépris ſi fier pour ſes ennemis, tant de connoiſſance du monde, &c. que tous ces différens ſentimens ne pouvoient être exprimez que par celui qui les avoit réellement.

Afin que ceux qui n'entendent pas les belles Lettres puiſſent juger de cette diſpute, Mr. Budgell a pris la peine de traduire en Anglois, pluſieurs de ces Epîtres. Nous n'en tranſcrivons que trois.

Lettre à Evenus.

„ Lorſque que je pris votre fils priſonnier, mon premier deſſein étoit de l'envoyer au ſupplice ; mais après y avoir mieux ſongé, j'ai cru vous punir davantage en lui laiſſant la vie, qu'en ſouillant mes mains du ſang d'un miſerable comme lui. Adieu.

Lettre à Nicias.

„ Vous haïſſez votre fils, parce qu'il ne vous reſſemble pas. Tout le monde l'aime pour la même raiſon. Apprenez par-là ce qu'on penſe de vous & de lui. Adieu.

Lettre à Léontine.

„ Je vous renvoye votre Eſpion qu'on a pris, & que j'aurois pû faire mettre à mort. Je l'ai épargné, afin de m'épargner la peine de chercher un autre Meſſager, qui puiſſe vous informer des préparatifs de guerre que je fais contre vous. Ce malheureux, ſans être mis à la torture, m'a de lui-même donné un compte exact de la ſituation où vous

„ êtes. Il m'aſſure que tout vous manque, tout hormis la frayeur & la „ faim.

Mr. Budgell demande après cela à ſes Lecteurs, ſi de pareilles Lettres méritent d'être appellées un ramas d'impertinences, & ſi perſonne étoit capable de les écrire, ſi-non Phalaris. Il avoue cependant, que le Docteur Bentley fait contre l'autenticité de ces Lettres de très-fortes objections, entre autres celles qu'il tire de la Chronologie. Mais il ſoutient, que la Chronologie des Anciens eſt ſi incertaine, que perſonne ne ſçauroit tirer des conſéquences en faveur de quelque ſentiment que ce ſoit.

Quoi qu'il en ſoit, les rieurs ne furent pas pour le Dr. Bentley, & le jeune Boyle remporta la victoire au jugement du Public. Le Dr. Bentley, peu ſatisfait de cette déciſion, voulut repliquer dans le goût de Mr. Boyle, c'eſt-à-dire d'un Stile badin & ironique. Son mauvais génie le pouſſa à cela, dit Mr. Budgell. La raillerie n'étoit nullement ſon talent, de ſorte que cette Replique fut univerſellement ſiflée.

A cette occaſion, il y eut quelques Plaiſans qui firent graver une Eſtampe, où le Dr. Bentley étoit repréſenté entre les mains des Gardes de Phalaris, qui étoient prêts à l'enfermer dans le Taureau de leur Maître, & de la bouche du Dr.

ſortoit un rouleau avec ces paroles: *J'aime mieux être rôti que bouilli* *. Le mot de *Bouilli*, en Anglois *Boyled*, par alluſion au nom de Boyle, ſignifie ici un homme que Mr. Boyle a mal mené.

Son frere aîné étant mort l'an 1703. il hérita de ſes biens & du titre de Comte d'Orrery. Il épouſa peu de tems après, la fille du Comte d'Exeter, qui ne vécut pas long-temps, & ne lui laiſſa qu'un fils, qui eſt le Comte d'Orrery d'à préſent.

Mr. Budgell parle enſuite de ſes brouilleries avec les Miniſtres, de ſon empriſonnement à la Tour, & de pluſieurs autres particularitez de ſa vie; mais comme elles nous ont paru très-peu intéreſſantes, nous les épargnons à nos Lecteurs.

ARTICLE VIII.

A Sermon preached before the learned Society of Lincoln's Inn on January 30. 1732. from Job. XXXIV. 30. by a Layman. A Supplement to the Sermon preached at Lincoln's Inn on January 30. by a Layman &c. C'eſt-à-dire: *Sermon prêché par un Laïque devant la ſçavante Societé des Avo-*

---

* Il y a dans l'Anglois. *I had rather be roaſted than* BOYLED.

Avocats de Lincoln's Inn, *le* 30. *Janvier* 1732. *vieux ſtile*, *ſur le* 30. *verſet du Chap. XXXIV. de Job*, *avec un Supplement du même Sermon.* A Londres chez J. Péele 1733. *in* 8. pagg. 51. & 38.

IL eſt aiſé, en liſant ces deux Brochures, de reconnoître l'Auteur de l'*Indépendant Whig*, & des *Diſcours Politiques ſur Tacite* dont nous avons rendu compte. On célèbre en Angleterre l'anniverſaire de la mort de Charles I. le 30. de Janvier, vieux ſtile, ce qui eſt le 10. de Février de l'année ſuivante, ſelon le nouveau ſtile, à cauſe que les Anglois ne commencent l'année qu'après l'équinoxe du printems. C'eſt à l'occaſion de cet anniverſaire, que l'Auteur de ce Sermon ſingulier en ſon genre, a voulu expliquer ſes ſentimens ſur l'origine des troubles qui agiterent l'Angleterre vers le milieu du ſiécle paſſé. Son texte eſt conçu en ces termes dans la Bible de Geneve: *Afin que l'homme qui ſe contrefait ne regne plus, à cauſe des ſcandales du peuple:* mais la traduction Angloiſe, ſuivie par ce Prédicateur laïque, porte: Que *l'Hypocrite ne regne pas, de peur que le peuple ne tombe dans le piége.* Ces deux verſions diffèrent peu au fond. Les peuples donnent dans les piéges que leurs maîtres leur tendent, & font ſont avec raiſon ſcandaliſez de ſe voir trompez & maltraitez. L'Auteur rappelle tous les faits de l'Hiſtoire d'Angleterre du XVII. ſiécle, qui peuvent entrer dans le plan de ſon Diſcours, dont le but eſt de montrer à quel point les gens d'Egliſe ſont à craindre, quand ils ont trop d'autorité & d'influence dans le Conſeil des Princes. On apprend ici combien le Clergé d'Angleterre eſt riche & accrédité, & la part qu'il eut à la mort funeſte de l'infortuné Charles I. dont il fomentoit les projets tyranniques. Le Lecteur peut voir dans ce Sermon des choſes très-curieuſes de l'Hiſtoire de ce beau Royaume, du bonheur de ſa Conſtitution, & des uſurpations de ſon Clergé, parvenu à des richeſſes immenſes, après les pertes que lui cauſa Henri VIII. qu'on auroit cru irréparables.

L'Auteur, toûjours attaché à l'intérêt de ſa patrie, pour lequel il a pris ſi ſouvent la plume, ne ceſſe de découvrir tous les piéges qu'on tend à ſa liberté. Il exhorte ſes compatriotes à ſe ſervir de leur bon-ſens naturel, & de leur courage, pour éviter de tomber dans les troubles qui coûterent la vie à un Roi mal conſeillé, & mal intentionné, avec des maſſacres dont la mémoire eſt encore fraîche. On doit penſer que l'Auteur declame d'une grande force contre la fureur inſpirée par le faux zèle de Religion; fureur que, ſelon ſon lui, les Payens ont ignorée. On lui avouera qu'elle a été moins commune parmi eux que parmi les Chrétiens; mais il y a des faits inconteſtables, qui font voir que la haine de Religion a été de tous les tems, & qu'elle a diviſé les peuples les plus unis par les liens du ſang & de la patrie.

Inter finitimos vetus atque antiqua ſimultas,
- - - - - - Quod Numina vicinorum
Odit uterque locus, &c.
Juven. Sat. XV.

Notre Laïque ſe recrie ſur l'uniformité que les Théologiens exigent du peuple, dans le tems même qu'ils ne ſçauroient s'accorder entre eux. Cela devroit, à ſon avis, leur inſpirer de l'humilité, & donner de la défiance à leus Auditeurs. Pouvons-nous prendre pour guides, dit-il, ceux qui nous tiraillent pour nous mener par des chemins oppoſez? Peuvent-ils nous enſeigner la Patience & l'Amour du prochain, quand nous voyons qu'ils ſe haïſſent & ſe décrient réciproquement? Doivent-ils s'attendre que nous conviendrons avec eux, lorſque nous ne ſçaurions leur donner notre approbation, que nous n'entendons rien à ce qu'ils nous diſent, ou que ce qu'ils nous enſeignent eſt manifeſtement oppoſé à nos intérêts, & ne tend qu'à l'augmentation de leur pouvoir & de leurs richeſſes ? Si ce raiſonnement eſt fondé, ajoute-t-il, on ne peut que condamner *Laud*, Archevêque de Cantorbery, & tous ſes aſſociez, qui exigeoient une obéïſſance aveugle à leurs dogmes, avec une conformité exacte & rigoureuſe à toutes leurs cérémonies, inventions, & innovations; & qui perſécutoient cruellement ceux qui, préférant les ſentimens de leur conſcience à cette complaiſance hypocrite, étoient plutôt Chrétiens qu'Eccléſiaſtiques ou Courtiſans.

C'eſt le tempérament, ou de mauvais motifs, qui inſpirent le zèle faux & aveugle. Un Juif Zélateur le feroit pour l'Egliſe Romaine, s'il étoit né Papiſte, & feroit en ce cas-là brûler les Juifs, qu'il regarde, étant ce qu'il eſt, comme ſes freres. Si le Docteur Sacheverel avoit reçu ſon éducation dans l'Egliſe d'Ecoſſe, il auroit ſoufflé l'eſprit de perſécution contre la Prélature, avec le même emportement qu'il l'a ſoufflé pour ſa défenſe; il auroit employé contre l'Epiſcopat ces termes incivils & outrageux dont il a décoré les non-Conformiſtes & les prétendus faux Freres. Ce Zèle fougueux change auſſi d'objet ſelon ſes intérêts; témoin tant d'Eccléſiaſtiques qui ont tourné caſaque, & maltraité le parti qu'ils ont abandonné: tels étoient *Parker*, Evêque d'Oxford, & *Ward*, Evêque de Salisbury, qui de rigides Presbyteriens qu'ils avoient été auparavant, devinrent perſécuteurs des Preſbyteriens, de ces ſectaires, dans la communion deſquels ils ſeroient morts, s'ils n'euſſent jamais pu parvenir à la Prélature. Ce qui rend cette cruauté & cette inſolence plus inſupportables, c'eſt qu'on l'exerce contre de ſimples opinions, & qu'on ſe couvre du nom de Jeſus, du débonnaire Jeſus, dont on prétend défendre la cauſe & celle de ſon Egliſe. Cette prétention eſt ſi hardie, & ſi inſoutenable; qu'il n'y a que des gens ſans pudeur qui ayent été capables de l'avancer, encore même a-t-il falu qu'ils ayent cru que leurs Auditeurs n'avoient ni des yeux ni du jugement. Voilà, dit l'Auteur, l'uſage que de pareils Eccléſiaſtiques ont fait de la confiance & de l'autorité ſans bornes dont ils ont été revêtus par les Laïques: c'eſt ſur les Laïques mêmes qu'ils l'ont exercée ſans bornes & ſans pitié. Il eſt certain, ajoute-t-il, que le pouvoir mondain & l'opulence entre les mains de ceux qui prêchent l'Evangile, ſont ſi oppoſez à l'eſprit & aux préceptes de ce même Evangile, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ne peuvent point ſubſiſter dans le même ſujet. Il faut de toute néceſſité que l'un détruiſe l'autre: & l'on ne voit que trop bien de quel côté la victoire penchera. On ne ſçauroit s'empêcher de ſe ſouvenir à cette occaſion des judicieuſes refléxions que l'Auteur du Dict. Hiſtorique & Critique a mi-

miſes dans les remarques de l'article du Pape Leon X, ſur le mêlange de l'Autorité temporelle & ſpirituelle; & du vieux Conte d'un Prélat, à qui un Païſan demandoit, où iroit Mgr. l'Evêque, lorſque le Comte & Baron, caractère dont le Prélat ſe diſoit revêtu, iroit en enfer? A quoi l'Hiſtoire dit, que le revérend Pere en Dieu ne ſçut que répondre.

On a dit du Pape Hadrien VI. que c'étoit un bon Eccléſiaſtique, mais un médiocre Pontife. On peut dire la même choſe à proportion, de ceux qui ſe contentent d'être gens de bien, & qui n'ont aucun talent qui puiſſe contribuer à l'avantage temporel de la communion dont ils ſont les Chefs, ou les membres. Il arrive delà que des gens ſans honneur & ſans vertu, ont été louez de leur zèle & de leur Orthodoxie, dans le tems que d'autres, d'une vertu exemplaire, ont été decriez & condamnez comme mauvais Eccléſiaſtiques. Des Chrétiens pleins de pieté ont été ſouvent livrez aux flammes, par des gens revêtus du caractère Eccléſiaſtique, mais qui n'étoient point Chrétiens. Les mots d'Hérétique, d'Athée, d'Infidèle, &c. ſont dans la bouche de ces Zélateurs; termes injurieux, pareils au langage brutal des Harangeres & des Crocheteurs, & également choquans pour les perſonnes bien élevées & Chrétiennes.

L'Auteur s'étend enſuite ſur les pernicieuſes conſequences de l'opulence & du pouvoir du Clergé, afin d'avertir ſes compatriotes de l'infortune & de l'eſclavage infailliblement attachez au *regne des Hypocrites*, paroles de ſon Texte, ſelon la Traduction Angloiſe. Les gens d'Egliſe ſont, ſelon notre Laïque, avides de richeſſes & d'honneurs ; ils ne diſent jamais, C'eſt aſſez. Dans cet eſprit ils ſe ſont appropriez des Provinces entieres, & la meilleure partie de pluſieurs autres. La poſſeſſion des biens entraîne néceſſairement l'Autorité ; & quand ils ſont en poſſeſſion de ces deux avantages, comme dans les païs Papiſtes, ce ſont les maîtres les plus impitoyables, & les Magiſtrats les plus oppreſſeurs de tous. Conſiderez, dit-il, ce beau païs d'Italie, & les autres regions où les Prêtres ſe livrent à la débauche & exercent la tyrannie ; vous trouverez que c'eſt-là même que les Laïques manquent du néceſſaire : c'eſt ce qu'on peut remarquer de même, par-tout où le Clergé eſt en poſſeſſion des terres. N'eſt-ce pas un avertiſſement pour les habitans des païs libres, de ſe tenir ſur leurs gardes ? Et n'eſt-ce pas une choſe monſtrueuſe, qu'un grand nombre de Laïques concoure avec les Eccléſiaſtiques, pour faire valoir les prétentions exorbitantes de ces derniers ? Si les Laïques connoiſſoient leurs véritables intérêts, ne devroient-ils pas ſe ſervir de l'exemple du Clergé, & faire une contre-batterie qui balançat ſon crédit? Les Eccléſiaſtiques ne poſſedent rien qu'ils ne tiennent de la bonté des Laïques : c'eſt par conſequent une imprudence inexcuſable à ceux-ci, de ſe dépouiller de leurs biens & de leur autorité, pour en revêtir le Clergé, & ſe forger ainſi des chaînes; d'élever ceux à qui ils payent un ſalaire à la qualité de tyrans & d'exacteurs.

Les Laïques devroient-ils oublier en Angleterre, l'orgueil & la tyrannie de l'Archevêque *Laud*, le pouvoir énorme qu'il avoit uſurpé, & le but ambitieux qu'il découvroit, d'élever le Clergé audeſſus des Laïques & des loix du Royaume? Peut-on entendre de ſang froid cette parole inſolente, *qu'il eſpéroit de voir le tems, auquel le Gentilhomme le plus huppé d'Angleterre n'oſeroit ſe couvrir devant le moindre Eccléſiaſtique*? Pour être convaincu que c'eſt l'eſprit de tout le Clergé, on n'a qu'à prendre garde, dit notre Laïque, que ceux de cet ordre ont élevé juſqu'au ciel ce grand-Prêtre devoré par l'ambition, ce perſécuteur, cet oppreſſeur, cet inſtrument & inſtigateur de la tyrannie. Cette conſideration devroit obliger les Laïques à encourager par des recompenſes & des honneurs, ceux d'entre eux qui ont des talens pour ſoutenir les droits des peuples. L'Auteur ſe recrie ici de nouveau contre l'eſprit d'intolérance, & le tribunal ſanguinaire de l'Inquiſition;

ſition. Il fait voir quel doit être le chagrin & le déſeſpoir d'un honnête-homme qui fait uſage de ſon eſprit & de ſa raiſon, lorſqu'il ſe voit expoſé aux atteintes de ce tribunal, & qu'il lui eſt moralement impoſſible de s'en mettre à couvert. Ce qu'on voit ici rapporté du Cardinal *Torquemada*, premier Inquiſiteur général d'Eſpagne, qui, dans l'eſpace de quatorze ans, mit cent mille ames dans les priſons de l'Inquiſition dont ſix mille furent condamnées au feu, eſt un des évenemens qui font frémir d'horreur & d'indignation, & dont on n'a aucun exemple parmi les Nations les plus abandonnées à l'ignorance & à la brutalité. Notre Auteur rapporte d'autres faits de l'enfance de l'Inquiſition, & des Croiſades qui lui donnerent naiſſance; il expoſe avec horreur la barbare & imprudente hypocriſie des Inquiſiteurs, qui livrent les miſerables au bras ſéculier, & les font brûler vifs pour éviter l'effuſion de ſang.

L'Archevêque *Laud* ne ſort pas des mains du Prédicateur ſans recevoir de nouveaux coups. Il fait voir que les diſcours & les écrits de ce Prélat contre l'autorité du Pape ne ſignifioient autre choſe, ſi-non qu'il vouloit être Pape lui-même, & jouir de cette puiſſance contre laquelle il déclamoit. L'Auteur rapporte les contradictions ridicules où le Clergé Anglican eſt tombé à l'égard du Siége de Rome, & de ſa Religion, qu'il a attaquée ou défenduë, ſelon les diverſes vûës que ſon ambition ſe propoſoit. Il fut un tems où c'étoit la mode de traiter l'Egliſe Romaine de *Proſtituée*, *de Mere des abominations*, *enyvrée du ſang des Saints*, &c. Mais on ſe raviſa dans la ſuite, & l'on prit le parti de la juſtifier, de la louer, & même de punir ceux qui la décrioient; tant *Laud* & ſes adhérens devinrent ſes bons amis. Notre Auteur les traite tous de perſécuteurs, & par conſequent de Papiſtes: puiſque, ſelon lui, toute perſécution eſt un Papiſme, & un chemin qui mene tout droit à l'Inquiſition. Il cite les Mémoires de Madame de *Motteville*, où l'on apprend, que ſur le témoignage de la Reine d'Angleterre épouſe de Charles I. *Laud étoit bon Catholique dans le cœur.* Il eſt certain, dit le Laïque, que ce Prélat étaloit ce qu'il y a de plus terrible dans le Papiſme; ſçavoir l'Autorité ſans bornes & la cruauté, avec beaucoup de ſingeries & de pratiques ſuperſtitieuſes. Tout ceci eſt appuyé & orné de traits tirez de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du quatrième ſiécle, où l'on voit les contradictions pitoyables des Arriens & des Orthodoxes. Ils ſe perſécutoient mutuellement, après avoir déclamé contre la perſécution: c'eſt ce que les Hérétiques & les Orthodoxes de nos jours ne peuvent s'empêcher de faire, malgré tant d'Ecrits où l'on démontre l'injuſtice & le ridicule de leur conduite. Les exemples ne manquent pas au Prédicateur, non plus que les refléxions les plus terraſſantes contre ceux qu'il trouve ſur ſon chemin; Papiſtes, Proteſtans, Anglicans, non-Conformiſtes, &c.

Tros Rutulusve fuat, nullo diſcrimine habetur.

On trouve ici l'Hiſtoire de deux Chapelains du fameux Grotius, qu'il a rapportée dans ſes lettres. L'un de ces Meſſieurs étoit un zèlé Lutherien, & l'autre un zèlé Calviniſte. L'Ambaſſadeur, leur maître commun, avoit beau les exhorter à la charité, & à la tolérance mutuelle; le Lutherien diſoit, *qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêcher ce que Dieu lui inſpiroit*; & le Calviniſte témoignoit ſon étonnement *de ce qu'un Ambaſſadeur Chrétien prétendoit fermer la bouche au St. Eſprit.*

L'Auteur remonte à la ſource des richeſſes du Clergé; il étale les artifices dont il s'eſt ſervi dès les premiers tems pour les acquerir. Les Eccléſiaſtiques ont tiré avantage de la terreur & de la foibleſſe d'eſprit des mourans, pour ſe faire donner les héritages; ils ont promis le Paradis qu'ils n'avoient pas, pour de l'argent que ces pauvres ſuperſtitieux avoient : qu'il me ſoit permis d'employer ces paroles de Gui-Patin, qui lâchoit des traits ſi plaiſans contre les Moines. L'Auteur cite le Pere Paul, & fait voir, après lui, que les acquiſitions du Clergé ont été les plus vicieuſes du monde. On a cru toutes les voyes bonnes & légitimes pour y parvenir : du côté des Eccléſiaſtiques, on pouvoit voir la ruſe, l'impoſture, la violence, les meurtres, &c. & une ignorance ſtupide & ſuperſtitieuſe du côté des peuples. Quelque impies qu'ayent été les moyens dont ces acquiſitions ſe ſont faites, on ne voit, dit notre Laïque, aucun exemple de reſtitution, lors même que les injuſtes poſſeſſeurs de ces biens voyent les héritiers légitimes réduits à l'aumône. C'étoit un ſacrilège que de priver les Eccléſiaſtiques de ces biens acquis par le vol & par la fraude ; tout ce qui étoit entre des mains ſi ſaintes étoit ſanctifié. C'eſt une impieté que d'en faire la moindre cenſure, & même de ſe ſervir de ſes yeux pour y voir clair : celui-là eſt un profane & un libertin qui s'en eſt aviſé ; l'ennemi de l'Egliſe eſt l'ennemi de Dieu, & par conſequent un Athée. C'eſt de-là qu'eſt venuë la fréquente & ridicule application d'Athéïſme & de blaſphême, juſqu'à ce que ces termes ſi terribles par eux-mêmes, ne font plus d'impreſſion. L'Auteur aſſure qu'en An-

Angleterre, païs Proteſtant, le Clergé poſſede la cinquième partie des biens; de ſorte que quinze-ou vingt-mille Prêtres ſe ſont emparez de la cinquième partie de ce qui apartient à huit millions d'ames. Sont-ils contens de cela? ajoute-t-il: N'en veulent-ils pas encore davantage, & ne ſe plaignent-ils pas du peu qu'ils poſſedent? Leur conduite à cet égard ne leur fait gueres d'honneur, & il eſt triſte de reconnoître, que ces Meſſieurs prennent le chemin de ſe rendre les maîtres de toutes les richeſſes de l'Angleterre. L'Auteur prétend, que les revenus de l'Egliſe Anglicane ſont auſſi grands aujourd'hui que du tems de la Papauté, malgré la démolition d'un grand nombre de monaſteres, & la confiſcation des revenus Eccléſiaſtiques; à quoi il faut ajouter, que du tems de la Papauté le Clergé nourriſſoit les pauvres, qui ſont à préſent à la charge des Laïques: ce qui ne leur coûte pas moins de deux millions Sterling par an, ſomme immenſe! S'il y a quelques membres du Clergé qui ſoient réduits à un ſalaire très-médiocre, eſt-ce leur faute? N'eſt-ce pas celle de ceux qui ſe vautrent dans l'or, & qui rendent moins de ſervice au public que ceux qui ſupportent le poids du jour & de la chaleur, avec des appointemens de dix ou vingt livres Sterling par an?

Le Clergé, dit notre Auteur, ſe plaint des in-

innovations & des changemens; mais qui jamais en a fait plus que les gens d'Egliſe? Qui ſont ceux qui ont plus troublé & bouleverſé la Religion & l'Etat, par leur ambition, leurs diſputes, leur humeur brouillonne, & leurs prétentions ſans bornes? C'eſt à cette occaſion que le Laïque continuë à mettre dans tout ſon jour la conduite odieuſe de *Laud* & de ſes confreres, contre qui on a été toûjours obligé de ſe tenir en garde, pour ne pas voir le monde tourner ſens deſſus deſſous; ce ſont les expreſſions du Prédicateur. Cette maxime, qu'il eſt dangereux de changer les choſes une fois établies, ne ſignifie dans la bouche du Clergé, ſi-non que les peuples doivent tout ſouffrir patiemment de ſa part, & lui laiſſer poſſeder les honneurs & les richeſſes. Je n'ai pas appris, dit l'Auteur, qu'aucun Laïque ait troublé les gens d'Egliſe dans ce qui ſe trouve établi par le Nouveau Teſtament, & par les loix de l'Etat; mais s'ils ont des prétentions qui n'ayent aucun fondement dans le Chriſtianiſme & dans les loix, il eſt juſte, ſelon les loix du Chriſtianiſme & de l'Etat, de s'oppoſer à eux, & de faire avorter leurs deſſeins. L'Auteur entre ici dans un détail de faits qui regardent la Conſtitution de l'Angleterre, pour montrer combien l'Egliſe Anglicane va ſe rendre ſemblable à la Romaine, ſi l'on n'oblige le Clergé Proteſtant à ſe contenir dans de juſtes limites.

Le Laïque inſiſte ſur les évenemens funeſtes qui s'enſuivroient ſans cette précaution, & ſur l'uſage que l'on doit faire du ſouvenir de la mort tragique de Charles I. & de la deſtitution de Jaques II. ſon fils, dont la tyrannie étoit appuyée par le Clergé, & par ceux qui etoient imbûs de ſon eſprit: gens qui, bien loin de ſentir l'oppreſſion qui faiſoit gémir les peuples, en partageoient les dépouilles avec les oppreſſeurs.

L'Auteur a trouvé tant de choſes à dire ſur ce ſujet, que ſon Sermon auroit été d'une longueur exceſſive, s'il n'en avoit renvoyé une partie à un Supplément. Il l'addreſſe à un Prélat de l'Egliſe Anglicane qui s'eſt rendu recommandable par ſon zèle contre les Eſprits-forts, dont il a voulu réprimer l'audace en recourant au bras ſéculier, & par la profonde connoiſſance qu'il a des Canons Eccléſiaſtiques & des Droits de l'Egliſe. Notre Auteur lui ſoutient, que les Laïques ſeroient auſſi propres que les gens d'Egliſe à pluſieurs fonctions dont ceux-ci tirent tant de vanité. La Sainte Ecriture eſt commune à tous les Chrétiens; & le droit de choiſir les Eccléſiaſtiques, eſt un droit dont on ne ſçauroit dépouiller les Laïques ſans injuſtice. Si cela eſt, à quoi tient-il qu'un Eccléſiaſtique qui s'eſt rendu indigne de ſes fonctions, ne ſoit réduit à une condition privée, de même qu'un Officier dégradé pour lâcheté. Ceci & preſque tout ce qui ſuit, ne paroît être qu'une repétition en d'autres termes, de ce qu'on peut lire ſur les Docteurs du peuple, dans le dernier Diſcours ſur Tacite de notre Auteur. Il propoſe ici au Prélat quelques difficultez touchant l'abus des excommunications, ſur-tout à l'égard des fraudes prétenduës ſur les dîmes, en quoi Eraſme & pluſieurs autres Auteurs ont ſi fort tourné en ridicule l'Egliſe Romaine. L'acception des perſonnes eſt un autre article qui fournit un ſujet de cenſure à notre Prédicateur. Il rapporte un exemple de l'indulgence du Canoniſte à qui il s'addreſſe, qu'on peut mettre en parallele avec celui de l'Archidiacre de Seville qui avoit tué un Cordonnier, & que le Juge Eccléſiaſtique condamna à s'abſtenir de dire la Meſſe pendant un an. L'Auteur s'addreſſant au Prélat, dont il vante de nouveau l'habileté & l'étenduë des connoiſſances ſur tout ce qui ſe traite dans les Cours Eccléſiaſtiques, le prie de recommander à ſes Confreres qu'ils ſe défaſſent de l'eſprit litigieux & chicaneur, d'une avarice & d'une ambition demeſurées; qu'il tâche de leur en faire craindre les conſequences, par l'exemple de ce qui s'eſt paſſé; & par un autre motif bien preſſant, qui eſt que les enfans du ſiécle ſont bien plus qu'autrefois éclairez, & attentifs ſur leurs vrais intérêts. La même me raiſon doit obliger encore les gens d'Egliſe, à ſe ſervir d'un ſtile moins emporté & plus conforme à l'eſprit du Chriſtianiſme. Notre Auteur donne de grands éloges à cet égard, au dernier Livre du Docteur *Conybear*, dont il oppoſe la douceur & la civilité, au ſtile ſcandaleux d'un homme de la même robe qui a traité depuis peu les mêmes matières. On ſe plaint ici du Prélat à qui ce Supplément eſt addreſſé, de ſon imprudence à appeller *Monſtre* & *Infidèle*, un défunt qu'un aſſemblage de qualitez eſtimables auroit dû mettre à couvert de cette inſulte outrageuſe. On fait craindre au Prélat de fâcheuſes repréſailles, ſi l'on s'aviſe de faire un parallele de la conduite de certains morts avec celle de certaines perſonnes vivantes. Cela eſt accompagné d'une correction fraternelle, qui ne plaira gueres ſans doute au ſçavant Canoniſte qui ſe l'eſt attirée, non plus que le paſſage copié de Mr. Trenchard, qui eſt un portrait très-peu flatté du regne de Jaques I. Protecteur declaré de l'Epiſcopat, & ennemi des loix du Royaume.

L'Auteur termine ce Supplément par un détail de ce qui ſe paſſa ſous le regne de Charles I. par rapport à l'Egliſe & aux deux Univerſitez du Royaume. Il y reſume tout ce qu'il a dit ſur l'eſprit tyrannique du Clergé, & fait une remarque ſinguliere ſur le caractère des ſcélérats que l'on conduit au gibet, & de ceux qui exercent l'agiot dans Londres. Ils ſont tous Orthodoxes & entierement oppoſez au Déïſme. On ne ſçauroit s'empêcher de ſoûrire, en comparant la penſée de Mr. Crouſaz à celle de Mr. Gordon. Le premier, dans la Préface du grand Livre où il refute le Pyrrhoniſme de Bayle, attribue à l'Incrédulité, les actes frauduleux du Syſtême de la mer du Sud en Angleterre; & le ſecond ſemble ſoutenir avec raiſon, que les impoſteurs intéreſſez à cette malheureuſe affaire, tels, par exemple, que le Chevalier *Blunt*, n'étoient rien moins que des Eſprits-forts. Ils étoient aſſidus aux Egliſes, & n'avoient jamais tenu des diſcours injurieux à la Religion, encore moins à celle qui eſt établie par les loix en Angleterre. Ce ne ſont point les Eſprits-forts, ajoute-t-il, qui ont contribué aux maſſacres de Paris & d'Irlande. Le Moine qui poignarda Henri III. Roi de France étoit Orthodoxe zèlé, de même que Ravaillac, l'aſſaſſin du Prince d'Orange, & celui qui vouloit poignarder le Roi d'Angleterre, dernier mort. Les bandits d'Italie ne ſont pas des Eſprits-forts: ils ſont tous bons Catholiques, ils fréquentent les Egliſes & meurent dans la Foi Romaine; comme les ſcelérats Proteſtans dans la leur; meurtriers, voleurs de grand chemin, agioteurs, &c. Notre Auteur ſoutient,

tient, qu'il y a de la différence entre ce que les Eccléſiaſtiques appellent ſérieux & ſacré, & ce qui eſt fondé ſur le Chriſtianiſme. Il eſpère que tous les véritables Chrétiens approuveront ſon Sermon, puiſqu'il n'en veut qu'aux vices du Clergé, à ſes uſurpations, ſon orgueil, ſon avarice, &c. S'il déplaît au Prélat à qui il eſt addreſſé, on peut voir par-là ajoute-t-il, quel eſt l'eſprit dont il eſt animé. On a ouï dire, ſi l'on en croit l'Auteur, aux plus habiles Juriſconſultes de ſa Nation, qu'un gros Ouvrage de la compoſition de ce ſçavant Canoniſte, devoit être regardé comme *un Libelle contre les Loix & la Conſtitution* d'Angleterre, *& méritoit d'être brûlé par la main du Bourreau.* Le Laïque finit ſon Sermon en pliant le genouil & baiſant le bas de la robe du revérend Pere en Dieu à qui il s'addreſſe : il ſe declare avec une profonde adoration ſon admirateur, & ſon fils reſpectueux.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

LE Libraire intéreſſé dans la nouvelle Edition du Livre de feu Mr. *Cave*, qui a pour titre, *Scriptorum Eccleſiaſticorum Hiſtoria Litteraria*, vient de publier une ſeconde Lettre ſur cette Edition. Lorſque la première parut, nous en rendîmes compte dans les *Nouvelles Littéraires* de la I. Part. du Tome VII. de cette *Bibliothèque*, auquel nous renvoyons ceux qui ne ſçavent pas encore quel eſt le plan des Editeurs. Le but de cette ſeconde Lettre eſt, d'apprendre au Public diverſes particularitez touchant cet Ouvrage, & d'encourager la ſouſcription qui s'en fait. Parmi les papiers de l'Auteur, on a trouvé quantité de Lettres de pluſieurs Sçavans, tant des Païs étrangers que de l'Angleterre; entre autres de Mrs. *Placcius*, *Otto*, *Menckenius*, *Ittigius*, *Olearius*, *Fabricius*, *Wolfius*, *Grabe*, *Dodwell*, *Bernard*, *Alix*, *Hudſon*, *Wilkins*, &c. Il paroît par ces Lettres, non ſeulement que Mr. *Cave* entretenoit un Commerce littéraire fort étendu, mais encore que du moment que ſon Ouvrage parut, il eut l'approbation des perſonnes les plus capables d'en juger. On en donne ici quelques paſſages, qui ſont aſſurement beaucoup d'honneur à la mémoire de ce grand homme. Nous nous contenterons d'en tranſcrire deux ou trois. *Sed quid de novâ Hiſtoriæ litterariæ tuæ Editione ſperare jubes*? lui dit Mr. Wolf. *Nonne eam propediem & Reipublicæ litterariæ emolumentum & induſtriæ tuæ indefeſſæ, ac doctrinæ prorſùs eximiæ promeritam laudem afferre jubebis? Fac quæſo ità, & plurimorum in Germaniâ, qui labores tuos ſummo æſtimant pretio, deſideriis ſatisfeceris. Ità vale, vir celeberrime, & viridem ſenectutem expertus in Litterarum ſpem & ſolatium res tuas ex voto gerito.* Et Mr. Olearius: *Sed quid*

quid ſiet demùm Herculeo Operi Litterariæ Hiſtoriæ, de quâ conceptas ſpes dici non poteſt quantâ cum animi dolore Litteræ tuæ depreſſerint? Non dubitem ego, ſi ita fieri velis, vel hic, vel in Belgio, Bibliopolam invenire qui ſumptus faciat, modò quibus conditionibus ipſi Theſauros illos ſis permiſſurus exponere digneris ------------ Enfin Mr. Fabricius conclut une Lettre qu'il lui écrivoit de Hambourg en 1712., de cette manière: *Utinam ætatem tibi faceret Deus per complures adhuc annos, ut immortale tuum Opus novâ curâ à te auctum & expolitum in lucem proferre ipſe poſſis, atque illo Theſauro Eccleſiam Remque litterariam donare. Ità certè vovere non deſino, & mecum optant quotquot horum ſtudiorum amore ducuntur. Vale, vir præſtantiſſime.*

Ces paſſages font voir, & que Mr. *Cave* travailloit à une reviſion de ſon Ouvrage qu'il avoit deſſein de publier, & que les Sçavans de delà la mer s'intéreſſoient vivement à cette publication. Si l'Auteur ne répondit pas à leurs ſouhaits, en donnant lui-même cette nouvelle Edition, ce n'eſt pas qu'il eût changé de deſſein, ou qu'il n'eût pas mis la derniere main à ſon Ouvrage. Il ne le perdit jamais de vûë, & le Manuſcrit entier fut prêt à être imprimé long-tems avant ſa mort. Mais outre qu'il trouvoit peu d'encouragement parmi les Libraires Anglois, qui en général ne ſe ſoucient point de ſe charger d'Ouvrages écrits en Langues mortes, il craignoit qu'on ne contrefît dans les Païs étrangers cette ſeconde Edition, comme on avoit fait la première à *Geneve*; ce qui lui avoit cauſé une perte conſiderable. Car quoique cette Edition contrefaite ne fût pas à beaucoup près, ni ſi belle, ni ſi correcte que la ſienne, elle n'avoit pas laiſſé de ſe débiter même en Angleterre, les Intéreſſez pouvant la donner à beaucoup meilleur marché. Cela l'avoit tellement découragé, que dans une Lettre qu'il écrivoit au mois de Novembre 1708. à Mr. *Bridges*, Chapelain de l'Evêque de Londres, il lui dit, qu'il penſoit *à jetter ſon Manuſcrit dans un coin de ſa Bibliothèque, ne voyant aucun jour à le faire imprimer en Angleterre. Mais*, ajoute-t-il, *je le laiſſerai après moi, & l'on en fera ce qu'on voudra; fiat voluntas Domini.* L'Auteur de cette Lettre ſe plaint amèrement de ces ſortes de contrefactions, qui ſont en effet de vrayes Pirateries, & de ce que les Loix du Païs n'en ont pas défendu l'entrée dans ces Royaumes, lorſqu'il s'agit au moins de Livres qui y ont été originairement imprimez. C'eſt auſſi ce qui lui a fait prendre le parti de publier par voye de ſouſcription l'Ouvrage de Mr. *Cave*; quoiqu'il n'ait pas voulu attendre qu'elle fût remplie pour en commencer l'impreſſion, qui eſt même déja fort avancée, & qu'on continue avec toute la diligence poſſible. Ainſi il prie les perſonnes qui auroient quelque deſſein de ſouſcrire, de le faire promptement, & de le mettre par-là en état de finir une entrepriſe qu'il croit avec raiſon ne pouvoir qu'être très-agréable au Public. On peut voir au long les conditions de cette ſouſcription dans l'endroit de ce Journal marqué ci-deſſus.

Quoique cette nouvelle Edition ſoit conſiderablement augmentée; cependant, à en juger par ce qu'on en a déja imprimé, elle ne contiendra pas tant de feuilles que la précedente.

Cela vient de ce que le papier en eſt plus grand, & que les marges ſont plus petites, mais ſur-tout du ſoin que l'Auteur a pris, d'éviter les fréquentes repétitions dans leſquelles il étoit tombé, & de ſerrer les matières & ſon ſtile autant qu'il a pû. Au reſte, on conſerve avec ſoin ſon Manuſcrit, qui eſt tout de ſa propre main, & que pluſieurs Sçavans ont vû avant qu'on commençât à l'imprimer ; & dès que l'impreſſion ſera finie, on le dépoſera dans la Bibliothèque du College Royal d'*Eton*, pour la ſatisfaction du Public. Les cinq premiers ſiécles ſont imprimez depuis quelque tems ; c'eſt-à-dire qu'il y a actuellement près de 150. feuilles tirées. Ainſi ceux qui voudront ſouſcrire n'ont qu'à le faire au plutôt, ſans craindre qu'il en ſoit de ce Livre comme de quelques autres qu'on propoſe à imprimer par ſouſcription, mais qui ne s'impriment jamais, ou qui ſe font attendre un tems infini.

Il paroît depuis quelques mois un Ouvrage aſſez curieux, ſous ce titre ; *Remarks on ſeveral Parts of Europe, relating chiefly to their Antiquities and Hiſtory*, &c. C'eſt-à-dire : „ Obſervations ſur divers Lieux de l'Europe, leſquelles regardent principalement l'Hiſtoire „ & les Antiquitez de ces Lieux-là, & ont „ été faites dans divers Voyages depuis l'année 1723. Le tout orné de plus de quarante „ Planches gravées d'après les Originaux, où „ l'on voit entre autres choſes les ruines de „ pluſieurs Temples, Théâtres, Amphithéâtres, Arcs de triomphe, & autres anciens „ Monumens Grecs & Romains, qui n'ont jamais été publiez, & qu'on trouve en Sicile

„ & dans les Parties méridionales de la France. Par *Jean Breval* Ecuyer ”. 2. vol. *in fol.* Chez *Lintot* dans *Fleet-ſtreet.* Ces Obſervations ſont entierement dans le goût Antiquaire. En 1726. l'Auteur publia auſſi en 2. vol. fol. des „ Obſervations ſur diverſes Parties de l'Europe, qui ont principalement rapport à l'Hiſtoire, aux Antiquitez & à la Géographie „ des Païs où il avoit voyagé; comme la „ *France*, les *Païs-Bas*, la *Lorraine*, l'*Alſace*, „ l'*Allemagne*, la *Savoye*, le *Tirol*, la *Suiſſe*, „ l'*Italie* & l'*Eſpagne.* Le tout enrichi d'un „ grand nombre de Cartes, de Plans & de „ Tailles-douces.

Mr. *Lewis* Maitre ès Arts, &c. le même qui a publié une *Hiſtoire abregée de l'Origine & des Progres de la Secte des Anabâtiſtes en Angleterre*, que nous avons annoncée dans les *Nouvelles Littéraires* du Journal précedent, vient de nous donner une ſeconde Edition, avec des Additions conſiderables, du Livre ſuivant; *A Complete Hiſtory of the ſeveral Translations of the Holy Bible and New Teſtament into English*, &c. C'eſt-à-dire: „ Hiſtoire complette des diverſes Verſions de la Ste. Bible & du N. Teſtament en Anglois, tant manuſcrites qu'imprimées, & des diverſes Editions qui s'en „ ſont faites depuis l'invention de l'Imprimerie. in 8. ” En 1731. cette Hiſtoire fut imprimée au devant du Nouveau Teſtament „ de *Wiclef*, *in fol.* Mais depuis ce tems-là l'Auteur, par l'avis du Doct. *Waterland*, qui lui a même fourni des matériaux, a revû & conſiderablement augmenté ſon Ouvrage. Il a de plus mis à la tête une longue Diſſertation, dans laquelle il prend la défenſe d'*Uſſerius* & de *Wharton*, qui ont écrit ſur le même ſujet, contre l'injuſte cenſure & les fauſſes accuſations du ſçavant *Renaudot*.

La Societé *établie pour l'encouragement des Lettres* a fait imprimer *A Collection of Original Lettres, and Papers, from* 1641. *to* 1660., *found among the Duke of Ormond's Papers*, &c. Recueil de Lettres & de Mémoires écrits depuis l'an 1641. juſqu'à l'an 1660, & trouvez parmi les papiers du Duc d'*Ormond*: „ Publié ſur les Originaux, par *Thomas Carte*, „ Maître ès Arts. " 2. vol. *in* 8. chez *Millar*, „ *Gray* & *Nourſe*. C'eſt le même Auteur qui nous a donné, il y a quelque tems, la Vie de ce Duc, que nous annonçames dans nos *Nouvelles Littéraires* d'*Octobre*, *Novembre* & *Décembre* 1736.

La Diſpute ſur les Démoniaques, dont il eſt parlé dans le N. Teſtament, n'eſt pas encore à ſa fin. Un Anonyme, qui par toutes les circonſtances paroît être le même qui publia, il n'y a que quelques mois, une Diſſertation Critique ſur les mots *Démon* & *Démoniaque*, &c. dont nous avons parlé dans les *Nouvelles* du Volume précedent, vient de nous donner, *A Review of the Controverſy about the Meaning of the Demoniacks in the New Teſtament*. C. à. d. „ Nouvel Examen de la Diſpute au ſujet des „ Démoniaques dont il eſt fait mention dans „ le N. Teſtament ". C'eſt une Brochure *in* 8. d'environ 6. feuilles. Chez *Roberts*.

Les *Knapton*, *Innys*, & autres, ont imprimé & débitent en 3. vol. fol. pour le prix de trois Guinées en feuilles, un Recueil de tous les Sermons prêchez pour la *Fondation de Boyle*, depuis l'année 1691. juſqu'à 1732. incluſivement, ſous le titre de *Défenſe de la Religion Naturelle & de la Religion Revélée*: Avec des Additions & des Corrections de pluſieurs des Auteurs, & des Indices généraux à la fin de chaque Volume.

Mr. *Chubb* vient de répondre à ceux qui l'ont attaqué ſur ſon *Véritable Evangile de Jeſus-Chriſt*, &c. dont nous avons rendu compte dans ce Journal. C'eſt une Brochure qui a pour titre, *The true Goſpel of Jeſus Chriſt vindicated*, *&c.* ,, Défenſe du Véritable Evangile de Jeſus-Chriſt, ,, & de la courte Diſſertation ſur la Providen- ,, ce qu'on y a joint ". Chez *Cox*, à l'Enſeigne de l'*Agneau*, près de la *Bourſe*.

Mr. *Chapman*, Maître ès Arts, & Membre du College du Roi à *Cambridge*, s'eſt mis ſur les rangs pour refuter le *Moral Philoſopher*, ou *Philoſophe Honnête-Homme*, dans un gros Ouvrage *in* 8. qui a pour titre, *Euſebius; or the true Chriſtian's Defence againſt a late Book*, *&c.* C'eſt-à-dire: ,, *Euſebius*, ou Réponſe du véritable Chrétien, ,, à un Livre qui a paru depuis peu ſous le ti- ,, tre de *Philoſophe Honnête-Homme* ". Chez les *Knapton*, *Innys* & autres.

Mais l'Auteur anonyme, loin de ſe rendre aux raiſons de ſes Adverſaires, vient de publier un ſecond Volume pour juſtifier, confirmer & étendre ce qu'il avoit avancé dans le premier, & pour ſe juſtifier lui-même de l'accuſation qu'on lui a faite, de travailler à détruire le Chriſtianiſme, en faiſant ſemblant de l'établir ſur ſes vrais fondemens. Ce ſecond Volume eſt intitulé, *the Moral Philoſopher: Beingh a farther Vindica-*

dication of Moral Truth and Reaſon; occaſion'd by two Books lately publiſhed, &c. C'eſt-à-dire: „ Le Philoſophe Honnête-Homme: Ou nouvelle Défenſe de la Vérité Morale & de la „ Raiſon; à l'occaſion de deux Livres qui ont „ paru depuis peu; le premier, intitulé: *L'Autorité divine du Vieux & du Nouveau Teſtament* „ *maintenuë; Traité où l'on defend d'une manière* „ *particuliere Moïſe & les Prophetes, Jeſus-* „ *Chriſt & les Apôtres, contre les injuſtes atta-* „ *ques & les faux raiſonnemens d'un Livre in-* „ *titulé*, le Philoſophe Honnête-Homme: Par „ Mr. *Leland*; & le ſecond a pour titre, *Euſe-* „ *bius*, &c. par Mr. *Chapman*. Second Volume „ *in* 8. Par *Philalethes* ". Chez les Libraires de *Londres* & de *Weſtminſter*.

Depuis la publication de ce ſecond Volume, Mr. *François Webber*, Maître ès Arts, & Membre du College d'*Exeter* à *Oxford*, a fait imprimer un Sermon qu'il prêcha, y a quelque tems, devant l'Univerſité, & dont voici le titre: *The Jewiſh Diſpenſation conſidered and vindicated &c.* C'eſt-à-dire: „ Examen & Défenſe de l'Economie Judaïque, contre les Objections des „ Incrédules, & en particulier de l'Auteur du „ Livre intitulé, *le Philoſophe Honnête-Homme*, „ *&c.* " Chez les *Knapton*, *Rivington* & *Cooper*. On parlera de ces divers Ouvrages en tems & lieu.

Mr. *Boſwell*, Maître ès Arts, Vicaire de *Taunton*, & Prébendier de la Cathédrale de *Wells*, a publié tout nouvellement, *A Method of ſtudy: or an uſeful Library. In two Parts*, *&c.* C'eſt-à-dire: „ la Manière d'étudier, ou Bibliothè- „ que-utile. En deux Parties. Part. I. conte-

„ nant de courtes Directions & un Catalogue „ des meilleurs Livres, pour ſe perfectionner „ en divers genres de Littérature, comme la „ Géographie, la Chronologie, l'Hiſtoire, le „ Grec & le Latin, la Phyſique, &c. Part. II. „ Contenant quelques avis pour l'étude de la „ Théologie, & une idée des Livres les plus pro„ pres à cela ". Gros vol. *in* 8. chez *S. Birt.* l'Auteur, qui paroît être un homme de beaucoup de jugement & d'érudition, dit librement ſon ſentiment ſur les Ecrivains qui l'ont précedé dans la même carriere. Voici en particulier comment il s'explique ſur l'Ouvrage de Mr. *Rollin.* „ *La manière d'enſeigner & d'étudier les* „ *Belles-Lettres*, par Mr. *Rollin*, eſt, dit-il, „ un excellent Livre, qui peut être particuliere„ ment utile à ceux qui ſont chargez de l'inſ„ truction de la Jeuneſſe. l'Auteur a une ima„ gination vive & une maniére de penſer très„ belle; il eſt maître de ſon ſtile, & chez lui „ les expreſſions coulent de ſource; en un mot, „ il lui manque peu des qualitez qui font un „ excellent Ecrivain; mais avec tout cela, il „ paroît s'être plutôt attaché à l'élegance & à „ la politeſſe du ſtile, qu'à la clarté & à l'or„ dre, & avoir plutôt conſulté le goût d'un „ homme conſommé dans l'étude des Belles„ Lettres, que l'utilité des jeunes Commen„ çans. Il n'a fait qu'effleurer ce qui regarde „ la Géographie & la Chronologie, & ſes re„ marques ſur quelques autres ſujets, ſervent „ plutôt à faire ſentir l'utilité de la Litté„ rature en général, qu'à inſtruire ſes Eco„ liers, en ſe mettant à leur portée ". Les Lecteurs qui connoiſſent tout le prix de l'Ouvrage de Mr. *Rollin*, jugeront ſi cette Cenſure, toute aſſaiſonné qu'elle eſt de louanges, eſt bien fondée.

On vient de publier un Projet, pour imprimer par voye de ſouſcription le Livre ſuivant : *The Elements of Algebra, in ten Books, &c.* „ Les „ Elemens de l'Algebre en dix Livres, pour „ l'uſage & des jeunes Commençans, & de ceux „ qui ſont chargez de leur enſeigner cette ſcience. Par *Nicolas Saunderſon*, Docteur en „ Droit, Profeſſeur de Mathématiques dans „ l'Univerſité de *Cambridge* & Membre de la „ Societé Royale ". En 2. vol. *in* 4. Le prix de la ſouſcription eſt une Guinée & demi, c'eſt-à-dire qu'il faut payer une Guinée en ſouſcrivant, & le reſte en recevant un Exemplaire complet. l'Ouvrage eſt actuellement ſous preſſe. On peut ſouſcrire, ou chez l'Auteur même à *Cambridge*, ou chez *Whiſton*, Libraire à *Londres*.

Les *Knapton*, *Innys* & *Manby*, & autres, ont nouvellement imprimé, *M. Benj. Hederici Lexicon Manuale Græcum, omnibus ſui generis Lexicis, quæ quidem extant longè locupletius : Prius quidem in tres partes, videlicet Hermeneuticam, Analyticam, & Syntheticam eâ ratione diviſum, &c. Nunc autem duæ priores Partes conjunctim diſcentium gratiâ uno conſpectu exhibentur. Recenſitum & plurimùm auctum.* A SAMUELE PATRICK A. M. ET SCHOLAE CARTHUSIANAE SUBPRAECEPTORE. *Editio altera emendatior, Sexcentiſque ferè Vocabulis locupletior.*

TABLE DES MATIERES.

A.

ACTIVITÉ *de l'Ame* ; ce que Mr. Baxter entend par-là. 318. Concluſion qu'il en tire. 319.

Addiſſon (*Mr.*) ſon ſentiment au ſujet du Merveilleux dans Virgile. 7. Critiqué. *ibid.* Obſervation qu'il fait ſur les Ames que les Payens plaçoient ſur les limites des Enfers. 46. Un Poëme qu'il fit ſur la Victoire de Blenheim, lui ouvrit le chemin de la fortune. 379.

Adultères (*Les*) envoyez au Tartare par les Payens. 50.

Africa propria ; à quel diſtrict les anciens Géographes donnoient ce nom. 237.

'Ακρίδες ; ce qu'il faut entendre par ce mot. 265.

Alger ; Deſcription géographique de ce Royaume. 87. Eſt proprement la *Numidie* des Anciens. 88. Deſcription de la Ville de ce nom. 101. Elle eſt l'ancienne *Icoſium.* 103. Origine du nom d'*Alger*, ou *Al-je-zeir.* 104. Comment nommée dans les Actes publics du Païs. *ibid.*

Ambre gris ; Diſſertations ſur ſon nom, ſa nature & ſon origine. 137. 138. 142.

Ame ; l'opinion qu'avoient les Anciens ſur ſon Eternité, les empêchoit d'admettre des Peines & des Recompenſes après cette vie. 232.

Ré-

Récherches ſur ſa nature. 296-331. Ce que l'Auteur entend par l'*Ame*. 297. Son Immatérialité. 308. *&* *ſuiv.* Comment elle produit le mouvement ſpontanée du Corps. 308. 309. Exemple que l'Auteur donne pour expliquer ce Syſtême. 310. Comment il établit la Propagation de l'Ame. 311. 312. Elle eſt immortelle de ſa nature. 314. *&* *ſuiv.* Après la mort elle n'eſt point dans un état d'inactivité, mais toûjours vivante & active. 318. *&* *ſuiv.* A quoi comparée durant le ſommeil. 320. Elle agit & apperçoit toûjours même pendant le ſommeil. *ibid.* *&* *ſuiv.* Elle n'eſt pourtant point la cauſe des Songes. 323.

Ame des Bêtes; ſa différence d'avec celle de l'Homme. 313. Si, étant immatérielle, elle eſt auſſi immortelle. 314.

Amidus (*Le Capitaine Philippe*) prend poſſeſſion de l'Iſle de *Wokokon* au nom d'Eliſabeth, Reine d'Angleterre. 272.

Amour; il eſt incompatible avec le Bonheur. 76. Celui de Dieu pour les Hommes, propoſé à notre imitation dans un Sermon. 209.

Amoureux (*Les*) extravagans placez dans le Purgatoire par les Payens. 34.

Amour propre eſt néceſſaire au Bonheur. 80.

Anglois (*Les*) prennent poſſeſſion de l'Iſle de *Wokokon* ſur la côte de la *Floride*. 272. Etabliſſent une Colonie à *Roanoak*. 273. Qui ſe diſperſe enfin. *ibid.* Obtiennent des Lettres patentes pour faire des Etabliſſemens en *Virginie*. 275. Forme de Gouvernement qu'ils y établiſſent. 276. Nouvel envoi qu'ils font pour ce païs. 290. Ils ſont tous maſſacrez par les Indiens. 293.

Ἀπόῤῥητα; ce que c'étoit dans les Myſtères du Paganiſme. 60.

Apotbéoſe; ceux qui y prétendoient, placez dans le Tartare par les anciens Payens. 49.

Apulée; comment il décrit ſon Initiation aux Myſtères. 16.

Argal (*Le Capitaine*) ſuccede au Chevalier *Dale* dans le Gouvernement de la *Virginie*. 293. Remedie aux déſordres de la Colonie de *James-Town*. *ibid.* Chaſſe les François de pluſieurs Etabliſſemens qu'ils avoient faits en *Virginie*. *ibid.* Eſt rappellé en Angleterre. *ibid.*

Ariſtote ſe declare ouvertement contre le dogme d'une Vie à venir. 227. 228.

Arſenaria (*L'ancienne*) des Romains; nom moderne de cette Ville. 93.

Art de la Guerre; Ouvrage de *Roger Boyle*, Comte d'Orrery. 160.

Arzew; deſcription de cette Ville du Royaume d'*Alger*. 93. Inſcription qu'on y a trouvée. 94.

Atalante; Cantate Françoiſe. 198.

Auteur (*L'*) des *Récherches ſur la Vie & les Ecrits d'Homere*, critiqué par rapport à *Virgile*. 10.

Athées (*Les*) condamnez aux Peines éternelles par le Paganiſme. 49. Ils ſe vantent d'aimer la vérité. 334. Comment ils concilient cette prétention avec leur incrédulité. *ibid. & ſuiv.* Ce que l'Auteur du *Philoſophe Honnête-Homme* entend par *Athées*. 335.

Atlas (*Le Mont*) n'eſt pas ſi haut que les Anciens ont écrit. 90.

Audus (*Mons*) à quelle Montagne *Ptolomée* a donné ce nom. 109.

Auraſus (*Mons*) à quelle Montagne de *Barbarie* les Géographes du moyen âge ont donné ce nom. 109.

Aurores Boreales obſervées en 1732. à *Wittenberg*. 126.

B.

BACON (*Mr. Vincent*) guérit un Homme, empoiſonné pour avoir mangé du Napel. 124.

Bagrada, riviere d'Afrique, fameuſe dans l'Hiſtoire. 239.

Balguy (*Mr. Charles*) ſa Lettre touchant deux cadavres conſervez pendant 49. ans dans des marais. 140.

Barbarie; fertilité de ſon terroir. 254. Ses Eaux minerales. 258. Ses mineraux. 259. Ses Foſſiles. 260.

Barlow (*Le Capitaine Arthur*) un des premiers qui découvrirent la Virginie. 272.

Baxter (*Mr. André*) ſes *Récherches ſur la nature de l'Ame humaine*. 296-331.

Bénéficence; Sermon ſur ce ſujet. 210.

Bêtail de *Barbarie* n'eſt pas comparable à celui d'Angleterre. 261.

Bête de ſomme; eſpece ſinguliere qu'on en trouve en *Barbarie*. 261.

Bienveillance; ſa définition. 73. Elle ne ſçauroit rendre l'Homme heureux. 74.

Bizerte; grandeur & ſituation de cette Ville du Royaume de *Tunis*. 238.

Blaid-el-aneb; à quelle Ville les Maures donnent ce nom. 107.

Bona; Deſcription de cette Ville du Royaume d'Alger. 107.

Bonheur; ſa définition. 72. Eſt incompatible avec tout déſir qu'on ne peut ſatisfaire. 73. Ne ſçauroit naître de la conſideration de l'avenir. 75. Non plus que des refléxions ſur le paſſé. *ibid.*

Bos Africanus; à quel Animal *Bellonius* a donné ce nom. 262.

Boſſu (*Le Pere*) critiqué. *6. n.*

Boſſwell (*Mr.*) ſa *Manière d'étudier*. 415. Comment il s'explique ſur celle de Mr. *Rollin*. 416.

Boyle; *Mémoires touchant cette illuſtre famille.* 143-168, & 379-388. Son origine. 144.

Boyle (*Richard*) comment nommé dans l'Hiſtoire d'Irlande. 144. Sa naiſſance & ſes études. *ibid.* Il arrive à Dublin. 145. Y épouſe une riche Héritiere, qu'il perd en couches. *ibid.* Fait de nouvelles acquiſitions, qui lui attirent l'envie des premiers du Païs. *ibid. & ſuiv.* Il eſt calomnié auprès de la Reine. 146. Va en Angleterre pour ſe juſtifier. *ibid.* Il perd tous ſes biens dans une rebellion. *ibid.* Il obtient la protection du Comte d'Eſſex, nouveau Viceroi d'Irlande. 147. Calomnié de nouveau, il eſt mis en priſon. *ibid.* Il fait paroître ſon innocence en la préſence même de la Reine. *ibid.* Qui l'honore d'un Emploi en Irlande. 148. Diligence qu'il fit pour porter à cette Princeſſe la nouvelle d'une victoire ſur les Rebelles. *ibid.* Il ſe remarie. 149. Nommé Conſeiller d'Etat par

Jaques

Jaques I. ibid. Créé Baron de *Yaughal*, Vicomte de *Dungarvan*, & Comte de *Cork. ibid.* Fait grand-Tréſorier d'Irlande. *ibid.* Cette charge rendue héréditaire dans ſa famille. *ibid.* Sa mort, ſes enfans, & ſes richeſſes. 150. Son éloge. *ibid.*

Boyle (*Richard*) ſecond Fils du précedent, hérite des titres de ſon Pere, & créé, pour ſes grands ſervices, Baron de *Clifford* & Comte de *Burlington.* 150.

Boyle (*Charles*) Petit-fils du dernier, hérite des biens & des titres de ſon Grand-pere; ſes emplois. 151.

Boyle (*Roger*) troiſième Fils du Comte de *Cork*; ſa naiſſance. 151. Ses études & ſes voyages. *ibid.* Créé Baron de *Broghil. ibid.* Se diſtingue dans les Troupes. *ibid.* Son attachement pour *Charles II.* pendant l'exil de ce Prince. 152. Viſite que *Cromwel* lui rend, & motifs dont il ſe ſert pour l'attirer dans ſon parti. *ibid. & ſuiv.* Il accepte de l'emploi contre les Rebelles d'Irlande. 154. Conſeil qu'il donne à *Richard*, fils de *Cromwel. ibid.* Il abandonne le Protecteur, & ſonge au rétabliſſement du Roi *Charles.* 155. Sommé de comparoître devant les Commiſſaires du Parlement, il ſe préſente. 156. Comment il éluda les propoſitions qu'ils lui firent. *ibid.* Il eſt renvoyé avec beaucoup de careſſes. *ibid.* Il envoye Mylord *Shannon*, ſon frere, à *Charles II.* 157. Froideur avec laquelle ce Prince, de retour en Angleterre, reçoit le Baron de *Broghil*, & pourquoi. *ibid.* S'étant juſtifié dans l'eſprit du Roi, ce Prince le crée Comte d'*Orrery*, & lui confère pluſieurs Charges. *ibid.* & *ſuiv.* Il compoſe pluſieurs Piéces de Théâtre pour le plaiſir du Roi. 158. Jugement ſur ces productions. *ibid.* Son Poëme ſur la *Reſtauration.* 159. Son *Songe politique. ibid.* Il compoſe le Roman de *Partheniſſe. ibid.* Ses *Mémoires* ſe ſont perdus. 160. Son Ouvrage ſur l'*Art de la Guerre. ibid.* Bon mot touchant ſes Ouvrages de Poëſie. *ibid.* Sa mort & ſon éloge. 161.

Boyle (*Robert*) frere cadet du précedent; ſa naiſſance. 161. Ses études & ſes voyages. *ibid.* Il s'établit en Angleterre. *ibid.* Grande réputation qu'il a acquiſe dans l'étude de la Philoſophie naturelle. *ibid.* Son unique deſſein étoit de chercher la vérité. 162. Eloge de ſes Ouvrages & de ſes Inventions. *ibid.* & *ſuiv.* Son profond reſpect pour Dieu, & comment il s'en explique. 164. Etenduë de ſes connoiſſances, & nombre prodigieux de ſes Ouvrages. 165. Maximes tirées de quelques-uns de ſes Ecrits. *ibid.* Pourquoi celles qui regardent l'*Amour* & le *Mariage* ſont peu galantes. *ibid.* Son affabilité envers les Etrangers. 166. Découvertes qu'il ne communiqua jamais à perſonne. *ibid.* Aimé des Rois *Charles II*, *Jaques II.* & *Guillaume.* 167. Il refuſe plus d'une fois d'accepter une Pairie. *ibid.* Ses largeſſes aux Sçavans pauvres. *ibid.* Sa mort. *ibid.*

Boyle (*Charles*) ſa naiſſance. 381. 382. Ses études. 382. Ouvrages qu'il publia. *ibid.* Sa Diſpute avec le Dr. *Bentley* au ſujet des *Epîtres de Phalaris.* 383. & *ſuiv.* Eſtampe plaiſante gravée à ce ſujet. 387. Il hérite des titres

titres & des biens de ſon frere aîné. 388. Sa marie & perd ſon épouſe. *ibid.* Fils uniquequi reſte de ce mariage. *ibid.*

Brandebourg (*La Maiſon de*) à quel titre elle reclame tous les Etats du dernier Duc de *Cléves.* 190.

Brebis de Barbarie; leur énorme grandeur. 261.

Breval (*Mr. Jean*) ſes *Obſervations ſur les Antiquitez de divers lieux de l'Europe.* 411.

Broghil (*Baron de*) Voyez: *Boyle* (*Roger*)

Bubalus; à quel Animal les Anciens donnoient ce nom. 262.

Budgell (*Mr. E.*) ſes *Mémoires de la Famille des Boyles.* 143-168. & 379-388. Sa mort tragique. 144. *n.*

Burlington (*Comte de*) Voyez: *Boyle* (*Richard*) le fils.

C.

CADAVRES conſervez entiers pendant 49. ans dans des marais. 140.

Campagne (*La*) Poëme de Mr. *Addiſſon* ſur la victoire de *Blenheim*, fut le commencement de ſa fortune. 379. *& ſuiv.*

Campbell (*Mr. Colin*) ſes Obſervations ſur les Pendules. 127-135.

Camphre du Thym; Mémoire pour en prouver la réalité. 115.

Cantates Françoiſes. 193-206.

Cap-blanc; pourquoi ainſi appellé. 237.

Carleton (*Mylord*) ſa dignité, ſes emplois & ſa mort. 381.

Carte (*Mr. Thomas*) Recueil qu'il a publié de

Lettres & de Mémoires trouvez entre les Papiers du Duc d'Ormond. 413.

Cartenna; à quelle Ville de *Barbarie* pluſieurs Anciens ont donné ce nom. 96.

Carthage; ſes ruines. 244. Pluſieurs Antiquitez qu'on y trouve. 245. 246. Vers de *Lucain* applicables à ſon état préſent. 247. Ancienne étenduë de cette ville. *ibid.* & 248. Reſtes d'un fameux Aqueduc. 249.

Caſter (Mr. Nicolas) ſes Sermons. 209.

Caſtra Cornelia, ou *Corneliana*, ancien Camp des Romains. 242.

Catesby (Mr.) Extrait de ſon *Hiſtoire naturelle de la Caroline.* 135.

Chapman (Mr.) ſa *Réfutation du Philoſophe Honnête-Homme.* 414.

Charité; ceux qui en manquoient pour les Pauvres, condamnez au Tartare par le Paganiſme. 50.

Charon; origine de la Fable touchant ce Batelier infernal. 32.

Chevaux de Barbarie; en quoi conſiſte leur perfection. 260.

Chrétien; en quel ſens ce titre eſt employé par l'Auteur du *Philoſophe Honnête-Homme*, conjointement avec celui de *Déïſte.* 338. Quels ſont les traits particuliers qui le diſtinguent du *Chrétien Juif.* 339. & *ſuiv.*

Chriſtianiſme (Le) pratique eſt la Religion naturelle, démontré dans un Sermon. 209.

Chubb (Mr.) ſa *Défenſe du véritable Evangile de J. C.* 414.

Churchman (Mr. Gautier) ſa Machine pour élever les eaux. 139.

Chylemath; à quelle riviere *Ptolomée* donne ce nom. 89.

Ciceron; ſes ſentimens ſur l'état de l'Ame après la mort. 228. Ce qu'il penſoit de l'obligation du ſerment. 229. 230.

Cirta (*L'ancienne*) des Romains, comment appellée aujourd'hui. 112.

Citoyens (*Les bons*) placez au ſecond rang dans les Champs Eliſées par les Payens. 58.

Claudien; comment il décrit le commencement des cérémonies de l'Initiation. 22.

Clergé; pernicieuſes conſequences de ſon opulence & de ſon pouvoir. 395. & *ſuiv.* Sources de ſes richeſſes. 399. & *ſuiv.* Opulence de celui d'Angleterre. 401. Il eſt cauſe de toutes les innovations. 402.

Clifford (*Baron de*) Voyez: *Boyle* (*Richard*) le fils.

Cohéſion des Corps; refléxion là-deſſus 306. conſequences qui s'enſuivent. *ibid.*

Colonies Angloiſes en Amérique; leur Hiſtoire. 267-296.

Connoiſſance (*La*) eſt incompatible avec le Bonheur. 74.

Conſtantine; belle Province du Royaume d'*Alger*. 106. Deſcription de la Ville de ce nom. 112. Inſcriptions qu'on y a trouvées. 113.

Cork (*Comte de*) Voyez: *Boyle* (*Richard*)

Critique fauſſe de divers Modernes au ſujet de l'*Enëide*. 6. & *ſuiv.* Origine de leurs Erreurs ſur ce chapitre. 9.

Croyance; combien différente de la Perception. 374. & *ſuiv.*

Curioſité; ſa définition. 72.

Curties (*Mr. Guillaume*) ſes expériences & obſervations ſur les Racines bulbeuſes. 117.

D.

DALE (*Le Chevalier Thomas*) ſuccede au Lord *Delawar* dans le gouvernement de la *Virginie*. 293. Bâtit la Ville de *Henrico* à 50 lieuës de *James-Town*. *ibid.*

Δαιμων & Δαιμόνιον; Lettre critique ſur ces mots. 209.

Déïſte; en quel ſens ce terme eſt employé par l'Autèur du *Philoſophe Honnête-Homme*. 337.

Delawar (*Le Lord*) premier Gouverneur de la *Virginie*. 290. Arrive fort à propos à *James-Town*, avec de nouvelles proviſions. 292. Etant tombé malade, il retourne en Angleterre. 293.

Derham (*Mr. Guillaume*) ſes Extraits de divers Journaux méteorologiques. 137. 140. 143.

Devoir (*Le*) *de faire à autrui, ce que nous voudrions qui nous fût fait*, démontré dans un Sermon. 210. Diſſertation Philoſophique ſur celui de prier Dieu. 354-379.

Dieu; ſon exiſtence prouvée par l'Inertie & l'Inactivité abſolues de la matière. 303. *& ſuiv.* Rendu non ſeulement le premier, mais même l'unique Moteur de nos corps. 307. Réponſe à une objection faite à cet égard. 313.

Dion Chryſoſtome; idée générale qu'il donne de l'Initiation des Payens aux Myſtères. 22.

Diſgraces (*Les*) *des gens de bien, oppoſées au Bon-*

Bonheur des Méchans, dans un Sermon. 210.

Doctrine (La) externe & publique des anciens Philoſophes, différoit de l'*interne ou ſecrete.* 218.

Dryden; ce qu'il dit des Poëſies du Comte d'Orrery. 160.

Dubbah; animal particulier de Barbarie. 262.

Dungarvan (Vicomte de) Voyez: *Boyle*, *(Richard.)*

E.

EAMES (*Mr. Jean*) ſon Extrait du Traité de l'Aurore Boreale de Mr. *de Mairan.* 116.

Ecreviſſe de riviere; ſa voracité. 137.

Egyptiens; en quoi conſiſtoit leur ſageſſe. 232.

Elaſticité des Corps, un des moyens les plus admirables par leſquels le mouvement eſt reproduit. 304. *& ſuiv.*

Electricité; Lettre de Mr. du Fay à ce ſujet. 116.

El-merſa; nom moderne de l'ancien port de Carthage. 244.

Enée; ſa deſcente aux Enfers, eſt une repréſentation énigmatique de ſon Initiation aux Myſtères. 13. Cette opinion confirmée par un paſſage d'Euripide. 14. Et par un autre d'Ariſtophane. 15. Ce qu'il faut entendre par le *Rameau d'or* que la Sibylle lui conſeille de chercher. 19. Son entrée dans la *Grotte de la Sibylle.* 20. Il eſt conduit à l'endroit d'où il doit deſcendre aux Enfers. *ibid.* Sa reception 21. Il combat des monſtres. 23. Pourſuit ſon chemin. 26. Trouve une

une foule d'Ombres errantes ſur le bord du Cocyte. 27. Objets qu'il rencontre dans le Purgatoire. 34. Il arrive ſur les confins du Tartare. 47. Enſuite ſur les limites des Champs Eliſées. 55. Et y entre. *ibid.* Son entretien avec l'Ombre de ſon Pere. 61. Il retourne dans les Régions ſupérieures. 63.

Enéïde, nouvelle explication du ſixième Livre de ce Poëme. 1-70. Caractère de cet Ouvrage. 2. C'eſt un Syſtême de Politique. 3. 11. Deſſein du ſixième Livre en particulier. 64.

Enfans (*Les*) placez dans le Purgatoire par les Payens, & pourquoi. 36. Ceux qui ne reſpectoient pas leurs Parens, confinez dans le Tartare. 50.

Enfers (*Les*) diviſez en trois parties par les anciens Payens. 33.

Enippée, Cantate Françoiſe. 193.

Ἐπόπται; nom qu'on donnoit à ceux qui étoient initiez dans les grands Myſtères. 21.

Erreur; d'où elle procede. 374.

Eſpagnols; échantillon de leur ſtile lapidaire. 92.

Etat préſent de l'Allemagne; Critique de ce Livre. 168-180.

Etres immatériels; Mr. *Baxter* en admet de divers dégrez. 317.

Evremont (*Mr. de St.*) critiqué au ſujet du caractère d'Enée. 9.

Exiſtence ſimple après cette Vie; ce que les Anciens entendoient par-là. 217. Celle de Dieu prouvée par l'Inertie abſolue de la matière. 303. *& ſuiv.*

Expériences ſur les Racines bulbeuſes, & autres

tres Plantes & Sémences qui croiſſent ſur l'eau. 117. *& ſuiv.* Autres ſur le Sable magnétique des Indes. 127.

F.

FAY (*Mr. du*) ſa Lettre ſur l'Electricité. 116.

Femme; comment elle contribue au bonheur de l'Homme. 77.

Formes ſubſtantielles, détruites par Mr. *Robert Boyle*. 163.

Freres (*Les*) qui manquoient d'amitié l'un pour l'autre, cenſez condamnez au Tartare. 50.

Frigeah; canton fort peuplé & fertile du Royaume de *Tunis*. 237.

Froment (*Le*) rapporte extraordinairement en Barbarie. 254.

Funerailles publiques, par qui, & pourquoi introduites. 28. Utilité que la Societé tira de cet établiſſement. 30.

G.

GARCIN (*Mr.*) établit un nouveau genre de Plantes. 116.

Gates (*Le Chevalier Thomas*) nommé Sous-Gouverneur de la *Virginie*. 290.

Gellah; ſituation de cet endroit. 242.

Godfrey (*Mr. Thomas*) ſon invention pour perfectionner le Quadrant de Davis. 143.

Goſſnel (*Le Capitaine Bartholomé*) ſa vaine tentative pour rétablir la Colonie Angloiſe à *Roanoak*.

noak. 275. Nommé membre du Conſeil de *James-Town*. 276. Sa mort. 277.

Graham (*Mr. George*) ſes Obſervations touchant le mouvant d'une Horloge à pendule. 127-135.

Graham (*Mr. Richard*) ſa deſcription d'un Inſtrument pour prendre la latitude. 143.

Gravité; ſon effet n'eſt point de détruire la reſiſtance de la matière. 302. Elle n'eſt point cauſée par un Fluide, ou par quelque matière ſubtile. 303.

Greenvill (*Le Chevalier Richard*) conduit le ſecond équipement des Anglois en *Virginie*. 273. Retourne en Angleterre. *ibid.*

Guerriers (*Les*) ambitieux placez dans le Purgatoire par les Payens. 34.

H.

HAINE *de Religion*; ſes funeſtes effets. 391. *& ſuiv.*

Hamilton (*Mr.*) ſon Syſtême complet de Perſpective. 210.

Hammam - meſkouteen ; extrême chaleur des Eaux minerales de cet endroit de la Barbarie. 259.

Hamza ; deſcription de ce Bourg du Royaume d'*Alger*. 104. Diſcuſſion ſur ſon origine. *ibid.* Inſcriptions qu'on y a trouvées. 105.

Hareſgol; à quel Golfe, *Leon* & d'autres Géographes donnent ce nom. 90.

Hero; Cantate Françoiſe. 203.

Herſhgoune; divers noms que les Géographes ont donnez à ce Golfe. 90.

Hippo-Diarrhytus des Anciens ; quelle Ville c'étoit. 238.

Hippone ; ſituation de cette ancienne Ville. 107.

Hodgſon (*Mr. Jaques*) ſon Catalogue des éclipſes des Satellites de Jupiter pour l'année 1735. 124.

Home, ou *Hunmeine* ; ce Cap eſt le *grand Promontoire de Ptolomée.* 90.

Homere ; grand défaut où il eſt tombé dans ſa deſcription des Champs Eliſées. 56.

Homme ; ſa définition par rapport au Bonheur ou au Malheur. 72. Quelle ſituation lui eſt plus naturelle. 80.

Hommes (*Les*) mal jugez ſur la Terre, placez par les Payens dans le Purgatoire, & pourquoi. 39. Origine de cette fable. 44.

Horſeman (*Mr. Samuel*) ſa Remarque au ſujet de l'inoculation de la petite verole. 126.

Hoſpitalité qui ſe pratique en Barbarie. 83.

Hyéne (*La*) des Anciens ; quel Animal c'étoit probablement. 263.

I.

JAMES-TOWN, Colonie des Anglois dans la *Virginie*. 276. Triſte état où elle ſe trouva ſous le Préſident *Wingfield*. 277. Bon ordre où la laiſſa le Capitaine *Smith*. 291. Miſere où elle retomba après ſon départ. 292. On prend la réſolution de l'abandonner, mais on ſe raviſe. *ibid.*

Icoſium ; comment cette Ville s'appelle aujourd'hui. 103.

'Ιερεὺς & 'Ιεροφάντης ; c'étoit le nom qu'on donnoit au Conducteur de celui qui ſe faiſoit initier dans les Myſtères. 18.

Jibbel-aureſs ; deſcription de cette montagne de la Barbarie. 109. Conjectures ſur l'origine de ſes habitans. 111.

Illuſions ſur leſquelles les Pécheurs fondent l'eſpérance de leur Salut , expliquées en trois Sermons. 210.

Indiens de la Virginie, punis de leur inſolence par le Capitaine *Smith*. 278. Singularité de leur ajuſtement & de quelques-unes de leurs cérémonies. 281. *& ſuiv.* Leur opinion touchant la figure du monde. 285. Action généreuſe d'une jeune Indienne. 286. Maſſacre qu'ils font des Anglois. 293.

Inertie abſolue de la Matière ; ce que les nouveaux Philoſophes entendent par-là. 298. Mr. *Baxter* s'en ſert pour expliquer la continuation du mouvement des Corps. 299. Ce qu'il entend par l'*Inertie*. 301. Ce ſyſtême conduit droit à celui des *Cauſes occaſionelles*. 309. Et va même juſqu'à établir la *Prémotion phyſique*. 311.

Initiation aux Myſtères Eleuſiniens ; Diſſertation ſur ce ſujet, 1-70.

Inquiſition ; cruauté de ce Tribunal ſanguinaire. 397.

Inſcriptions trouvées en Barbarie. 92. 94. 101. 105. 106. 110. 111. 113. 114. 251. 253.

Inſpiration ; raiſonnement de l'Auteur du *Philoſophe Honnête-Homme* là-deſſus. 343. *& ſuiv.*

Intolerance de deux Chapelains du célebre *Gro-*

Grotius, l'un Calviniſte & l'autre Lutherien. 399.

Inventeurs (*Les*) des Arts, mis au dernier rang dans le ſéjour des Bienheureux par les Anciens. 59.

Jugement; en quoi différent de la Perception. 374.

Julia Cæſarea; à quelle Ville de Barbarie les Anciens donnoient ce nom. 97.

Juliers, *Bergue*, &c. *Lettre ſur les Prétentions formées autrefois & aujourd'hui ſur ces Etats par divers Princes.* 180-192.

Jurjura; c'eſt le nom des montagnes les plus hautes de toute la Barbarie. 104.

K.

KEITH (*Mr. le Chevalier Guillaume*) ſon *Hiſtoire des Plantations ou Colonies Angloiſes en Amérique.* 211. & 267-296.

Krantzovius (*Irenæus*) ſes *Penſées ſur le Bonheur.* 70-81.

Kubber-romeah; fameux tombeau dans le Royaume d'*Alger*. 99. Les Turcs l'appellent *Maltapaſi*, & pourquoi. 100.

L.

LA-CALLE; établiſſement qu'y ont les François. 108.

Lactance; tour groſſier & abſurde qu'il prend pour ſoutenir le dogme des Peines & des Recompenſes d'une Vie à venir. 230.

Lambeſe (*La*) des Anciens, quelle Ville c'étoit ſelon toute apparence. 110.

Lane (*Rodolphe*) Chef de la Colonie Angloiſe à *Roanoak*. 273. Son avide crédulité manque de le perdre, lui & tout ſon monde. *ibid.* Il fait tuer le Roi de *Roanoak* qui étoit ennemi des Anglois. 274.

Laturus Sinus; quel Golfe *Mela* déſigne par-là. 90.

Laud; parole orgueilleuſe & inſolente de ce Prélat. 396. Pourquoi il déclamoit contre l'Autorité du Pape. 397. Il eſt cru Papiſte dans le cœur. 398.

Leandre; Cantate Françoiſe. 201.

Légiſlateurs (*Les*) placez par le Paganiſme au premier rang dans les Champs Eliſées. 57.

Lerba, ou *Tezzoute*; particularitez de cette ancienne Ville. 109. Inſcriptions trouvées parmi ſes ruines. 110.

Λεύκον Τύνέτα; pourquoi *Diodore de Sicile* a donné ce nom à la Ville de *Tunis*. 252.

Lewis (*Mr.*) ſon *Hiſtoire de l'Origine & des Progrès des Anabâtiſtes en Angleterre*. 207. Donne une nouvelle Edition de ſon *Hiſtoire des diverſes Verſions de la Bible en Anglois*. 412.

Lippi (*Mr.*) ſa Lettre à Mr. *Fagon* ſur le naturel des *Arabes* qui errent dans la Barbarie, & des autres habitans de ce Païs. 83.

Lotus; cet arbre fameux & ſingulier croît ſur-tout dans le grand Déſert de Barbarie. 257. Mépriſe des Anciens ſur ſon ſujet. *ibid. & ſuiv.*

Lycanthropie; ce que c'étoit. 222.

M.

Machine pour élever les eaux, ſans que la moindre partie de la force ſe perde. 139.

Magazins de bled ſoûterreins en Barbarie. 255.

Mairan (Mr. de) Extrait de ſon Traité ſur l'Aurore Boréale. 116.

Malva, riviere conſiderable de Barbarie. 88. Ses différens noms. 89.

Mangoſtans; nouveau genre de Plantes. 116.

Marques (Les) auxquelles on peut reconnoître ſi l'on eſt conduit par l'Eſprit, expliquées dans un Sermon. 210.

Maſſey (Mr. Richard Middleton-) ſon Extrait des Curioſitez du Cabinet de Mr. *Seba*. 142.

Matière; explication des changemens qui lui arrivent par l'action des Cauſes ſecondes. 316.

Mauritania Cæſarienſis; quel Païs c'étoit. 88.

Maux (Les) préſens font préſumer des Peines futures; Sermon. 210.

Méchaniſme du Corps; en quoi il conſiſte. 307. Il ne ſçauroit être la cauſe des Songes. 324. Réponſe à une objection à cet égard. 325. *& ſuiv.*

Me-jerdah, riviere d'Afrique. 239. Son cours. *ibid. & ſuiv.*

Métamorphoſes d'Ovide; ſentiment nouveau & ſingulier ſur leur origine. 221. *& ſuiv.*

Métempſycoſe; eſt de deux eſpeces. 221. Erreur contraire où Mrs. *Dacier & le Clerc* ſont

ſont tombez pour n'y avoir pas fait attention. *ibid.* Elle faiſoit partie du ſyſtême des Payens ſur la Providence. *ibid.*

Miel de Palmier; comment il ſe fait. 256.

Miracles; raiſonnement de l'Auteur du *Philoſophe Honnête-Homme* ſur ce ſujet. 350. & *ſuiv.*

Moïſe; la Divinité de ſa Miſſion prouvée par Mr. *Warburton.* 215-235.

Molochath; à quelle riviere d'Afrique *Strabon* donne ce nom. 89.

Monde moral; ſa définition. 363. 364.

Monde phyſique; ce que c'eſt. 363.

Mons ferratus; nom moderne de cette montagne. 104.

Mort (La) des Juſtes expliquée dans un Sermon. 210.

Mouvement; ſa définition. 72. comment il eſt contraire au Bonheur. 77. *Toland* a ſoutenu qu'il étoit eſſentiel à la matière. 300. & *ſuiv.*

Moyens qu'ont les Chrétiens de s'inſtruire; expoſez dans un Sermon. 210.

Muley-Iſmaël; éloge de ce Prince barbare. 89.

Mulucha; quelle riviere *Saluſte*, *Mela* & *Pline* entendent par-là. 89.

Muſſchenbroek (Mr. Pierre van) ſa Lettre touchant des expériences faites ſur le Sable magnétique des Indes. 127.

Muſty-gannim; deſcription de cette Ville du Royaume d'*Alger.* 95.

[illegible]; nom donné par excellence aux grands Myſtères de Cerès. 67.

Μυσταγωγὸς; on appelloit de ce nom le Conducteur de de celui qui ſe faiſoit initier aux grands Myſtères. 18.

Μύϛαι; c'eſt le nom que portoient ceux qui avoient été initiez dans les petits Myſtères. 20.

Myſtères; ceux qui s'y étoient intrus, ou qui les violoient, étoient cenſez chez les Payens être condamnez au Tartare. 51. Deſcription qu'un ancien Auteur fait des Spectacles des Myſtères. 62. Idée générale de leur célébration. 68.

Myſtères Eleuſiniens. Voyez: *Initiation*, &c.

N.

NAPEL; ſymptomes cauſez à un Homme pour en avoir mangé. 124.

Neuman (*Mr. Gaſpard*) ſon Mémoire ſur la Camphre du Thym. 115. Sa Diſſertation ſur l'Ambre gris. 137. 138. 142.

Newport (*Le Capitaine Chriſtophle*) part d'Angleterre pour faire de nouveaux établiſſemens en *Virginie.* 275. Arrivé dans ce Païs, il ouvre les ordres ſecrets dont il étoit chargé. 276. Il eſt nommé membre du Conſeil de *James-Town. ibid.* Et Vice-Amiral de *Virginie.* 290.

Nouvelles Littéraires. 207. 407.

Numidie (*La*) des Anciens; quel étoit proprement ce Païs. 88.

O.

OPINION; en quoi elle diffère de la Perception. 374. *&ſuiv.*

Oran; deſcription de cette Ville. 91. Inſcription que les Eſpagnols y mirent quand ils l'eurent priſe pour la première fois. 92.

Orrery. (*Comte d'*) Voyez : *Boyle* (*Roger*)

P.

PALMIER; culture ſimple de cet arbre. 255. Il y en a de màles & de femelles. *ibid.* Particularitez à ce ſujet. 256. Sa durée. *ibid.*

Partheniſſe; Roman écrit par le Comte d'*Orrery*. 159.

Patrie; ceux qui s'étoient ſacrifiez pour elle, placez au ſecond rang dans les Champs Eliſées par les Payens. 58.

Patrons (*Les*) qui manquoient à la protection qu'ils devoient à leurs Cliens, cenſez par les Anciens être condamnez au Tartare. 50.

Pécheurs ſecrets; cenſez dans le Paganiſme condamnez au Tartare. 48.

Peines & Recompenſes d'une Vie à venir; la néceſſité de ce dogme reconnue par pluſieurs anciens Payens. 216. Ce qu'ils entendoient par-là. 217. Ils n'en croyoient pas la réalité. 218. Autoritez qui le prouvent. *ibid.* & 225. Ce dogme étoit incompatible avec leurs idées de la nature de la Divinité & de celle de l'Ame. 229. & *ſuiv.*

Pendules; obſervations ſur leur mouvant. 127-135.

Penſée; ſa définition. 72.

Penſées ſur le Bonheur réduites en Syſtême. 70-81.

Penſer; pourquoi incompatible avec le Bonheur. 74.

Perception; ſa définition. 373.

Perceptivité de l'Ame; ce que Mr. *Baxter* entend par-là. 318.

Perfections (Les) morales de Dieu propoſées à imiter dans un Sermon. 209.

Permanence (La) des Ames, enſeignée par les Anciens; priſe en divers ſens. 217.

Philoſophe (Le) Honnête-Homme; Extrait de cet Ouvrage. 331-354. Ce que l'Auteur entend par ce terme. 332. 333. Juſqu'où il prétend pouſſer ſon Scepticiſme. 333.

Plaiſirs; ſi ceux du corps ſont préférables à ceux de l'Eſprit. 76. Juſqu'à quel point les premiers ſont néceſſaires au Bonheur. *ibid.*

Plantes; établiſſement d'un nouveau genre. 116.

Platon; ſa double Doctrine. 225. Pourquoi cenſé avoir cru l'Immortalité de l'Ame. 226. Par quels argumens il la prouve. *ibid.* Ce qu'il ajouta au Syſtême de *Pythagore*. 227. Il ne croyoit pas le dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie, quoiqu'il l'enſeignât. *ibid.*

Pline, quoiqu'Epicurien, avouë la néceſſité du dogme des Peines & des Recompenſes d'une Vie à venir. 216.

Poëme Epique; ſes trois genres, & leurs Inventeurs. 11.

Polybe reconnoît la néceſſité du dogme des Peines & des Recompenſes futures. 216.

Pope (Mr.) critique les Auteurs qui ont voulu imiter Virgile. 4. Ses Satyres ſur les Mœurs du tems. 208.

Porto-farina; bon port du Royaume de *Tunis*. 239.

Pouvoir (*Le*) *actif* eſt une proprieté eſſentielle de l'Ame. 319.

Préſages; à quoi les anciens Légiſlateurs les faiſoient ſervir. 8.

Prêtres (*Les*) vertueux, placez par les Anciens au troiſième rang des Ames bienheureuſes. 58.

Prière; Diſſertation de l'Auteur du *Philoſophe Honnête-Homme* ſur ce devoir. 354-379.

Proclus; portrait qu'il fait de la ſituation où ſe trouvoit un Initié au moment que les cérémonies commençoient. 24.

Promeſſes (*Les*) *de Dieu contentent ſolidement l'eſprit*; Sermon. 210.

Promontorium Candidum (*Le*) de *Pline* eſt probablement le même à qui *Tite-Live* donne le nom de *Promontorium Pulchrum*. 238.

Prophеties; ce qu'en dit l'Auteur du *Philoſophe Honnête-Homme*. 351. *&* *ſuiv.*

Providence (*La*) *générale de Dieu*, *prouvée par le ſoin particulier qu'il prend des Hommes*, dans un Sermon. 210. A quoi ſe bornoit celle qu'admettoient les anciens Philoſophes. 231.

Provincia Proconſularis & *Provincia Vetus*; à quels diſtricts de l'Afrique on donnoit ces noms. 237.

Pythagore; différence de ce qu'il enſeignoit & croyoit par rapport à la Métempſycoſe. 220.

Q.

QUAKRES (*Les*) regardent J. C. comme le premier Quakre du monde. 338.

R.

RACINES *bulbeuſes*; expériences & obſervations faites là-deſſus. 117. *& ſuiv.*

Rameau d'or que la Sibylle conſeille à Enée de chercher; ſentiment vague de *Servius* ſur ce ſujet, adopté par l'Abbé *Banier*. 18. 19. Véritable explication de cette circonſtance. 19.

Rand (*Mr. Iſaac*) catalogue des Plantes préſentées par lui à la Societé Royale de Londres. 114.

Ratcliff (*Le Capitaine Jean*) nommé membre du Conſeil de la Colonie de *James-Town*. 276. Eſt fait Préſident, à la place de *Wingfield*. 277. Il manqua des qualitez néceſſaires pour ce poſte. *ibid.* Forme un complot contre la vie du Capitaine *Smith*, qui échoue. *ibid.* Sa mauvaiſe conduite le fait dépoſer. 278. Tué par les Indiens. 292.

Regio Carthaginenſium & Zeugitana; quels ſont ces diſtricts. 237.

Reland (*Mr.*) ſa refutation du *Philoſophe Honnête-Homme.* 212.

Religion; idée que ce terme emporte. 336. Ce qu'il faut entendre par la *Religion naturelle.* 338. En quoi celle des Juifs eſt oppoſée à la Religion naturelle. 339. Celle du commun des Chrétiens eſt artificielle & méchanique. *ibid.*

Réputation; ſa définition. 72. Elle ne ſçauroit rendre l'Homme heureux. 75.

Reſtauration (*Poëme ſur la*) compoſé par le Comte d'*Orrery*. 159.

Revélation; raiſonnement de l'Auteur du *Philoſophe*

loſophe Honnête-Homme là-deſſus. 346. & *ſuiv.*

Richardſon (Mr. le Dr.) ſa lettre concernant l'Ecreviſſe de riviere. 137.

Roſa (Cap) pourquoi les François ont abandonné le Comptoir qu'ils y avoient. 108.

Rue (Le Pere la) ce qu'il penſe de la Porte d'yvoire par laquelle *Enée* remonta des Enfers. 64.

S.

SABLE *magnétique des Indes*; expériences faites là-deſſus. 127.

Sahara; grand déſert d'Afrique où croît le *Lotus.* 257.

Salſum flumen; pourquoi les Anciens lui donnoient cette epithète. 90.

Saunderſon (Mr. Nicolas) ſes *Elemens de l'Algébre.* 417.

Sauterelles; nombre prodigieux qu'on en voit ſouvent en Afrique. 263. Elles ſont bonnes à manger. 265.

Saxe (La Maiſon de) à quels titres elle prétend à la Succeſſion de *Juliers* &c., 184. 190.

Secret (Le grand) des Myſtères des Anciens, étoit le dogme de l'Unité de Dieu. 60.

Senſations (Les) agréables peuvent cauſer du Bonheur. 76.

Sermon prêché par un Laïque. 388-407.

Serpens à ſonnettes; conjectures ſur le pouvoir qu'on leur attribue communement de faſciner & de charmer. 135.

Shaw (Mr. Thomas) ſes *Voyages & Obſervations en divers lieux de la Barbarie & du Levant.* 81-114. & 235-266.

Sher-ſhal; cette Ville eſt l'ancienne *Julia Cæſarea.* 97. Sa deſcription. *ibid.*

Shuttleworth (*Mr. Jean*) ſon *Traité d'Aſtronomie.* 212.

Siga; anciennement la réſidence des Rois de Numidie, comment appellée aujourd'hui. 90.

Sloane (*Mr. le Chevalier*) ſes conjectures ſur les Serpens à ſonnettes. 135.

Smith (*Le Capitaine Jean*) un des aſſociez pour chercher à faire des établiſſemens en Amerique. 275. On refuſe, par une jalouſie mal fondée, de l'admettre dans le nouveau Conſeil de la *Virginie.* 276. Un complot formé contre ſa vie, échoue. 277. Nommé Préſident du Conſeil de *James-Town*, à la place de *Ratcliff.* 278. Hiſtoire de ſes exploits dans ce Païs-là avant qu'il parvînt à ce poſte. *ibid. & ſuiv.* Sages reglemens qu'il fit. 287. Il fait avorter pluſieurs conſpirations contre ſa perſonne. 288. Sa vigilance & ſon courage. *ibid.* Il marche contre les Indiens, & les oblige à mettre bas les armes. *ibid. & ſuiv.* Harangue qu'un jeune Indien lui fait à cette occaſion. 289. Conditions auxquelles il leur accorde la paix. 290. Dangereuſement bleſſé par un accident, il retourne en Angleterre pour s'y faire traiter. 291. Bon état où il laiſſa la Colonie. *ibid.*

Smith (*Mr.*) Son *Syſtême complet d'Optique.* 212.

Songe Politique (*Le*) ouvrage du Comte d'*Orrery.* 159.

Songes; ſyſtême particulier de Mr. *Baxter* a leur égard. 321. *& ſuiv.* Idée générale qu'il en donne. 321. 322. Ce n'eſt point l'Ame qui les produit. 323. Mais ils ſont l'effet d'ud'une impreſſion étrangere. *ibid.* Faite par une Cauſe vivante & intelligente. *ibid.* L'Auteur entend par-là des Eſprits ſeparez de la matière, & plus parfaits que l'Homme. 325. Pourquoi nous avons ſouvent des Songes qui nous inquiétent & nous effrayent. 329.

Sortilèges; Folie qu'il y a de les croire, demontrée dans un Sermon. 210.

Spontanéité du mouvement de nos corps; en quoi elle conſiſte. 307. & *ſuiv.* Elle ſuppoſe le mouvement méchanique, ſans lequel elle demeure ſans effet. *ibid.*

Strabon convaincu de la néceſſité du Dogme des Peines & des Recompenſes dans une Vie à venir. 216.

Stuart (*Mr. Alexandre*) ſa Diſſertation ſur la ſtructure & le mouvement des Muſcles. 211.

Subſtance (*Aucune*) matérielle ou immatérielle ne peut ceſſer d'exiſter par elle-même, ou par ſa propre volonté. 315.

Suicides (*Les*) pourquoi placez dans le Purgatoire par les Payens. 34.

Sultzbach (*La Maiſon de*) à quels titres elle reclame toute la ſucceſſion du dernier Duc de *Cléves*. 191.

Summers (*Le Chevalier George*) nommé Amiral de *Virginie*. 290.

T.

TABARKA, petite Iſle du Royaume de *Tunis*, où l'on pêche du corail. 237.

Tackum-Breet; c'eſt le nom moderne de l'ancienne *Siga*. 90.

Tafna; riviere conſiderable du Royaume d'*Alger*. 90.

Tefeſſad; cette Ville paroît être l'ancienne *Tipaſſa*. 99.

Tennis. Voyez : *Tniſs*.

Tezzoute. Voyez : *Lerba*.

Thëïſtes; ſignification de ce terme. 216. *n*.

Themiſte; comment il repréſente l'Initié au moment que les cérémonies des Myſtères commencent. 24. Deſcription qu'il fait de ſon paſſage du Tartare aux Champs Eliſées. 56.

Timée de Locres perſuadé de la néceſſité du dogme des Peines & des Recompenſes dans une autre Vie. 216.

Timoni (*Mr. E.*) remarque tirée de ſon Hiſtoire de l'inoculation de la petite Verole. 126.

Tingitania; quel Païs c'étoit. 88.

Tipaſſa. Voyez : *Tefeſſad*.

Titterie; deſcription de cette Province d'Afrique. 101.

Tlemſan; deſcription de cette Ville. 100. Inſcription qu'on y a trouvée. 101.

Tniſs; deſcription de cette Ville du Royaume d'*Alger*. 96. Tradition particuliere des Maures touchant cette Ville. 97.

Tozer, petite Ville d'Afrique, manque d'être détruite par une petite pluye. 254.

Traîtres (*Les*) condamnez au Tartare par la Religion des Payens. 50.

Tremblemens de terre fort fréquens & violens en Barbarie. 259.

Tremiſen; cette ville mal à propos ainſi nommée par les Géographes modernes. 100.

Tunis; Deſcription géographique de ce Royaume de *Barbarie*. 235. Situation & deſcription de ſa capitale qui porte le même nom. 252. Inſcription qu'on y voit ſur une Colomne. 253.

Twells (Mr. Leonard) ſa *Nouvelle Défenſe du Sens Littéral*, &c. 208.

V.

VARRON; ſa maxime par rapport au Peuple en matière de Religion & de foi. 218.

Verole (Petite) remarque au ſujet de ſon inoculation. 127.

Virgile; en quoi conſiſte l'avantage de ſon Poëme ſur ceux d'*Homere*. 2. Il a réuni deux Fables en une ſeule. 4. Raiſon de cette conduite. 5. Il a donné un Syſtême complet du Dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie. 12.

Virginie; Hiſtoire de cette Colonie. 271. *& ſuiv.* Les Anglois équipent pour aller découvrir ce Païs. 272. Leur Arrivée & priſe de poſſeſſion dans l'Iſle de *Wokokon*. *ibid.* Second équipement pour ce Païs. 273. La Colonie de *Roanoak* ſe diſperſe. 274. Nouvel établiſſement à *James-Town*. 276. Le Roi d'Angleterre y envoye un Gouverneur & d'autres Officiers. 290. *Charles I.* prend les Colonies de *Virginie* ſous ſa protection, & y établit un Conſeil Royal. 294. Le Gouvernement y eſt reglé ſur le Modèle du Parlement d'Angleterre. *ibid.*

Vis Inertiæ; ce que les nouveaux Philoſophes entendent par ce terme par application à la matière. 298. Mr. *Baxter* la prétend eſſentielle à la matière. 299. Concluſion qu'il en tire. *ibid.* Sa démonſtration à cet égard. 300. Conſequences qui en réſultent. 303. *& ſuiv.*

Unité de Dieu; ce Dogme étoit le grand ſecret des Myſtères des Anciens. 60.

Volonté (*La*) ne ſçauroit proceder de la matière. 308. Elle ne fait que commencer l'action. *ibid.*

Utique; diſcuſſion ſur la ſituation de cette Ville. 240. & *ſuiv.*

Vuide; par quelle raiſon un Auteur prouve ſon exiſtence.

W.

WAINMAN (*Le Chevalier*) nommé Général de Virginie. 290.

Warburton (Mr.) nouvelle Explication qu'il donne du *Sixième Livre de l'Eneïde.* 1-70. Extrait de ſon Livre ſur la *Divinite de la Miſſion de Moïſe*, &c. 215-235.

Warran; nom propre de la Ville d'*Oran.* 91.

Waterland (*Mr. Daniel*) ſon *Diſcours ſur le Sacrifice de l'Euchariſtie.* 209.

Webber (*Mr. François*) ſon *Sermon ſur l'Economie Judaïque*, contre les Incrédules. 415.

Wedel-mailab; nom moderne du *Salſum flumen* des Anciens. 90.

Weidler (*Mr. Jean-Fréderic*) Sa deſcription des Aurores Boréales obſervées en 1732. à *Wittenberg.* 126. Son récit concernant les Inſectes qui avoient ravagé les environs de cette Ville. *ibid.* Sa Relation d'une Eclipſe du Soleil. 137.

Wingfield (*Edouard*) nommé Préſident du Conſeil Anglois à *James-Town.* 276. Sa negligence manque de cauſer la perte totale de la Colonie. *ibid.* & *ſuiv.* Son deſſein de déſerter la Colonie étant découvert, il eſt dépoſé. 277.

Y.

YAUGHAL (*Baron de*) Voyez : *Boyle* (*Richard*).

Z.

ZARRHYTUS; à quelle ville d'Afrique les Anciens ont donné ce nom. 238.

Zenon admettoit la mortalité de l'Ame, quoiqu'il enſeignât le dogme des Peines & des Recompenſes d'une autre Vie. 228.

Zung-gar ; reſtes d'un ancien Temple qui s'y voyent. 251. Morceau d'Inſcription qui ſe lit ſur ſon portail. *ibid.*

FIN.